REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME IV. — 1er JUILLET 1856.

PARIS. — IMPRIMERIE DE J. CLAYE
RUE SAINT-BENOIT, 7.

REVUE

DES

DEUX MONDES

XXVIe ANNÉE. — SECONDE PÉRIODE

TOME QUATRIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE SAINT-BENOÎT, 20

1856

11.478

054
R3274
1856, v.4

SIR ROBERT PEEL

DEUXIÈME PARTIE.

VII.

Sir Robert Peel arrivait au pouvoir sous les auspices les plus brillans et pourtant précaires, avec des forces éclatantes, mais aussi avec des faiblesses cachées (1). Son triomphe était aussi légitime que complet : le cabinet whig n'avait succombé à aucun accident, à aucune manœuvre; il s'était usé lentement, au grand jour de débats solennels, et retiré devant le vote positif et réfléchi du parlement. Le cabinet que Peel venait de former comptait dans son sein les hommes les plus illustres par la gloire, par le rang, par la capacité, par la considération : dans la chambre des pairs, le duc de Wellington, sans fonction spéciale; lord Lyndhurst, aussi habile dans la discussion politique que dans l'administration de la justice; lord Aberdeen, d'un esprit aussi conciliant qu'élevé, prudent, patient, équitable, et mieux instruit que personne des intérêts et des traditions diplomatiques de l'Europe; lord Ellenborough, le plus brillant des orateurs tories; — dans la chambre des communes, lord Stanley, que le noble chef retiré des whigs, lord Grey, regardait, me dit-il en 1840, comme l'héritier le plus direct de la grande école oratoire de Pitt et de Fox; sir James Graham, administrateur éminent, raisonneur fécond et animé,

(1) Voyez la première partie dans la livraison du 15 mai dernier. — En renvoyant le lecteur à cette première partie, nous devons rectifier une erreur qui s'y est glissée par inadvertance. Page 251, ligne 22, au lieu de *lord Dudley Stuart*, il faut lire *lord Dudley* simplement. Lord Dudley Stuart est un personnage tout différent, et qui n'a jamais été ministre.

plein de ressources dans les débats; — autour d'eux, un groupe d'hommes jeunes encore et déjà très distingués, laborieux, éclairés, convaincus, dévoués : M. Gladstone, lord Lincoln, M. Sidney Herbert, sir William Follett; — derrière cet état-major politique, une majorité nombreuse, formée par dix ans de lutte, contente et fière de son récent triomphe; et à la tête de ce puissant parti et de ce grand cabinet, sir Robert Peel, chef incontesté, éprouvé, accepté de tous, entouré de la considération publique, investi de l'autorité du caractère, du talent, de l'expérience, de la victoire. Jamais peut-être premier ministre n'avait réuni dès son avénement autant d'élémens et de gages d'un gouvernement sûr et fort.

Mais il était appelé à la plus difficile des œuvres, à une œuvre essentiellement incohérente et contradictoire. Il fallait qu'il fût à la fois conservateur et réformateur, et qu'il fît marcher avec lui, dans cette double voie, une majorité incohérente elle-même, et dans laquelle dominaient, au fond, des intérêts, des préjugés, des passions immobiles et intraitables. L'unité manquait à sa politique et l'union à son armée. Sa situation et sa mission étaient également complexes et embarrassées; c'était un bourgeois chargé de soumettre à de dures réformes une puissante et fière aristocratie, un libéral sensé et modéré, mais vraiment libéral, traînant à sa suite les vieux tories et les ultrà-protestans. Et ce bourgeois, devenu si grand, était un homme d'un naturel concentré et peu sympathique, de manières froides et gauches, habile à diriger et à dominer une assemblée, mais peu propre à agir sur les hommes par l'attrait de l'intimité, de la conversation, des communications expansives et libres, plus tacticien que missionnaire, plus puissant par les argumens que sur les âmes, plus redoutable pour ses adversaires qu'aimable pour ses partisans.

Mieux que lui-même peut-être, ses adversaires se rendaient compte, avec la sagacité de l'esprit de parti, des difficultés qui l'attendaient, et ils n'avaient garde de les lui aplanir. Ministres encore à l'ouverture du parlement, et appelés à rédiger, comme leur testament, le discours de la couronne, les whigs eurent grand soin d'y bien définir la double tâche qu'ils n'avaient pu accomplir eux-mêmes, mais qu'ils imposaient à leur successeur. Ils dirent aux chambres : « Les dépenses extraordinaires qu'ont entraînées les événemens du Canada, de la Chine et de la Méditerranée, et la nécessité de tenir sur pied des forces suffisantes pour protéger nos vastes possessions, nous obligent à chercher les moyens d'accroître le revenu public. Sa majesté désire ardemment que ce but soit atteint de la façon la moins onéreuse pour son peuple, et, après mûre délibération, il lui a paru que votre attention devait se porter sur la révision des droits qui frappent les produits étrangers. Vous aurez à examiner, d'une part, si quelques-uns de ces droits ne sont pas à la fois improductifs pour

le trésor public et vexatoires pour le commerce; d'autre part, si le principe de la protection n'a pas reçu une extension également nuisible au revenu de l'état et aux intérêts du peuple. Sa majesté désire aussi que vous preniez en considération les lois qui règlent le commerce des grains. Vous aurez à voir si ces lois n'aggravent pas les fluctuations naturelles des moyens de subsistance, si elles n'entravent pas le commerce, ne dérangent pas le cours de la circulation monétaire, ne diminuent pas le bien-être et n'accroissent pas les privations du grand corps de la nation. »

Prenant ainsi, en se retirant, tous leurs avantages, les whigs chargeaient sir Robert Peel de réparer leurs fautes et d'acquitter leurs promesses. Il était condamné à relever le pouvoir et à réformer les lois, à combler le déficit et à soulager le peuple.

VIII.

Avant de se mettre en marche vers ce double but, il employa cinq mois à étudier les faits et à préparer ses mesures. Impatiens de reprendre le rôle toujours facile de l'opposition, les whigs se plaignaient de ses lenteurs; Peel leur répondait avec une poignante ironie: « Si je suis coupable de n'avoir encore rien proposé sur la législation des grains un mois après mon entrée au pouvoir, que faut-il penser d'un ministère qui, pendant cinq ans, jusqu'en mai 1841, a gouverné sans exprimer à ce sujet une opinion arrêtée et unanime? Si vous êtes à ce point convaincus que les lois sur les grains infligent au pays des maux effroyables, qu'elles sont la cause de la détresse commerciale et des souffrances qui pèsent, dans quelques districts, sur les classes ouvrières, pourquoi avez-vous laissé s'écouler cinq ans sans proposer un remède à ces maux? Pourquoi avez-vous fait, entre vous, de cette question une question libre?... J'en conviens : après avoir été dix ans en dehors du pouvoir, je crois raisonnable de ne pas changer en quelques semaines cette législation, d'examiner tous les renseignemens recueillis avant moi, de me rendre compte de tous les faits, de tous les avis.... Que ne mettez-vous la chambre en demeure de s'expliquer sur la confiance que je lui demande? Elle a été élue d'après votre conseil et sous vos auspices; consultez-la sur ce qu'elle pense de la conduite que je tiens. » Les whigs n'avaient garde de soumettre à la chambre une telle question; ils savaient trop quelle serait sa réponse. Le parlement fut prorogé sans que sir Robert eût exposé ses plans. La session se rouvrit, le 3 février 1842, avec un mouvement et un éclat inaccoutumés. La reine venait d'accoucher du prince de Galles; un vif sentiment monarchique animait le pays et les chambres; elles votèrent au prince Albert, comme à la reine elle-

même, des adresses de félicitation affectueuse. Le roi de Prusse, le premier des souverains protestans du continent, l'ancien et naturel allié de l'Angleterre, était venu à Londres comme parrain du jeune prince. Il assistait à la séance royale. Quoique fortuits et passagers, les incidens heureux, les élans de joie publique profitent au pouvoir qui les voit naître. Après un débat de pure forme, les adresses en réponse au discours du trône furent votées, dans l'une et l'autre chambre, sans aucun dissentiment. Elles annonçaient que des mesures seraient incessamment proposées pour le rétablissement de l'équilibre entre les dépenses et les revenus de l'état, pour la révision du tarif des douanes, des lois sur les grains, sur les banqueroutes, sur l'enregistrement des listes d'électeurs, sur la juridiction des cours ecclésiastiques, et pour apporter à la détresse de certains districts manufacturiers tout le soulagement qu'on pouvait attendre de la législation. Toute hésitation et toute lenteur cessèrent en effet dans la marche du cabinet; il mit immédiatement les chambres à l'œuvre, et pendant plus de six mois, du 3 février au 12 août 1842, sir Robert Peel fut constamment sur la brèche, soit pour exposer et discuter ses plans sur les grandes questions à l'ordre du jour, soit pour faire face à toutes les attaques de l'opposition et à tous les incidens du gouvernement.

Le moyen qu'il adopta pour remettre l'équilibre dans les finances de l'état, l'établissement d'une taxe (*income-tax*) sur tous les revenus fonciers, mobiliers ou professionnels, au-dessus de 150 liv. sterl. (3,750 fr.), rencontra une forte opposition, et n'a pas cessé d'être, surtout en France, parmi les économistes et les financiers, l'objet de critiques aussi vives que les inquiétudes qui les inspirent. Dans un temps aussi enclin que le nôtre aux passions démocratiques, je devrais plutôt dire aussi craintif devant leurs prétentions ou leurs attaques, un impôt qui ne frappe que les classes riches, et n'excite ainsi point d'effervescence populaire, est trop tentant pour qu'on n'en redoute pas l'abus. L'assiette de la taxe sur les revenus est de plus évidemment sujette à une incertitude, à une inquisition, à un arbitraire, à des fraudes qui la rendent particulièrement suspecte et désagréable. Ces objections sont moins fortes en Angleterre qu'elles ne seraient ailleurs. Il y a là, dans toutes les carrières où s'exerce l'activité humaine, beaucoup plus de grandes fortunes faciles à connaître et à atteindre. Les garanties de légalité, de liberté, de publicité, je dirai même de moralité dans les rapports des citoyens avec l'état, y sont plus sûres et plus efficaces. D'ailleurs la taxe sur les revenus n'y était pas nouvelle; M. Pitt l'avait proposée et fait voter en 1798 au taux de 10 pour 100; sir Robert Peel ne demandait que 3 pour 100. Il tint absolument à sa demande; c'était à ses yeux une question d'honneur national aussi bien que de prudence administrative. « J'ai acquitté

mon devoir comme ministre de sa majesté, dit-il en terminant l'exposé de son plan; j'ai proposé, avec tout le poids du gouvernement, ce que je crois nécessaire pour le bien public. Je vous laisse maintenant à accomplir le devoir qui vous est propre, le devoir d'examiner mûrement et d'accepter ou de rejeter définitivement les mesures que je vous propose. Nous vivons dans une ère solennelle pour les sociétés humaines. C'est la pente naturelle des hommes d'exagérer la grandeur des crises qui les frappent et des événemens auxquels ils assistent. Pourtant on ne saurait nier, je crois, que l'époque où la la Providence nous a placés, nous et nos pères, l'époque qui s'est écoulée depuis la première explosion de la première révolution française, ne soit l'une des périodes les plus mémorables de l'histoire du monde. La conduite que l'Angleterre a tenue durant ce temps attirera les regards, et, j'en ai la confiance, l'admiration de la postérité. Cette période se divise en deux parts presque égales : vingt-cinq ans d'une lutte continue, la plus redoutable où se soient jamais engagées les forces d'un peuple, et vingt-cinq ans d'une profonde paix européenne, rare fortune dont la plupart d'entre nous ont joui, et que nous avons due aux sacrifices accomplis pendant les années de guerre. Un temps viendra où d'innombrables millions d'hommes nés de notre sang, mis par notre vaste colonisation en possession d'une grande partie de notre globe, vivant sous des institutions issues des nôtres, parlant notre langue, un temps viendra, dis-je, où ces innombrables millions d'hommes se rappelleront avec orgueil les exemples de courage et de constance qu'ont donnés nos pères pendant la terrible époque de la guerre... On comparera leur conduite avec celle que nous aurons tenue nous-mêmes pendant les années de la paix. Je m'adresse aujourd'hui à vous, au sein de cette paix qui dure depuis vingt-cinq ans; je vous expose les difficultés et les charges financières qui pèsent sur vous. J'ai l'espérance, la ferme confiance que, fidèles à l'exemple de vos pères, vous regarderez ces difficultés en face, et que vous ne refuserez pas de faire des sacrifices pareils à ceux qu'ils ont faits pour maintenir le crédit public. Pensez-y bien; ceci n'est pas une difficulté accidentelle : il y a dans les hautes classes de la société de grands progrès de jouissance et de bien-être, de prospérité et de richesse; au milieu de ces progrès existe un mal grave, un désordre dans les finances de l'état qui a été croissant depuis sept ans, et en face duquel vous vous trouvez aujourd'hui. Si vous avez, comme je crois que vous l'avez, le courage et la constance de ceux qui vous ont été donnés en exemple, vous ne consentirez pas à rester les bras croisés, regardant ce mal s'accroître tous les ans. Vous n'adopterez pas le misérable expédient d'aggraver pendant la paix, au milieu de ces progrès de prospérité et de richesse, le fardeau

qu'aura à supporter la postérité..... Votre conduite serait en trop grand contraste avec celle de vos pères, pressés par des embarras bien plus pesans que les vôtres. En présence d'une sédition dans leurs flottes, d'une rébellion en Irlande, de cruels désastres au loin, avec des fonds publics au-dessous de 52, vos pères, avec un redoublement de vigueur et aux applaudissemens du pays, se sont soumis à une taxe sur le revenu de 10 pour 100. Vous ne vous exposerez pas à une si injurieuse comparaison... Au moment où je vous remets la responsabilité, vous vous montrerez dignes de votre mission, dignes de représenter un grand peuple... L'empire de l'opinion prévaut de plus en plus sur l'empire de la force physique; la bonne foi, le bon renom sont de plus en plus pour tous les peuples, surtout pour le peuple anglais, le plus sûr moyen de maintenir sa grandeur. Vous ne manquerez pas au devoir que vous ont légué vos pères; vous ne ternirez pas un nom qui est votre plus glorieux héritage. »

Les chambres pensèrent et sentirent comme le ministre qui les honorait en s'y confiant; le grand parti qui marchait sous sa conduite, propriétaires, capitalistes, négocians, manufacturiers, aristocrates et riches de toute sorte, accepta le fardeau qu'il lui imposait, et l'ordre fut rétabli dans les finances de l'état.

Au début et en apparence, la seconde des mesures que proposa sir Robert Peel était moins grave; elle consistait dans la révision du tarif des droits imposés à l'entrée des produits étrangers. « Les principes d'après lesquels nous avons procédé en général, dit Peel (je dis en général, car il y a quelques articles qui font exception), sont ceux-ci. Nous avons voulu d'abord supprimer toute prohibition absolue, et abaisser les droits d'un effet prohibitif. Nous avons ensuite grandement réduit les droits sur les matières premières employées dans nos manufactures; dans certains cas, le droit devient purement nominal et moyen de statistique plutôt que source de revenu; presque dans aucun cas, le droit sur les matières brutes ne s'élève au-dessus de 5 pour 100. Je propose que, sur les objets qui sont en partie manufacturés, les droits soient effectivement réduits et ne dépassent jamais 12 pour 100. Enfin, sur les objets qui sont complétement le produit du travail manufacturier, les droits ne s'élèveront presque jamais au-dessus de 20 pour 100. » Douze cents articles étaient compris dans le tarif; les droits furent réduits sur sept cent cinquante articles, et ces réductions, en y ajoutant celles dont le café et les bois de construction furent également l'objet, devaient entraîner pour le trésor une perte évaluée à 1,040,000 livres sterling (26,000,000 de francs). « Beaucoup de partisans déclarés de la liberté du commerce penseront, dit Peel, que je ne suis pas allé assez loin : sur le principe général de la liberté du commerce, il

n'y a plus maintenant, je crois, grande différence d'opinion, et tout le monde est d'accord qu'il faut acheter au plus bas et vendre au plus haut prix possible;... mais quand on traite avec des intérêts si grands et si variés, on ne saurait procéder toujours par une exacte application du principe. Les vrais amis du principe général doivent penser qu'il ne serait pas sage de proposer des changemens tels qu'il en résultât des maux particuliers assez graves pour soulever une grande clameur et exciter une vive sympathie. Je pense à cet égard comme un homme d'état éminent qui n'est plus, et avec qui j'avais le bonheur d'agir en 1825. M. Huskisson proposa, à cette époque, dans la politique commerciale et coloniale de ce pays, quelques réformes bien moins étendues que celles que j'ai l'honneur de soumettre à la chambre. Il dit en les présentant : « Je n'ai nul désir de mettre en vigueur des principes nouveaux quand les circonstances n'en provoquent pas l'application; une expérience déjà longue dans les affaires publiques m'a appris, et chaque jour m'apprend encore qu'en présence des intérêts si vastes et si complexes de ce pays, les théories générales, quelque incontestables qu'elles soient abstractivement considérées, ne doivent être appliquées qu'avec une extrême circonspection, en tenant grand compte des relations actuelles de la société, et avec de grands ménagemens pour tous les établissemens qui se sont formés dans son sein. » Ce sont là, reprit Peel, de justes, profondes et sages idées, et elles nous ont dirigés, moi et mes collègues, dans la révision de notre tarif... Je regrette que, de nos réformes, il puisse résulter un peu de souffrance pour quelques intérêts; si nous y avions renoncé par ce seul motif, nous nous serions condamnés à un ajournement indéfini de ces questions. J'ai la confiance que le bien général que produiront nos mesures sera une ample compensation à quelques dommages individuels, et qu'elles accroîtront grandement la demande des produits de notre industrie, ainsi que les moyens, pour le peuple, de se procurer les nécessités et les commodités de la vie. Nous faisons ces propositions dans un moment de grands embarras financiers; mais en agissant ainsi, nous donnons à l'Europe un bon exemple : nous déclarons que nous ne chercherons pas à améliorer nos finances en élevant les droits à l'importation; nous comptons sur d'autres moyens pour remplir notre trésor. J'espère que notre exemple agira sur les nations étrangères; mais quand même elles ne le suivraient pas, cela ne devrait point nous décourager, car c'est toujours l'intérêt de ce pays-ci d'acheter à bon marché ce dont il a besoin, soit que les autres pays veuillent, ou non, en faire autant dans leurs rapports avec nous. Non-seulement ces principes nous seront immédiatement profitables, mais en les pratiquant nous en déterminerons tôt ou tard

l'application générale, source assurée d'avantages mutuels, et pour nous et pour ceux qui seront assez sages pour agir comme nous. »

Pendant que Peel parlait, au moment où il exprimait son assentiment au principe général de la liberté du commerce, un vif mouvement d'approbation s'éleva dans la chambre; il s'interrompit : « Je comprends, dit-il, ce mouvement; je ne veux pas engager en ce moment une discussion sur la loi des grains, mais je soutiens, et j'en ai plus d'une fois donné les raisons, qu'il y a là une exception à la règle générale. Je sais que ces messieurs de l'opposition se plaindront des limites dans lesquelles, pour cette importante matière, j'ai renfermé l'application du principe de la liberté. Je persiste à croire qu'il serait inopportun d'aller aussi loin qu'on voudrait me pousser. Si j'apportais dans la loi des grains des changemens plus étendus que ceux que j'ai naguère soumis à la chambre, je ne ferais qu'accroître les souffrances et les alarmes du pays. Nous avons fait, je pense, tout ce que comportent, dans les circonstances actuelles, de si graves intérêts. »

Il avait en effet, dès les premiers jours de la session, abordé cette difficile matière et proposé, dans la législation des céréales, les seules réformes qu'il eût alors dessein d'y apporter. Elles étaient, à vrai dire, peu considérables; il maintint le système de l'échelle mobile des droits à l'importation des grains étrangers, en le modifiant dans un sens libéral, soit par le changement des bases d'après lesquelles devaient être fixées les moyennes des prix, soit par l'abaissement de la protection accordée, sur les divers degrés de l'échelle, aux blés indigènes. Le maximum de la protection, qui était de 27 shellings par *quarter*, quand le blé indigène était au-dessous de 60 shellings le *quarter*, fut réduit à 20 shellings, et seulement quand le blé était au-dessous de 51 shellings. Ces modifications ne satisfaisaient aucun des partis opposans; les whigs, par l'organe de lord John Russell, proposèrent la substitution d'un droit fixe de 8 shellings par *quarter* à l'échelle mobile; M. Villiers, M. Cobden et les radicaux réclamèrent la complète abolition de tout droit sur les grains; M. Christopher, au nom des partisans ardens de la protection, demanda qu'à tous les degrés de l'échelle mobile les droits fussent plus élevés. Sir Robert Peel fit rejeter, après de longs débats, toutes ces propositions, et maintint fermement celle du cabinet, sans confiance passionnée, sans illusion, sans charlatanisme, offrant son plan comme la transaction la plus équitable entre les intérêts en présence, mais ne s'en promettant et n'en promettant à personne ni la conciliation définitive de ces intérêts, ni la cessation de la détresse des classes ouvrières dans certaines parties du pays. « Je me fais un devoir, dit-il en commençant, de déclarer qu'après avoir consacré à cette question toute

l'étude et toute l'attention dont je suis capable, je ne puis recommander la proposition que j'ai à faire en vous donnant l'espérance qu'elle atténuera effectivement et immédiatement la détresse commerciale. J'admets la réalité de cette détresse, je déplore les souffrances qu'elle cause, je sympathise avec les classes condamnées à de si dures privations; mais je ne saurais attribuer la détresse, autant du moins que le supposent quelques personnes, à l'influence des lois sur les grains... Elle tient, selon moi, à d'autres causes qui suffisent à l'expliquer. » Il apporta la même sincérité dans la discussion, dans l'appréciation de la valeur pratique de ses mesures, évidemment perplexe, quoique décidé, et très combattu dans son âme entre son ardent désir d'améliorer le sort des classes ouvrières et les ménagemens qu'il voulait garder, non-seulement par prudence parlementaire, mais par justice et nécessité permanente, envers la propriété foncière et l'agriculture nationale. « Il est impossible, dit-il, de ne pas sentir que ceux qui demandent la complète abolition des lois sur les céréales peuvent faire appel à des argumens qui leur donnent de grands avantages; ils peuvent se récrier contre une taxe sur le pain, sur la nourriture du peuple; ils peuvent dire que cette taxe est établie pour la protection ou au profit d'une classe particulière... Je persiste pourtant dans l'opinion qu'il est de la plus grande importance, pour les intérêts de ce pays, qu'en fait de subsistances vous demeuriez, autant que cela se peut, indépendans des secours étrangers. Je ne veux pas dire absolument indépendans, ce qui est impossible; rien ne serait plus nuisible que de faire naître par les lois cette impression qu'on veut rendre ce pays absolument indépendant de tout secours étranger; ce que je dis, c'est qu'il importe infiniment, dans un pays où le blé est la principale nourriture du laboureur, que si nous avons recours à des blés étrangers, ce soit uniquement pour combler un déficit accidentel, non pour en tirer le fond permanent de notre subsistance..... Les droits que je propose sont à coup sûr un abaissement considérable de la protection jusqu'ici accordée au cultivateur indigène, et pourtant, s'il y regarde bien, il verra qu'il peut supporter cette réduction et qu'il est encore efficacement protégé..... Je n'entends protéger spécialement aucune classe; la protection ne peut être soutenue d'après ce principe; elle doit être d'accord avec le bien général de toutes les classes du pays. Je ne me croirais pas l'ami des agriculteurs, si je demandais pour eux une protection dans l'unique dessein de maintenir leurs revenus..... Je désavoue expressément toute intention semblable. Je crois et mes collègues croient qu'il importe infiniment à notre pays, à toutes les classes de la société dans notre pays, que la principale source de leur alimentation réside dans l'agriculture nationale, et nous croyons

en même temps que toute augmentation de prix sur les grains, imposée pour atteindre à ce but, doit être réclamée non comme une prime particulière pour l'agriculture, mais comme une mesure avantageuse au pays tout entier... Telle est la proposition que le gouvernement de sa majesté soumet à la chambre..... Le moment me paraît bon pour régler cette question. Il n'y a pas au dehors assez de blé disponible pour alarmer ceux qui redoutent un excès d'importation. Pendant le temps qui s'est écoulé depuis la clôture du parlement, et au milieu de la détresse commerciale, les esprits sont restés, sur cette délicate matière, aussi modérés, aussi calmes qu'on pouvait le désirer. Quelque fermentation a pu paraître çà et là, quelques tentatives ont pu être faites pour enflammer le peuple; mais, je dois en convenir, l'attitude et la conduite du gros de cette nation, notamment des classes les plus frappées par la détresse commerciale, leur donnent droit à la sympathie et au respect. Aucun obstacle violent n'entravera la solution de la question; elle est pleinement dans le domaine de la loi. J'ai la confiance qu'acceptée, ou non, tout entière et telle qu'elle est, la proposition que j'ai l'honneur de soumettre à la chambre aura pour effet d'amener quelque arrangement satisfaisant et définitif. »

C'était trop espérer et de la sagesse générale des hommes et de sa propre sagesse : quoique adoptées sans amendemens et à de fortes majorités, les propositions de sir Robert Peel, loin d'amener pour cette grande question un arrangement satisfaisant et définitif, ne furent qu'un nouveau pas dans la lutte. Dès qu'il eut manifesté l'intention de réduire les droits protecteurs de l'échelle mobile, une scission commença dans son parti et jusque dans son cabinet; le duc de Buckingham, qu'il y avait appelé comme le plus dévoué représentant des intérêts agricoles, se retira, et dans la chambre des communes 104 conservateurs votèrent pour l'amendement qui réclamait des droits plus élevés que ceux de la proposition ministérielle. M. Villiers et M. Cobden réunirent 90 voix en faveur de la complète abolition des lois sur les céréales. Le système du droit fixe, soutenu par les whigs, rallia 226 suffrages contre 349, fidèles à celui de l'échelle mobile. Quelque complète que fût pour le gouvernement la victoire, ce n'étaient pas là, surtout à l'entrée de la carrière, des oppositions ni des symptômes d'avenir à dédaigner. Au terme de la session de 1842, l'avant-veille de la prorogation du parlement, lord Palmerston se chargea de mettre en lumière cette situation et d'en faire éclater, sous les pas du cabinet victorieux, les embarras et les périls : « Certainement, dit-il, le jour où nous sommes sortis des affaires et où nos adversaires ont pris le pouvoir, ce jour a été pour le parti tory un jour d'exultation et de triomphe. C'était cer-

tainement un jour qui leur assurait, pour de longues années, le maintien de ce système de monopole et de droits restrictifs auquel ils étaient attachés, et qu'ils jugeaient bon pour l'intérêt public comme pour leur propre intérêt; mais, ô vanité de la sagesse humaine! que la vue des hommes les plus sagaces est courte! Avant que peu de mois se fussent écoulés, les chants de triomphe des tories se sont changés en cris de lamentation. Les hommes qu'ils avaient choisis comme leurs plus fermes champions, les défenseurs qu'ils avaient armés pour leur cause, ceux-là même ont tourné contre eux leurs armes, et leur ont porté sans pitié des coups qui, s'ils ne sont pas mortels aujourd'hui, amèneront infailliblement bientôt la ruine complète du système favori des tories. Grand a été leur désappointement et amères leurs plaintes. Nous ne les avons pas beaucoup entendues dans cette chambre, et pour cause; mais dans toutes les autres maisons de Londres, dans tous les clubs, dans toutes les rues ont retenti les colères de ces pauvres gens se disant victimes de la plus cruelle déception. Il est vrai qu'ils ont été cruellement déçus; mais par qui? Ce n'est point par l'honorable baronet dont ils ont fait leur chef; c'est par eux-mêmes, c'est à eux-mêmes qu'ils doivent s'en prendre du mécompte que leur cause la conduite du gouvernement de sa majesté. Pourquoi, pendant les dix longues années qu'ils ont passées marchant à la suite de leurs chefs dans l'opposition, n'ont-ils pas pris la peine de s'assurer des opinions de ces chefs sur ces questions d'une importance à leurs yeux vitale?... Ce que sont réellement ces opinions, nous avons eu, dans la session actuelle, pleine liberté et occasion de l'apprendre; elles nous ont été exposées sans détour, sans équivoque, et je dois dire que les plus zélés avocats de la liberté commerciale n'auraient pu manifester des doctrines plus libérales, des principes plus élevés et plus justes. Personne ne peut supposer que nos honorables adversaires aient hérité de nous ces principes en prenant nos places, ou qu'ils les aient trouvés enfermés dans les boîtes rouges dont nous leur avons remis les clés... Encore moins peut-on croire que ces opinions, ces doctrines aient été, pour les chefs tories, le résultat d'études profondes auxquelles ils se sont livrés depuis leur entrée au pouvoir en septembre dernier; nous savons par expérience ce que sont les labeurs obligés des ministres; nous savons que le torrent des affaires roule sur eux à toute heure de tous les jours, comme les flots de la Tamise, et les emporte irrésistiblement..... Non, ce n'est pas entre le 3 septembre, jour de leur avénement, et le 3 février, jour de l'ouverture de cette session, que les ministres de sa majesté ont eu le loisir d'étudier les ouvrages d'Adam Smith, de Ricardo, de Mac Culloch, de Mill et de Senior; évidemment les idées qu'ils ont exprimées dans cette

chambre étaient le fruit de longues études et d'anciennes méditations, d'études et de méditations poursuivies pendant ces dix années du loisir que permet l'opposition même la plus active. Nos honorables adversaires sont arrivés au pouvoir imbus de ces excellens principes, dont la manifestation, de leur part, a excité tant d'admiration de notre côté de la chambre, tant de surprise et d'alarme sur d'autres bancs..... Les mesures qu'ils nous ont proposées sont loin sans doute de répondre et aux besoins du pays, et à nos désirs, et aux principes mêmes sur lesquels elles se fondent; mais il n'en est pas moins vrai que, depuis que nous avons un gouvernement tory, nous avons fait un grand pas dans la bonne voie, assez grand pour nous remplir d'espoir dans l'avenir, et pour nous décider à essayer de nous contenter, dans le présent, de ce que nous avons déjà obtenu. »

Peel ressentit vivement un coup si bien porté, et il le repoussa avec hauteur et rudesse envers ses adversaires, avec ménagement et douceur envers ses amis. Prenant sur-le-champ la parole après lord Palmerston, « le noble lord, dit-il, devrait voir avec un peu plus de tolérance les changemens d'opinion : il a été, pendant vingt ans, le partisan zélé de Perceval, de Castlereagh, de Canning; jusqu'en 1827, jusqu'à la mort de M. Canning, cet adversaire décidé et invariable de toute réforme parlementaire, le noble lord a fidèlement suivi et servi M. Canning. En 1830, à l'avénement du comte Grey, l'avocat décidé et invariable de la réforme, le noble lord a aussi fidèlement suivi et servi le comte Grey. Pendant la vie de M. Canning, n'avait-il donc rien vu dans les circonstances du temps, dans le progrès des événemens, qui indiquât la nécessité prochaine de grands changemens constitutionnels? N'avait-il rien observé qui lui apprît qu'il était prudent de devancer les demandes populaires et d'écarter, par des concessions opportunes et limitées, la nécessité d'innovations dangereuses? Fallait-il absolument, pour amener et justifier son changement d'opinion, quelque grand coup soudain et imprévu, comme la révolution de 1830 en France? Je puis croire et je crois à la pureté de ses motifs; mais je crois aussi que, de sa part, il y a mauvaise grâce à étaler tant d'intolérance et de violence contre les changemens d'opinion dans l'esprit d'autrui... Il insinue que j'ai trompé mes amis par l'étendue et l'importance des modifications que j'ai apportées dans les lois sur les grains; je suis accoutumé à entendre, de la part de ses amis à lui, un reproche tout contraire : ils disent que ces modifications ne sont ni étendues ni importantes, que la loi nouvelle ne vaut pas mieux que l'ancienne, qu'il y a mécompte et déception, non pas pour les agriculteurs, mais pour le grand corps des consommateurs. Ces deux accusations ne peuvent

être vraies l'une et l'autre; au fait, ni l'une ni l'autre n'est vraie; je n'ai trompé personne, je n'ai pratiqué dans le gouvernement point de principes que je n'eusse professés dans l'opposition. Que me disiez-vous alors? Que mes partisans ne me soutenaient qu'à contre-cœur et sans conséquence, qu'ils blâmaient ma modération, mon penchant pour la liberté commerciale. Quand j'ai pris le pouvoir en 1835, n'ai-je pas fait une déclaration publique des principes d'après lesquels je voulais agir? En quoi m'en suis-je écarté en 1842?... Le noble lord dit que je n'ai pas pris ces principes dans les boîtes rouges des derniers ministres. Il n'a jamais rien dit de plus vrai. Le dernier cabinet n'a pas laissé la moindre trace de ses intentions en fait de liberté commerciale et d'abaissement des tarifs : elles ont pu être excellentes, mais nous n'en avons rien découvert... Ce n'est qu'au jour même de votre chute, comme des pénitens consternés, que vous vous êtes souvenus des principes que vous aviez oubliés ou négligés aux jours de votre force, et vous avez discrédité ces principes mêmes en essayant de les faire servir, non pas au bien public, mais au salut d'une administration en ruine... Le noble lord explique l'inaction du cabinet dans ses dernières années par un argument qu'il croit triomphant; ils n'étaient pas, dit-il, assez forts, ses collègues et lui, pour faire prévaloir leurs principes; ils étaient entravés, annulés par l'opposition. Alors pourquoi restiez-vous au pouvoir? pourquoi préfériez-vous vos places à vos principes? Pourquoi ne proposiez-vous pas ce que vous jugiez bon, en renvoyant au parlement la responsabilité du rejet? J'ai le droit de vous faire cette question. En 1835, ai-je renoncé à la taxe sur la drèche parce que mes partisans me menaçaient de la repousser? Non; je les ai réunis, je leur ai dit que le maintien de la taxe sur la drèche était nécessaire au maintien du crédit public, que je m'opposerais à ce qu'elle fût abolie, et que je me retirerais si j'étais battu. J'ai résisté, et résisté efficacement... Vous me disiez l'an dernier que je serais un instrument dans les mains d'autrui, et qu'on me refuserait le pouvoir de pratiquer mes principes. J'ai déclaré alors, comme je le déclare aujourd'hui, que le pouvoir, ses priviléges, son éclat, ne sont rien à mes yeux si ce n'est comme instrument de bien public. S'il faut posséder le pouvoir par tolérance et ne le garder qu'à la condition d'abandonner mes propres opinions pour obéir à celles d'autrui, je ne le garderai pas. Mon dédommagement pour tous les sacrifices que le pouvoir impose, c'est l'espoir de cette honorable renommée qu'on n'acquiert qu'en suivant fermement la route qui, selon notre jugement toujours faillible, conduit au bonheur du pays... Ce n'est pas en s'asservissant aux volontés d'autrui, en recherchant la faveur momentanée des majorités, qu'on arrive à ce but, seul digne de nos

efforts. Malgré tout ce qu'a dit le noble lord, malgré les rumeurs qu'il a recueillies sur les secrets mécontentemens de mes amis, j'ai l'orgueilleuse satisfaction de savoir que je conserve leur confiance, tout en réclamant le droit d'agir selon ma propre pensée. C'est leur généreux appui qui, de l'ouverture à la clôture de cette session, m'a mis en état de surmonter toutes les difficultés et de faire triompher toutes les mesures que j'ai proposées. Des nuances diverses, des mécontentemens accidentels ont pu se produire; mais je demeure convaincu que ma conduite dans le pouvoir ne m'a fait perdre, chez mes amis, rien de cette adhésion confiante qui m'encourageait dans les arides régions de l'opposition. Après l'approbation de ma conscience et l'honneur de mon nom dans l'avenir, leur estime et leur cordial soutien sont la plus haute récompense que puissent me valoir mes travaux. »

Ce n'était pas uniquement par prudence et pour raffermir son parti ébranlé que Peel tenait ce langage; sa confiance était sincère et jusqu'à un certain point fondée; comme il le rappelait, il avait plus d'une fois, en face de ses adhérens, proclamé ses principes et revendiqué son indépendance; malgré des dissidences et des humeurs évidentes, le gros du parti lui était resté et lui restait fidèle. Nécessaires les uns aux autres, d'accord sur les principes fondamentaux du gouvernement, infailliblement vaincus dès qu'ils seraient désunis, le chef et la plupart des soldats marchaient ensemble sans s'interroger, ne faisant rien pour se tromper mutuellement, mais évitant de se détromper, et couvrant leurs dissentimens et leurs mécomptes de leurs concessions ou de leur silence. Rare exemple d'intelligence et de modération patiente dans une situation incurablement fausse, qui ne pouvait durer sans s'aggraver en s'éclaircissant, mais qui, grâce à ces vertus politiques, pouvait et devait durer encore longtemps! Dans le parlement, le jour commençait à se faire sur ce péril; dans le pays, deux faits considérables, la ligue contre la loi des grains et l'état de l'Irlande, vinrent presser le cours des événemens et contraindre sir Robert Peel à marcher plus vite sur la pente où il s'était placé.

IX.

Dans le comté de Lancaster, près de Manchester, une ville manufacturière de second ordre, peuplée pourtant de 50,000 habitans, Bolton, avait été jetée par la crise commerciale dans la plus cruelle détresse. Sur cinquante établissemens de manufacture, trente étaient fermés; plus de 5,000 ouvriers ne savaient où trouver ni presque où chercher leur subsistance. Les désordres et les crimes, comme les

misères, allaient croissant dans cette ville désolée avec une effroyable rapidité. Près du quart des maisons n'avaient plus d'habitans; les prisons en regorgeaient. Des enfans mouraient de faim dans les bras de leurs mères; des pères abandonnaient leurs femmes et leurs enfans, essayant de les oublier, puisqu'ils ne pouvaient les nourrir. Le parlement faisait des enquêtes sur l'étendue et les causes de cette détresse. Bolton avait pour représentant à la chambre des communes le docteur Bowring, économiste intelligent, actif, expansif, infatigable, appliqué sans relâche à mettre et remettre ces faits sous les yeux de la chambre, en les invoquant pour la cause de la liberté commerciale, dont il était l'un des plus zélés défenseurs, et soutenu dans son ardeur philanthropique par son goût pour le plaisir de faire du bruit en faisant du bien. Le mal persistait; nul remède n'arrivait. Un vieux médecin, le docteur Birney, annonça un jour à Bolton qu'il ferait le soir, dans la salle de spectacle, une leçon sur la loi des grains et ses effets. Une grande foule se réunit, la salle était pleine; mais quand l'orateur voulut prendre la parole, il se troubla et s'embarrassa à ce point qu'il lui fut impossible de poursuivre. Le désappointement et l'humeur, dans ce public déjà si triste, se tournèrent en irritation. Un violent désordre était près d'éclater. Un jeune chirurgien, M. Paulton, s'élança sur le théâtre, et improvisa tout à coup contre la loi des grains, et sur les souffrances qu'elle infligeait aux classes ouvrières, une éloquente invective. L'assemblée l'écouta et l'applaudit avec passion. On lui demanda de recommencer, dans une autre séance, son populaire discours. Il recommença en effet, apportant à l'appui de ses idées de nouveaux faits, de nouveaux raisonnemens, de nouveaux motifs de colère. Le docteur Bowring se trouvait en ce moment à Manchester, où, parmi les principaux manufacturiers, un comité venait de se réunir pour étudier la détresse publique et les moyens d'y porter remède. Entendant parler de M. Paulton et de ses improvisations, il le fit engager à venir à Manchester et à entretenir le comité de ses vues. Aussi approuvé et goûté à Manchester qu'à Bolton, M. Paulton reçut du comité la mission de parcourir les principaux districts manufacturiers de l'Angleterre, pour les échauffer d'un même zèle dans un même dessein. La chambre de commerce de Manchester adopta presque à l'unanimité une pétition demandant au parlement l'abolition complète et immédiate de la loi des grains. Les fabricans, négocians, marchands et ouvriers de la ville signèrent, au nombre de plus de vingt-cinq mille, une sorte de déclaration de guerre à cette loi, et pour rendre ce mouvement efficace en le transformant en action continue, les manufacturiers formèrent une association permanente vouée à la poursuite de leur but, instituèrent, sous le titre de *Circulaire contre la Taxe sur le Pain*,

une publication périodique, organe de leurs opinions et de leurs conseils, choisirent des commis-voyageurs intellectuels chargés de la répandre en la commentant, et ouvrirent, pour subvenir aux frais de l'œuvre, une souscription qui s'éleva aussitôt à 50,000 livres sterling (1,250,000 francs).

Ainsi commença contre la loi des grains l'organisation régulière de la passion publique, au service d'un intérêt et d'une idée.

Une idée n'est rien sans un homme. Sur-le-champ il s'en trouva un pour l'institution naissante. Richard Cobden, manufacturier en toiles peintes, établi depuis peu d'années à Manchester, s'y était promptement distingué par son esprit pénétrant, droit, fécond, et par son éloquence vive, claire, naturelle, hardie, aussi bien que par son honnêteté et ses succès industriels. Il était riche et populaire, et quoique les jalousies locales l'eussent empêché d'être envoyé à la chambre des communes par Manchester même, il y siégeait au nom de Stockport, ville voisine, qui l'avait élu son représentant. A peine entré dans l'association, Cobden comprit que, si Manchester en demeurait le principal théâtre et les manufacturiers de Manchester les principaux acteurs, elle serait de peu d'effet. Ce mélange d'instinct et de réflexion prompte qui caractérise les esprits puissans et les missions vraies lui apprit que, pour réussir, il fallait que l'association de particulière devînt générale, de provinciale nationale, et qu'elle eût pour centre de publicité et d'action le grand centre du pays et de son gouvernement, c'est-à-dire Londres. C'était d'ailleurs pour lui-même le sûr moyen de jouer dans cette œuvre le premier rôle. A Manchester, il avait des rivaux plus riches et plus influens que lui; à Londres, et comme membre du parlement, il devenait naturellement l'organe et le chef de l'association. Il s'employa donc vivement à en transporter le siége à Londres, au milieu du grand mouvement politique et des partisans déjà célèbres de la liberté commerciale. Des relations s'établirent entre eux et le comité de Manchester; des réunions se tinrent, où le but et les principes de l'association, ses conditions et ses moyens de succès, furent débattus et proclamés dans une sphère plus élevée et plus étendue que celle où elle avait pris naissance. Dans une de ces réunions, M. Cobden venait de décrire l'organisation de la ligue hanséatique et d'autres confédérations analogues formées dans le moyen âge pour résister à l'oppression des puissances du temps et protéger les classes laborieuses : « Pourquoi ne formerions-nous pas aussi une ligue? s'écria un des assistans. — Oui, reprit Cobden, une ligue contre la loi des grains. » L'adhésion fut générale et vive; elle se répandit rapidement au dehors, partout où le mouvement venu de Manchester avait pénétré, et l'association qui déclarait la guerre à la loi des grains

eut dès-lors un nom éclatant, un chef populaire, de l'unité et de la grandeur.

La ligue rencontra dès ses premiers pas un dangereux écueil; avant elle s'était formée une autre association bien autrement ambitieuse, celle des chartistes, qui n'aspiraient à rien moins qu'à changer, n'importe à quel prix, l'état civil comme l'état politique de l'Angleterre, sa société comme sa constitution; révolutionnaires aussi étourdis qu'arrogans, qui, entre autres fautes capitales, commettaient celle de copier en paroles des révolutions étrangères. C'était la prétention des chartistes de dominer dans toutes les assemblées populaires, et d'y faire d'abord proclamer leurs principes et leurs projets. Ils avaient naguère, dans un grand *meeting* tenu à Leeds, violemment rompu avec les radicaux, qui ne voulaient pas réclamer absolument et sans transaction le suffrage universel; ils repoussèrent avec la même violence la ligue pour la liberté commerciale, qui tenait à se renfermer dans son modeste dessein; ils se refusèrent avec elle à toute entente ainsi limitée, portèrent le trouble dans ses réunions, et finirent par jeter les manufacturiers, ses chefs, dans la plus cruelle perplexité, en donnant aux ouvriers le conseil de quitter les ateliers et de cesser tout travail, assurés, disaient-ils, que, lorsque toute source de production et de revenu serait ainsi tarie, le gouvernement serait contraint de capituler et de se soumettre aux conditions que les classes ouvrières voudraient lui dicter. Un tel conseil devait trouver aisément crédit dans les districts manufacturiers que désolait la détresse. Tout travail y cessa en effet; les ouvriers oisifs se promenèrent, en masses bruyantes, dans les rues et aux environs des villes, commettant çà et là des désordres graves sur le lieu même, mais peu menaçans en général. Par calcul comme par instinct, la ligue contre la loi des grains demeura étrangère à ce mouvement, qui compromettait à la fois et les intérêts actuels de ses chefs et le but lointain qu'ils poursuivaient. On essaya bien d'en rejeter sur eux la responsabilité, au moins indirecte, et probablement les prétextes ne manquaient pas à ce reproche, car dans les grandes agitations publiques tous les novateurs sont solidaires, et prêtent, dans les premiers momens, le souffle de leurs passions aux désordres que la plupart d'entre eux sont loin de vouloir. Au fond, M. Cobden et ses amis déploraient une perturbation que les souffrances populaires et les folies chartistes avaient seules soulevée, et lorsqu'au bout de peu de semaines elle cessa devant quelques mesures de répression et par son propre affaissement, ils furent à coup sûr des premiers et des plus sincères à s'en réjouir.

Rentrés par le retour de l'ordre dans leur liberté d'action, ils reprirent leurs réunions publiques : elles avaient commencé dans la

salle de spectacle de Bolton; elles s'établirent dans celles de Drury-Lane et de Covent-Garden, à Londres; le théâtre fut arrangé en salon; une petite estrade y fut dressée pour les orateurs; une foule nombreuse de tout rang, de tout état, de tout sexe, remplissait le parterre, les loges, les galeries, et les économistes les plus distingués venaient là périodiquement attaquer le régime protecteur et réclamer la liberté commerciale au nom des principes et des intérêts, de la science et de la charité. Nous avons quelque peine à concevoir et nous ne supporterions pas en France le degré de violence auquel s'emportaient quelquefois les orateurs. Dans l'état de notre société et de nos mœurs, les points d'arrêt sont trop rares et les moyens de résistance conservatrice trop faibles pour que parmi nous de telles attaques contre l'ordre établi et les lois en vigueur se puissent déployer sans péril. Nous l'avons trop oublié dans nos élans vers la liberté; nous voulons le torrent et nous détestons les digues, ce qui a cette conséquence déplorable que, lorsque l'inondation et ses ravages éclatent, nous n'y savons d'autre remède que de tarir les sources mêmes, sauf à languir et à dépérir ensuite de sécheresse et de soif. La chaire chrétienne elle-même ne se permettrait pas aujourd'hui, dans nos églises et au nom de la charité envers les pauvres, les tableaux que les apôtres de la liberté commerciale présentaient, dans Covent-Garden, au public anglais. « Voulez-vous, disait là un jour M. W.-J. Fox, qui entra bientôt dans la chambre des communes, voulez-vous mettre en lumière les plus pernicieux, les plus mortels effets de la loi sur les grains? Cela pourrait se faire dans cette salle, mais non pas en y réunissant l'auditoire que j'y vois aujourd'hui. Allez dans les impasses, les ruelles, les cours obscures, les greniers et les caves de cette métropole; réunissez leurs misérables et affamés habitans; amenez-les ici, dans ces loges, dans ce parterre, dans ces galeries, avec leur chétive apparence, leurs joues creuses et pâles, leurs regards inquiets, peut-être des passions amères et sombres perçant sous leurs traits : vous aurez là un spectacle qui troublerait le cœur le plus ferme et amollirait le plus dur, un spectacle devant lequel je voudrais amener ici le premier ministre, et je lui dirais : « Voyez, délégué de la majesté royale, chef des législateurs, conservateur des institutions, regardez cette masse de misères; voilà ce que vos lois et votre pouvoir, s'ils ne l'ont pas créé, n'ont pas su prévenir, ni guérir, ni adoucir! » Je sais ce qu'on nous répondrait, si cette scène pouvait se réaliser; on nous dirait : « Il y a toujours eu des pauvres en ce monde; il y a beaucoup de maux que les lois ne créent pas et ne peuvent guérir; quoi qu'on fasse, la misère existera toujours; c'est la mystérieuse dispensation de la Providence. » Je dirais à mon tour au premier ministre :

« Hypocrite! ne vous servez pas de cet argument; vous n'en avez pas encore le droit. Délivrez l'industrie de toute entrave, retirez de la coupe de la pauvreté le dernier grain du poison du monopole; accordez au travail tous ses droits, ouvrez à un peuple industrieux tous les marchés du monde : si après tout cela il y a encore de la pauvreté, vous aurez acquis le droit, peu digne d'envie, de blasphémer contre la Providence. »

Quand une idée s'est ainsi transformée en passion et en vertu, quand la part de vérité qu'elle contient efface et fait disparaître à ce point les objections qu'elle suscite et les autres vérités qui la limitent, on ne délibère plus, on ne discute plus; on ne veut plus qu'agir; on marche, on se précipite. La ligue fit les plus rapides progrès; dans la plupart des comtés et des villes, en Écosse comme en Angleterre, des *meetings* se réunirent, des déclarations de principes furent publiées, d'abondantes souscriptions recueillies en sa faveur. Un siége vint à vaquer dans la chambre des communes parmi les représentans de la Cité; M. James Pattison, porté au nom de la liberté commerciale, fut élu contre M. Th. Baring, candidat conservateur. Le plus considérable des banquiers de Londres, M. Samuel Jones Lloyd, se prononça pour les novateurs. Le *Times*, qui jusque-là avait fait peu de cas du mouvement, changea d'allure et déclara solennellement : « La ligue est un grand fait. » Le fonds de 50,000 livres sterl., produit de la première souscription, était épuisé; on résolut de former un nouveau fonds de 100,000 livres sterl. (2,500,000 fr.), et dans le premier *meeting* tenu à Manchester, les souscriptions s'élevèrent immédiatement à 13,700 livres sterl. (342,500 fr.) Enfin une accession nouvelle et peu attendue apporta à la ligue un grand accroissement de crédit; on tint dans les campagnes, notamment dans le comté de Dorset, des *meetings* de laboureurs, ces favoris de la protection, et ils y racontèrent leur propre détresse, presque égale à celle des ouvriers dans les manufactures : « Je suis protégé, s'écria, dit-on, un paysan, et je meurs de faim! »

Peel suivait d'un œil à la fois bienveillant et inquiet ce grand mouvement; ami des principes que soutenait la ligue, il était choqué de l'excès de ses paroles comme de l'impatience de ses prétentions, et plus préoccupé des embarras prochains qu'il en prévoyait que de la force qu'un jour peut-être il en pourrait tirer. La détresse publique, qui ne cessait point, le désolait; il persistait à penser, comme il l'avait dit en prenant le pouvoir, que la loi des grains n'en était pas la seule, ni même la principale cause. Ni la nouvelle loi qu'il avait fait rendre à ce sujet, ni ses mesures pour l'abaissement des tarifs n'amenaient encore de grands et évidens résultats. Le revenu public était en souffrance; l'atteinte déjà portée au système protec-

tecteur et le péril bien plus grave dont le menaçait la ligue redoublaient la colère des tories exclusifs; leurs attaques contre Peel, contre « sa trahison déjà consommée et ses obscurs desseins, » devenaient de jour en jour plus rudes. Il en était plus irrité qu'intimidé; mais dans ce trouble des partis, en présence de tant de passions ennemies ou compromettantes, de tant de problèmes et de faits encore incertains, il jugeait plus sage de ralentir que de presser sa marche dans la voie difficile où il était engagé.

Un cruel incident vint ajouter à cette disposition de son esprit un sentiment de tristesse personnelle : comme il se promenait avec son secrétaire intime, M. Drummond, un homme inconnu, un Écossais, Daniel Mac Naughten, arrivé naguère de Glasgow à Londres, se rencontra sur leur chemin, et demanda à des passans si ce n'était pas là sir Robert Peel. Peu de jours après, le 21 janvier 1843, M. Drummond, en traversant la place de Charing-Cross, fut atteint et tué d'un coup de pistolet tiré par Mac Naughten, qui l'avait pris pour sir Robert. Il fut clairement établi dans le procès qu'aucune idée, aucune passion politique n'était mêlée à ce crime, et que la préoccupation insensée d'une prétendue persécution, dont il se croyait la victime et sir Robert Peel l'auteur, avait seule poussé l'assassin. Il fut enfermé dans une maison de fous; mais l'impression qu'avait reçue sir Robert de ce malheur était profonde et ne tarda pas à se manifester.

Le 2 février 1843, le jour même de l'ouverture de la session et dans le débat de l'adresse, il s'empressa de déclarer hautement la politique expectante qu'il se proposait de suivre dans la grande question dont le pays était agité. « J'ai fait, dit-il, l'an dernier, dans les lois qui régissent notre commerce, et avec l'aide de mes collègues et de mes amis, des changemens plus considérables que n'en avait tenté aucune autre époque. Si j'avais eu en vue d'autres changemens étendus et prochains, je les aurais proposés d'un seul coup, dans le cours de la dernière session. Pourquoi ne l'aurais-je pas fait? J'ai exposé alors les principes généraux qui réglaient ma conduite, j'adhère toujours à ces principes : si j'avais de nouvelles réformes à proposer, elles y seraient conformes; mais je n'ai autorisé personne à penser que je ferais chaque année de grandes innovations... Je ne puis oublier que, dans ce pays, la protection a été la règle, et que sous cette règle se sont créés de nombreux et considérables intérêts. Si, en introduisant de meilleurs principes, vous agissez trop vite, si vous créez des souffrances au moment même où vous vous efforcez d'amener des améliorations, vous courez le risque de retarder le progrès des bons principes même... Je tromperais donc les honorables membres, si je les induisais à attendre, dans la session

actuelle, les importantes innovations auxquelles ils ont fait allusion. Je ne veux pas entrer maintenant dans la défense de la loi des grains : nous aurons sans doute d'autres occasions de la discuter; mais puisqu'on me demande de m'expliquer à ce sujet, je dois déclarer que le gouvernement de sa majesté n'a point le dessein de proposer de tels changemens. »

Devant une déclaration si positive, l'agitation fut vive dans la chambre; les partisans de la liberté commerciale n'avaient pas suscité au dehors un tel mouvement, et avec un tel succès, pour n'obtenir au dedans que l'inaction. Leurs attaques devinrent pressantes; M. Cobden les rendit personnelles. Après avoir soutenu que le peuple agricole souffrait de la loi sur les grains autant que le peuple manufacturier, et de la loi nouvelle autant que de l'ancienne, il interpella directement sir Robert Peel. « Quel autre remède avez-vous que le nôtre pour mettre fin à la détresse publique? Vous avez agi selon votre propre jugement; vous êtes responsable des conséquences de votre acte;... en faisant passer votre loi, vous avez refusé d'écouter les manufacturiers; la responsabilité de votre mesure retombe sur vous... L'honorable baronet dit que c'est son devoir de décider avec indépendance et d'agir sans tenir compte d'aucune influence, d'aucune instance, et moi je dis à l'honorable baronet que c'est le devoir de tout membre honnête et indépendant de le déclarer individuellement responsable de l'état actuel du pays;... je lui dis que toute la responsabilité de ce déplorable et dangereux état pèse sur lui. » A ce mot de responsabilité, et de responsabilité personnelle, si âprement et tant de fois répété, sir Robert Peel prit la parole avec une émotion visible : « L'honorable membre vient de redire ici très énergiquement ce qu'il a dit plus d'une fois dans les conférences de la ligue, qu'il me regarde comme individuellement, personnellement responsable de la détresse et des souffrances du pays. Quelles que puissent être les conséquences de ces insinuations, jamais aucune menace, soit au dedans, soit au dehors de cette enceinte, ne me fera tenir une conduite que je considère... » Il ne put achever sa phrase; amis ou adversaires de Peel, beaucoup de membres se demandaient ce qu'il voulait dire et pourquoi il était si ému. On comprit que l'image de M. Drummond poursuivait sa pensée, et que cette responsabilité de la détresse publique, rejetée avec tant d'insistance sur sa tête, le frappait comme une provocation à l'assassinat. A l'instant M. Cobden se récria, protestant avec véhémence contre un si injuste soupçon; non-seulement les radicaux ses amis, mais les whigs, lord John Russell entre autres, l'en défendirent comme d'une indignité dont il n'avait pu concevoir l'idée, et à la fin de la séance il renouvela lui-même sa protestation, évidemment sincère, et désolé

qu'un pareil sens eût pu être un moment attribué à ses paroles. Sir Robert accepta son désaveu, mais sans abandon et gardant un air de froide méfiance. Courageux jusqu'à l'obstination, il était en même temps d'une extrême susceptibilité nerveuse et enclin aux suppositions les plus amères : amertume excusable et presque clairvoyante dans cette circonstance. La passion se rassure trop par l'innocence de ses intentions sur les effets de ses emportemens; on ne sait pas ce que des paroles prononcées sans mauvais dessein peuvent contenir de venin fatal qui ira enflammer les esprits ardens et pervers, toujours en fermentation obscure dans les régions inconnues de la société.

X.

Un autre fardeau bien plus lourd à porter que la loi des grains et bien plus impossible à écarter, l'Irlande, pesait incessamment sur sir Robert Peel. Après l'émancipation des catholiques, il s'était flatté que cette plaie de son pays et de son gouvernement touchait à la guérison. Sans le proclamer, il avait toujours présent à l'esprit le plan qu'avait conçu M. Pitt, lorsqu'en 1800 il avait accompli l'union des deux royaumes. L'émancipation des catholiques, un traitement fixe assuré par l'état au clergé catholique, des établissemens d'instruction publique fondés pour donner à ce clergé, dans le pays même, l'éducation qu'il ne recevait pas du tout ou qu'il allait encore chercher sur le continent, par ces trois mesures coordonnées l'union de l'Irlande avec l'Angleterre devait devenir vraie et efficace. Sir Robert Peel avait exécuté la première, et si personne n'osait encore proposer la seconde, la troisième était depuis longtemps commencée. En 1795, M. Pitt avait fait instituer à Maynooth, dans le comté de Kildare, un collége spécialement destiné à l'éducation des prêtres catholiques, et depuis cette époque, sous tous les cabinets, tories ou whigs, et malgré les réclamations des ultra-protestans, le parlement avait voté chaque année, pour cette institution, une allocation peu considérable, mais importante par le principe qu'elle consacrait. Le 20 septembre 1841, trois semaines à peine après la formation du cabinet conservateur, l'opposition au vote annuel de ce fonds s'étant renouvelée, sir Robert Peel s'en expliqua hautement : « Depuis trente ans, dit-il, que je fusse ou non dans le pouvoir, j'ai voté pour le don au collége de Maynooth, sans ressentir à ce sujet aucun scrupule religieux; je me fais donc un devoir de proposer aujourd'hui cette allocation à la chambre. » Elle fut votée par 99 voix contre 23, et le bon vouloir persévérant du premier ministre pour le clergé ca-

tholique de l'Irlande fut constaté en même temps que la résistance obstinée qu'il devait rencontrer.

A en juger par les apparences, sa situation dans les questions d'Irlande ressemblait à celle où il se trouvait en Angleterre pour les questions économiques : dans l'un et l'autre cas, il avait pour adversaires les deux partis extrêmes, — là les ultra-protestans et les masses catholiques, — ici les conservateurs intraitables du système protecteur et les avocats populaires de la liberté commerciale, sir Robert Inglis et M. O'Connell comme le duc de Buckingham et M. Cobden; mais au fond la différence des deux situations était immense, et la difficulté des deux tâches incomparable. En Angleterre, la question des céréales n'avait en soi rien d'insoluble, et devait évidemment finir soit par une transaction, soit par l'adoption d'un principe nouveau, plus ou moins fâcheux pour certains intérêts, mais qui ne bouleversait point l'état. Sir Robert Peel avait d'ailleurs affaire là, soit dans le camp de la protection, soit dans celui de la liberté, à des adversaires intelligens, expérimentés dans les luttes politiques, que la passion, même violente, ne frappait pas d'un complet aveuglement, et capables dans la victoire de quelque mesure, dans la défaite de quelque résignation. En Irlande, il avait à refaire toute la société en défaisant toute son histoire; avec des vainqueurs et des vaincus, des maîtres et des sujets, divers de race, de religion, de langue, et après des siècles de guerre ou d'oppression, il fallait former et former promptement une nation de citoyens égaux et libres, gouvernés comme leurs voisins d'Angleterre ou d'Écosse. Et à chaque pas dans ce travail surhumain, sir Robert Peel était aux prises d'un côté avec les intérêts et les passions de son propre parti, de l'autre avec les haines, les préjugés, l'ignorance invétérée d'un peuple, et en outre avec l'hostilité personnelle d'un chef populaire, longtemps avocat puissant d'une bonne cause, maintenant charlatan au service d'un désir insensé. Pendant que l'aristocratie protestante anglo-irlandaise, laïque et ecclésiastique, défendait âprement sa domination, O'Connell réclamait avec fracas, au nom du peuple irlandais, ce qu'en aucun cas, à aucun prix, Peel ne pouvait accorder, la destruction de la grande œuvre de Pitt, le rappel de l'union des deux royaumes.

Pendant les sessions de 1843 et 1844, trois grands débats dans les deux chambres, prolongés pendant plusieurs jours, amenèrent l'un et l'autre parti à manifester pleinement, par l'organe de leurs simples soldats comme de leurs chefs, tout ce qu'ils avaient dans l'âme sur l'état et le gouvernement de l'Irlande. Les monumens de cette lutte solennelle nous restent; en les étudiant avec soin, je suis demeuré confondu, pour les Irlandais du fol aveuglement des espérances, pour les

Anglais, whigs ou tories, de l'inconcevable légèreté des promesses. Dans le premier de ces débats, il s'agissait d'un bill proposé par lord Eliott, principal secrétaire d'Irlande, pour établir quelques mesures de police, la plupart depuis longtemps déjà usitées, sur la possession des armes à feu dans ce pays, désolé par les violences et les assassinats. Lord Clements, député du comté de Leitrim, dans le Connaught, prit le premier la parole : « Ce bill est diabolique... Que dirait le noble lord qui le propose si je proposais pour l'Angleterre une mesure semblable? Nous sommes mécontens en Irlande, très mécontens. Il nous faut la législation anglaise; il faut que cette chambre nous la donne. Si nous ne devons pas l'obtenir, plus tôt nous le saurons en Irlande, mieux cela vaudra... Ce que nous demandons, nous le disons nettement, hardiment : nous demandons que vous gouverniez en Irlande comme en Angleterre, ni plus ni moins. Donnez-nous cela; sinon nous demeurerons mécontens, très mécontens, et en perpétuelle agitation. » Deux mois plus tard, un homme éminent, le plus éloquent des représentans de l'Irlande après O'Connell, M. Sheil, avec plus de mesure, tenait sur le même sujet le même langage : « Le peuple irlandais, disait-il, se demandera pourquoi les législatures des deux pays doivent être unies, si les législations sont différentes, et comment il se peut que de fortes majorités adoptent pour l'Irlande un bill que, pour l'Angleterre, au milieu des circonstances les plus extrêmes, aucun ministre n'oserait proposer. » L'année suivante, O'Connell lui-même exprimait la même idée d'une façon encore plus explicite et plus absolue : « L'union, disait-il, devait être l'identification des deux îles; il ne devait y avoir dans l'une point de droits, point de priviléges qui ne devinssent communs à l'autre; la franchise électorale devait être la même, l'organisation des corporations municipales la même, tous les droits civiques les mêmes. Le comté de Cork ne devait pas plus différer de celui de Kent que l'Yorkshire ne diffère du Lancashire. Voilà ce que devait être l'union, voilà ce que se proposait M. Pitt. » C'était là en effet l'idée qu'en avait conçue le peuple irlandais; la complète et prompte jouissance des droits, des lois, des libertés, de la prospérité de l'Angleterre, telle était, à ses yeux, la conséquence nécessaire de l'union des deux royaumes; on l'irritait quand on la lui faisait attendre; on l'avait trompé s'il ne la possédait pas.

Il n'y a, en politique, point de plus grande faute, et en morale politique point de tort plus grave, que d'exalter sans mesure les espérances déjà si promptes des peuples, et d'ouvrir devant leur imagination, comme leur prochaine conquête, des perspectives dont ils n'atteindront peut-être jamais le terme, et dans lesquelles, en tout cas, ils ne marcheront qu'à pas lents. Ce fut là, à commencer par

M. Pitt, la faute, le tort, l'erreur de tous les cabinets anglais envers l'Irlande. Je dis l'erreur, car il y avait dans leur pensée et dans leur conduite une large part de sincérité. Les troubles de l'Irlande devenaient pour eux un sérieux péril; ses misères pesaient sur eux comme un remords. Animés d'un ardent désir d'y mettre un terme, ils partageaient les illusions qu'ils se plaisaient à répandre. Ils se trompaient eux-mêmes, comme ils trompaient les Irlandais, sur la valeur de leurs mesures et l'efficacité de leurs promesses. On n'abolit pas en un jour des siècles d'iniquité et de tyrannie; on ne régénère pas un peuple par quelques lois. Plus l'Angleterre prodiguait à l'Irlande les espérances, plus l'Irlande s'irritait de ses mécomptes. Accusés tour à tour de l'avoir abusée et tour à tour contraints de la réprimer, les tories et les whigs étaient tour à tour l'objet de ses colères. O'Connell avait naguère appelé les whigs *vils, brutaux et sanguinaires;* il avait attaqué lord Grey comme sir Robert Peel, et les *meetings* qu'il convoquait pour réclamer le rappel de l'union avaient commencé sous le ministère de lord Melbourne.

Frappé de sa propre impuissance comme de celle de ses prédécesseurs, Peel s'en exprimait avec une tristesse profonde. « L'honorable membre, disait-il en répondant à M. Sheil, se montre surpris du calme et de l'apathie avec lesquels je vois, assure-t-il, l'état actuel de l'Irlande. Je puis l'assurer que je vois l'état actuel de l'Irlande avec la douleur et l'anxiété la plus amère. J'ai fait tout ce que je pouvais. J'avais espéré une atténuation graduelle des difficultés et des animosités suscitées par les sentimens religieux. J'avais espéré un rapprochement progressif entre les protestans du nord et les catholiques du midi de l'Irlande. J'avais cru voir, dans les rapports des honorables membres de cette chambre entre eux et dans leurs bons sentimens mutuels, un meilleur état des esprits et l'influence de ces lois qui ont relevé les catholiques de toute incapacité politique, et les ont mis avec nous sur le pied d'une parfaite égalité. Notre commerce avec l'Irlande allait croissant... J'espérais que le rétablissement de la tranquillité attirerait dans ce pays des capitaux qui s'emploieraient en entreprises utiles pour sa prospérité..... L'agitation si déplorablement ranimée en Irlande a déçu toutes mes espérances. »

Le mal devint bientôt plus grave que des espérances déçues. L'agitation prépara ouvertement la sédition. De telles masses de population accoururent aux *meetings* convoqués pour réclamer le rappel de l'union, qu'on les appela des *meetings-monstres,* prenant plaisir à étaler leur force, et se flattant que le cabinet en serait intimidé. Le 15 août 1843, cinq cent mille hommes, dit-on, se réunirent à Tara, lieu jadis célèbre, où se faisait, avant l'invasion an-

glaise, l'élection des anciens rois d'Irlande, et qui avait été naguère, dans la grande insurrection irlandaise, en 1798, le théâtre d'une défaite des insurgés. O'Connell se montra là plus hardi et plus confiant qu'il n'avait jamais paru. « N'en doutez pas, dit-il, l'accablante majesté de votre nombre passera en Angleterre et aura là son effet. Le duc de Wellington a commencé par nous menacer. Il parlait de guerre civile; il n'en dit plus un mot à présent. Il fait faire des meurtrières dans les vieilles fortifications. C'est bien là le fait d'un vieux général; comme si nous voulions aller nous casser la tête contre des murailles! J'apprends avec plaisir qu'on a dernièrement importé chez nous une grande quantité d'eau-de-vie et de biscuit. J'espère que les pauvres soldats en auront quelque chose. Le duc de Wellington parle de nous attaquer; j'en suis charmé. Je ne dirai pas le moindre mot blessant pour les braves soldats qui composent l'armée de la reine, et qui se conduisent si bien. Pas un de vous n'a une seule plainte à former contre aucun de ceux qui résident dans notre pays. Ils sont la plus vaillante armée du monde; mais j'affirme ceci : s'ils nous faisaient la guerre, l'Irlande, animée comme elle l'est aujourd'hui, fournirait assez de femmes pour battre toutes les troupes de la reine.... Voyez comme tout le peuple d'Irlande se lève pour le rappel de l'union! Lorsque le 2 janvier dernier je me suis hasardé à dire que ceci serait l'année du rappel, ils ont tous ri de moi. Rient-ils maintenant? C'est notre tour de rire. Je vous dis que dans un an le parlement sera à Dublin, dans *College-Green*..... Oui, le parlement d'Irlande s'assemblera alors, et je défie tous les généraux vieux et jeunes, et toutes les vieilles femmes en pantalons, je défie toute la chevalerie de la terre de nous enlever notre parlement, quand nous l'aurons repris. »

Peu après ce *meeting*, et en réponse au discours par lequel la reine avait clos la session du parlement, O'Connell déclara à son tour par un manifeste que l'Irlande n'avait plus rien à espérer du gouvernement anglais pour le redressement de ses griefs, que les moyens légaux et constitutionnels étaient épuisés, et un nouveau *meeting*, qui surpasserait, dit-on, en nombre et en ardeur, tout ce qu'on avait encore vu, fut convoqué pour le 8 octobre suivant, à Clontarf, près de Dublin, où les Irlandais avaient jadis remporté une victoire sur les envahisseurs danois. Tout le programme de cette journée, la marche, l'arrivée, l'emplacement, la tenue des populations furent solennellement réglés d'avance, avec un air de précision militaire, comme s'il se fût agi, non d'un rassemblement populaire à haranguer, mais d'une armée à passer en revue la veille du combat.

A Dublin et à Londres, le gouvernement jugea que le jour était venu où sa patience devait être à bout. A Dublin, le vice-roi, lord

Grey, et le chancelier, sir Edward Sugden, purs tories, dévoués aux principes et aux intérêts anglo-protestans, déclarèrent qu'il n'y avait pas moyen de tolérer de telles démonstrations, dussent-elles ne pas aboutir encore à des attaques. Le principal secrétaire d'Irlande, lord Eliott, plus libéral et plus bienveillant pour les Irlandais, partagea leur avis. A Londres, sir Robert Peel avait un sentiment trop profond de la mission et de la dignité du pouvoir pour admettre qu'il pût se laisser à ce point braver et menacer : « Nous maintiendrons la loi, » répétait-il sans cesse à propos de l'Irlande; il approuva sur-le-champ les propositions du conseil privé de Dublin. Par une proclamation publiée le 7 octobre, le *meeting* annoncé pour le 8 fut interdit; le 14, M. O'Connell, son fils John et ses principaux affidés furent arrêtés comme prévenus de conspiration, de sédition et de rassemblement illégal, et les formalités de la mise en accusation aussitôt remplies, il fut décidé que le procès aurait lieu devant le jury de Dublin le 16 janvier 1844.

Sir Robert Peel avait vu éclater en 1843 toutes les difficultés de sa situation; toutes les questions qui préoccupaient l'Angleterre étaient engagées sur sa tête; il était aux prises avec tous ses adversaires. Il avait subi quelques échecs, laissé voir un peu de tâtonnement, gardé, dans quelques occasions importantes, une attitude un peu inerte et obscure. Ses ennemis étaient contens et moqueurs. Les journaux l'attaquaient avec insulte. Parmi les spectateurs impartiaux, plusieurs commençaient à douter de sa fortune et à parler de ses prochains périls. Ils se trompaient. Quoique la session de 1843 n'eût pas été pour lui aussi brillante ni aussi heureuse que celle de 1842, sa politique à l'intérieur, soit qu'elle fût active ou expectante, explicite ou réservée, était restée parfaitement la même, à la fois modérée et indépendante avec ses amis comme avec ses adversaires, éclairée et honnête, prudente et patiente sans timidité, préoccupée des intérêts du pays, non des fantaisies du public, comme il convient à un pouvoir sérieux et consciencieux dans un pays libre. Il avait continué à se montrer ce qu'il était réellement, le plus libéral entre les conservateurs, le plus conservateur entre les libéraux, et dans l'un et l'autre camp le plus capable de tous. Il s'était fermement établi dans la confiance de la reine et n'avait pas cessé de grandir dans celle du parlement et du pays. Sa politique extérieure, aussi digne d'estime et encore plus rare, ne contribuait pas moins à honorer son nom et à assurer son crédit.

XI.

Quand je dis « sa politique extérieure, » mon langage n'est pas parfaitement exact; sir Robert Peel n'avait pas, à proprement parler, une politique extérieure qui fût vraiment la sienne, dont il se rendît compte avec précision, qui se proposât tel ou tel plan spécial d'organisation européenne, et dont il poursuivît assidument le succès. C'est la condition naturelle des pays libres que la politique intérieure, les questions d'organisation constitutionnelle ou de bien-être public, les grandes mesures d'administration et de finances tiennent dans leurs affaires le premier rang. A moins que l'indépendance nationale ne soit menacée, quand un peuple n'est pas un instrument entre les mains d'un maître, le dedans prime, pour lui, le dehors. C'est surtout la condition de l'Angleterre, défendue par l'Océan des complications et des périls extérieurs : « Heureuse nation, disait M. de Talleyrand, qui n'a pas de frontières! » Je ne me souviens pas qu'à aucune époque le poste de ministre des affaires étrangères ait été, en Angleterre, celui du premier ministre; c'est au premier lord de la trésorerie que, par l'usage et ses raisons profondes, ce rang a été en général réservé. Sir Robert Peel était essentiellement un premier lord de la trésorerie, chef du gouvernement intérieur dans l'état et du cabinet dans le parlement.

Mais si la politique extérieure n'était pas sa pensée dominante ni sa principale affaire, il avait à ce sujet deux idées ou plutôt deux sentimens puissans et beaux : il voulait, entre les états, la paix et la justice. Et ces grandes paroles n'étaient pas uniquement pour lui un drapeau, un moyen d'agir sur l'esprit des hommes : il voulait la paix et la justice, dans les rapports de l'Angleterre avec les autres nations, sincèrement, sérieusement, comme une bonne et habituelle politique. Quoique très préoccupé de la grandeur de son pays, très accessible même, en fait de dignité et d'honneur national, aux impressions populaires, il ne formait pour l'Angleterre aucun dessein d'agrandissement, ne ressentait envers les peuples étrangers aucune jalousie égoïste, et n'avait au dehors aucune manie de domination, aucun penchant à déployer une influence importune et arrogante. Il respectait le droit et la dignité des autres états, des petits comme des grands, des faibles comme des forts, et ne regardait l'emploi de la menace ou de la force que comme une dernière extrémité, légitime seulement quand elle était absolument nécessaire. Je répète les mêmes mots parce qu'ils sont les plus simples et les plus vrais; il voulait sérieusement, dans la politique étrangère de son pays, la paix et la justice, c'est-à-dire, pour exprimer ma pensée à son plus grand

honneur, qu'il croyait la morale et le bon sens essentiels et praticables dans les relations extérieures comme dans le gouvernement intérieur des nations : lieu commun en apparence, que répètent des lèvres tous les politiques, mais auquel, en réalité, bien peu d'entre eux portent vraiment foi.

Par une bonne fortune rare, ou plutôt par une sympathie naturelle, sir Robert Peel avait placé, dans son cabinet, les affaires étrangères aux mains d'un homme animé des mêmes sentimens et plus propre que personne à les pratiquer. J'ai traité pendant cinq ans avec lord Aberdeen des rapports de nos deux patries, et de toutes les questions qui en sont nées durant cet intervalle, *grande mortalis ævi spatium;* je ne vois pas pourquoi je me refuserais le plaisir de dire, de sa politique et de lui-même, ce que j'en pense, ce que j'en ai vu et éprouvé moi-même. Je ne fais nul cas des réticences et des modesties affectées; retiré aujourd'hui bien loin du monde, je ne sens aucun embarras à dire tout haut ce que j'ai pensé, senti ou voulu quand j'étais mêlé à son mouvement, et j'accepte volontiers, dût-il en revenir à mes amis ou à moi quelque honneur, les occasions de mettre en lumière la politique que, de concert avec eux, j'ai essayé de faire triompher.

Lord Aberdeen avait, pour sir Robert Peel, deux inappréciables avantages : il appartenait au parti tory, à la plus brillante époque des tories, à leurs jours de victoire, et il ne partageait nullement leurs préventions, leurs passions, leurs traditions d'entêtement ou de haine; esprit aussi libre que mesuré, aussi juste que fin, toujours prêt à comprendre et à admettre les changemens des temps, les motifs et les mérites des hommes; aristocrate avec des formes simples, des sentimens libéraux et un caractère sympathique; lettré sans prétentions littéraires; très réservé dans la vie commune et plein de charme dans l'intimité, très anglais de principes et de mœurs, et pourtant très familier avec l'histoire, les idées, les langues, les intérêts des peuples du continent. Comme Peel, il voulait la paix et la justice dans les relations des états; mieux que personne, il savait en discerner et en accepter les conditions, n'employer que les procédés et le langage propres à assurer leur empire, et en inspirant, aux hommes avec qui il traitait, foi dans sa modération et son équité, il les disposait à porter de leur côté, dans les affaires, les mêmes sentimens.

Entre ces deux hommes, la confiance devait être et fut entière : le grand seigneur écossais acceptait franchement et simplement la suprématie du fils du filateur anglais; le chef parlementaire ne prétendait point diriger les affaires étrangères et imposer à son collègue ses vues, ses goûts, ses façons d'agir diplomatiques. D'accord sur

le fond des choses, ils étaient sûrs de n'avoir point à défendre, l'un son autorité, l'autre son indépendance; ils marchaient loyalement ensemble dans la même voie, chacun à son rang et avec sa mission. Sir Robert Peel n'avait pour aucune alliance, pour aucune amitié particulière sur le continent, une préférence marquée : il mettait un grand prix aux bons rapports avec la France, avec le roi Louis-Philippe et son gouvernement, et ne négligeait aucune occasion d'exprimer les sentimens, de tenir le langage propres à assurer cette situation; mais il attachait aux bons rapports avec l'Allemagne ou avec la Russie la même importance, et s'empressait également de le témoigner. Lord Aberdeen, tout en se maintenant dans les meilleurs termes avec toutes les puissances, avait surtout à cœur d'établir entre l'Angleterre et la France une intime entente, profondément convaincu que les deux peuples qui pourraient se faire le plus de mal sont aussi les plus intéressés à bien vivre ensemble, et que les grands intérêts humains, aussi bien que leurs intérêts nationaux, sont engagés dans leur pacifique accord.

Le cabinet conservateur, en arrivant aux affaires, trouvait la situation extérieure chargée de complications graves : en Asie, la guerre avec la Chine et dans l'Afghanistan; — avec les États-Unis d'Amérique, trois controverses anciennes et récemment ravivées : au nord la délimitation des frontières, à l'ouest la possession de l'Orégon, sur les mers la répression de la traite; — en Europe, la France depuis plus d'un an en état d'irritation contre l'Angleterre, et venant à peine de reprendre sa place dans le concert européen. Aux extrémités du monde, sir Robert Peel et lord Aberdeen avaient, par la guerre ou les négociations, de grandes et difficiles questions à résoudre, avec leur plus proche voisin la bienveillance et la confiance à rétablir.

Je doute que deux gouvernemens se soient jamais rencontrés plus sympathiques que ne l'étaient alors les cabinets de Londres et de Paris, soit dans leurs vues de politique générale, soit dans leurs dispositions mutuelles, et qui aient eu à subir, dans cette harmonie, de plus fréquentes et plus délicates épreuves. Comme sir Robert Peel et lord Aberdeen, le roi Louis-Philippe et son cabinet, en 1841, voulaient sincèrement et sérieusement la paix et la justice dans les relations des états. J'ai vécu sous l'éclat des plus grands spectacles de force et de guerre auxquels ait assisté le monde, j'en ai ressenti, autant que nul autre spectateur, le patriotique et orgueilleux plaisir; mais au milieu de nos triomphes et de l'enivrement national le sacrifice de tant de vies, les douleurs de tant de familles, l'épuisement de la France, la perturbation continue de l'Europe, les droits des princes et les droits des peuples traités avec un égal dédain, la victoire ne

servant qu'à étendre de plus en plus la guerre, point de stabilité au sein d'un ordre sans liberté, cet interminable enchaînement de violences et de chances terribles me choquaient profondément. La France veut et mérite autre chose que d'être l'enjeu d'un grand homme adonné sans relâche à tenter les grands coups du sort. On peut le dire encore aujourd'hui, malgré la lutte redoutable qui a interrompu un moment cette heureuse fortune de l'Europe : nous jouissons depuis plus de quarante ans des bienfaits de la paix; en voici un qui est trop peu remarqué. Deux révolutions ont éclaté chez nous dans ce laps de temps; elles n'y ont point ramené l'étranger, qui y était venu deux fois en quinze mois contre l'empereur Napoléon Ier. Malgré ses alarmes, ni en 1830, ni même en 1848, l'Europe ne s'est sentie dans la nécessité de nous faire la guerre; en 1815, peuples et rois n'avaient pas cru pouvoir vivre en sûreté à côté de Napoléon. Impossible avec lui, la politique pacifique et modérée est devenue après lui et demeure encore aujourd'hui, sous l'héritier de son nom et de son pouvoir, la politique européenne. Ce sera la gloire du roi Louis-Philippe d'avoir, au milieu d'une vive recrudescence révolutionnaire, hautement proclamé et constamment pratiqué cette politique. On en attribue tout le mérite à sa prudence et à un habile calcul d'intérêt personnel. On se trompe : quand on a fait la part, même large, de l'intérêt et de la prudence, on n'a pas tout expliqué ni tout dit. L'idée de la paix dans sa moralité et sa grandeur avait pénétré très avant dans l'esprit et dans le cœur du roi Louis-Philippe; les iniquités et les souffrances que la guerre inflige aux hommes, souvent par des motifs si légers ou pour des combinaisons si vaines, révoltaient son humanité et son bon sens. Parmi les grandes espérances sociales, je ne veux pas dire les belles chimères, dont son époque et son éducation avaient bercé sa jeunesse, celle de la paix l'avait frappé plus que toute autre, et demeurait puissante sur son âme. C'était à ses yeux la vraie conquête de la civilisation, un devoir d'homme et de roi; il mettait à remplir ce devoir son plaisir et son honneur, plus encore qu'il n'y voyait sa sûreté. Il se félicita de l'avénement du cabinet conservateur à Londres comme d'un gage non-seulement de la paix, mais d'une politique équitable et tranquille, seul gage à son tour de la vraie et solide paix.

Trois affaires, le droit de visite pour la répression de la traite, l'occupation de Taïti et la guerre du Maroc, ont troublé et failli compromettre gravement, de 1841 à 1846, nos rapports avec l'Angleterre. Je n'ai garde d'en reproduire ici le récit et la discussion; je ne veux que caractériser l'esprit dans lequel les deux cabinets les ont traitées de concert et en ont étouffé le péril.

C'est un lieu commun, longtemps répété et probablement encore admis par bien des gens, que, dans son ardeur à introduire et à étendre le droit de visite pour la répression de la traite, l'Angleterre tenait bien plus au droit de visite qu'à la répression de la traite, et se proposait bien plutôt d'assurer sa prépondérance maritime que de tarir les sources de l'esclavage. Étrange ignorance de l'histoire, et bien frivole appréciation du caractère du peuple anglais! L'égoïsme national y tient, il est vrai, une grande place : son intérêt le préoccupe plus souvent que l'enthousiasme ne le gagne; il démêle et poursuit, avec une sagacité froide et même dure, tout ce qui peut servir sa prospérité ou sa puissance; mais quand une idée générale, une conviction morale s'est établie dans son âme, il en accepte sans hésiter les conséquences onéreuses, en recherche le succès avec une passion persévérante, et peut faire pour l'obtenir les plus grands sacrifices. Ce trait caractéristique de l'Angleterre éclate dans l'histoire de ses croyances religieuses, de ses institutions politiques, et même de ses idées philosophiques. Il n'y a point de peuple plus attaché à son intérêt quand son intérêt le préoccupe, plus dévoué à sa foi quand il a une foi.

L'abolition de la traite et de l'esclavage est, depuis près d'un siècle, en Angleterre, une vraie foi, une partie intégrante de la foi chrétienne, une passion morale, née d'abord au sein d'une minorité, mais qui ne s'est pas reposée un seul jour tant qu'elle n'a pas conquis la majorité et soumis les esprits même qu'elle n'a pas conquis. Elle a poursuivi son but à travers tous les obstacles, tous les efforts, tous les sacrifices. Sans doute le plaisir de l'orgueil national et la satisfaction de certains intérêts ont pu se mêler et se sont mêlés à ce généreux dessein; mais le sentiment moral en a été le véritable auteur, et c'était bien réellement pour parvenir à l'abolition de la traite, non pour entraver misérablement, en retardant çà et là quelques navires, le commerce de ses rivaux, que le gouvernement anglais, dominé et poussé par le peuple anglais, a mis longtemps à l'établissement du droit de visite tant d'ardeur et d'obstination.

Pendant mon ambassade à Londres, dix jours après la signature du traité du 15 juillet 1840 sur les affaires d'Égypte, lord Palmerston réunit au *Foreign-Office* les représentans d'Autriche, de France, de Prusse et de Russie, et nous invita à signer, pour la répression de la traite, un traité par lequel les trois puissances du Nord acceptaient les conventions conclues à ce sujet, en 1831 et 1833, entre la France et l'Angleterre, et qui de plus apportait dans l'exercice du droit de visite quelques modifications. Cette négociation avait été entamée, suivie et amenée à ce point par mes prédécesseurs. J'en rendis compte à M. Thiers, alors chef du cabinet, qui me répondit :

« Je vais consulter sur l'affaire de la traite des nègres. Je crains aujourd'hui de faire traité sur traité avec des gens qui ont été bien mal pour nous. » M. Thiers avait raison : ce n'était pas au moment où le cabinet anglais venait de se séparer de nous avec un si mauvais procédé qu'il convenait de lui donner une nouvelle marque de confiance et d'intimité.

Un an après, à la fin de 1841, le cabinet whig était tombé. Le traité du 15 juillet 1840 ne subsistait plus; les affaires de l'Égypte et de Méhémet-Ali étaient terminées; la convention du 13 juillet 1841, en réglant, quant au passage des détroits, les relations des cinq grandes puissances avec la Porte, avait fait rentrer la France dans le concert européen. Sir Robert Peel et lord Aberdeen avaient remplacé lord Melbourne et lord Palmerston, et nous témoignaient les dispositions les plus amicales. Ils me demandèrent de signer le nouveau traité, depuis longtemps préparé, pour la répression plus efficace de la traite. Je n'hésitai point. Aucun motif de convenance et de dignité ne nous commandait plus d'en retarder la conclusion. Nous aussi, nous voulions la répression de la traite. Nous avions, depuis dix ans, accepté, pour y parvenir, l'exercice réciproque du droit de visite. Ni les plaintes auxquelles il avait donné lieu, ni les modifications qu'y apportait la nouvelle convention, ne me parurent assez graves pour nous faire délaisser l'œuvre morale qui nous l'avait fait accepter et l'intimité politique qui s'y rattachait. Le 20 décembre 1841, M. de Sainte-Aulaire, depuis quelques mois seulement ambassadeur du roi à Londres, signa le nouveau traité.

On sait quels orages attira sur moi cet acte. Je n'ai nul droit de m'en plaindre. La lutte où je me vis engagé, à cette occasion, dans les chambres aboutit à deux résultats qui semblaient difficiles à concilier. Je réussis dans mes efforts, car les cabinets de Paris et de Londres demeurèrent intimement unis malgré les efforts de l'opposition pour les diviser, et le but que l'opposition avait poursuivi contre moi devint un succès pour moi; d'accord entre les deux cabinets, le droit de visite fut aboli.

Je ne veux pas donner le change sur ma pensée : à considérer les choses en elles-mêmes et abstraction faite des exigences d'une situation créée par les passions des hommes, je n'ai pas pris alors et je ne prends pas davantage aujourd'hui l'abolition du droit de visite pour un succès. Généralement et sincèrement pratiqué, c'était, je crois, le moyen le plus efficace de réprimer la traite, et la répression de la traite valait bien les inconvéniens et les ennuis, d'ailleurs exagérés, du moyen; mais le prince de Metternich disait avec raison : « Le vice de ce mode d'action, c'est qu'il n'est praticable qu'entre, je ne dis pas seulement des gouvernemens, mais des pays vivant

dans la plus grande intimité, étrangers à toute susceptibilité, à toute méfiance réciproque, et animés du même sentiment au point de passer de bon cœur l'éponge sur les abus. » Cette identité de sentiment, cette égalité de zèle n'existaient point, entre la France et l'Angleterre, pour la répression de la traite, et loin qu'il n'y eût entre les deux peuples point de susceptibilités ni de méfiances, le traité du 15 juillet 1840 avait ranimé en France toutes celles que la sympathie de l'Angleterre pour la France, après les événemens de 1830, avait assoupies. Je ne pense pas que le soulèvement qui éclata en 1842 contre le droit de visite, appliqué à la répression de la traite, fût juste, ni politique, ni même parfaitement spontané et naturel; l'art de l'opposition le fomenta, et la faiblesse de beaucoup de conservateurs l'accepta fort au-delà de la vérité. Ce fut pourtant bientôt, on ne saurait le nier, une de ces impressions contagieuses contre lesquelles le raisonnement, la prudence, les notions même de droit et d'équité demeurent sans pouvoir. La surprise fut grande dans le cabinet anglais à cette explosion de méfiance avouée et d'hostilité mal déguisée contre l'Angleterre. Sir Robert Peel et lord Aberdeen étaient étrangers au tort qu'avaient eu envers nous leurs prédécesseurs; la cause de notre mécontentement avait disparu; ils s'appliquaient avec empressement à en effacer la trace; ils avaient peine à comprendre l'amertume des soupçons, la vivacité des alarmes que des traités en vigueur depuis dix ans excitaient tout à coup parmi nous. Et quand je me prévalais de cet état des esprits pour me refuser à la ratification du nouveau traité : « Prenez garde, disaient-ils, ce sont là des motifs qui peuvent avoir pour vous une valeur déterminante, mais qu'il ne faut pas nous appeler à apprécier, car ils sont très injurieux pour nous, et nous ne pouvons avec dignité les voir se produire sans les ressentir vivement. On est parvenu à persuader en France que nous sommes d'abominables hypocrites, que nous cachons des combinaisons machiavéliques sous le manteau d'un intérêt d'humanité. Vous vous trouvez dans la nécessité de tenir grand compte de cette clameur, et nous faisons suffisamment preuve de bon caractère en ne nous en montrant pas offensés; mais si vous venez, à la face de l'Europe, nous présenter officiellement ces inculpations comme le motif déterminant de votre conduite, nous ne pouvons nous dispenser de les repousser, car notre silence impliquerait une sorte d'adhésion. »

Une autre pensée préoccupait aussi les ministres anglais : engagés au même moment dans une négociation avec les États-Unis sur le concert à établir entre les deux nations pour la répression de la traite, ils s'étaient flattés que, si l'Europe entière acceptait le traité du 20 décembre 1841 sur le droit de visite, l'Amérique aussi finirait

par y adhérer, et que, la traite devenant alors à peu près impossible, ils auraient l'honneur d'atteindre le grand but que l'Angleterre poursuivait avec tant d'ardeur. Non-seulement par notre refus de ratifier le traité ils perdaient cette espérance, mais l'idée leur vint que nous ne refusions cette ratification que de concert avec les États-Unis, et en nous unissant secrètement à eux pour faire échouer, dans l'ancien et dans le nouveau monde, les desseins de l'Angleterre. C'était surtout dans l'esprit naturellement inquiet et méfiant de sir Robert Peel que fermentaient ces soupçons; les honnêtes gens, qui ne sont ni chimériques, ni dupes, tombent aisément dans des méfiances extrêmes, et les siennes apparaissaient quelquefois singulièrement au milieu du bon vouloir et du sincère désir d'entente cordiale qui l'animaient. Il fallut du temps et les épreuves que le temps amène dans les relations des hommes pour le convaincre que nous aussi nous étions sincères, qu'il pouvait avoir confiance en nous, même quand nos actes le contrariaient, et que, dans l'affaire du droit de visite entre autres, nous ne faisions que céder à une nécessité qu'il connaissait aussi bien que nous, la nécessité du respect pour les sentimens de nos chambres et de notre pays. Sir Robert avait d'ailleurs l'esprit trop juste et trop ferme pour ne pas mettre sa politique générale au-dessus de telle ou telle question particulière; il voulait, entre l'Angleterre et la France, et pour toute l'Europe, la paix, la vraie paix, la politique tranquille et conservatrice : quand il se tint pour bien assuré que c'était là aussi, sans arrière-pensée, notre politique, et que nous avions, pour la maintenir dans notre pays, encore plus d'efforts à faire que lui dans le sien, il se résigna aux sacrifices qu'elle lui imposait envers nous, et après avoir accepté en 1842 notre refus de ratifier le traité du 20 décembre 1841 sur le droit de visite, il en vint à accepter, en 1845, l'abolition du droit de visite même et des conventions de 1831 et 1833, qui le consacraient.

Ce fut surtout à lord Aberdeen que cette politique éclairée, conciliante et vraiment indépendante des préventions de parti comme des humeurs populaires, dut son succès au sein du cabinet même comme dans les négociations. Les ennuis ne lui étaient pas épargnés : pendant qu'on m'accusait à Paris de condescendance servile envers l'Angleterre, on lui adressait à Londres le même reproche; il était le complaisant ou la dupe du roi Louis-Philippe et de M. Guizot. Attristé quelquefois de ces absurdes imputations, il ne leur cédait jamais rien au fond, ne se décourageant jamais de la bonne politique, très réservé seulement dans le langage, et d'une patience infinie à préparer et à attendre les résultats. J'ai à cœur de donner une juste idée de la loyale intimité qui régnait entre nous, et de la façon dont

nous traitions ensemble au milieu des embarras et des ombrages qui nous assiégeaient. J'extrais ce fragment d'une lettre que je lui adressais le 3 décembre 1844, à propos d'un soupçon qu'il m'avait exprimé sur un incident survenu en Espagne : « Ce que nous avons, je crois, de mieux à faire l'un et l'autre, c'est de mettre en quarantaine sévère tous les rapports, bruits, plaintes, commérages, qui peuvent nous revenir sur les menées secrètes ou les querelles de ménage de nos agens; — pour deux raisons : la première, c'est que la plupart de ces commérages sont faux; la seconde, c'est que, même quand ils ont quelque chose de vrai, ils méritent rarement qu'on y fasse attention. L'expérience m'a convaincu, à mon grand regret, mais enfin elle m'a convaincu que nous ne pouvions encore prétendre à trouver ou à faire soudainement passer dans nos agens la même harmonie, la même sérénité de sentimens et de conduite qui existent entre vous et moi. Il y a, chez nos agens dispersés dans le monde, de grands restes de cette vieille rivalité inintelligente, de cette jalousie aveugle et tracassière qui a longtemps dominé la politique de nos deux pays. Les petites passions personnelles viennent s'y joindre et aggravent le mal. Il faut lutter, lutter sans cesse et partout contre ce mal, mais en sachant bien qu'il y a là quelque chose d'inévitable, et à quoi, dans une certaine mesure, nous devons nous résigner. Nous nous troublerions tristement l'esprit, nous nous consumerions en vains efforts, si nous prétendions prévenir ou réparer toutes les atteintes, tous les mécomptes que peut recevoir çà et là notre bonne entente. Si ces atteintes sont graves, si elles compromettent réellement notre politique et notre situation réciproque, portons-y sur-le-champ remède, d'abord en nous disant tout, absolument tout, pour parvenir à nous mettre d'accord, vous et moi, ensuite en imposant nettement à nos agens notre commune volonté. Mais sauf de telles occasions, laissons passer, sans nous en inquiéter, bien des difficultés, des tracasseries, des humeurs, des mésintelligences locales, qui deviendraient importantes si nous leur permettions de monter jusqu'à nous, et qui mourront dans les lieux mêmes où elles sont nées si nous les condamnons à n'en pas sortir. »

Les deux visites de la reine d'Angleterre au château d'Eu, où elle amena lord Aberdeen, et celle du roi Louis-Philippe au château de Windsor, où je l'accompagnai, contribuèrent beaucoup à développer entre nous cette bonne intelligence générale, cette confiance prompte, cette harmonie préétablie, si la politique peut admettre cette belle expression de Leibnitz, qui sont presque impossibles à espérer quand les personnes ne se sont jamais rencontrées et unies dans la liberté des conversations longues et intimes. J'eus également à Windsor avec sir Robert Peel, et aussi avec le duc de Wellington, dont le

grand jugement et l'autorité persistaient au milieu d'un déclin physique très apparent, de longs entretiens sur les questions qui nous préoccupaient, particulièrement sur le droit de visite, et malgré l'extrême réserve de leurs paroles, malgré l'incertitude, encore grande, de leurs intentions, je revins persuadé que le cabinet anglais ne tarderait pas à reconnaître lui-même qu'après les débats soulevés et au milieu des écueils à grand'peine évités depuis trois ans, le droit de visite n'était plus entre la France et l'Angleterre, pour la répression de la traite, qu'un mot vain, une arme inefficace, et pour les bons rapports des deux pays un continuel péril. Le duc de Broglie, en se chargeant d'aller suivre à Londres cette négociation, en détermina l'heureuse issue : il avait signé la convention de 1833; toute l'Angleterre savait avec quelle sincérité et quelle constance il était dévoué à l'abolition de la traite et de l'esclavage; elle portait, et à son caractère en général, et à ses sentimens sur cette question en particulier, une entière confiance. Le docteur Lushington, chargé par le cabinet anglais de négocier avec lui, avait, dans l'opinion de son pays, des mérites et une autorité analogues; ils surmontèrent, non sans travail, mais d'un commun et loyal effort, les difficultés, grandes encore, de la question; les officiers de marine qui leur avaient été adjoints pour en étudier les détails pratiques, entre autres le capitaine Bouet pour la France et le capitaine Trotter pour l'Angleterre, y portèrent le même bon vouloir, le même désir de succès. Le 29 mai 1845 fut signé le traité qui substituait au droit de visite un nouveau mode de concert et d'action, entre la France et l'Angleterre, pour la répression de la traite, et ce nuage disparut de l'horizon.

Dans l'affaire du droit de visite, c'était la France qui se montrait susceptible et réclamait un nouveau droit entre les deux états; dans l'affaire de Taïti, ce fut l'Angleterre qui se crut offensée et en droit de demander une réparation. Non que le gouvernement anglais lui-même fût, à l'origine de cet incident, vivement intéressé dans la question : il avait, en 1827, sous le ministère de M. Canning, formellement refusé la possession de l'île de Taïti, que les chefs indigènes lui avaient offerte, et il n'avait ainsi nul droit à faire valoir contre l'établissement du protectorat français; mais nous nous trouvions là en présence d'une autre puissance anglaise considérable, quoique sans titre politique, et avec laquelle sir Robert Peel et lord Aberdeen avaient grandement à compter.

C'est une assertion admise comme un fait, et incessamment répétée dans la plupart des journaux catholiques, que le protestantisme est en pleine décadence, qu'il ne compte plus guère dans son sein que des indifférens ou des esprits empressés de retourner au catholicisme, que partout enfin il se refroidit et se décompose, comme les

morts. Curieux exemple de l'ignorance frivole où peut jeter la passion! Je pourrais inviter les personnes qui se complaisent dans cette idée à aller en Angleterre et à voir de leurs propres yeux combien la foi et la pratique du christianisme protestant y sont vivantes, répandues, assidues; je pourrais les promener en Hollande, en Allemagne, en Suède, aux États-Unis d'Amérique, en France même, et leur montrer partout, parmi les protestans, la foi et la ferveur religieuse se ranimant et se propageant à côté de l'incrédulité savante ou grossière, fanatique ou apathique, maladie dont à coup sûr, dans le monde chrétien, les états protestans ne sont pas seuls atteints; mais je laisse là cette controverse de statistique religieuse, et n'y veux prendre qu'un fait auquel l'affaire de Taïti se lie intimement, et qui en explique seul la gravité.

J'ai sous les yeux les rapports et les budgets de trente-deux sociétés libres anglaises vouées à la propagation ou au maintien du christianisme protestant dans le monde. Je résume les moyens d'action et les travaux des six principales de ces associations pour l'année 1846, la dernière dont les faits et les chiffres me soient connus avec précision, et je trouve que ces six sociétés de missions protestantes anglaises ont reçu pour leur œuvre, dans le cours de cette seule année, 548,725 livres sterling (13,718,125 francs), et qu'elles ont dépensé 527,408 livres sterling (13,185,200 francs). Elles avaient en activité à la même époque, dispersés sur toute la face du globe, 1752 missionnaires principaux, y compris 16 évêques, et sans compter plusieurs milliers d'aides-missionnaires, maîtres d'école, exhortans et autres ouvriers chrétiens de diverses qualifications (1). Je sais avec certitude que depuis 1846 le chiffre des dé-

(1) Ces six grandes sociétés des missions anglaises sont :

1° La *Société pour la Propagation du Christianisme*, fondée en 1698. — Elle avait en 1846 : Revenu... 97,559 liv. st. = 2,438,975 fr.
Dépense.. 93,550 liv. st. = 2,348,750 fr.

2° La *Société des Missions de l'Eglise anglicane*, fondée en 1701. — Elle avait en 1846 : Revenu... 115,259 liv. st. = 2,881,474 fr.
Dépense.. 93,846 liv. st. = 2,346,150 fr.

Ses missions sont réparties entre seize diocèses, savoir :

Nouvelle-Écosse.....	1 évêque	43 missionnaires.		Report..	8 évêques	279 missionnaires.	
Nouveau-Brunswick.	1 Id.	38	Id.	La Guyane.....	1 évêque	9	missionnaires.
Québec.....	1 Id.	53	Id.	Calcutta.....	1 Id.	13	Id.
Toronto.....	1 Id.	90	Id.	Madras.....	1 Id.	21	Id.
Terre-Neuve.....	1 Id.	27	Id.	Ceylan.....	1 Id.	3	Id.
La Jamaïque.....	1 Id.	11	Id.	Bombay.....	1 Id.	2	Id.
Les Barbades.....	1 Id.	13	Id.	Australie.....	1 Id.	37	Id.
Antigoa.....	1 Id.	5	Id.	Nouvelle-Zélande...	1 Id.	3	Id.
				Tasmanie.....	1 Id.	11	Id.
Total..	8 évêques	279	missionnaires.	Total.	16 évêques	378	missionnaires.

penses et le nombre des agens de cette œuvre générale des missions protestantes anglaises se sont notablement accrus.

C'était l'une des plus considérables et des plus actives entre ces associations pieuses, la Société des Missions de Londres, qui avait envoyé dans l'île de Taïti ses missionnaires. Ils y résidaient depuis longtemps, travaillant avec ardeur à la conversion et à la civilisation des indigènes. Je dis à la civilisation comme à la conversion. Quand les jésuites s'établirent au Paraguay, ils ne se contentèrent pas de prêcher et de convertir; ils s'appliquèrent à civiliser le nouveau peuple chrétien en le gouvernant. En dépit des dissidences profondes et probablement aussi de l'antipathie qui les séparent des jésuites, les missionnaires protestans ont avec eux, au point de vue social, une remarquable analogie. En portant le christianisme chez les Indiens du Paraguay, les jésuites n'y vinrent pas en simples apôtres, uniquement préoccupés de planter la croix et de semer la parole divine dans un monde idolâtre; c'était une société organisée, un essaim d'une congrégation ailleurs ancienne et puissante, une grande famille religieuse, selon leur propre langage, qui se transportait au milieu des peuplades sauvages pour les faire vivre sous la loi d'une autorité chrétienne, en même temps qu'elle leur prêchait la foi chrétienne. Avec des principes très divers, les missions protestantes ont un semblable caractère : ce ne sont pas non plus des individus isolés, exclusivement voués à l'œuvre de l'apostolat chrétien; ce sont des familles chrétiennes qui vont vivre au milieu des païens, et leur enseigner, avec l'autorité de l'exemple comme de la parole, les mœurs chrétiennes, les vertus domestiques chrétiennes, la civilisation chrétienne telle qu'elle s'est développée dans leur

3° La *Société des Missions baptistes*, fondée en 1792. — Elle avait en 1846 :
Revenu... 22,586 liv. st. = 564,650 fr.
Dépense.. 27,589 liv. st. = 689,725 fr.
En activité 200 stations et 150 missionnaires, avec un grand nombre d'aides.
Les baptistes ont en outre quatre sociétés de missions spéciales, qui avaient en 1846 un revenu de..... 14,654 liv. st. = 366,350 fr.
et une dépense de 14,210 liv. st. = 355,250 fr.

4° La *Société des Missions de Londres*, fondée en 1795. — Elle avait en 1846 :
Revenu... 79,545 liv. st. = 1,988,625 fr.
Dépense.. 74,497 liv. st. = 1,862,425 fr.
Elle entretenait 70 stations et 244 missionnaires.

5° La *Société des Missions de l'Eglise anglicane en Afrique et dans l'Orient*, fondée en 1800. — Elle avait en 1846 : Revenu... 106,059 liv. st. = 2,651,475 fr.
Dépense.. 96,662 liv. st. = 2,416,550 fr.
Elle entretenait 105 stations et plus de 600 missionnaires.

6° La *Société des Missions wesleyennes*. Ses travaux ont commencé en 1786; elle a été organisée en 1816. — Elle avait en 1846 : Revenu... 112,823 liv. st. = 2,820,575 fr.
Dépense.. 112,056 liv. st. = 2,801,400 fr.
Elle entretenait 263 stations principales, et 364 missionnaires, sans compter un très grand nombre d'aides-missionnaires, maîtres d'école, etc.

patrie. Eux aussi, ils racontent, ils prêchent l'Évangile, ils meurent, s'il le faut, pour l'Évangile; mais, en attendant le succès ou la mort, ils vivent selon l'Évangile, dans toutes les relations naturelles des hommes, sous les yeux de ces peuples qu'ils veulent lui conquérir. Ce sont des maris et des femmes, des pères et des mères, des parens et des enfans, des frères et des sœurs, des maîtres et des serviteurs chrétiens, en même temps que des missionnaires et des Anglais. Je déteste les comparaisons jalouses : personne ne respecte et n'admire plus que moi les missionnaires catholiques qui vont vivre et mourir seuls dans un monde ennemi, ayant pour unique affaire et pour unique joie la propagation de la foi chrétienne, et pour unique perspective, dans leur austère et solitaire travail, le salut de quelques pauvres âmes ignorées et la chance du martyre; mais Dieu a des voies diverses pour ses serviteurs, et la famille missionnaire dans sa vertueuse activité n'est, à coup sûr, ni moins belle à ses yeux, ni moins utile à son service, que le prêtre missionnaire dans son pieux isolement.

Les missionnaires anglais étaient à Taïti de véritables magistrats moraux, puissans auprès de la population et de ses chefs, prédicateurs et réformateurs vénérés, jouissant à la fois des succès de la parole et des plaisirs de la domination. L'établissement du protectorat français leur devait être et leur fut très amer : c'était un péril pour leur foi, la chute de leur prépondérance et un échec, dans l'Océan Pacifique, pour le nom de leur patrie. Dès que la nouvelle en arriva à Londres, toutes les sociétés de missions s'émurent, tinrent des *meetings*, envoyèrent des députations au cabinet anglais, à l'ambassadeur de France, déclarant que leur œuvre était compromise dans toute l'Océanie, et demandant que le protectorat commun de l'Angleterre, de la France et des États-Unis d'Amérique remplaçât, dans Taïti, le protectorat exclusivement français. Onze des principaux patrons de ces sociétés, tous hommes considérables par le rang et le caractère, adressèrent à lord Aberdeen une lettre pressante à l'appui de ces réclamations (1). L'un d'entre eux, sir George Grey, témoigna l'intention d'interpeller le cabinet dans la chambre des communes. Le mouvement devint bien plus vif encore quand on apprit, quelques mois après, que ce n'était plus du simple protectorat français qu'il s'agissait à Taïti, et que l'amiral Dupetit-Thouars avait pris pleine possession de l'île et de la souveraineté. Le parti des *saints* éclata; les politiques les moins dévots et les plus amis de la France se montrèrent troublés; sir George Grey interpella sir Ro-

(1) Les signataires de cette lettre étaient : le marquis de Cholmondeley, l'évêque de Chester, l'évêque de Chichester, le comte de Galloway, lord Bexley, lord Ashley-Cooper (aujourd'hui le comte de Shaftesbury), lord Sandon (aujourd'hui le comte Harrowby), lord Teignmouth, sir George Grey, sir Thomas Baring et sir Robert Inglis.

bert Peel, qui répondit en éludant, mais avec une émotion péniblement contenue. Les diplomates étrangers eux-mêmes prirent l'affaire en vive sollicitude, la jugeant très grave : « Taïti, dit l'un d'eux, sera pour le cabinet anglais un plus gros embarras que l'Irlande. » Une extrême froideur, sinon une rupture entre la France et l'Angleterre, en paraissait la conséquence inévitable.

Le cabinet anglais était très agité. Avant même qu'il fût question de Taïti, à la seule nouvelle de notre occupation des Marquises, il avait vu percer, parmi ses amis, des symptômes d'humeur et d'inquiétude; « ceci est une honte et un danger pour l'Angleterre, » avait dit à lord Aberdeen un homme sérieux. L'hostilité jalouse contre la France n'est plus en Angleterre un sentiment général et permanent, ni qui domine la politique; mais ce sentiment vit toujours dans beaucoup de cœurs anglais, et s'y réveille aisément avec ses susceptibilités, ses aveuglemens et ses exigences. Sir Robert Peel, sans les partager, prêtait volontiers l'oreille à ces impressions, et en tenait grand compte. Un autre sentiment, la crainte d'être pris pour dupe, le préoccupait vivement lui-même. « Était-on bien sûr que l'amiral Dupetit-Thouars n'eût pas agi en vertu d'instructions secrètes du gouvernement français? Ne l'avions-nous pas engagé nous-mêmes à saisir le premier prétexte pour transformer notre protectorat de Taïti en complète et souveraine possession? Pourquoi avions-nous dans ces mers-là trois frégates? Elles n'étaient assurément pas nécessaires contre les naturels de Taïti; nous avions prévu sans doute un conflit plus sérieux. » Lord Aberdeen, pour maintenir entre les deux pays la politique de conciliation et de bonne entente, avait sans cesse à lutter, et contre ces impressions publiques, et contre ces méfiances intérieures; il fallait non-seulement qu'il prévînt, de la part du cabinet, toute résolution, toute démarche brusque ou excessive, mais souvent aussi, et c'était là peut-être son plus difficile soin, qu'il arrêtât sur les lèvres du chef du cabinet les paroles de soupçon ou d'irritation que, dans les entraînemens ou les embarras de la discussion au sein de la chambre des communes, sir Robert était enclin à laisser échapper.

Lord Aberdeen jugeait bien de la situation, et faisait preuve d'autant de sagacité que de prudence. Nous n'avions, et nous n'avions jamais eu, dans toute cette affaire, ni dessein secret, ni arrière-pensée, ni désir même au-delà de nos actes et de nos paroles. Nous voulions acquérir dans l'Océan-Pacifique un point qui pût être à la fois un lieu de déportation salubre et sûr, et une station de ravitaillement et de refuge pour notre marine marchande, sans nous engager dans les charges et dans les chances d'un grand établissement territorial. Le petit archipel des Marquises paraissait satisfaire à ces conditions; il n'appartenait à nulle autre puissance; l'amiral Dupetit-

Thouars reçut la mission de l'occuper. Il ne s'agissait nullement de Taïti dans ses instructions, et nous n'avions formé sur cette île, ni dans le présent, ni dans l'avenir, absolument aucun dessein. Quand nous apprîmes que, quatre mois après l'occupation des Marquises, l'amiral Dupetit-Thouars, à la suite d'incidens compliqués que je n'ai garde de reproduire ici, avait été amené à établir dans Taïti le protectorat français, nous prévîmes, non sans regret, qu'il en pourrait résulter dans nos rapports avec l'Angleterre quelques difficultés, mais nous ratifiâmes l'acte sans hésiter. De toutes nos raisons, je n'en rappelle qu'une, la raison décisive : le drapeau français venait d'être planté dans l'Océanie; nous ne voulûmes pas qu'au moment même de son apparition il y reculât. Nous ne portions atteinte aux droits ni même aux prétentions d'aucun état; le traité conclu par l'amiral Dupetit-Thouars, en établissant le protectorat, respectait la souveraineté et les droits intérieurs de la reine de Taïti. Nous dîmes hautement les motifs et les limites de notre résolution. Le cabinet anglais les comprit, et ne réclama point. Nous comprîmes à notre tour son déplaisir et ses embarras, et nous nous promîmes mutuellement la prudence et les ménagemens que se doivent, dans les affaires à la fois petites et délicates, de grands gouvernemens qui ne veulent ni faiblir l'un devant l'autre, ni se brouiller pour des misères.

Je dis des misères, et en maintenant ce mot, je l'explique; je ne voudrais, à aucun prix, être soupçonné de méconnaître la grandeur des intérêts et des sentimens engagés dans cette question, des intérêts et des sentimens chrétiens. Protestant et ministre d'un roi catholique dans un pays de liberté religieuse, mais essentiellement catholique, je n'ai jamais cherché à surmonter les difficultés de cette situation qu'en l'acceptant tout entière, et en en remplissant tous les devoirs divers, mais, à mon sens, point opposés. J'ai gardé hautement ma foi en servant la politique de mon pays; j'ai soutenu librement la politique de mon pays en gardant ma foi. Dans l'affaire de Taïti, l'épreuve était, pour moi, délicate : le catholicisme, le protestantisme et la politique étaient là en présence; je me permettrai de rappeler textuellement ici quels principes j'ai invoqués pour concilier leurs droits, non pas après coup, mais au moment même de l'épreuve et pendant le combat : « Ce serait, disais-je le 10 juin 1843 et le 1er mars 1844 dans la chambre des députés, ce serait pour un gouvernement une entreprise insensée, je ne veux pas dire autre chose, que de se charger de faire de la propagande religieuse et d'imposer sa religion par la force, même aux païens... l'Angleterre ne le fait point. Il y a des missionnaires anglais uniquement préoccupés du désir de répandre le christianisme, et qui, spontanément, librement, à leurs risques et périls, sans aucune intervention du

gouvernement anglais, vont promener leur activité et leur dévouement sur la face du monde pour y porter leur foi. Ils ont bien le droit de le faire; ils ne sont pas le gouvernement de leur pays. Mais ils portent partout où ils pénètrent la foi, la langue, le nom, l'influence de leur pays, et leur gouvernement, qui le sait, qui recueille le fruit de leur activité, leur gouvernement les suit de ses regards, les soutient, les protége partout où ils pénètrent. En cela, il fait aussi son devoir : à chacun sa tâche; aux missionnaires libres la propagation de leur foi religieuse, au gouvernement la protection de ses sujets, même missionnaires, partout où ils vont. La France aussi a ses missionnaires; avant que vous vous en occupassiez, des hommes sincères, courageux, dévoués, des prêtres catholiques, faisaient dans le monde, avec la langue et le nom français, ce que les missionnaires anglais font au nom de leur pays. Ils le faisaient précisément dans les parages qui nous occupent, dans les archipels de l'Océan-Pacifique; ils travaillaient à conquérir à leur foi l'archipel des îles Gambier, l'archipel des Navigateurs, de la Nouvelle-Zélande et bien d'autres. Pourquoi le gouvernement français ne ferait-il pas pour les missionnaires français catholiques ce que le gouvernement anglais fait pour les missionnaires anglais protestans? Pourquoi ne les suivrait-il pas de ses regards, ne les couvrirait-il pas de sa protection..... C'est l'histoire, la tradition, la situation naturelle de la France..... Parce qu'heureusement la liberté des cultes s'est établie en France, parce que catholiques et protestans vivent en paix sur le même sol, sous la même loi, serait-ce une raison pour que la France délaissât son histoire, ses traditions, la religion de ses pères, pour qu'elle cessât de la protéger dans le monde? Non, certainement non : la France a reçu chez elle la liberté religieuse; elle la portera partout. Je ne vois pas pourquoi la France ne ferait pas dans l'Océanie, dans les établissemens français, ce qu'elle fait chez elle-même, sur son ancien territoire. Ce sera difficile, dit-on; il y aura des embarras, des complications. C'est le métier des gouvernemens de faire des choses difficiles, de suffire aux complications qui se présentent..... Nous avons promis et garanti, aux missionnaires anglais qui résident à Taïti, liberté, protection, sécurité, et je n'hésite pas à dire que le gouvernement anglais a pleine confiance dans notre parole; mais cette parole que nous avons donnée, nous avons à la demander aussi pour nous. Ailleurs qu'à Taïti, dans la Nouvelle-Zélande par exemple, des missionnaires catholiques se sont établis; un évêque français est à leur tête; ils sont sous l'autorité anglaise : nous avons besoin qu'ils jouissent là de la même liberté, de la même sécurité que nous garantissons aux missionnaires anglais à Taïti..... Partout dans cette Océanie la religion catholique et la religion protestante sont à côté l'une de l'autre; toutes deux se

propagent en même temps..... C'est un beau spectacle que ces missions diverses travaillant paisiblement, librement, à la propagation de la foi chrétienne; mais c'est un spectacle difficile, délicat, périlleux, qui ne peut durer qu'à la condition qu'il sera protégé par la bonne intelligence, par l'harmonie des deux grands gouvernemens sous l'empire desquels ces missions s'exercent. Le jour où cette bonne intelligence aura cessé, du milieu de cet océan il sortira des tempêtes; ces missions religieuses, catholiques et protestantes, deviendront des principes de querelle, des causes de guerre. Si donc vous voulez que cette grande œuvre, aussi salutaire que belle, continue et réussisse, appliquez-vous à maintenir l'harmonie entre les deux puissans gouvernemens qui la protégent. Et quand ces deux gouvernemens sont eux-mêmes d'accord sur ce point, quand ils se promettent l'un à l'autre, quand ils se donnent effectivement l'un à l'autre, dans les régions dont je parle, toutes les libertés, toutes les garanties dont l'œuvre que je rappelle a besoin, ne souffrez pas qu'il dépende de la volonté d'un homme, quelque honorable, quelque courageux, quelque dévoué à son pays qu'il soit, et ce n'est pas moi qui contesterai à l'amiral Dupetit-Thouars aucun de ces mérites, ne souffrez pas, dis-je, qu'il dépende de la volonté d'un seul homme de venir troubler un pareil spectacle, et rompre entre les deux grands pays qui le donnent la bonne intelligence et l'harmonie qui peuvent seules assurer sa durée et son succès. »

Mise franchement en pratique et adoptée par les chambres après de violens débats, cette politique eut dans le cabinet anglais l'effet que nous étions en droit d'en attendre. Dès qu'on sut que nous n'avions pas ratifié la prise de possession souveraine de Taïti, et que nous nous en tenions au protectorat accepté dix-huit mois auparavant par les indigènes, les humeurs et les méfiances se dissipèrent· sir Robert Peel s'empressa de rendre hommage à notre loyale modération; lord Aberdeen ne rencontra plus parmi ses collègues ni doute ni objection aux mesures qu'il se proposait de prendre pour éloigner de Taïti les agens qui pouvaient nous y susciter de nouveaux embarras. L'affaire semblait terminée.

Mais les affaires ne finissent pas si aisément ni si vite, lorsqu'après avoir traité avec la politique d'un gouvernement, on demeure encore en présence de la liberté et de la foi d'un peuple. Beaucoup plus préoccupées de leur œuvre que des principes du droit des gens et des ménagemens entre les états, les sociétés de missions anglaises ne se résignaient pas à voir Taïti passer sous l'empire d'une puissance étrangère et catholique. Nous promettions à leurs missionnaires liberté et protection; mais elles doutaient de l'efficacité permanente de nos promesses. Elles perdaient à la fois la domination et la sécurité. Soit de propos prémédité, soit par entraînement, elles

s'engagèrent dans un ardent travail pour faire échouer, à Taïti même, ce protectorat français dont elles n'avaient eu ni le droit ni le pouvoir d'empêcher l'établissement. Jusqu'à quel point leurs directeurs et leurs patrons à Londres entrèrent eux-mêmes dans ce dessein, je l'ignore et ne m'inquiète point de le savoir; la passion qui animait ces sociétés n'avait nul besoin, pour agir, des ordres préalables ou du concours avoué de leurs chefs, et ne les attendait pas; leurs agens et leurs amis, missionnaires attachés à leur service ou marins dévoués à leur cause, résistaient naturellement, spontanément, au protectorat français, et s'unissaient dans leurs efforts, publics ou secrets, isolés ou concertés, pour l'entraver ou le détruire. A Taïti, plusieurs des missionnaires anglais établis dans l'île, ou plus modérés, ou plus exclusivement préoccupés de leur tâche religieuse, et plus exempts de passion humaine, se tinrent en dehors de ces menées, déclarant hautement que, « comme ministres de l'Évangile de paix, c'était, à leurs yeux, leur impérieux devoir d'exhorter la population de ces îles au maintien de la paix et à la soumission envers le pouvoir de fait, soumission conforme à l'intérêt des Taïtiens, et surtout commandée par la loi de Dieu, qu'ils étaient, eux, missionnaires chrétiens, spécialement chargés d'inculquer. » Mais cette pieuse résignation de quelques hommes n'arrêtait point la lutte engagée contre l'établissement français. M. Pritchard, à la fois agent des missions et consul d'Angleterre à Taïti, était à la tête de cette lutte. Je ne connais point M. Pritchard, et ne veux commettre, sur lui et son caractère personnel, ni erreur ni injustice : ce qui est certain, c'est qu'appelé à rechercher avec quelque soin ce qu'il avait été et ce qu'il avait fait auparavant, je l'ai trouvé, dès 1836, résidant à Taïti, actif, remuant, influent, passionnément hostile contre toute intervention, toute action, contre la moindre apparition française et catholique dans l'île. Il en était absent en septembre 1842, quand l'amiral Dupetit-Thouars établit le protectorat; il y revint le 26 février 1843, et dès qu'il y fut de retour, la fermentation anti-française, jusque-là faible et obscure, devint vive et continue. Quand les incidens de cette lutte décidèrent l'amiral Dupetit-Thouars, le 5 novembre suivant, à prendre dans Taïti la souveraineté au lieu du protectorat, M. Pritchard amena aussitôt son pavillon, et déclara qu'il cessait ses fonctions de consul, n'étant pas accrédité, à ce titre, par le gouvernement anglais, auprès d'une colonie française; mais en abdiquant son caractère public, il n'en continua pas moins ses efforts pour susciter dans l'île, contre les autorités françaises, la résistance ou même la sédition, et au bout de quatre mois, le 3 mars 1844, en l'absence du gouverneur, appelé sur un point éloigné par un mouvement d'insurrection, le capitaine d'Aubigny, commandant provi-

soire à Papeiti, crut indispensable de faire brusquement arrêter M. Pritchard, et de l'enfermer dans un blockhaus, au secret. Rentré à Papeiti quelques jours après, M. Bruat, en rendant compte de cet incident, le 21 mars, au ministre de la marine, lui disait : « Dans l'agitation où se trouvait le pays, cette mesure était nécessaire; mais je n'ai dû approuver ni la forme ni le motif de l'arrestation. Cependant la gravité des événemens était telle que je ne pouvais revenir sur ce qui avait été fait sans décourager notre parti et raffermir les révoltés. A mon arrivée, j'ai tout de suite fait transférer M. Pritchard du blockhaus à bord de *la Meurthe*, en donnant au commandant Guillevin l'ordre de le recevoir à sa table... J'ai écrit aussi au capitaine anglais du *Cormoran* pour l'engager à quitter Papeiti, où il n'avait aucune mission, et à emmener M. Pritchard, que j'ai promis de mettre à sa disposition dès que le bâtiment quitterait le port. »

Quand M. Pritchard arriva le 26 juillet en Angleterre, racontant lui-même son arrestation et probablement en atténuant les causes, mais non pas les ennuis, tous les sentimens suscités depuis l'origine de l'affaire de Taïti, et qui jusque-là s'étaient un peu contenus, firent explosion dans les clubs, dans les journaux, dans les salons, dans les chambres. Interpellé le 31 juillet par sir Charles Napier, sir Robert Peel répondit sur-le-champ, du moins selon le compte-rendu des journaux : « Nous avons reçu des rapports de Taïti, et comptant sur l'exactitude de ces rapports, que je n'ai aucune raison de mettre en doute, je n'hésite pas à dire qu'un grossier outrage, accompagné d'une grossière indignité, a été commis sur le consul britannique dans cette île. Le gouvernement de sa majesté a reçu cette nouvelle lundi, et nous avons saisi la première occasion pour faire au gouvernement français les communications que nous jugions commandées par les circonstances... Présumant que les nouvelles sont exactes, je pense que le gouvernement français fera la réparation que nous croyons que l'Angleterre a droit de demander. »

A la lecture des journaux qui rapportaient ces paroles, ma surprise fut grande et l'émotion dans nos chambres très vive. Nous n'avions reçu du gouvernement anglais aucune communication; au moment où sir Robert Peel avait parlé, nous ne lui en avions encore fait aucune; ni de part ni d'autre les faits n'avaient été examinés et contrôlés : comment avait-il pu s'exprimer avec une âpreté si précipitée et si inexacte? Interpellé à mon tour dans l'une et l'autre chambre, je résolus de rester dans la plus complète réserve. « Il y a ici, répondis-je, des questions de fait et de droit à éclaircir entre les deux gouvernemens. Les questions de politique extérieure ont des phases diverses, et elles ne sauraient, à toutes ces phases indifféremment, entrer dans cette chambre. La porte ne leur en doit pas

être ouverte toutes les fois qu'elles viennent y frapper. Il y a un moment où la discussion porte la lumière dans ces questions; il y en a d'autres où elle y mettrait le feu. Il ne se peut pas que les tribunes de l'une et de l'autre chambre ressemblent à des journaux, qui, tous les matins, disent et discutent ce qu'ils savent sur les affaires pendantes entre les gouvernemens. Convaincu comme je le suis que, pour les intérêts généraux du pays, et pour la question même dont il s'agit, il y aurait des inconvéniens graves à la débattre en ce moment, je m'y refuse absolument. Quand elle aura suivi son cours naturel, quand l'opinion et la conduite du gouvernement du roi auront été mûrement arrêtées, quand les faits et les droits auront été éclaircis entre les deux gouvernemens, alors je serai prêt, je serai le premier à venir dire et discuter ici ce qu'a fait le gouvernement et quels ont été ses motifs. Jusque-là je garderai le silence. »

C'était évidemment la seule attitude sensée et utile. La clôture de notre session me la rendit plus facile qu'elle ne l'eût été quelques semaines plus tôt. Je n'ai garde de m'arrêter plus longtemps ici sur une affaire qui fit un bruit alors si grave et aujourd'hui si ridicule. Je ne saurais non plus convenablement raconter la délicate négociation à laquelle elle donna lieu entre lord Aberdeen et moi. Toutes ces vivacités, toutes ces difficultés, tous ces périls, accompagnement naturel d'un régime de liberté, et dont on s'arme si souvent contre ce régime, aboutirent à des résultats justes en soi, honorables pour les deux cabinets et salutaires pour les deux pays. Averti de l'inopportunité et de l'inexactitude de ses premières paroles, sir Robert Peel me fit dire qu'il ne reconnaissait comme correcte aucune des versions qu'en avaient publiées les journaux. Quand les faits eurent été bien éclaircis et débattus, le cabinet français maintint d'une part son droit d'éloigner de tout établissement colonial tout résident étranger qui troublerait l'ordre, d'autre part sa conviction que les autorités françaises à Taïti avaient eu de légitimes motifs de renvoyer de l'île M. Pritchard. Il reconnut en même temps qu'on avait usé envers lui de procédés inutiles et fâcheux, et il en exprima son improbation et son regret. Il offrit de lui accorder, à raison des dommages et des souffrances que ces procédés avaient pu lui faire éprouver, une indemnité dont le règlement fut remis aux deux amiraux français et anglais près de partir pour aller prendre dans l'Océan-Pacifique le commandement des deux stations. Le cabinet anglais, de son côté, ne contesta plus les principes ni les faits soutenus par le cabinet français; il renonça à toute idée de faire reparaître M. Pritchard à Taïti et de nous demander le rappel de l'officier qui l'en avait éloigné. L'affaire reçut ainsi, non-seulement une conclusion officielle, mais une fin équitable et sincèrement acceptée comme telle des deux parts, en sorte que je pus dire avec

vérité, le 21 janvier suivant, dans la chambre des députés : « On appelle cela de l'entente cordiale, de la bonne intelligence, de l'amitié, de l'alliance. Il y a ici quelque chose de plus rare, de plus nouveau et de plus grand que tout cela. Il y a aujourd'hui, en France et en Angleterre, deux gouvernemens qui croient qu'il y a place dans le monde pour la prospérité et pour l'activité matérielle et morale des deux pays, deux gouvernemens qui croient qu'ils ne sont pas obligés de regretter, de déplorer, de craindre leurs progrès mutuels, qu'ils peuvent, en déployant librement leurs forces de toute nature, s'entr'aider au lieu de se nuire. Et les deux gouvernemens qui croient qu'ils peuvent cela croient aussi qu'ils doivent le faire, qu'ils le doivent à l'honneur comme au bien-être de leur pays, à la paix et à la civilisation du monde. Et ce qu'ils croient possible et de devoir pour eux, ces deux gouvernemens le font réellement; ils mettent ces idées en pratique, ils se témoignent, en toute occasion, un respect mutuel des droits, un ménagement mutuel des intérêts, une confiance mutuelle dans les intentions et dans les paroles. Voilà ce qu'ils font, et voilà pourquoi les incidens les plus délicats, les plus graves, n'aboutissent pas entre eux à la rupture, ni même au refroidissement des relations des deux pays. »

J'avais plein droit de tenir ce langage, car lord Aberdeen et la reine d'Angleterre elle-même le tenaient comme moi et avant moi. Lord Aberdeen écrivait le 6 septembre 1844 à lord Cowley : « Ma conviction est que le sincère désir que ressentent les deux gouvernemens de cultiver la meilleure et la plus cordiale entente rend presque impossible que des incidens de cette nature, s'ils sont vus sans passion et traités dans un esprit de justice et de modération, puissent aboutir autrement qu'à une issue amicale et heureuse. » Et le 5 septembre, en venant clore, au nom de la reine, la session du parlement, le lord-chancelier avait dit : « Sa majesté s'est trouvée naguère engagée dans des discussions avec le gouvernement du roi des Français sur des événemens de nature à interrompre la bonne entente et les relations amicales entre ce pays et la France. Vous vous réjouirez d'apprendre que, grâce à l'esprit de justice et de modération qui a animé les deux gouvernemens, ce danger a été heureusement écarté. »

Sans émouvoir le public anglais aussi profondément que l'avait fait notre occupation de Taïti, notre guerre avec le Maroc, qui éclata à la même époque, vint aggraver les embarras de la politique internationale. L'Angleterre s'accoutumait lentement et péniblement à croire que notre établissement en Algérie fût un fait accompli et définitif; mais, tout en le regardant comme précaire, elle en redoutait fort l'extension, surtout vers l'ouest, aux dépens de l'empire marocain, en face de Gibraltar. Les vanteries frivoles provoquent les ter-

reurs crédules. Cette trop célèbre parole : « La Méditerranée doit être un lac français, » troublait en Angleterre beaucoup d'esprits. Quand ils virent une armée française, sous les ordres du gouverneur général de l'Algérie, entrer dans le Maroc, et une escadre française, commandée par un fils du roi, paraître devant Tanger, l'inquiétude fut grande, et sir Robert Peel, toujours très attentif aux impressions publiques, s'en préoccupa vivement. Des instructions pressantes partirent de Londres, ordonnant au consul-général anglais à Tanger de peser de tout le poids de l'Angleterre sur l'empereur du Maroc pour qu'il fît droit aux réclamations de la France et arrêtât le cours de la guerre. Le cabinet anglais aurait, au fond, désiré que nous lui laissassions le soin de nous faire obtenir la justice que nous demandions, et il ne s'y fût pas épargné; mais il nous convenait de prouver au Maroc notre force, en nous faisant justice nous-mêmes. Autant nous souhaitions peu de faire en Afrique de nouvelles conquêtes, autant nous étions décidés à mettre celles que nous y possédions hors de page, en n'admettant pas que personne vînt nous y troubler, ni que nous eussions besoin d'aucun appui étranger. M. le prince de Joinville, en frappant, dans l'espace de dix jours, les deux principales villes du Maroc sur ses côtes, Tanger et Mogador, et le maréchal Bugeaud, en dispersant d'un seul coup l'armée marocaine sur les rives de l'Isly, portèrent rapidement la politique française au but qu'elle se proposait. M. le prince de Joinville accomplit l'œuvre avec autant de sagacité que de prudence, en prenant sur lui d'engager sur-le-champ la négociation de la paix aussi résolument qu'il avait poussé la guerre, et la question du Maroc fut vidée, sans que notre bonne entente avec l'Angleterre en reçût aucune atteinte, sous les yeux de ses marins et au milieu des allées et venues de ses agens, empressés de nous prêter leurs bons offices, que nous acceptions volontiers en pouvant nous en passer.

L'Europe chrétienne a raison de ne pas vouloir qu'aucune ambition particulière précipite la chute de ces états musulmans délabrés qui languissent et tombent en ruine à ses portes. Les intérêts de l'ordre européen passent avant toute question d'avenir, et il ne convient pas à la politique de justice et de paix de donner, même envers la barbarie et le chaos, l'exemple de la violence astucieuse ou agressive. Cependant la Providence a des décrets visibles, et c'est notre droit de les pressentir et de nous y tenir prêts, si nous n'avons pas celui de les hâter dans un dessein égoïste. Les Turcs sortiront d'Europe. Les Barbaresques perdront ce qui leur reste d'empire dans le nord de l'Afrique, à l'est et à l'ouest de ce qu'ils ont déjà perdu. La foi et la civilisation chrétiennes ne renonceront point à leur vertu expansive. A quel moment et par quelles combinaisons rentreront-elles en possession de ces belles contrées qu'elles serrent

chaque jour de plus près? Nul ne le sait; mais nul ne peut douter que cet avenir ne leur appartienne. C'est, pour tous les états chrétiens, un acte de prévoyance comme de sens moral d'en tenir grand compte dans leur politique, et de ne pas se mettre en lutte directe et permanente avec des faits qui éclateront infailliblement un jour, et qui seront, quand ils éclateront, un triomphe pour l'humanité.

En septembre 1844, trois ans après l'avénement du cabinet de sir Robert Peel, au moment où sa troisième session parlementaire atteignit son terme, deux des affaires qui avaient failli troubler les bons rapports de l'Angleterre avec la France, celles de Taïti et du Maroc, étaient réglées; la troisième, celle du droit de visite, s'acheminait vers une solution amicalement concertée. Dans le même laps de temps, le cabinet britannique avait victorieusement terminé la guerre et conclu la paix avec la Chine. Après avoir réparé, par une campagne vigoureuse, les échecs des armes anglaises dans l'Afghanistan, il avait, avec une fermeté franche et sage, renoncé à une conquête difficile à faire, difficile et compromettante à garder, si elle eût été faite. Par un traité signé le 9 août 1842 à Washington, il avait réglé avec les États-Unis d'Amérique la délimitation des frontières des deux puissances dans le nord et le mode de leur concours pour la répression de la traite; leur différend sur la possession de l'Orégon restait seul en suspens. Sir Robert Peel et lord Aberdeen avaient ainsi, en trois ans, sans atteinte à la paix, sans perturbation grave entre les puissances, en maintenant ou rétablissant au contraire partout les bons rapports, résolu toutes les questions de politique extérieure qu'ils avaient trouvées engagées quand ils avaient pris les affaires, et toutes celles qui s'étaient élevées pendant leur administration. Et ils n'en avaient suscité eux-mêmes aucune; ils n'avaient cherché dans aucun événement prématuré, dans aucune complication factice, de la force ou de l'éclat pour leur pouvoir. Ils avaient suffi à tout et n'avaient rien provoqué. C'est là le vrai caractère, le caractère sensé et moral de la bonne politique extérieure. Elle ne considère pas les peuples comme des instrumens dont elle dispose pour le succès de ses propres inventions et des combinaisons de sa pensée ambitieuse ou inquiète; elle fait leurs affaires au dehors à mesure qu'elles se présentent naturellement et appellent une solution nécessaire, regardant toujours la paix comme son but et le droit comme sa loi. Ce fut à cette époque l'heureuse condition de la France et de l'Angleterre que les deux gouvernemens fussent animés du même esprit et se prêtassent loyalement, pour le faire prévaloir, un mutuel appui.

GUIZOT.

(La 3e et dernière partie paraîtra dans le ne du 1er août.)

PHYSIOLOGIE COMPARÉE

LES MÉTAMORPHOSES

V.

LA GÉNÉAGÉNÈSE.

V. — THÉORIE DE LA GÉNÉAGÉNÈSE.

L'examen des essais d'interprétation scientifique provoqués par les phénomènes de la généagénèse nous ramène à l'idée première de ces études, à la recherche de la loi commune dont les modes en apparence les plus divers du développement des êtres ne sont que des applications. Ces modes, — *transformation, métamorphose, généagénèse*, — ont successivement appelé notre attention. Aidé de quelques exemples, j'ai pu, sans trop de peine, retrouver les applications de cette loi dans les phénomènes qui caractérisent les deux premiers modes (1). Arrivé aux animaux à généagénèse, j'ai dû entrer dans de plus amples détails. Ici j'avais à initier le lecteur à un ordre de faits généralement peu connus, et pour bien faire comprendre ce qu'ils ont de remarquable et d'exceptionnel, il m'a fallu les suivre jusqu'au plus fort de leur variété et de leur complication (2). J'ai maintenant à faire connaître les résultats de la théorie après ceux de l'observation, et pour faciliter l'appréciation des divers systèmes dont la généagénèse a été le point de départ, je dois

(1) Voyez sur la *Transformation* et la *Métamorphose proprement dite* les livraisons du 1er et 15 avril 1855.

(2) Voyez sur *la Généagénèse* les livraisons du 1er et 15 juin.

rappeler en quelques mots les traits essentiels du phénomène. — Dans les espèces à développement généagénétique, l'œuf, comme chez les animaux à transformations et à métamorphose, se montre au début et produit un être simple, mais celui-ci se multiplie d'abord par bourgeon. — D'ordinaire les individus ainsi engendrés ne ressemblent ni à leur parent ni à la progéniture qu'ils enfanteront eux-mêmes. — Au bout d'un certain nombre de générations, le type primitif reparaît, et avec lui reparaissent les attributs des deux sexes et la reproduction par œufs. — Toutes les générations intermédiaires développées entre les termes extrêmes de ce cycle sont *agames*, c'est-à-dire manquent de véritables organes reproducteurs, et se multiplient exclusivement par bouture et par bourgeon interne ou externe.

Voilà les faits : il me reste à montrer comment à diverses époques on les a expliqués. Au début, on chercha seulement à les rattacher à ce qu'on savait déjà. Le premier étonnement une fois passé, ceux qui découvrirent chez les animaux la propagation par bourgeonnement, par bouture, etc., se mirent l'esprit en repos par une simple comparaison avec ce qu'ils connaissaient depuis si longtemps dans le règne végétal. La reproduction des pucerons était plus difficile à faire rentrer dans les règles généralement acceptées. Aussi jusqu'à ces derniers temps a-t-elle donné lieu aux interprétations les plus diverses. L'anatomie avait démontré que l'hermaphrodisme, admis momentanément par Réaumur, était une chimère, et faute de savoir que mettre à la place de cette hypothèse, la plupart des naturalistes se bornaient à constater le fait. Parmi ceux qui voulaient aller plus loin, le plus grand nombre, entre autres deux éminens entomologistes anglais, MM. Kirby et Spence (1), admettaient qu'un seul rapprochement entre les deux sexes suffisait pour féconder toutes les femelles résultant de cette union pendant plusieurs générations. D'autres, et parmi eux notre habile anatomiste de Saint-Sever, M. Léon Dufour, eurent franchement recours à la génération spontanée pour expliquer ce fait si remarquablement exceptionnel (2). D'autres enfin, comme M. Morren, adoucissant ce que cette opinion avait de trop en désaccord avec la science moderne, admirent que la génération se faisait ici par individualisation d'un tissu précédemment organisé (3). Mais la première de ces interprétations, ou bien n'expliquait rien, ou

(1) *Introduction to Entomology.*

(2) *Recherches sur les Hémiptères*, 1833, *Annales des Sciences naturelles*. On sait que M. Léon Dufour, qui a passé sa vie dans une petite ville des Landes, a su, sans quitter sa retraite, faire sur l'anatomie des insectes des travaux promptement devenus classiques.

(3) *Mémoire sur l'Émigration du puceron du pêcher (aphis persicæ) et sur les caractères et l'anatomie de cette espèce*, 1836, *Annales des Sciences naturelles*.

bien supposait l'existence d'un appareil organique complet, lequel n'existe pas, et quant aux théories qui de près ou de loin se rattachent aux générations spontanées, on sait aujourd'hui qu'elles sont par cela seul inacceptables. Toutes ces doctrines d'ailleurs s'appliquaient à un cas particulier, regardé jusque-là comme étant sans analogue.

En découvrant l'alternance de formes et d'état que présente chaque espèce de biphores, Chamisso, — et c'est là une justice qu'on ne lui a pas assez rendue, — a vu presque toutes les conséquences de ce fait, considéré isolément; mais il ne pouvait aller au-delà. Entre ce mode de reproduction et celui qu'on observe chez les pucerons, les différences extérieures sont trop grandes pour que l'on pût dès l'abord songer à rapprocher ces deux phénomènes. Les beaux travaux de Saars, de Siebold, de Löwen, de Dalyel et enfin de Steenstrup, en comblant une partie de l'intervalle, en servant d'intermédiaires, ont seuls permis d'apercevoir des relations jusque-là insaisissables. Encore a-t-il fallu être doué d'un rare esprit de synthèse pour atteindre à ce résultat. Aussi, quelles qu'aient pu être d'ailleurs les erreurs du naturaliste danois, son livre *sur la Génération alternante* n'en restera pas moins comme une œuvre d'une haute importance, comme marquant dans l'histoire du développement des êtres vivans une ère toute nouvelle.

Le titre seul de cet ouvrage nous apprend que l'auteur s'est placé au même point de vue que Chamisso, et qu'il a été frappé surtout par l'alternance des formes que présentent les diverses générations produites par généagénèse. L'auteur a vainement essayé de protester contre cette remarque, faite très justement par un de ses confrères (1). Les premières phrases du livre ne peuvent laisser de doute à cet égard, et il eût été de bon goût de reconnaître cette parité de vues en rendant justice à un prédécesseur que l'on répétait sur bien des points. Heureusement pour lui, M. Steenstrup ne s'en est pas tenu

(1) P.-J. van Bénéden, *la Génération alternante et la Digénèse*, 1853. — En 1854 parut une *Réclamation* contre ce mémoire, publiée en français par J.-J.-G. Steenstrup. Dans la préface de son premier ouvrage, M. Steenstrup mentionne à peine le nom de Chamisso, qu'il veut bien d'ailleurs qualifier de naturaliste ingénieux. Dans sa *Réclamation*, il reconnaît pourtant que le titre de son premier ouvrage est « un emprunt fait à la première série des recherches qui se rapportent à cette doctrine et une pure réminiscence de ces recherches. » Il cite même un des passages que nous avons rapportés plus haut; mais pas plus ici que dans sa *Génération alternante* il ne mentionne les conséquences tirées par Chamisso du fait de l'alternance, et tout au contraire il en revendique quelques-unes des plus importantes comme lui appartenant. Cette manière d'agir, blâmable en tout cas et chez tous, l'est peut-être davantage chez un savant très rude envers ses confrères, qui substitue trop souvent le sarcasme à la discussion, et qui traite avec le dédain le moins mérité des hommes tels que MM. Owen, van Bénéden, Eschricht, etc.

là. Il a nettement précisé le fait physiologique qui ouvre et ferme le cycle des générations. Ce fait, c'est la réapparition non-seulement des formes primitives, mais encore de tous les caractères tant physiologiques qu'anatomiques; c'est en particulier la propagation par œufs fécondés comme à l'ordinaire. Toutes les recherches postérieures ont confirmé cette conclusion, tirée d'abord d'un assez petit nombre de preuves. Là est encore un des plus vrais, un des plus sérieux mérites de M. Steenstrup.

En effet, de ce résultat, que l'auteur danois s'est contenté d'ailleurs de présenter comme relevant de l'observation directe, découlent deux conséquences des plus importantes pour la physiologie générale, et qui me semblent avoir échappé aux savans qui ont traité cette question. — Jusqu'à nos jours, les divers modes de reproduction avaient été considérés comme indépendans les uns des autres, et par suite on leur attribuait une importance *biologiquement* égale. Qu'il fût œuf, bulbille ou bourgeon, le germe était pour les naturalistes quelque chose de primitif; l'être auquel il donnait naissance ne datait que de lui. La reproduction gemmipare, au point de vue de la perpétuation des espèces, était donc l'égale de la reproduction par œufs. Évidemment on se trompait. Les bourgeons, les bulbilles, quelque apparence qu'ils revêtent, ne sont que le produit plus ou moins médiat d'un œuf préexistant. Celui-ci seul renfermait le germe essentiel, le *germe primaire* de toutes les générations qui découlent de lui. Par conséquent les bourgeons ne sont que des *germes secondaires*, et les êtres résultant de leur développement se rattachent *médiatement* à l'œuf primitif. — Un autre point établi, c'est que la reproduction gemmipare ne suffit pas à perpétuer l'espèce, et qu'au bout d'un temps déterminé la reproduction par œufs redevient nécessaire. Cette dernière est donc seule fondamentale; c'est une *fonction de premier ordre*. La reproduction par bourgeons n'intervient plus que comme accessoire; c'est une *fonction subordonnée*. — Nous verrons plus loin tout le jour jeté par ces données bien simples sur le phénomène de la généagénèse.

M. Steenstrup exagéra et faussa ce qu'il y avait de vrai dans ses idées en y cherchant l'interprétation du phénomène en lui-même. Ses doctrines à ce sujet ne sont pas seulement hypothétiques au plus haut degré, elles sont vraiment quelque peu bizarres. Les phases de la multiplication, ou mieux les générations que nous avons appelées *scolex*, *strobila*, M. Steenstrup les nomme *grand'nourrices*, *nourrices*, etc. Ces mots, l'auteur ne les prend pas seulement au figuré, mais bien dans leur sens propre et absolu. D'après lui, une méduse sous sa forme hydraire a beau produire d'autres polypes, elle n'est pas *mère* pour cela; elle n'est pas non plus *parent* dans le sens

étymologique du mot. Elle ne peut être mère, elle ne peut rien enfanter, et si elle semble produire des bourgeons, des germes, qui deviendront des êtres semblables à elle, c'est que ces germes lui ont été *confiés;* c'est qu'elle-même, en *naissant,* les portait avec elle. Le germe préexiste aux organes dans lesquels il est déposé, au corps sur lequel il se montre, et lui-même provient de l'*individu mère primitif.* La nourrice *n'a point de progéniture propre;* elle ne fait qu'*élever une progéniture étrangère* et que sa mère lui a *laissée par héritage* (1). — On voit que nous sommes ici en pleine doctrine de l'*emboîtement des germes.* Chez les pucerons, dix ou douze générations agames s'interposent parfois entre les deux générations pourvues d'organes reproducteurs, et nous avons vu qu'un seul insecte sorti d'un œuf produit des milliers de millions d'individus. L'œuf renfermait donc autant de germes emboîtés les uns dans les autres. De cette conclusion, que M. Steenstrup s'est d'ailleurs bien gardé de tirer, à la panspermie de Bonnet, il n'y a vraiment pas grande distance.

M. Steenstrup a cherché à rendre sa pensée plus claire à l'aide d'une comparaison ou même d'une assimilation aussi peu acceptable que la pensée même. Pour lui les *nourrices,* c'est-à-dire les scolex de méduse, de puceron, de biphore, etc., représentent les *neutres* d'une colonie d'abeilles, de guêpes, de termites, etc.; seulement elles sont placées plus bas dans l'échelle des développemens. « Une guêpe femelle, dit-il, isolée et ayant résisté aux rigueurs de l'hiver, construit d'abord quelques loges et pond des œufs, d'où sortent exclusivement des ouvrières. A peine nées, celles-ci se mettent à l'œuvre, élargissent les gâteaux et multiplient les cellules. La mère pond de nouveau, et cette seconde couvée, soignée par les ouvrières déjà venues, ne se compose encore que de neutres. Il en est de même jusqu'à ce que les travailleurs soient en nombre suffisant. Alors seulement d'un petit nombre d'œufs sortent des mâles et des femelles, qui sont de la part de tous les neutres l'objet des soins les plus tendres. Les mêmes faits se reproduisent, et l'essaim grandit rapidement, chaque couvée d'individus reproducteurs étant précédée par une ou plusieurs couvées d'insectes agames destinés à s'occuper d'elle, à veiller sur les œufs, à récolter la nourriture commune, à donner à manger aux larves..., etc. Ces neutres remplissent donc l'office de *nourrices,* et l'on peut leur assimiler la méduse hydraire, qui porte et nourrit en elle le germe de la vraie méduse. Seulement ce que l'insecte exécute en vertu d'une volonté déterminée par l'instinct et se

(1) Ces idées sont très nettement exprimées dans les deux ouvrages cités plus haut. Elles le sont peut-être d'une manière plus explicite dans la *Réclamation,* dont j'ai presque copié les termes.

traduisant par des actes, le scyphistome le fait par la seule activité organique et sans en avoir conscience. Dans les deux cas, la nature atteint le même but, savoir le perfectionnement du produit définitif à l'aide, non pas de *générations intermédiaires*, mais de *plusieurs couvées appartenant à la même génération.* » — On voit en quoi pèche le raisonnement du savant danois. D'une part il argüe précisément de ce qui est en question, c'est-à-dire de la préexistence des germes dans les scolex, et d'autre part il conclut à une assimilation, par cela seul que les résultats se ressemblent, et, de son aveu, quoique les moyens mis en œuvre soient totalement différens. C'est là pourtant ce que M. Steenstrup appelle faire *une simple combinaison de la nature intime des faits*. Il est, je crois, permis de dire que ce naturaliste, si peu indulgent quand il s'agit des conceptions d'autrui, pourrait sans inconvénient réserver pour lui-même une part de la sévérité dont il a fait preuve envers ses plus illustres confrères (1).

Le monde savant rendit pleine justice à l'ouvrage de M. Steenstrup sur la *génération alternante*. Chose bien rare, on adopta d'emblée ce qu'il y avait de vrai dans les vues d'un auteur qui groupait et rattachait les uns aux autres tant de phénomènes jusque-là isolés et regardés comme d'étranges anomalies; mais on combattit avec raison ses idées théoriques. Nous ne saurions, on le comprend, entrer dans le détail de ces polémiques, où les critiques se montrèrent parfois injustes, et le naturaliste danois presque toujours acerbe; mais nous ne saurions passer sous silence les opinions émises par quelques-uns des hommes les plus compétens.

En première ligne, à tous égards, nous devons mentionner l'ouvrage de M. R. Owen. Ce naturaliste, qui, par l'étendue de ses travaux, a su mériter le surnom de Cuvier anglais, à peu près comme nous appelons Laplace le Newton français, a publié sur les phénomènes qui nous occupent un travail intitulé : *Sur la Génération virginale* (2). Ce titre est à lui seul toute une théorie, et nous regrettons d'avoir à dire que cette théorie ne nous paraît pas fondée.

En effet, à l'idée de virginité se rattache invinciblement celle de la possibilité de cessation de cet état. Cette dernière suppose l'existence des appareils qui sont les attributs distinctifs des sexes. Que

(1) « La lumière répandue par ma simple combinaison de la nature intime des faits, je la place hardiment, comme *explanation of the phenomena*, vis-à-vis du feu-follet de la parthénogénèse, volant çà et là entre les catégories de métamorphoses et de générations, d'individus et d'organes. » (*Réclamation contre la Génération alternante et la Digénèse.*) Ce passage, qui peut donner une idée de la manière de l'auteur, est extrait textuellement de l'ouvrage cité et s'adresse à M. Richard Owen.

(2) *On Parthenogenesis*, 1849. Dans le courant de ce même ouvrage, l'auteur propose encore un autre nom, celui de *metagenesis*, qu'on peut traduire par *génération changeante*.

ces organes viennent à disparaître normalement ou accidentellement, et par cela même l'individu ne peut plus être appelé vierge. Personne n'appliquera cette épithète à un eunuque, à un chapon. A plus forte raison devra-t-on la refuser à un être qui n'a jamais été ni mâle ni femelle. Or, pour quiconque s'en tient à l'observation et à l'expérience, tel est incontestablement le cas de tous les animaux dont nous avons parlé, tant qu'ils sont encore à l'état de scolex ou de strobila, tant qu'ils se reproduisent par bourgeons, par boutures, par scission spontanée. Le scalpel le plus délicat, le microscope le plus puissant ne nous montrent dans le scyphistoma, dans le sporocyste, rien qui de près ou de loin puisse donner l'idée d'une sexualité quelconque. Néanmoins, pour M. Owen, tous ces êtres sont des femelles, et tout en reconnaissant la difficulté qu'on éprouve à exprimer certaines relations de parenté, il pense qu'on peut leur appliquer l'expression de *mères*. Cette manière de voir du savant anglais repose principalement sur une exception très remarquable et unique qui se rencontre au milieu des faits dont il s'agit. Les générations intermédiaires de pucerons ont des organes reproducteurs femelles, incomplets il est vrai, mais parfaitement reconnaissables. Dans ces organes, la partie fondamentale, l'ovaire, semble être constituée exactement de même chez les individus vivipares ou les scolex, et chez les individus ovipares, qui seuls sont de vraies femelles. Seulement chez ces dernières on trouve de véritables œufs pourvus de toutes leurs parties caractéristiques, chez les premiers de petites masses granuleuses, où l'on ne distingue jamais ni vitellus, ni vésicule germinative, ni tache de Wagner.

En admettant que tous les animaux qui se reproduisent par généagénèse se trouvent dans des conditions semblables à celles que présentent les pucerons, M. Owen est certainement allé au-delà des résultats fournis par l'observation directe; mais n'en fût-il pas ainsi, nous ne pourrions accepter sa théorie. En effet, pour interpréter les faits, M. Owen remonte à l'origine des plus simples organismes, et s'appuie sur la doctrine cellulaire de Schwann, doctrine dont nous avons en bien des points constaté l'insuffisance. Certains êtres, dit le savant anglais, — par exemple les monades, regardées comme les derniers infusoires, et les grégarines, qui sont aussi des infusoires vivant en parasites à l'intérieur de quelques animaux, — sont formés en réalité d'une seule cellule pourvue de son noyau. Chez eux, la propagation s'effectue par la division du noyau, qui entraîne celle de l'animal entier. Or l'œuf est essentiellement formé d'une cellule à noyau, la *vésicule germinative*, qui renferme le *jaune germinatif*. Le *jaune proprement dit*, ou *vitellus*, n'est qu'un accessoire, une provision d'alimens. L'œuf fondamental se multiplie, comme la mo-

nade, par scission; mais celle-ci n'est déterminée que par le rapprochement des deux sexes. Cet acte est nécessaire pour infuser au *jaune germinatif* une *puissance*, une *force prolifique* particulière (1). En vertu de cette imprégnation, la *vésicule germinative* disparaît, le *jaune germinatif* se contracte, et bientôt se montre une première *cellule germinative*. Celle-ci se divise d'abord en deux, puis en quatre, et ainsi de suite, entraînant à chaque fois dans sa multiplication le vitellus lui-même. Ainsi s'expliquent, d'après M. Owen, le framboisement de l'œuf et sa transformation totale en une masse de *cellules germinatives* toujours imprégnées de la *puissance prolifique* qui leur a donné naissance et s'y trouve comme mise en magasin.

C'est cette masse de cellules germinatives, pénétrées d'une force spéciale, qui, toujours d'après M. Owen, sert de point de départ à la formation d'un nouvel être. Chez les mammifères, chez tous les vertébrés, chez un grand nombre d'invertébrés, cette formation suffit pour épuiser la provision de cellules et de force prolifique mise en réserve. Chez les pucerons, les méduses, les distomes, etc., il en est autrement. Une partie de la masse formée de cellules germinatives passe *sans changement* dans le corps de l'embryon, et la puissance prolifique ne cessant pas d'agir, les cellules continuent à se multiplier dans ce nouveau séjour. Chaque fois qu'il s'en est formé une quantité suffisante, un nouvel être s'organise, et emporte également avec lui sa part de cellules et de force reproductrice; mais, par suite de ce travail de répartition, la puissance prolifique s'épuise : alors seulement l'intervention des deux sexes redevient nécessaire pour la renouveler. Toute reproduction animale est le produit d'une fécondation unique, opérée par le concours d'un père et d'une mère, le premier donnant à l'élément fondamental fourni par la seconde la puissance de se multiplier pendant un temps variable, selon les espèces. Dans la reproduction par œufs, cette puissance s'épuise d'un seul coup, et veut être renouvelée à chaque génération. Dans la parthénogénèse, cette puissance se transmet à plusieurs générations successives, avec des *élémens matériels* provenant de la première cellule germinative. Dans les deux cas, celle-ci est le point de départ. En elle est accumulée au début la force prolifique qui détermine des phénomènes plus ou moins durables, mais toujours identiques. Par conséquent la *reproduction parthénogénétique* diffère de la *reproduction ovarique* uniquement par des circonstances accessoires. Au fond, il n'y a là qu'un seul et même phénomène.

Telle est en résumé la théorie de M. Owen; il faut convenir qu'elle est séduisante. Remarquons d'abord qu'elle justifie l'expression de

(1) *A spermatic force, a spermatic power.*

parthénogénèse. Dans cet ordre d'idées, les bourgeons, bulbilles, etc., apparaissent comme *une sorte de progéniture* de l'œuf primitif, comme composés en partie de la substance de cet œuf, comme étant au moins de même nature. Ce sont pour ainsi dire autant de véritables œufs, seulement ils ont été fécondés d'avance. Or la femelle seule produit des œufs. Au fond, les scolex sont donc de ce sexe, et dès lors on peut leur attribuer une sorte de virginité. En ramenant ainsi à un fait fondamental unique tous les modes de reproduction, M. Owen simplifie d'ailleurs toutes les questions, embrasse et coordonne une masse considérable de faits épars, et met en lumière des rapports jusque-là inaperçus.

Malgré tous ces avantages, malgré la juste autorité du nom de l'auteur, la doctrine de M. Owen n'a conquis, croyons-nous, que peu de partisans, et ce résultat est facile à comprendre. Sans parler de tout ce qu'elle emprunte à la doctrine cellulaire de Schwann, dont, à certains égards, elle n'est qu'une application nouvelle, cette théorie repose en entier sur quelques hypothèses que les faits n'ont pas confirmées. La disparition de la vésicule germinative avant toute fécondation a été constatée par une foule d'observateurs, aussi bien chez les mammifères que chez la hermelle et le taret (1). Or ce fait est en contradiction absolue avec les idées de M. Owen; il frappe la théorie que nous combattons précisément à son point de départ. En outre, depuis la publication de l'ouvrage de Schwann, bien des naturalistes ont démontré que les segmens du vitellus pendant le framboisement ne sont nullement des cellules. Les observations que j'ai publiées à peu près au moment où paraissait *la Parthénogénèse*, et qui ont été confirmées plus tard, ont montré que le framboisement était une manifestation de la vie propre de l'œuf, que l'élément mâle *ne faisait pas naître* ces singuliers mouvemens, mais seulement les *régularisait*. Dès lors il est difficile d'admettre la force spéciale invoquée par M. Owen, au moins telle qu'il la comprend. Ajoutons que l'accumulation de cette force dans une cellule germinative primaire, son affaiblissement, son épuisement, par suite de la multiplication des cellules, sont autant d'hypothèses, ingénieuses sans doute, mais qui nous semblent n'avoir pour elles ni expériences, ni observations bien précises (2). Tout au contraire, le fait que la reproduction

(1) Voyez la première partie de cette étude, *Revue des deux Mondes*, 1er avril 1855.

(2) M. Owen cite à l'appui de ses idées le fait que les pattes d'écrevisse ne se reproduisent pas indistinctement à toutes les jointures, mais seulement à l'une d'elles où se trouve un tissu cellulaire spécial qu'il regarde comme un reste de sa *masse cellulaire germinative* encore imprégnée de la *puissance prolifique*. Sans insister sur la ressemblance de cette explication avec celles qu'on a reprochées à Bonnet, je ferai remarquer que c'est un peu juger la question par la question, puisqu'il faudrait démontrer

agame des pucerons peut être prolongée presque indéfiniment par l'emploi de la chaleur artificielle est en opposition directe avec les théories du naturaliste anglais.

Malgré la juste autorité de M. Owen, nous avons cru devoir rejeter le nom de *parthénogénèse* comme renfermant une idée inexacte. Pourtant cette expression ne doit pas encore être rayée définitivement du vocabulaire scientifique. Peut-être s'appliquera-t-elle avec une grande justesse à des faits encore peu connus, quoique bien dignes d'attirer l'attention. On sait que certains papillons, venus de chenilles élevées dans un complet isolement, pondent très souvent leurs œufs. Ces œufs, produits par des femelles bien caractérisées et vraiment vierges, devraient toujours être stériles, et il en est ainsi dans l'immense majorité des cas. Pourtant, chez certaines espèces nocturnes, il arrive parfois que quelques-uns de ces œufs, soustraits en apparence à toute fécondation, n'en donnent pas moins naissance à des chenilles. Tel est le fait très extraordinaire qu'ont observé à plusieurs reprises les Bernouilli, les Treviranus, les Burmeister, etc., et dont il n'est guère possible de mettre la réalité en doute. Mais ces observateurs ont-ils eu affaire à de véritables œufs, ou bien à des espèces de bulbilles enveloppés d'une coque, et revêtant ainsi une apparence trompeuse? S'agit-il d'un phénomène de bourgeonnement quelque peu déguisé, ou bien doit-on invoquer réellement la transmission de mère à fille de la force fécondante d'Owen? L'hermaphrodisme jouerait-il ici un rôle inattendu? La solution de ces questions n'a pas même été tentée, croyons-nous, et jusqu'à nouvel ordre on peut considérer ces reproductions par œufs non fécondés comme de véritables exemples de *génération virginale;* mais il est facile de voir en même temps combien ce phénomène diffère de ceux qui nous occupent aujourd'hui.

Sans rechercher, comme Steenstrup et Owen, la nature intime du phénomène, M. Leuckart a assimilé la généagénèse à la métamorphose (1). Pour lui, un scolex d'ordre quelconque n'est autre chose qu'une espèce de larve. Le scyphistoma est pour ainsi dire la chenille de la méduse. Nous ne saurions regarder comme fondée cette assimilation, et ici nous partageons pleinement la façon de voir de Steenstrup, qui avait réfuté d'avance la plupart des raisons invo-

d'abord que la nature de ce tissu reproducteur est bien ce qu'admet l'auteur. M. Owen assure encore que les bourgeons dans l'hydre ne poussent que sur un point déterminé, mais M. Laurent, qui a fait de cet animal l'objet d'études poursuivies pendant plusieurs années, a montré qu'il peut se former des bourgeons sur tout le corps, à peu près comme dans un végétal on voit des *bourgeons adventifs* paraître sur tous les points de l'écorce, et cela presque par les mêmes raisons.

(1) *Ueber Metamorphose, ungeschlechtliche Vermehrung, Generationswechsel,* 1851. *Zeitschrift für Wissenschaftliche Zoologie.*

quées par M. Leuckart. « L'état de *nourrice*, disait l'auteur danois, diffère totalement de l'état de larve. La chenille se transforme *elle-même* en papillon. Au contraire, jamais le scyphistoma ne devient aurélie. »

La justesse de ce raisonnement est d'autant plus facile à saisir, que souvent chez le même animal nous constatons successivement les deux phénomènes, celui de la métamorphose et celui de la généagénèse. Chez les méduses par exemple, après que l'œuf est devenu *par transformation* une larve ciliée, celle-ci se change en scyphistoma *par métamorphose;* la *généagénèse* intervient pour produire les strobila, dont les proglottis s'isolent d'abord sous la forme d'éphyres et se *métamorphosent* ensuite en aurélies. Ici donc la larve ciliée peut être considérée comme la larve du scyphistoma, l'éphyre comme la larve de l'aurélie. Chez les helminthes appelés distomes, la complication du phénomène est bien plus grande, et nous trouvons à la fois les trois modes du développement et les trois phases de la métamorphose proprement dite. L'œuf donne *par transformation* une larve ciliée, qui, *par généagénèse,* produit un sporocyste, lequel acquiert ses formes définitives *par métamorphose.* A la *généagénèse* doit être rapportée la multiplication par bourgeons des sporocystes eux-mêmes et des cercaires. Ces dernières sont les *vraies larves* des distomes futurs, et, quand elles perdent leurs queues, s'enkistent et restent immobiles, que font-elles, sinon de passer à l'état de *nymphes* à la façon des stratiomes? Quand enfin elles sortent de cet état de torpeur sous la forme de distome, n'est-ce pas par une *véritable métamorphose,* comparable à tous égards à celle d'où résulte l'insecte parfait?

Bien loin que la généagénèse ne soit qu'un cas particulier de la métamorphose, les faits que nous révèle la première ne tendent à rien moins qu'à modifier quelques-unes des idées les plus universellement acceptées et qu'avait confirmées la seconde. Certes, s'il y a eu jusqu'ici quelque chose d'admis, c'est que le fils est le produit direct du parent; c'est que l'individualité persiste dans le germe, de la naissance jusqu'à la mort. Tant que la reproduction par bourgeons a été regardée comme un fait aussi primordial que la reproduction par œuf, ces idées s'appliquaient également à l'une et à l'autre; les métamorphoses ne changeaient non plus rien à cet égard. Dans un papillon, quelque nombreux et complets que soient les changemens de structure et de facultés, l'animal reste un; l'individualité se maintient. Par conséquent, pour être passé par les états de chenille et de chrysalide, le papillon n'en est pas moins le *produit direct* du germe contenu dans l'œuf; il n'en est pas moins le *fils immédiat* de ses père et

mère, et cela au même titre que l'enfant, qui fut d'abord embryon et puis fœtus.

Mais du moment qu'entre la reproduction par œufs et la reproduction par bourgeons il existe des relations nécessaires telles que la première doit toujours être le point de départ de la seconde, il n'en est pas ainsi. Le germe primitif, l'*œuf*, formé et fécondé comme partout ailleurs, acquiert, comme nous l'avons déjà établi, une valeur très supérieure à celle des germes secondaires qui n'en sont plus que les dérivés. Les relations de parenté, de père à fils, de mère à fille, ressortent comme n'existant réellement qu'entre les individus qui produisent de tels germes. Or que se passe-t-il chez l'aurélie par exemple? De chaque œuf sort un animal unique d'abord, sans appareil reproducteur spécial, mais pouvant produire de toutes pièces, en les tirant comme de sa propre substance, un grand nombre d'individus. Chacun de ceux-ci se fractionne à son tour en un certain nombre d'autres, qui eux-mêmes acquièrent les organes caractéristiques des sexes, produisent et fécondent des œufs. Ces derniers venus sont seuls les *vrais fils* du premier parent; mais ils sont plusieurs, et tous proviennent en définitive d'un seul œuf contenant un seul germe. Par conséquent l'unité et l'individualité de ce germe ont été multipliées, c'est-à-dire en réalité brisées par le fait du développement. Les nombreuses aurélies provenant de l'œuf primitif unique ne sont plus que le *produit indirect* du germe que renfermait cet œuf; elles ne sont que les *filles médiates* de leurs parens. Là est pour nous la différence fondamentale qui sépare la généagénèse de la métamorphose.

M. van Bénéden s'est placé à un point de vue plus modeste que celui de Steenstrup, d'Owen et de Leuckart. Le naturaliste belge n'a pas prétendu remonter à l'essence du phénomène; il a été frappé avant tout de ce fait, que certaines espèces animales se reproduisent par un seul procédé, que d'autres emploient à la fois deux procédés distincts. De là sa division en *animaux monogénétiques* et en *animaux digénétiques*. De là aussi le nom de *digénèse* donné à l'ensemble des phénomènes reproducteurs qui s'accomplissent sans l'intervention des sexes. — Pour qui entre complétement dans les idées de l'auteur et ne cherche rien au-delà, cette expression est heureuse : elle traduit le fait en dehors de toute hypothèse; mais d'une part elle n'a de signification que par son opposition au mot de *monogénèse*, appliqué par M. van Bénéden à la reproduction ordinaire, et d'autre part elle ne me semble pas indiquer suffisamment ce que présente de profondément caractéristique l'ordre de faits dont il s'agit, savoir la production de plusieurs types et d'un nombre indéterminé d'individualités par un germe primitif unique.

Cette remarque s'applique également aux autres dénominations dont j'ai déjà parlé. Voilà pourquoi j'ai proposé de leur substituer celle de *généagénèse*, qui rend assez bien ma pensée, et qui, elle aussi, constate seulement un fait existant en dehors de toute idée théorique.

Pour être bien nommé, le phénomène n'est pas expliqué. Nous devons d'ailleurs renoncer à découvrir, au moins encore de longtemps, quelle en est la cause première; tout au plus pouvons-nous le rattacher à d'autres faits déjà connus et en éclaircir ainsi la nature. Or les naturalistes dont nous avons tout à l'heure rappelé les travaux se sont tous efforcés de ramener la génération agame à la génération sexuelle, la reproduction par bourgeons à la reproduction par œufs. Là est, croyons-nous, la cause principale des difficultés qu'ils ont rencontrées. Le docteur Carpenter s'est placé à un tout autre point de vue (1). Pour ce savant anglais, l'oviparité est chose entièrement distincte de la gemmiparité. La première exige le concours de deux systèmes d'organes spéciaux et distincts; la seconde tient seulement à « une multiplication de cellules par le progrès d'un accroissement continu. » Ne connaissant pas le travail même du docteur Carpenter, nous ne savons comment il développe et justifie sa pensée. A en juger par les expressions précédentes, il fait peut-être jouer à la théorie cellulaire un rôle exagéré; mais à cela près, son opinion est au fond la nôtre depuis longtemps, et voici quelques-unes des considérations qui nous ont conduit à cette manière de voir.

Toute reproduction agame n'est en réalité qu'un phénomène de bourgeonnement. Le fait est évident chez l'hydre, chez l'aurélie et chez tous les animaux où les choses se passent à l'extérieur. L'observation micrographique démontre qu'il en est de même chez les biphores, chez les helminthes, chez les pucerons. Seulement, dans ces dernières espèces, le germe pousse à l'intérieur, se détache parfois de très bonne heure, et tombe dans des cavités où il subit les *transformations* qui le rapprochent plus ou moins de sa forme définitive. Ici le germe, au lieu d'être un *bourgeon* proprement dit, est un véritable *bulbille*, c'est-à-dire un *bourgeon caduc* destiné à se développer dans l'animal même qui lui donna naissance (2). Le phénomène du bourgeonnement n'en est pas moins à son début un simple fait d'accroissement local. S'il se forme quelque part un bourgeon

(1) *Medico-chirurgical Review*, 1848. Je ne connais ce travail que par ce qu'en a dit M. Owen dans sa *Parthenogenesis*.

(2) Les bulbilles sont des bourgeons entièrement semblables aux bourgeons ordinaires, mais qui se détachent spontanément de la plante qui les a produits, s'enracinent et donnent naissance à un nouveau végétal comme l'eût fait une graine. Voyez sur la nature de ces corps reproducteurs la *Revue* du 15 mars 1850.

externe ou interne, fixe ou caduc, c'est que le *tourbillon vital* accumule les matériaux plastiques sur un point spécial au lieu de les répartir dans l'ensemble du corps. Ainsi toute génération agame se rattache à l'*accroissement* proprement dit.

Les faits ne manquent pas pour justifier cette conclusion, à laquelle conduit le seul raisonnement. Quand nous coupons la tête à un lombric ou la queue à un lézard, que voyons-nous paraître d'abord sur la plaie circulaire résultant de cette opération? Un petit tubercule, un véritable bourgeon, où ne se distinguent d'abord ni nerfs, ni os, ni muscles, ni vaisseaux. Ce bourgeon augmente de volume, et au bout d'un temps donné, ces divers élémens organiques reparaissent; l'animal reproduit les parties violemment retranchées. Voilà un premier degré de reproduction par *bouture*. L'hydre, qui peut être hachée, et dont chaque fragment reproduit un animal nouveau, nous montre cette faculté élevée à son maximum. Chacun de ces fragmens, avant de changer la forme accidentelle que lui a donnée l'opération, bourgeonne en tous sens, c'est-à-dire s'*accroît*. Voilà ce que nous enseigne l'expérience; l'observation pure et simple conduit au même résultat, peut-être même est-elle plus démonstrative encore.

En effet, dans les études consacrées à la transformation et à la métamorphose proprement dite, nous avons montré comment se fait l'accroissement normal des animaux. Nous avons vu que ce phénomène se manifeste tantôt par l'*augmentation du volume des parties*, tantôt par la *multiplication de ces mêmes parties*. Or, dans ce dernier cas, il arrive souvent que chaque partie surajoutée réunit un ensemble d'organes qui en fait presque un individu. Chez les annélides par exemple, dans la plus grande étendue du corps, chaque anneau possède son centre nerveux, son appareil locomoteur, son système vasculaire, sa grande poche digestive, ses organes reproducteurs, le tout semblable à ce qui existe dans l'anneau qui précède et dans celui qui suit. Un pas de plus, et chaque anneau pourra se suffire à lui-même. Il ne lui manque, à vrai dire, qu'une bouche et des organes des sens. Dans les syllis, les myrianes, les naïs, etc., cette bouche s'ouvre, ces organes naissent sur un anneau spécial, il est vrai, mais qui se forme exactement comme tous les autres (1), et dès lors une individualité nouvelle prend naissance. Tous les anneaux placés en arrière de cette tête accidentelle lui obéissent. Entre ces phénomènes, que nous ne pouvons qu'indiquer rapidement, et la gemmation de l'hydre, celle du strobila, telle que l'a observée M. Desor, ou la segmentation du même être, telle que l'a

(1) Voyez le beau *Mémoire* de M. Edwards sur l'embryogénie des annelés dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1845. Voyez aussi mon mémoire *sur la génération alternante des syllis* dans le même recueil, 1854.

décrite M. Saars, il n'y a évidemment aucune distinction fondamentale. La forme seule des espèces, les lois de leur accroissement individuel suffisent pour expliquer les différences apparentes. Ainsi l'on passe de la simple croissance d'un mammifère au bourgeonnement le mieux caractérisé par des nuances insensibles, et tout nous ramène à cette importante conclusion, que le bourgeonnement et par conséquent la reproduction agame ne sont au fond qu'*un phénomène d'accroissement*.

Une fois placés à ce point de vue, nous comprenons très bien pourquoi la génération agame ne saurait être indéfinie. Dans tout animal, l'accroissement a des limites fixées d'avance. Si le bourgeonnement n'est qu'une forme de l'accroissement, il doit forcément avoir un terme. Il ne peut donc suffire à perpétuer les espèces. Dès lors l'intervention des sexes devient une nécessité à laquelle ne saurait échapper aucune espèce animale. Seulement, aussitôt que les sexes interviennent, l'œuf se montre comme élément de reproduction. Par conséquent les espèces les plus franchement fissipares, gemmipares, etc., devront, au bout d'un temps plus ou moins long, en revenir à la reproduction par œufs.

Une fois constitué, le bourgeon se développe comme le ferait un germe quelconque, et sous l'empire des mêmes lois générales qui transforment en mammifère, en oiseau ou en mollusque l'œuf du lapin, de la poule ou du taret. Dès-lors nous devons nous attendre à retrouver ici tous les phénomènes qui ont fait le sujet des premiers chapitres de cette étude. Que le bourgeon reste fixé comme chez l'hydre jusqu'au jour où le nouvel être n'aura plus qu'à grandir; qu'il se détache à l'état de masse presque inorganisée pour tomber dans un organe spécial où s'accompliront ses évolutions subséquentes, comme chez les pucerons, ou pour être transporté au loin, comme chez la synhydre, il n'en présentera pas moins des *transformations*, des *métamorphoses*, comparables de tout point à celles que nous avons décrites, et le *tourbillon vital* qui lui donna naissance pourra seul lui faire acquérir ses formes, ses proportions définitives.

Ces considérations nous amènent à penser que la voie où nous nous sommes rencontré avec le docteur Carpenter est réellement la bonne. Sans invoquer aucune hypothèse nouvelle, cette manière d'envisager la généagénèse s'accorde avec tout ce que nous apprennent l'expérience et l'observation directes; elle conduit des faits les mieux connus et les plus simples de l'accroissement aux phénomènes les plus compliqués et les plus récemment découverts de la généagénèse; elle explique la neutralité de toutes les générations intermédiaires; elle rend compte de la multiplication par les individus

agames et justifie l'existence des cycles qui ramènent la reproduction par œufs; enfin elle distingue nettement les phénomènes qui nous occupent aujourd'hui de ceux de la métamorphose, tout en conservant entre ces deux ordres de faits les relations qui les unissent et que l'on ne saurait nier. Dans l'ensemble comme dans les détails, elle semble donc présenter tous les caractères de la vérité.

VI. — DE LA GÉNÉAGÉNÈSE CHEZ LES VÉGÉTAUX. — RAPPORTS ENTRE LE RÈGNE ANIMAL ET LE RÈGNE VÉGÉTAL.

L'ensemble des faits résumés dans cette étude a conduit à des résultats d'une haute importance pour la physiologie générale. Un des plus remarquables, à coup sûr, a été de rapprocher chaque jour davantage le règne animal et le règne végétal, de faire disparaître quelques-unes des plus larges lacunes que les anciens croyaient exister entre les deux grandes divisions des êtres vivans. Depuis Peyssonel jusqu'à MM. Steenstrup et Owen, presque tous les naturalistes livrés à ces curieuses études ont à l'envi signalé cette conséquence. Nous-même, à diverses reprises, nous avons insisté sur ce point. En faisant connaître aux lecteurs de la *Revue* les travaux de M. Dujardin, nous avons indiqué la ressemblance extrême que présentaient les faits observés chez les méduses par le zoologiste de Rennes avec ceux qu'avait révélés à M. Dutrochet l'étude des champignons. Nous avons montré comment le mode de reproduction établissait des rapports fort inattendus entre les vers de nos rivages et les arbres de nos forêts, entre les syllis que nous venions d'observer à Bréhat et les dattiers cultivés par l'habitant des oasis (1). A mesure que les recherches se sont multipliées, ces rapports sont devenus plus frappans et plus généraux. Aujourd'hui on peut hardiment dire que, partout où intervient la généagénèse, il s'établit entre les deux règnes non pas seulement quelques-unes de ces analogies qui, pour être suivies, exigent un certain effort d'esprit, mais bien une similitude évidente, parfois presque une identité.

Pour ne pas être taxé d'exagération, il nous faut entrer ici dans quelques détails, et nous rendre bien compte de ce que sont une plante, un arbre; mais, pour en arriver là, il faut d'abord savoir ce qu'est l'*individu*, soit dans le règne animal, soit dans le règne végétal.

Il ne saurait y avoir de doute à cet égard, quand nous parlons d'un homme, d'un pigeon, d'une grenouille. Chacun de ces mots repré-

(1) *Souvenirs d'un Naturaliste, Revue des Deux Mondes*, 15 février 1846.

sente à notre esprit un certain ensemble de parties — déterminées quant à leur nombre et à leurs relations — nécessaires pour former le tout, l'individu. Qu'une seule de ces parties vienne à se multiplier ou à se transposer, et nous constatons tout de suite l'anomalie. Qu'une seule vienne à manquer, et sur-le-champ nous reconnaissons que le tout, que l'individu n'est pas complet. Cette appréciation se traduit souvent jusque dans le langage, et de là ces expressions de monstre, de borgne, de manchot, etc., qu'on retrouverait peut-être dans toutes les langues. Ce que nous venons de dire de l'homme et de quelques animaux bien connus de tous nos lecteurs s'applique à une infinité d'autres espèces. Un naturaliste reconnaîtra du premier coup d'œil qu'il manque à un insecte une aile ou une patte, à un mollusque un tentacule, à une astérie un de ses rayons, à une méduse un de ses filamens; pour lui, ce seront autant de *touts* ayant perdu quelqu'une de leurs parties, autant d'individus incomplets. Que ces mêmes organes soient plus nombreux qu'à l'ordinaire, que leurs rapports soient quelque peu changés, et le naturaliste jugera qu'il a devant lui des individus monstrueux.

Mais ce même naturaliste, placé en face d'un pied de corail ou d'une plaque d'ascidies composées quelque peu mutilée, ne pourra plus se prononcer comme il le faisait tout à l'heure, à moins que des traces de cassure, de déchirure, etc., ne trahissent un accident arrivé à l'objet qu'il examine. Quelque nombreuses que soient les branches du corail ou les figures géométriques dessinées par les ascidies, le savant le plus sévère ne verra ici rien de monstrueux. De ce fait seul, on pourrait conclure que le polypier, que la plaque, ne sont pas des individus, malgré la forme générale qui les caractérise et permet souvent de distinguer à première vue les diverses espèces. Une observation attentive confirme, on le sait, cette conclusion. Dans les deux cas, on reconnaît la présence d'un grand nombre d'êtres dont l'agrégation constitue l'ensemble. Or chacun de ces êtres présente des conditions identiques à celles que nous trouvons chez l'homme lui-même : il se compose de parties dont le nombre et les rapports sont déterminés. Chacun d'eux est donc un animal, un individu distinct. Le polypier, la plaque, ne sont que des agrégations. Ce sont pour ainsi dire des villages ou des villes dont les polypes sont les habitans et les loges les maisons. L'on comprend qu'habitans et maisons peuvent se multiplier ou diminuer sans rien changer au fond des choses, à peu près comme Paris et Constantinople restent ce qu'ils sont dans le monde en dépit d'une épidémie ou d'une exposition, et bien que l'un étende chaque jour ses faubourgs, tandis que l'autre brûle les siens de temps en temps.

Ces idées, depuis longtemps admises en zoologie, ne sont entrées

que plus tard dans la botanique, et pourtant, là plus qu'ailleurs peut-être, leur vérité est incontestable. Quels que soient les accidens de la végétation, un tilleul, un chêne restent toujours *un arbre;* un myrte, un rosier sont toujours *un arbrisseau.* Pour le savant pas plus que pour l'homme du monde, aucun d'eux n'est monstrueux ni incomplet, qu'il soit grand ou petit, que ses rameaux soient touffus ou rares, qu'il ait poussé en pleine liberté ou qu'on l'ait sévèrement émondé. Il n'y a donc rien de déterminé dans le nombre ou la position de ses parties; il n'est donc pas un individu. Dès-lors il ne peut être qu'une agrégation. Tout arbre est une espèce de *polypier végétal,* dont la partie commune est représentée par le tronc, les racines, les branches.

Mais comment distinguer et isoler ces êtres correspondans aux polypes? Ici les botanistes ne sont pas d'accord. Les uns, voyant la feuille plus ou moins modifiée reparaître partout comme élément fondamental, ont voulu trouver en elle l'individu végétal. D'autres, ramenant cette même feuille à la condition d'organe, ont cherché l'individualité dans le germe, c'est-à-dire dans la graine et dans le bourgeon. Ils ont considéré comme individu le rameau produit par l'une ou par l'autre. Bien des faits, et souvent les mêmes, différemment interprétés, sont invoqués par les partisans de ces deux opinions. Nous n'avons pas le droit de décider entre elles : pourtant la seconde, appuyée principalement sur l'embryogénie et ayant incontestablement pour elle l'analogie, nous semble devoir être préférée. En conséquence, nous l'adopterons dans le parallèle à établir entre les animaux et les végétaux, bien que M. Owen ait opté pour la première. Au reste, les deux manières de voir se prêtant également bien au rapprochement des faits constatés dans les deux règnes, les idées que nous allons exposer seront au fond en partie celles qu'a déjà publiées notre illustre confrère; mais la forme sera un peu différente, et cela même nous conduira à quelques considérations qui ont échappé à nos prédécesseurs.

Nous venons de voir que l'arbre ressemble au polypier, non pas seulement par sa forme, mais encore par sa nature complexe. Ni l'un ni l'autre ne sont des êtres simples; tous deux ont pour élément l'individu végétal ou animal, tous deux sont des colonies. Comment s'accroissent et se multiplient ces colonies? Ici apparaissent dans tout leur jour les similitudes dont nous parlions plus haut.

Quand un rameau de plus va s'ajouter à ceux que porte un rosier, que voyons-nous d'abord? Un bourgeon. Quand un nouveau polype doit naître sur un pied de coryne, qu'est-ce qui annonce sa venue? Un bourgeon. Dans les deux cas, le nouvel hôte de la colonie, le

nouvel individu, n'est d'abord qu'une simple accumulation de matière organisable, placée sur un point de la partie commune, sans cesse accrue par le tourbillon vital, et que la vie façonne pour en faire un végétal ou un animal.

Dans le plus grand nombre des cas, le bourgeon développé sur la coryne devient un polype sans organes sexuels, mais muni de longs tentacules et d'un ample appareil digestif. Impropre à la reproduction, il est uniquement chargé de guetter, de saisir, de digérer toute proie qui passera à portée de ses bras. Les sucs nutritifs ainsi préparés tombent dans un système de canaux qui les portent d'abord dans le pied du polypier, puis à chacun des individus réunis sur ce pied. Le polype dont nous parlons est donc employé seulement à nourrir la colonie. Les choses se passent exactement de même sur le rosier. Le plus souvent le bourgeon devient un rameau garni de feuilles. Or celles-ci ont pour fonctions de puiser dans l'atmosphère divers matériaux gazeux, et principalement l'acide carbonique, de les mêler à une sève liquide qui vient des racines à travers le tronc et les branches, d'élaborer ce mélange et d'en faire un suc nutritif qui, revenant en sens inverse, va alimenter le tronc lui-même et toutes ses ramifications. Les feuilles sont donc essentiellement les organes d'absorption, d'exhalation, de respiration, d'élaboration, et le rameau, qui ne porte pas autre chose, ne saurait remplir que des fonctions de nutrition. Sur le rosier comme sur la coryne, nous trouvons donc des *individus exclusivement nourriciers.*

A un moment donné, il naît sur la coryne des bourgeons d'abord tout semblables aux précédens, mais qui deviennent des polypes bien différens de ceux dont nous venons de parler. Ces nouveaux venus n'ont plus de bras, plus de bouche : leur appareil digestif est tout à fait rudimentaire. En revanche, ils sont pourvus d'organes qu'à leurs produits on reconnaît pour des organes sexuels. Isolés, ces polypes périraient bientôt faute d'alimentation; mais nourris par leurs frères, ils croissent et se développent pour propager l'espèce. A cela se borne le rôle qui leur est dévolu; ce sont autant d'*individus reproducteurs.* Il en est exactement de même pour le rosier. Un certain nombre de bourgeons, au lieu de se transformer en rameaux, donnent naissance à des fleurs. Les feuilles, profondément modifiées et revêtues de fonctions plus nobles, se changent en sépales et en pétales pour former le calice et la corolle, en étamines, en pistils, qui représentent les deux sexes réunis dans la rose comme ils le sont chez un si grand nombre d'animaux. Ainsi métamorphosé, le rameau ne saurait se nourrir lui-même : il tombe à la charge de la colonie, dont en revanche il assure la propagation; il est devenu lui

aussi un *individu reproducteur*. Sur le rosier comme sur la coryne, tout se passe donc jusqu'ici exactement de la même manière.

La coryne mère produit des œufs, la rose porte des graines. Ici encore toute différence disparaît pour ainsi dire entre les deux règnes pour qui laisse de côté les accidens de forme et de complication ou de simplicité spécifique. Dans les deux sortes de corps reproducteurs, on trouve une partie essentielle, — le germe dans l'œuf, l'embryon dans la graine, — destinée à se transformer en être vivant. Chez l'un et chez l'autre se montrent des parties accessoires qui nourriront le jeune animal, le jeune végétal, et qui s'appellent vitellus, albumen dans l'œuf, périsperme, cotylédons dans la graine. Œuf et graine ont en outre des enveloppes protectrices plus ou moins multipliées et peuvent être groupés par centaines ou complétement isolés. Si, réunissant ces traits généraux, on trace les figures idéales de la graine et de l'œuf, il sera presque impossible de les distinguer l'un de l'autre.

Dans l'animal comme dans la plante, la reproduction par bourgeon s'opère en entier sur place aux dépens du parent immédiat. Dans les deux règnes, la reproduction par œuf et par graine exige le concours de deux élémens préparés par des organes spéciaux. Que ces organes soient réunis sur le même individu ou portés par des individus distincts, les choses se passent toujours de la même manière : il y a toujours un père et une mère, une étamine et un pistil, un élément qui féconde, un autre qui doit être fécondé. Sans la fécondation, l'œuf, quoique présentant ses trois sphères caractéristiques, n'aura point de germe proprement dit; sans elle, la graine ne sera jamais qu'un corps rudimentaire caché à la base du pistil et dépourvu d'embryon. Ainsi, dans la plante comme dans l'animal, à côté de la reproduction agame nous rencontrons la reproduction sexuelle. Toutes deux dans les deux règnes sont soumises aux mêmes conditions, et s'il nous était permis d'entrer ici dans des détails techniques, nous les verrions partout accompagnées de phénomènes presque identiques (1).

Pour voir jusqu'où s'étend la ressemblance des rapports qui relient ces deux modes de reproduction chez les animaux et chez les plantes, faisons comme M. Owen; plaçons à côté l'un de l'autre un œuf et une graine. Tous deux ont été fécondés. De l'un sort une larve ciliée, de l'autre un premier rameau portant deux feuilles cotylédonaires, épaisses, charnues, et tout à fait différentes de celles qui leur

(1) Je me borne à rappeler ce que j'ai dit ailleurs de la respiration des plantes au moment de la fécondation. — *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1842.

succèderont. La larve se fixe et se transforme en une sorte de bourgeon cylindrique. La tigelle du rosier s'allonge, terminée également par un bourgeon. Jusqu'à ce moment, le polypier, comme la plante, s'est développé à peu près exclusivement aux dépens de matériaux fournis par le vitellus de l'œuf, par les cotylédons de la graine; mais du bourgeon animal sort un polype pourvu de bras pour la chasse et d'un appareil propre à la digestion; le bourgeon végétal devient un rameau garni de feuilles. Dans les deux règnes, les individus qui se montrent d'abord sont uniquement chargés de saisir, de préparer des alimens. Grâce à eux, la colonie s'étend; de nouveaux bourgeons apparaissent et se développent, mais longtemps encore ils ne produisent que des *individus nourriciers*. Fonder et étendre la communauté, assurer son existence, tel est évidemment le plus pressant besoin, et les premiers habitans de ces cités animales ou végétales n'ont pas d'autres fonctions à remplir.

L'existence propre du polypier, de l'arbrisseau une fois assurée, il s'agit de pourvoir à leur reproduction. Alors apparaissent les *individus reproducteurs*, polypes mâles ou femelles, parfois l'un et l'autre à la fois; fleurs portant étamines ou pistils, très souvent l'un et l'autre. Les premiers produisent et fécondent des œufs; les secondes produisent et fécondent des graines. Dans les deux règnes, tout est semblable. Le polype à sexes distincts est une *fleur animale;* la fleur est un *polype végétal sexué*.

Dans l'arbuste, dans le polypier, les individus produits successivement restent unis par une partie commune; mais il est facile de comprendre que, vinssent-ils à se séparer, il n'y aurait rien de changé au fond des choses. Or c'est précisément ce qui arrive dans certains cas, chez les pucerons par exemple, et les figures de M. Owen traduisent pour l'œil lui-même ce que nous exprimons seulement par des mots. De l'œuf pondu en automne sort au printemps un puceron neutre qui produit par gemmation d'autres individus semblables à lui, et qui pendant plusieurs générations se conduisent de même. Si tous ces descendans d'un même germe adhéraient les uns aux autres, nous aurions un vrai polypier. Pour s'isoler dès leur naissance, ils ne changent rien à leurs rapports de filiation. Voilà ce que M. Steenstrup a eu raison de soupçonner, ce que M. Owen a très nettement démontré. Les pucerons neutres répondent aux polypes nourriciers de la coryne, aux rameaux stériles du rosier; les pucerons mâles et femelles représentent les polypes reproducteurs du polypier, les fleurs du rosier. Au point de vue où nous sommes placé, eux aussi peuvent être appelés des *fleurs animales*.

Parmi les faits généraux qui se rattachent à l'ordre d'idées qui nous occupe, il en est un sur lequel nous avons maintes fois insisté

dans la *Revue*, et qu'il est bon de rappeler ici. La reproduction sexuelle n'a pour ainsi dire qu'un seul mode, la reproduction agame en a plusieurs, et chacun d'eux se retrouve également dans les deux règnes. Chez certains végétaux, à côté du bourgeon proprement dit, nous trouvons le bulbille, véritable bourgeon semblable à celui dont nous parlions tout à l'heure, mais qui se détache du parent et va se développer isolément, à peu près comme le ferait une graine. Ce bourgeon caduc, nous l'avons découvert nous-même chez la synhydre, animal assez voisin des corynes. Les algues inférieures se propagent par scission spontanée, et nous avons vu que les infusoires ne leur cèdent en rien à cet égard. Trembley a multiplié l'hydre par boutures artificielles autant et plus peut-être que les horticulteurs ne l'ont fait d'un végétal quelconque. Ainsi, pour animer la matière brute, qu'il s'agisse d'en faire une plante ou un animal, la vie obéit à une seule loi, emploie des procédés toujours les mêmes.

De cela seul nous serions en droit de conclure que dans les plantes comme chez les animaux la reproduction agame est un simple fait d'accroissement ayant pour résultat l'individualisation progressive et plus ou moins manifeste d'une partie du parent. L'observation directe confirme encore cette conclusion. L'individualité du bulbille, ou bourgeon caduc détaché de la tige où il est né, ne saurait être niée. Celle du bourgeon fixe n'a été reconnue que fort tard. Celle d'un bourgeon quelconque à son origine ne peut pas plus être reconnue dans une plante que sur l'hydre. Or, chez les plantes comme chez les animaux, l'accroissement a des limites; la reproduction agame doit donc avoir les siennes, et dès lors pas plus ici que dans le règne animal elle ne saurait propager indéfiniment une espèce. Par conséquent, au bout d'un temps plus ou moins long, la reproduction par graines doit redevenir nécessaire; par conséquent aussi, dans les plantes comme chez les animaux, cette dernière est seule une fonction de premier ordre, et la reproduction agame n'est qu'une fonction subordonnée. Il est presque inutile de faire remarquer combien les faits s'accordent encore ici avec les déductions de notre théorie (1).

Nous voyons donc reparaître chez les plantes ces *cycles de reproduction* que Steenstrup a le premier signalés chez certains animaux. Dans les deux règnes, ces cycles s'ouvrent par le développement d'un germe fécondé, c'est-à-dire dû au concours des deux sexes, embrassent un certain nombre de générations neutres et se ferment

(1) On comprend que je ne parle ici que de ce qui se passe chez le végétal abandonné à lui-même, et qu'il n'est en rien question des procédés artificiels de la multiplication.

par la réapparition d'individus à sexes caractérisés. Quelque nombreuses que soient les générations comprises dans un cycle, tous les individus, animaux ou végétaux, neutres ou sexués, qui les composent, n'en sont pas moins le produit, direct ou indirect, d'un même germe, d'un même œuf ou d'une même graine. Tous sont donc les fils médiats ou immédiats de la mère ou du père qui ont produit et fécondé ce germe (1).

Nous savons que l'hydre ou le puceron qui ont acquis des sexes caractérisés meurent presque aussitôt après avoir pondu leurs œufs. La coryne mère, après avoir émis ses germes fécondés, s'atrophie et est résorbée. Une fois qu'ils ont ouvert de nouveaux cycles et assuré l'avenir de l'espèce, ces individus reproducteurs ont accompli leur mission, et ils disparaissent. La vie des individus nourriciers se prolonge au contraire, car il faut entretenir la colonie et fournir des matériaux à de nouveaux bourgeons. A peine est-il besoin de rappeler que nous retrouvons encore ici l'analogie déjà observée entre les végétaux et les animaux. Plus passagère que la fleur animale, la fleur végétale se flétrit avant même que la graine soit formée et avant qu'elle soit mûre. Le rameau floral, l'individu reproducteur végétal ne sert donc qu'une fois, comme l'hydre ou le puceron mères. Au contraire les rameaux foliacés, les individus nourriciers persistent sous les tropiques et dans nos arbres verts comme les polypes chasseurs de la coryne. Et s'il en est autrement pour la plupart des arbres de nos climats, le froid de l'hiver, qui suspend jusque dans le tronc tout mouvement vital, explique aisément cette différence apparente. — On le voit, pour tout ce qui touche à la multiplication des individus, à la propagation de l'espèce, le parallèle se soutient depuis la naissance jusqu'à la mort entre les végétaux les plus caractérisés et les animaux soumis à la généagénèse.

VII. — RÉFLEXIONS GÉNÉRALES. — CONCLUSION.

Nous venons d'analyser rapidement les trois grands phénomènes présentés par le règne animal dans le développement des êtres. En résumant ce que nous avons dit de chacun d'eux, nous voyons la *transformation* se montrer partout et suffire à elle seule pour la plupart des animaux supérieurs. La *métamorphose* proprement dite apparaît ensuite, mais n'est au fond qu'un phénomène de transformation s'accomplissant sous nos yeux, au lieu de se passer dans les

(1) Les mots père et mère désignent ici, on le comprend, l'appareil mâle et l'appareil femelle, qu'ils soient isolés ou réunis sur un même individu.

profondeurs d'un organisme ou sous la coque d'un œuf. La *généagénèse* se montre en dernier lieu; mais, ramenée dans son essence à un fait d'accroissement et d'individualisation progressive, elle rentre par cela même dans les deux autres phénomènes. Ainsi nous pouvons répéter en toute assurance ce que nous disions au début de ce travail : la *transformation*, la *métamorphose* et la *généagénèse* ne sont que trois formes d'un seul et même fait entraînant les mêmes conséquences, aboutissant au même résultat.

Faire d'un germe rudimentaire un individu complet, tel est le but, telle est la fin de tous ces changemens de formes et de proportions. Il suit de là que la *métamorphose en général* est essentiellement progressive, qu'elle tend sans cesse à perfectionner quelque chose. Sans doute pour arriver à l'essentiel elle sacrifie souvent l'accessoire, et dans le développement récurrent de certaines espèces, ces sacrifices peuvent paraître excessifs. Pourtant là plus qu'ailleurs peut-être apparaît la vérité générale que nous venons d'exprimer. Dans un lernée par exemple, le corps entier se déforme et s'atrophie au profit d'un seul appareil, mais cet appareil est celui qui a pour fonction de perpétuer l'espèce; il est dès-lors le plus important, et dès qu'il entre en jeu, il absorbe pour ainsi dire tous les autres, par cela seul sans doute que l'animal ne peut suffire à l'entretien de tous.

A part les exceptions apparentes qui rentrent dans le cas précédent, le caractère de la métamorphose apparaît partout d'une manière éclatante. Qu'un animal à simples transformations s'arrête à un degré quelconque de son développement, et une monstruosité naît du fait seul de cet arrêt. Quant aux espèces à métamorphoses proprement dites et à généagénèse, leurs larves, leurs scolex ne sont jamais que des êtres incomplets, de véritables ébauches qui se perfectionnent à chaque phase, à chaque évolution nouvelle, jusqu'au moment où reparaît le type primitif.

La métamorphose, simple transformation dans les êtres les plus parfaits, se complique à mesure que l'on se rapproche davantage des rangs inférieurs du règne animal. La métamorphose proprement dite ne se montre chez les vertébrés que comme un fait exceptionnel et propre aux batraciens. Elle est presque générale dans les autres embranchemens, et là encore elle est d'autant plus complète que l'on est descendu plus bas. Il y a une différence énorme entre la chenille, larve d'un papillon, et le petit être cilié, larve d'une hermelle. La première est un animal très compliqué, jouissant de fonctions étendues; le second n'est pour ainsi dire qu'un vitellus revêtu de son blastoderme et hérissé de cils natatoires. C'est que la chenille appartient à un représentant supérieur, la larve ciliée à un représentant inférieur du même type. La généagénèse obéit à la même loi:

ses phases deviennent et plus nombreuses et plus tranchées à mesure qu'on l'étudie dans les régions plus bas placées du règne animal. Chez les articulés, elle n'est qu'une exception; elle devient la règle chez les rayonnés, et c'est sans doute chez les infusoires qu'elle atteint son maximum de développement.

A mesure qu'elle se complique, la métamorphose rend plus complexe l'idée que le naturaliste est obligé de se faire de chaque espèce. Chez les animaux à transformations, cette idée est assez simple. Les grandes modifications se passant hors de notre vue, nous n'avons guère à combiner que les traits résultant des changemens de livrée des jeunes et des différences qui distinguent le mâle de la femelle. Dans les espèces à métamorphoses proprement dites, la difficulté s'accroît. Chez les insectes, il faut connaître la larve, la nymphe et l'animal parfait, toujours mâle et femelle. Chez le taret, il faut tenir compte de formes tout aussi tranchées, mais plus variables encore. Enfin, chez les animaux à généagénèse, pour connaître une seule espèce, il faut parfois embrasser les caractères de quatre ou cinq êtres parfaitement dissemblables de forme et de manière de vivre. Si l'expérience n'avait parlé, qui aurait soupçonné le distome sous ses formes de larve ciliée, de sporocyste, de cercaire libre, de cercaire enkistée?

Sous la forme de généagénèse, la métamorphose a dû non-seulement rendre plus complexe l'idée que l'esprit conçoit de telle ou telle espèce, mais encore modifier profondément les notions acquises sur l'espèce considérée abstraitement et d'une manière générale. Jusqu'ici on avait entendu par ce mot une succession d'êtres procédant directement les uns des autres, et dont l'individualité persistait à travers un nombre quelconque de changemens plus ou moins apparens. Aujourd'hui il faut ajouter que dans certains cas l'espèce se compose d'êtres parfaitement distincts, procédant par multiplication les uns des autres. A l'idée de *continuité d'individus*, qui se trouvait au fond de toutes les définitions données, il faut joindre l'idée de *succession de cycles*. C'est là ce que Chamisso a le premier parfaitement compris, ce que Steenstrup n'a fait que répéter après lui.

Sous sa forme de métamorphose proprement dite et de généagénèse, le phénomène général qui nous occupe a paru longtemps fournir des armes aux partisans de la génération spontanée. Jusqu'à Redi et à Vallisnieri, les larves d'insectes étaient regardées comme formées par l'action des forces physico-chimiques sur la matière organique en décomposition. Dans quelques ouvrages, même des plus modernes, les intestinaux sont cités comme des produits immédiats de l'organisme qui les renferme. Nous avons vu que les faits, mieux connus, conduisent à une conclusion diamétralement opposée. On

sait depuis longtemps que toute chenille provient de deux papillons préexistans; nous avons dit comment les travaux récens démontraient l'origine des cercaires, des cysticerques, etc. Nous savons aujourd'hui que tous ces individus neutres, se reproduisant sans sexes, et dont la multiplication fut si longtemps un mystère, sont les équivalens de simples bourgeons; nous avons montré que le bourgeon ne peut enfanter que des individus, qu'à l'œuf seul est réservé le pouvoir d'engendrer des générations et d'assurer la perpétuité de l'espèce. Or tout œuf suppose une mère pour le sécréter, un père pour le féconder. Médiatement ou immédiatement, tout animal remonte donc à un père et à une mère (1). Et ce que nous disons en ce moment des animaux s'applique, nous l'avons vu, également aux végétaux. Par conséquent les découvertes relatives à la généagénèse sapent jusque dans ses derniers fondemens la doctrine des générations spontanées.

Un père et une mère, c'est-à-dire un mâle et une femelle, telle est l'origine de tout être vivant. L'existence des sexes, dont la nature inorganique ne présente pas même la trace, se montre donc comme un caractère distinctif de la nature organisée, comme une de ces lois primordiales imposées dès l'origine des choses, et dont nous devons renoncer à trouver la raison. A quelques exceptions près, plus apparentes sans doute que réelles, et dont le nombre diminue d'ailleurs chaque jour, on peut dire que le monde organique a été créé double, qu'il existe un monde mâle et un monde femelle. Des rapports plus ou moins étroits de coexistence peuvent régner entre eux, mais toujours on les distingue, et il est vraiment remarquable que leur séparation, de plus en plus tranchée, soit un signe de perfectionnement. Ces deux mondes ne paraissent confondus que dans les plus infimes représentans des deux règnes. On ne rencontre d'hermaphrodites que dans les groupes inférieurs des trois derniers embranchemens du règne animal; pas une des espèces placées en tête de ces grandes divisions, pas un vertébré, si ce n'est quelques poissons, ne présentent ce caractère (2). Ainsi la réunion des sexes chez le même individu, bien loin d'être un signe de supériorité, accuse une dégradation véritable, elle est une monstruosité.

La métamorphose atteint son maximum de manifestation dans la généagénèse. Celle-ci, simple fait d'accroissement à l'origine, débute

(1) Nous avons dit plus haut que ces expressions de père et de mère s'appliquent à de simples appareils quand ces appareils sont portés par le même individu.

(2) M. Dufossé, médecin à Marseille, vient de rappeler l'attention sur des faits presque oubliés et de démontrer que, dans les diverses espèces du genre *serran* (*serranus*), on trouve un hermaphrodisme bien caractérisé. Cette exception est jusqu'à ce jour unique dans l'embranchement des vertébrés.

évidemment par la transformation; mais chez les méduses, les intestinaux, etc., elle se complique aussi de métamorphoses proprement dites et comprend ainsi le phénomène général à tous les degrés. De cela seul nous pourrions conclure qu'elle s'accomplit par les procédés que nous avons déjà signalés; mais les preuves à l'appui de cette conclusion ne sont ni difficiles à produire ni bien longues à énoncer. La formation première du bourgeon n'est-elle pas essentiellement un fait d'*épigénèse*, son accroissement un fait d'*évolution simple*, ses modifications autant de phénomènes d'*évolution complexe?* L'état imparfait des organes reproducteurs du puceron neutre ne constitue-t-il pas un véritable *arrêt de développement?* Ne trouvons-nous pas, dans l'histoire des méduses, des distomes, du ténia, mille exemples de *production*, de *destruction*, d'*appropriation des organes?* Et pouvons-nous ici plus qu'ailleurs comprendre ces résultats sans admettre le *tourbillon vital?* Non certes, et ce dernier reparaît encore avec le caractère de procédé général que nous signalions dans les premières pages de ce travail.

Nous voilà donc pour ainsi dire revenus à notre point de départ. Insistons un instant sur ce fait et tirons-en quelques conséquences.

Nous avons vu le tourbillon vital présider aux transformations. Seul il nous a permis de comprendre les métamorphoses; seul encore il explique les phénomènes bien plus complexes de la généagénèse. Il est donc impossible de ne pas voir dans ce double mouvement d'apport et de départ un fait fondamental, et en quelque sorte la cause immédiate de la formation, du développement, du parachèvement des êtres vivans. Cependant, quoi qu'aient pu dire quelques naturalistes qui ont voulu s'arrêter à ce fait, il faut y voir le résultat d'une cause plus haute, car, inerte par elle-même, la matière ne se meut que sous l'impulsion des agens ou des forces. Tout mouvement matériel est d'abord un *effet* avant de devenir *cause* à son tour.

Quel est donc l'agent qui remue ici la matière? Avec quelques physiologistes, invoquerons-nous les six ou huit forces admises par les physiciens et les chimistes pour expliquer les phénomènes qui se passent dans les corps bruts (1)? Depuis longtemps nous avons répondu à cette question. Oui, il y a dans les êtres organisés des phé-

(1) Les physiciens et les chimistes accusent volontiers les naturalistes de se payer d'un mot en admettant l'existence d'une force particulière pour se rendre compte de l'ensemble des phénomènes qui caractérisent les êtres vivans. Il est vrai que l'astronomie explique les mouvemens des corps célestes par la seule hypothèse de la gravitation; mais pour expliquer le jeu de leurs instrumens ou les produits de leurs laboratoires, le physicien et le chimiste invoquent successivement au moins la pesanteur, la lumière, la

nomènes de chaleur, d'électricité, de lumière; oui, les affinités chimiques, les attractions capillaires s'y manifestent à chaque instant; oui, l'on y trouvera peut-être des faits qui se rattachent à la catalyse et à l'épipolisme : mais ces phénomènes s'accomplissent, ces faits se produisent sous l'influence d'un agent plus élevé, dont il est en vérité impossible de nier l'existence. L'électricité, la chaleur, les affinités chimiques agissent dans l'être vivant et ne sont certainement pas étrangères à la production du tourbillon vital. Elles ne fonctionnent néanmoins que dominées et réglées par une force supérieure, par *la vie,* qui modifie ces forces brutales et leur fait produire, au lieu de sels ammoniacaux, du sang et des muscles; au lieu de cristaux de phosphate calcaire, des os; au lieu de corps bruts, des plantes et des animaux.

Mais toute force est aveugle et veut être dirigée. Pour produire une espèce déterminée et non pas l'espèce voisine, pour ne pas s'égarer au milieu des phases si variées de la métamorphose et de la généagénèse, il faut que la vie elle-même soit maîtrisée par quelque chose de supérieur. Ce quelque chose, c'est l'essence propre de chaque être, essence que toute plante, que tout animal a reçue de ses ancêtres par l'intermédiaire de la graine ou de l'œuf d'où il est sorti, qu'il transmettra à ses descendans par l'intermédiaire des germes qui sortiront de lui. Nous aurons beau remonter les générations et les âges, toujours les mêmes questions se dresseront devant nous et toujours les mêmes faits amèneront les mêmes réponses. Pour expliquer la nature vivante, il nous faut donc atteindre jusqu'à l'origine même des choses. Et si nous voulons aller au-delà, que reste-t-il à rencontrer, sinon la cause des causes, le créateur, Dieu!

A. DE QUATREFAGES.

chaleur, l'électricité, le magnétisme; d'autres y joignent l'affinité, la capillarité, l'endosmose, la catalyse, l'épipolisme, etc., tout cela pour les corps bruts seulement! Après s'être montrés si peu exigeans pour eux-mêmes, c'est en vérité l'être beaucoup envers les naturalistes que de leur refuser le droit d'admettre comme présidant aux phénomènes si caractéristiques, si variés, de la nature organisée une seule force de plus.

ÉTUDES

SUR

L'INDE ANCIENNE ET MODERNE

II.

LES ROIS MAUDITS.

I.

L'allégorie joue un rôle très important dans les récits de l'antiquité indienne. Elle est le voile transparent, et toujours orné d'ingénieuses broderies, sous lequel le brahmanisme a présenté à la postérité ses enseignemens et même sa doctrine. Il s'en est servi avec une habileté merveilleuse pour donner à des fictions intéressées la valeur de vérités historiques. Recueillies par la tradition et mises en ordre par des compilateurs qui savaient les embellir encore, toutes ces légendes primitives, toutes ces fables, racontées avec grâce et très sérieuses quant au fond, sont venues se réunir dans les *pourânas*. Pareilles aux nuages du soir que l'on voit envelopper la cime des montagnes, elles flottent dans l'air, mais sans cesser pour cela de s'appuyer sur une base solide. Cette base, c'est la pensée philosophique, partout présente dans les créations de la poésie indienne. Ainsi l'une des idées fondamentales de la philosophie pratique des Hindous, c'est que la pensée l'emporte sur l'action; la méditation s'élève beaucoup au-dessus de l'accomplissement des œuvres, et la possession de soi-même met au front du sage une auréole divine devant laquelle pâlit le bandeau royal. Celui qui médite sur la Divinité soutire en quelque sorte les rayons de la puissance

divine, et acquiert une énergie irrésistible, une force surhumaine qui frappe de près et de loin, comme la foudre. De là cet aphorisme qu'on retrouve dans les textes anciens : la méditation austère produit la puissance sur toutes choses. Cependant cet éclat latent, ce feu caché comme celui que recèle un volcan, n'attire point sur l'homme contemplatif les respects de la foule. Eût-il acquis le don des miracles, l'ascète retiré au fond des forêts passe ses jours dans l'oubli, tandis que le roi coule au sein des richesses une existence toujours brillante, toujours radieuse et partant digne d'envie. Suffit-il à l'homme d'avoir le sentiment de sa propre grandeur et de sa supériorité morale pour qu'il se résigne à ne rien chercher, à ne rien désirer de plus sur la terre? Question d'une haute portée assurément, et que les brahmanes semblent s'être posée eux-mêmes le jour où, contraints d'abandonner aux rois le pouvoir temporel, ils se demandèrent si leur part en ce monde était encore la plus belle. Eh bien! disons-le à la gloire du brahmanisme, cette question, ils l'ont résolue affirmativement, — par orgueil peut-être; — toujours est-il qu'ils n'ont pas craint d'exprimer leurs motifs et de conclure au grand jour. Au lieu d'une discussion abstraite, c'est une légende qu'il s'agit d'étudier; sans avoir à nous appesantir sur des considérations philosophiques, il suffira d'analyser rapidement un petit drame plein de mouvement et tout empreint d'une rêveuse mélancolie.

Le premier ancêtre de la race âryenne, Manou, est-il dit dans le *Bhagavat-Pourâna* (1), eut deux fils : Pryavrata (celui qui se voue à l'affection d'autrui) et Outtânapâda (celui qui va droit en avant). Celui-ci était roi; il épousa deux femmes, Sounîtî (la bonne conduite) et Souroutchî (la beauté gracieuse). Le sens de ces noms propres laisse apercevoir l'allégorie qui commence à poindre; on devine laquelle de ces deux épouses sera la favorite du roi. La première lui a donné un fils, nommé Dhrouva (celui qui est fixe dans ses pensées); de la seconde, il a un autre fils, Outtama (le premier parmi ses égaux, *optimus*), et c'est à l'enfant de la beauté et de la grâce qu'il accorde ses préférences aux dépens de celui qui a pour mère la vertu solide. Cependant Dhrouva, destiné à devenir un sage, n'apportait point en naissant l'égalité d'âme qu'exprimait son nom. Il était jaloux de son frère Outtama, et, l'ayant vu un jour reposer sur les genoux de son père assis sur le trône, il éprouva un vif désir de monter à la même place. Le roi y eût consenti, mais la mère de l'autre enfant, la favorite Souroutchî, étant présente, il eut peur de lui déplaire, et repoussa Dhrouva. De son côté, la belle Souroutchî, irritée des prétentions de l'enfant, lui dit avec dédain : « Pourquoi

(1) Vol. II, liv. IV, chap. 8 de la traduction de M. Eugène Burnouf; voir aussi le *Vichnou-Pourâna* de M. Wilson, p. 54 et suiv.

te livres-tu à une présomptueuse espérance? Tu n'es pas mon fils pour aspirer à occuper une place qui est réservée à mon enfant. Oui, tu es le fils du roi, mais ce n'est pas moi qui t'ai donné la naissance; ce trône royal, ce siége du roi des rois, ne convient qu'à mon fils! Oublies-tu que tu dois le jour à Sounîtî? »

Repoussé par l'épouse favorite du roi son père, Dhrouva s'éloigne en pleurant; il court trouver sa mère, et celle-ci, plus sage, plus miséricordieuse que sa rivale, cherche à calmer l'enfant. Elle a ressenti vivement l'injure faite à son fils; mais, exempte d'envie, résignée à son infériorité, elle lui fait cette réponse : « Souroutchî a dit vrai! Ceux qui sont nés pour la fortune ne sont point exposés aux insultes de leurs rivaux. Le trône, le parasol de la royauté, les chevaux, les éléphans, appartiennent à ceux qui les ont mérités par leurs vertus. » Pour calmer son fils, l'humble femme lui donne à entendre que la fortune et le malheur dépendent des actions accomplies dans une existence antérieure. Elle craint les emportemens de ce jeune cœur blessé dans son orgueil et dans ses affections, et qui bouillonne sourdement. « Ne souhaite de mal à personne, cher enfant, lui dit-elle encore; oh! non, car l'homme souffre lui-même du mal qu'il fait à autrui. Si tu ne peux étouffer en ton cœur le ressentiment des paroles qui t'ont blessé, cherche à augmenter en toi les mérites religieux qui procurent tous les biens. Sois aimable, sois pieux, sois amical, pratique en toute occasion la bienveillance à l'égard des créatures vivantes, car la prospérité descend sur l'homme modeste qui en est digne, comme l'eau coule sur le terrain bas des vallées. »

Ce sont là de belles paroles; on y trouve comme un écho de la morale biblique, et on les admirerait sans réserve, si on ne voyait clairement où elles tendent. L'homme modeste qui dompte ses sens, ce sera le brahmane renonçant à la royauté qui lui échappe; mais, s'interposant entre Dieu et les rois comme le nuage entre le soleil et la terre, tantôt il versera ses bénédictions sur le souverain, tantôt il grondera comme la foudre. Voyez plutôt ce qui advint en dépit des conseils de la pieuse reine Sounîtî. Dhrouva quitte le palais de son père, la colère dans le cœur. Décidé à conquérir, par tous les moyens possibles, le rang auquel il a droit, il s'enfonce dans la forêt. Là, il rencontre les saints ascètes voués à la méditation depuis de longues années, et il les interroge sur les pratiques à suivre pour acquérir la puissance surnaturelle. Quand les saints du désert ont entendu de la bouche de l'enfant le récit de ses infortunes, ils s'écrient : « O surprenante énergie des *kchattryas* qui ne laissent pas abaisser leur orgueil! Celui-ci, tout enfant qu'il est, garde en son cœur les dures paroles d'une belle-mère! »

Par cette exclamation, qui semble échapper tout naturellement aux

vieux ascètes surpris de l'obstination du fils de roi, la race des guerriers se trouve marquée de deux gros péchés : l'orgueil et la rancune. Cependant les sages de la forêt assistent l'enfant dans le projet qu'il a formé d'humilier son frère, à qui semble destiné le trône paternel. Le jeune Dhrouva a trouvé le moyen d'atteindre au rang suprême. Il se livre à des austérités qui épouvantent les habitans du ciel dans leurs éternelles demeures. Vainement les divinités secondaires, qui craignent de se voir détrôner, essaient de le troubler, de l'arracher à ses méditations, de le forcer à interrompre ses rudes pénitences. Vainqueur dans sa lutte contre les habitans du ciel, après avoir résisté à toutes les tentations, Dhrouva, devenu un ascète ferme en ses pensées et que rien ne peut distraire, est favorisé de la visite de Vichnou. Dans un tendre entretien, le dieu suprême lui révèle les secrets de la précédente existence. Né une première fois sous la forme d'un brahmane, Dhrouva, séduit par l'élégance et la grâce d'un fils de roi, a demandé au créateur de renaître dans la caste des *kchattryas*. Par la méditation, par la pratique des austérités accomplies loin des villes, dans le calme du désert, il a acquis de nouvelles lumières. Revenant au sentiment de sa propre dignité, il regarde bientôt comme au-dessous de lui le rang qu'il avait désiré, ce trône que tant d'autres envient! Il redevient brahmane dans l'âme, indifférent aux choses de ce monde, dédaigneux envers la caste guerrière, qu'il surpasse désormais par la puissance de son esprit. Et pour le récompenser d'avoir renoncé aux grandeurs passagères de la royauté, Vichnou l'enlèvera dans les cieux.

Ainsi se termine par une apothéose cette légende, qui a commencé dans le palais d'un roi; mais le poète qui l'a racontée revient encore sur les incidens de l'abdication du jeune prince. Dhrouva, qui personnifie le brahmane, a suivi les conseils de sa mère au langage si doux et si charitable; cependant il n'a pu se résigner au rôle de l'homme modeste sur qui la prospérité descend *comme l'eau coule vers les terrains bas des vallées*. Bien au contraire, il est monté sur la colline, sur la montagne même, et là, levant les yeux au ciel, il s'est écrié avec un accent d'orgueil et de triomphe : J'ai encore la première place dans le royaume de mon père! — car le roi de cette parabole, c'est le créateur lui-même, le grand père des êtres, feignant d'écarter de lui son premier-né pour le contraindre à chercher hors des choses de ce monde la gloire et la puissance incontestée qui l'attendent.

On peut conclure de cette légende que la caste royale existait de fait, et exerçait le pouvoir par droit d'hérédité avant que la caste brahmanique fût constituée à l'état de corps enseignant et dominant la société âryenne. Je verrais une preuve de cette assertion dans des stances remarquables qui se rattachent au récit précédent. Lorsque

le saint roi Outtânapâda vit revenir son fils aîné Dhrouva, qu'il croyait mort, il célébra son retour par des fêtes magnifiques. « Ayant vu la grandeur merveilleuse de son fils, il fut frappé d'un étonnement extrême; — s'apercevant que Dhrouva croissait en âge et qu'il était vénéré de ses sujets et aimé du peuple, le roi l'établit *maître de la terre.* » Tel est le titre que Manou le législateur accorde aux brahmanes, et il ne signifie pas tout à fait *roi*. Dhrouva, devenu *maître de la terre*, laisse son frère Outtama gouverner les états de leur père commun, qui a abdiqué pour s'en aller mourir dans la forêt en méditant sur Brahma. Le roi Outtama aimait trop la chasse; dans une excursion qu'il fait sur les versans de l'Himalaya, il est tué par un *yakcha* (1), et autant en advient à son orgueilleuse mère. A cette nouvelle, Dhrouva reprend les armes pour aller venger son frère. Le sang du guerrier circule dans les veines du brahmane; il court au-devant de l'ennemi. L'effet de ses flèches est terrible, il détruit les *yakchas*, il tue, il fait couler le sang, et la colère, qu'il avait vaincue à force d'austérités, rentre dans son cœur. Alors intervient son aïeul, le grand Manou, qui, dans un discours admirable de forme et sublime de pensées, lui fait entendre qu'il doit conserver à tout prix la quiétude du cœur, l'indifférence aux choses de ce monde et le calme de l'âme. Dhrouva se recueille; les paroles prononcées par l'ancêtre de la race âryenne l'ont touché et ému comme l'accent de la vérité. Il abandonne son arc et ses flèches; le brahmane, dans les siècles à venir, ne portera plus les armes. Il cédera au kchattrya « indomptable dans son énergie et dans ses emportemens » le glaive qui tue, pour se livrer exclusivement à l'étude des textes sacrés et à la célébration des sacrifices. En déposant le glaive, il a renoncé à protéger les peuples, à les gouverner; il se contentera de les conduire d'en haut, et de leur dicter des lois auxquelles obéiront les premiers ces *kchattryas* livrés à la fougue de leurs passions.

II.

Dès que l'ascétisme, le renoncement et la retraite dans la forêt sont glorifiés par la tradition, il y a comme un temps d'arrêt ou au moins d'hésitation dans le développement de la race âryenne. Que s'est-il

(1) Gnome, esprit malin qui garde les jardins et les trésors du dieu des richesses, Kouvera. Selon toute apparence, les Aryens donnèrent ce nom et celui de *râkchasa*, ogre, à des montagnards de l'Inde dont la férocité les épouvantait. La légende raconte que ces deux races malfaisantes descendaient de *Khaça*, et il se trouve que ce nom est celui d'une contrée montagneuse du nord de l'Inde. Remarquons en passant que le mot *ogre* dérive du sanscrit *ougra*, terrible, et comme il nous est venu avec les contes de fées, on est moins surpris de rencontrer dans les monts Himalaya le premier type du monstre qui se *nourrit de chair fraîche*.

donc passé dans l'esprit des penseurs qui la dirigent? On dirait qu'ils ont vu leurs espérances s'évanouir et que le découragement s'est emparé d'eux. A leur arrivée sur le sol de l'Inde, les prêtres âryens, les sacrificateurs-poètes, ceux qui chantaient les hymnes devant l'autel, à la face du peuple assemblé, paraissaient remplis d'enthousiasme et pleins de confiance dans les destinées de la nation conduite par eux. Tantôt ils célébraient les victoires de leurs guerriers, tantôt ils imploraient les dieux avec une secrète terreur, quand l'ennemi plus menaçant arrêtait leur marche vers le sud; toujours ils se montraient au milieu des tribus âryennes, partageant leurs triomphes ou leurs périls. A mesure que le brahmane se cantonne dans ses priviléges de caste et se réfugie dans sa supériorité intellectuelle, il semble plus indifférent aux progrès de la nation qui grandit sous ses yeux. Il la dirige de haut, mais sans l'aimer, sans lui témoigner la sympathie qui relie entre elles les diverses classes d'un peuple et fait disparaître l'intervalle qui les sépare. Est-ce l'influence d'un climat dévorant qu'il faut accuser d'un changement si prompt? Est-ce la paresse, est-ce le dépit qui pousse le brahmane au fond des forêts, dans ces ermitages décrits avec tant de complaisance par les poètes, comme pour mieux faire éclater le contraste entre la paix qui règne dans la solitude et le tumulte des villes et des palais?

On peut admettre que ces deux causes agirent en même temps sur l'esprit des brahmanes. Le bonheur de ne rien faire, le loisir, privilége des grands en tout pays, consola sans doute les premiers-nés de Brahma du chagrin qu'ils éprouvaient de se voir exclus de la royauté. Exaltés par une méditation continuelle, surexcités aussi par l'aiguillon de la rancune, ils ne virent plus que le mal et le péché envahissant la société de toutes parts; mais, si mécontens qu'ils fussent, leurs plaintes revêtaient encore des formes grandioses, et la poésie colorait de ses plus vives images leurs conceptions les plus décourageantes. Cherchant donc à expliquer l'inexplicable lutte du bien et du mal, ils inventèrent, en regard de la généalogie des vertus, celle des vices, qui aboutit à la mort, de même que le monde aboutit à la destruction.

Du créateur étaient sortis, au commencement, des êtres parfaits, au nombre de dix, qui furent les patriarches de la race âryenne, selon toute apparence. On les nomme les maîtres des créatures, *pradjâpatis*. L'un d'eux, nommé Dakcha, eut pour filles les vertus, la Foi, la Fermeté, la Résignation, l'Intelligence, etc., créatures lumineuses, reflétant l'éclat du créateur; mais de l'ombre du grand-père des êtres, du sein des ténèbres, naquit une postérité tout opposée, négative en quelque sorte et impuissante dans le bien. Ce fut d'abord la Fausseté, qui, mariée à l'Impiété, donna le jour à un fils, la Fraude, et à une fille, la Tromperie. De ce couple, adopté par le

Malheur, qui n'avait pas d'enfant, naquirent la Cupidité et la Méchanceté. Celles-ci produisirent la Colère et le Meurtre, qui eurent pour enfans la Querelle et l'Injure. La Querelle eut de sa sœur l'Injure la Terreur et la Mort, couple maudit qui donna le jour à la Douleur et à l'Enfer. Ces deux races, nées l'une de la lumière, l'autre des ténèbres, ne pouvaient vivre sur cette terre sans s'y rencontrer. Ce fut par une femme que l'impiété s'introduisit dans la famille des élus, des enfans préférés de Brahma. Un prince juste et pieux, descendant de ce même Dhrouva dont nous avons raconté la légende, accepta pour épouse une fille de la Mort. Il en eut un fils qui hérita des mauvais penchans de son aïeul maternel, et cette alliance néfaste troubla la paix qui régnait parmi les Aryens, issus du dieu suprême. Cette femme, nommée Sounithâ, qui comptait parmi ses ancêtres la Mort et l'Impiété, représente, selon toute probabilité, sous une forme allégorique, la fille d'un prince étranger qui ne connaissait pas la religion brahmanique (1). Mais laissons parler à la légende son naïf langage, et voyons ce qui advint de l'union des deux races.

Le roi qui avait épousé Sounithâ en eut un fils nommé Véna, lequel se montra dès le bas âge enclin à la cruauté. « Passionné pour la chasse, il parcourait les forêts, l'arc bandé, tuant dans sa cruauté les malheureux animaux. A sa vue, le peuple s'écriait en pleurant : Voici Véna! Cet enfant cruel, enlevant par violence les enfans de son âge dans les lieux où ils jouaient, les faisait mourir sans pitié de la mort des animaux (2). » La chasse, il ne faut pas l'oublier, est proclamée par le législateur des Hindous le premier des dix vices qui procèdent de l'amour du plaisir (3). Véna se montre ici comme le type des rois chasseurs, qu'enivre l'irrésistible besoin de parcourir le désert l'arc en main. Ils ne gouvernent plus, ils oublient les peuples confiés à leur garde, et retournent à l'état sauvage. Devenus des hommes de proie, ils tuent les bêtes fauves, puis les animaux inoffensifs, et, incapables de s'arrêter dans cette voie, ils finissent par torturer leurs semblables. Dans ce Véna, il y a quelque chose d'Ésaü, qui perdra son droit d'aînesse pour s'être oublié à la chasse, et aussi de Nemrod, qui fut le premier guerrier et le premier conquérant chez les peuples sémitiques; bientôt même il se rapproche de Nabuchodonosor II par ses violences et son orgueil.

Véna, qui s'était montré cruel dans son enfance, devint avec l'âge un tyran impie. A peine installé sur le trône de son père, il proclame que l'on ne célèbrera plus de sacrifices, que l'on cessera d'of-

(1) Au lieu d'un mariage, il vaut peut-être mieux entendre une alliance entre les deux races, et l'adoption par les Aryens de quelques pratiques d'un culte étranger.

(2) *Bhagavat-Pourâna*, trad. de M. Eugène Burnouf, vol. II, liv. IV, chap. 17.

(3) Manou, liv. VII, stance 47.

frir des oblations aux dieux et des présens aux brahmanes. La consternation se répand parmi ceux-ci. Les principaux d'entre eux, les plus recommandables par la vertu et par le savoir, vont trouver le roi. Ils l'abordent respectueusement, et lui disent avec douceur : « Gracieux prince, nous te saluons. Écoute les représentations que nous venons t'adresser. Pour la conservation de ton royaume et de ta vie, permets-nous d'adorer Vichnou;... une partie des fruits de nos sacrifices retombera sur toi ! » A ces conseils, les brahmanes joignent des sentences d'une haute moralité. La sagesse parle par leur bouche. A peine si la menace se trahit dans ces calmes discours, et pourtant elle y est : « Le devoir, quand les hommes l'accomplissent de cœur, en pensées, en paroles et en actions, conduit les peuples exempts de chagrin à la béatitude même, qui est le partage des sages affranchis de toute passion. — Puisse-t-il ne pas périr parmi tes sujets, ô prince, ce signe de la prospérité des peuples! Quand il est anéanti, *un roi descend du rang suprême.* »

Comment le roi qui néglige les devoirs de la piété et de la morale descend-il du rang suprême, les brahmanes ne le disent pas encore, mais ils le feront voir bientôt. Véna répond, comme l'impie de la Bible : « Qui donc est au-dessus de moi? Qui, excepté moi, mérite d'être adoré?... Tous les dieux à qui vous pouvez adresser des prières sont présens dans la personne du roi; l'essence du souverain est toute divine. Célébrez donc, ô brahmanes, sans jalousie les sacrifices en mon honneur, et apportez-moi le tribut, car est-il un autre dieu que moi qui ait droit à la première offrande? » Ne semble-t-il pas que le souverain raille ici les brahmanes, qui représentent un roi comme formé des parties les plus subtiles des huit dieux gardiens du monde? Les pieux officians députés vers lui se lèvent avec indignation en s'écriant : « Que ce misérable impie soit puni de mort! » Véna était doublement impie aux yeux des brahmanes, des *deux-fois-nés :* non-seulement il voulait qu'on l'adorât, mais il prétendait recevoir de la caste sacerdotale les présens et les tributs que celle-ci prélève sur toute chose. Voilà donc un exemple d'un roi aux passions déréglées livré au *châtiment,* à cette force vengeresse cachée dans le sceptre, et que Manou a dit être capable de détruire un souverain avec toute sa famille. Il est curieux de voir comment les deux pourânas auxquels nous empruntons cette légende, — le *Vichnou* et le *Bhagavat,* — racontent la mort du prince voué aux dieux infernaux. Répandre le sang, tuer un être quelconque avec une arme, c'est une action violente, contraire au calme d'une âme domptée, et qu'un brahmane ne peut se permettre. L'un des deux textes dit que les grands saints frappèrent le roi « avec des épées faites d'herbe sacrée et consacrées par la prière, » et qu'ainsi ils le mirent à mort. L'autre rapporte que ces sages, dont la colère était arrivée à son

comble, étant déterminés à faire périr Véna, le tuèrent « au moyen de prières magiques. »

Cet acte de haute justice une fois accompli, l'occasion était belle pour les brahmanes de reprendre l'autorité royale, et de réunir dans leurs mains les deux pouvoirs temporel et spirituel. Ce dernier leur suffisait. La tyrannie de ce Tarquin le Superbe, dont ils avaient su se délivrer avec des brins d'herbe, ne leur inspira point la haine des rois. Au contraire le besoin d'un maître unique, doué de puissance, qui gouvernât sagement et avec fermeté, ne tarda pas à se faire sentir. A peine Véna avait-il été tué, que la terre apparut telle que la dépeint Manou en l'absence d'un roi, bouleversée par la crainte et livrée à la violence des méchans. Les brahmanes, ajoutent les légendes, virent s'élever à l'horizon un nuage de poussière : c'étaient les brigands, les barbares, qui se ruaient sur le royaume de Véna pour le saccager. Épouvantés et ne sachant comment résister à l'invasion, les sages résolurent de *faire* un roi, d'en créer un, de le tirer du néant, — pour qu'il leur dût tout, jusqu'à la vie! — Et cette opération magique eut d'abord un résultat entièrement inattendu, car il est toujours difficile de faire un roi! Ils frottèrent la cuisse du roi impie gisant à leurs pieds, et il naquit un nain tout noir, hideux, nommé Nichada, « lequel devint le père des races sauvages répandues dans les monts Vindhyas (1). Ce petit monstre régna-t-il pendant quelques années, ou fut-il immédiatement écarté? La légende ne le dit pas. Mécontens de leur première tentative, les brahmanes frottèrent le bras droit du prince défunt. Cette fois il en sortit un personnage doué de toutes les qualités, et qui fut le pieux et illustre Prithou, le monarque par excellence. Ainsi prendre un prince dans une branche collatérale de la famille régnante, cela s'appelle dans l'Inde, en termes légendaires, « frotter la jambe ou le bras » du roi défunt, car il est difficile de donner un autre sens à cette étrange expression (2). Avec Prithou, né du bras

(1) Dans la carte de l'Inde ancienne publiée par M. Ch. Lassen à la suite de son *Indische Alterthumskunde*, les Nichadas sont placés aux lieux qui sont devenus la province de Mâlwa. Dans cette province en effet, il existe encore beaucoup de *Bheels*, nommés aussi *Nichadas*, tribus sauvages, qui affirment avoir de tout temps possédé la partie montagneuse du pays. « C'est une race de petite taille et de misérable apparence (*diminutive, wretched — looking race*), mais capable de supporter de grandes fatigues. — *Hamilton's East India Gazetteer*.

(2) La même chose arriva à la mort de Nimi, roi de la race solaire, que le terrible brahmane Vacihtha avait fait périr par ses malédictions. Quand il eut cessé de vivre, les sages *agitèrent son corps*, et ainsi fut produit un prince que l'on nomma *Djanaka* (*progenitor*), parce qu'il était né sans père (*Vichnou-Pourâna*, traduct. de M. Wilson). Il s'agit probablement ici d'une élection de roi. Djanaka, beau-père de Râma, fut un chef de dynastie, un roi choisi dans une nouvelle famille. Ce Nimi est, ainsi que Véna, cité parmi les cinq rois *qui se perdirent par leur manque de sagesse*, selon Manou (livre VII, stance 41).

droit d'un prince impie, commença pour l'Inde une ère de calme, de prospérité et de vertus.

III.

La moralité de ce qui précède ressort du récit des faits. Il y a un moment, dans la société indienne, où le brahmane et le roi, nés d'un même père, se séparent tout à fait. Le premier, représenté par Dhrouva, s'enfonce dans les solitudes pour se mettre en communication plus directe avec le dieu créateur, à qui il demande « de lui accorder une position qui l'élève au-dessus de tous les autres hommes. » Outtama, frère du pieux solitaire, et à qui le trône est échu en partage, périt misérablement au versant des montagnes de la main d'un sauvage. Tel sera le sort des rois qui s'abandonnent à la passion de la chasse et qui se plaisent exclusivement dans l'exercice des armes. A ce prince plus malheureux que coupable succède Véna, descendant par sa mère d'une race barbare. Celui-là répudie la tradition âryenne; le peuple a peur de cet homme cruel, ignorant et orgueilleux, qui repousse à la fois l'idée d'un Dieu suprême et le culte de la nation. Si Véna l'emporte, c'en est fait de la société qui se fonde sur le sol de l'Inde; l'idée religieuse, la pensée philosophique, la civilisation, tout périra à jamais. La lutte éclate, et le brahmanisme triomphe; après de longs efforts pour ramener la paix dans le pays, en proie aux révolutions et menacé de l'invasion des barbares, le calme se rétablit. De l'union des deux classes, dont la scission a causé tant de mal, naît un roi qui fera fleurir la justice.

Arrêtons-nous un instant devant l'image de ce roi Prithou, qui apparaît, à travers le voile de la légende, comme le civilisateur de l'Inde. « Il était de haute taille, dit le *Bhagavat-Pourâna;* ses bras étaient longs et robustes, son teint blanc; ses yeux bruns ressemblaient au lotus; son nez était bien formé, son visage beau et doux, ses épaules étaient rebondies; son sourire laissait voir de belles dents. » Voilà le portrait d'un héros de pure race âryenne, et il ressemble en tous points aux belles statues que l'on admire encore dans les caves d'Éléphanta, de Salsette et d'Ellora. La blancheur de la peau, célébrée par les poètes, trahit l'origine septentrionale de ce peuple, fier de sa couleur, qui a horreur des hommes au teint noir, qualifiés par lui de fils des ténèbres (1). Il est grand, élancé, fort

(1) La longueur du bras est le symbole de l'adresse dans le maniement des armes, comme la longueur des jambes est le signe de la rapidité à la course. Ce double caractère se remarque chez les races les plus belles de l'Asie et de l'Europe et même aussi chez les Indiens à peau rouge de l'Amérique, qu'il ne faut pas confondre avec les Indiens olivâtres, trapus, dont la face ressemble à celle des Mongols. Les Hindous estiment qu'un nez est bien formé lorsqu'il s'élance du visage *pareil à une mangue,* c'est-à-dire

et agile comme les guerriers d'Homère; il porte tous les signes du roi de la création. A son aspect, les Aryens ont reconnu le maître qui les conduira dans la voie désirée, et les brahmanes entonnent un cantique de louanges. Leur allégresse est si grande, qu'ils l'accablent de flatteries capables de lui faire tourner la tête. « Le roi est véridique, s'écrient-ils; il tient ses promesses; il est sage, bienveillant, patient, courageux;... il reconnaît les services rendus, il est compatissant et parle avec douceur; il respecte ce qui doit être vénéré, il accomplit le sacrifice, il honore les brahmanes... En administrant la justice, il ne fait point de distinction entre l'ami et l'ennemi. »

Il pourrait être dangereux de louer en face un jeune roi, et surtout de le louer avec un pareil enthousiasme. Aussi le poète qui a compilé le *Bhagavat-Pourâna* a soin de dire que Prithou arrêta les bardes lorsqu'au moment de son sacre ils voulaient par avance exalter ses vertus et ses hauts faits; il leur adressa modestement ces belles paroles : « Quel est l'homme qui, même capable de réaliser en lui les vertus des grandes âmes, se fait louer par des panégyristes pour des vertus qu'il n'a pas encore (1) ? » Cependant les panégyristes ne tiennent aucun compte des observations du roi. Ils recommencent à chanter en son honneur un hymne de gloire que l'on peut placer parmi les plus brillantes créations de la poésie lyrique des Indiens, et je parle ici de ce lyrisme symbolique qui excelle à rendre les grandes pensées. « Monarque souverain, chef des créatures, il a *trait* la terre comme on trait une vache, pour assurer la subsistance de son peuple, et semblable à Indra, qui brise en se jouant les montagnes avec le bout de son arc, il a su aplanir la surface de la terre. — Quand, semblable au lion qui redresse sa queue, il parcourut le monde en faisant retentir son arc de corne, invincible dans le combat, les méchans s'enfuirent vers tous les points de l'horizon. »

Les beaux vers récités par les brahmanes étaient comme un chant prophétique, célébrant les futurs exploits de Prithou. Celui-ci se mit donc à chasser les barbares qui menaçaient de reprendre le territoire conquis sur eux par ses ancêtres. — Mais, ajoute la légende, la terre, cachée sous la forme d'une vache, cherchait à fuir jusque dans les régions célestes pour échapper à sa domination, et Prithou, l'arc en main, la flèche posée sur la corde de l'arc, poursuivait toujours la terre stérile, *la vache sans lait* qui se refusait à nourrir son peuple. Il courait sur ses pas en criant : « Je te briserai, à coups de flèches, en morceaux plus petits que la graine de sésame!... »

Au lieu de la flèche, qui exprime trop visiblement l'idée de guerre et de combats, mettez aux mains de ce roi infatigable le soc d'une

également fort dans toute sa longueur, et non pas épaté et trop ouvert, comme celui du Chinois, du nègre, etc.

(1) *Bhagavat-Pourâna*, vol. II, livre IV, chap. 16.

charrue ou la pointe d'une houe, et vous aurez le type du roi laboureur, brisant en minces parcelles, broyant, ameublissant la terre, pour la rendre plus apte à produire les moissons. Ce fut donc Prithou qui enseigna le labourage aux Hindous, qui leur apprit à défricher un sol obstrué par les racines des buissons, à faire des efforts pour étendre le domaine de la culture, qui se bornait dans le principe aux terres voisines des fleuves. Là ne s'arrêtèrent pas les travaux de Prithou. Ce prince, « père des hommes et qui avait su les nourrir, » leur construisit en divers lieux des habitations selon qu'il convenait à chaque localité et à chaque profession. Avant lui, on ignorait l'art de bâtir, on ne savait pas se grouper dans des villages: il fonda des villes, éleva des forteresses, dessina des parcs, des jardins, et bientôt parurent dans la campagne couverte de moissons de rians hameaux, des bourgades et des habitations temporaires pour les bergers. Dans ces abris, les hommes s'établirent comme ils l'entendaient, et vécurent en sécurité. La terre vaincue se mit au service du laboureur, lui payant au centuple le fruit de ses sueurs et de ses efforts persévérans, et le bœuf, attaché à la charrue, ajouta sa force plus puissante à celle des bras du maître qui l'avait dompté.

Après avoir soumis toute la terre, — c'est-à-dire repoussé les barbares hors des limites de ce qui fut appelé par les anciens le *Madhyadéça*, — pays du milieu (1), — Prithou fixa sa résidence entre le Gange et la Djamounâ, dans le plus beau climat de l'Inde. Il semble avoir été aussi le premier souverain à qui fut appliqué le titre solennel de *râdja*, du radical *râdj*, briller, parce que, semblable au soleil, dit la légende, il savait répandre à la fois et recueillir les richesses de la terre, qu'échauffait sa puissance. Ainsi l'idée de roi, chez les Hindous, exprime à la fois le rayonnement du soleil, son éclat impossible à soutenir, son action bienfaisante quand elle est tempérée, et enfin la propriété qu'a cet astre de faire mûrir les fruits et les récoltes. On ne peut nier qu'il n'y ait de la grandeur dans cette image, et aussi une véritable poésie dans tout ce qui se rapporte au roi Prithou, civilisateur de son peuple, succédant à une ère de troubles et de misère. Il y a lieu de penser que ce souverain représente toute une dynastie, et que son œuvre, à peine ébauchée, fut continuée par ses successeurs. Toujours est-il que le brahmanisme l'a offert en modèle à la postérité, parce que son gouvernement ramena sur la terre trois biens qui sont la source de tous les autres : la piété, la justice et la paix. Et ces trois biens, ils résulteront toujours de l'union intime des deux premières castes. C'est une vérité fondamentale exprimée par le législateur Manou sous toutes

(1) C'est le pays compris entre l'Himalaya, les monts Vindhyas, qui séparent l'Inde centrale du Dekkan, le confluent du Gange et de la Djamounâ, et les sables au nord-ouest de Delhy. Voir Manou, livre II.

les formes et particulièrement dans une stance célèbre (1) que l'on peut, en s'aidant des commentateurs, développer ainsi. — Sans les brahmanes, les kchattryas ne peuvent prospérer, car, privé du prêtre, le guerrier n'a plus personne qui lui enseigne l'ensemble de ses devoirs; il lui manque le sacrifice expiatoire, le sacrifice qui nourrit les dieux, la connaissance des lois criminelles. Sans les kchattryas, les brahmanes ne peuvent s'élever, car, privés du guerrier, le prêtre et le sage qui méditent dans la solitude, n'étant plus protégés, ne peuvent accomplir leurs œuvres, qui sont le sacrifice, la contemplation de Brahma, etc. En s'unissant au contraire, la caste sacerdotale et la caste militaire s'accroissent en ce monde et dans l'autre par l'aide mutuelle qu'elles se prêtent pour obtenir les quatre fins qui sont toute la destinée humaine : le devoir approprié à chaque état, à chaque classe; — l'intérêt, qui signifie les diverses manières de se procurer des moyens d'existence; — l'amour, qui résume en lui le mariage et la famille, — et la délivrance finale, but suprême de la vie humaine, aspiration incessante de l'âme vers la Divinité créatrice.

Cette harmonie parfaite entre les deux grands pouvoirs de l'état dura dans l'Inde autant que le règne de Prithou, et elle porta les fruits heureux que nous venons de signaler. Après lui, les légendes flétrissent des princes qui tentèrent de déplacer un équilibre toujours difficile à maintenir, et s'efforcèrent de faire pencher la balance du côté de la puissance temporelle. La liste en est nombreuse; je ne citerai que ceux dont l'histoire peut nous fournir l'occasion de surprendre la pensée brahmanique artistement cachée sous les dehors d'un conte merveilleux.

D'abord c'est le roi Nahoucha, qui s'était rendu célèbre par ses conquêtes. Il avait soumis la terre, et comme on le nomme aussi Deva-Nahoucha, quelques auteurs l'ont identifié avec le *Dio-nysus* des Grecs. Enivré de sa puissance, il trouva magnifique de faire porter son palanquin par une centaine de brahmanes. Ceux-ci, peu habitués à un semblable métier, marchaient d'un pas inégal et comme à contre-cœur. Pour les faire avancer plus vite, Nahoucha frappa du pied la tête de l'un d'entre eux, le sage Agastya, en lui criant : *Sarpa, sarpa*, c'est-à-dire, avance, avance! Et le solitaire, que ses austérités avaient rendu puissant, répondit par ce même mot, qui a aussi la signification de *serpent*. Tout aussitôt le grand roi, changé en reptile, se mit à ramper vers les monts Himalaya, où il attendit durant bien des siècles la venue du héros divin qui devait lui rendre la forme humaine et lui ouvrir la porte des cieux.

Qu'il s'agisse encore cette fois d'un prince déposé par les brahmanes pour avoir tenté de s'élever au-dessus d'eux, et qu'il y ait

(1) La stance 322 du livre IX.

une donnée historique sous ce conte de fée, le plus simple bon sens suffit à le reconnaître; mais sous cette forme merveilleuse l'Hindou ne saisit qu'une chose : la puissance du grand solitaire, qui par sa malédiction transforma en bête un roi triomphant. Qu'un prince se garde bien de mépriser un brahmane et *de lui mettre le pied sur la tête*, — telle est la moralité de ce récit. Qu'il se garde aussi de *lui disputer le haut du pavé*, comme nous dirions dans notre langage sans grâce ni poésie, car il lui arriverait ce qui advint au roi Saodâça de honteuse mémoire.

Le roi Saodâça avait acquis, lui aussi, beaucoup de gloire et de renommée. Un jour, étant allé à la chasse, il perça de ses flèches une foule de daims, de gazelles, de sangliers; il s'oublia dans la forêt, et le temps du sacrifice se passait, si bien que ce prince, tourmenté par la faim et la soif, se hâtait de regagner la ville. Au milieu de la route, fort étroite en cet endroit, il se trouva face à face avec un solitaire du nom de Çaktri. « Retire-toi de ma route, lui dit le roi, » et le solitaire lui répondit pour le calmer avec une voix douce : « La route m'appartient, grand roi! Telle est la loi éternelle. Un roi, dans toutes les circonstances où il s'agit de devoirs réglés par la loi, doit céder le pas au deux-fois-né. » Ils discutaient ainsi à propos de la route, se répondant l'un à l'autre : « Range-toi, range-toi (1) ! » Il va sans dire que le brahmane refusait obstinément de céder le pas au roi; celui-ci, de son côté, refusait de se retirer par respect pour le solitaire, car il était fort irrité. Enfin, emporté par la colère, le prince frappa de son fouet le solitaire vénérable, qui, tout furieux aussi, s'écria en le maudissant : « Puisque tu me frappes comme si j'étais un *râkchasa* (un ogre), ô roi dégradé, moi qui suis un ascète, à cause de cela, à partir d'aujourd'hui, tu deviendras mangeur de chair humaine. »

La malédiction prononcée par le solitaire s'accomplit d'une façon toute naturelle, s'il faut en croire le *Bhagavat-Pourâna*. Le roi Saodâça ayant tué un jour à la chasse un ogre, le frère du monstre, pour venger celui-ci, prit la forme d'un cuisinier et s'établit dans le palais, où il se mit à cuire de la chair humaine (2). Ainsi, sans le savoir, Saodâça devint anthropophage. Bien plus, ayant rencontré un pauvre brahmane qui mourait de faim, il ordonna à son cuisinier de lui porter à manger. Celui-ci « alla où sont ceux qui exécutent les gens condamnés à mort, et enleva rapidement de la chair humaine, » et après avoir arrangé convenablement un plat de cette nourriture, il l'offrit au brahmane affamé, qui pratiquait de rudes austérités et jeûnait depuis longtemps. Avec *l'œil de la science divine*, l'austère pé-

(1) *Mahâbhârata*, vol. Ier, *Adiparva*, lect. 176, p. 243.
(2) *Bhagavat-Pourâna*, vol. III, liv. IX.

nitent reconnut la vérité, et il maudit une fois de plus le roi Saodâça en disant : « Parce qu'il m'a servi une nourriture qu'il est défendu de manger, ce roi dégradé sera saisi d'un insatiable appétit de cette même chair. » Voilà donc le roi maudit pour la seconde fois. Poussé par une faim que rien ne peut calmer, il erre dans la forêt en proie au vertige; ses facultés morales finissent par s'éteindre, et durant douze années il parcourt le désert, réduit à l'état de bête de proie. A la fin de sa vie, il est désigné par le surnom de *Kalmâchapâda* (qui a les pieds de diverses couleurs), ce qui indique sans doute que l'usage d'une nourriture abominable ou d'une chair immonde l'avait rendu lépreux.

A travers cette légende, peu gracieuse assurément, mais qui a son importance, se croise et se mêle un autre récit relatif à la lutte de deux célèbres brahmanes de l'antiquité, qui se disputaient avec acharnement l'office de sacrificateur à la cour du roi Saodâça. Celui qui l'avait emporté, Viçvâmitra, est représenté comme assistant le malheureux roi dans sa folie et profitant de son autorité pour faire dévorer par un tigre les cent fils de son rival Vacichtha (1). Privé de ses fils, ce dernier s'abandonne au désespoir, il veut se tuer sans même songer à se venger de son ennemi; mais voilà que la nature entière semble conspirer pour l'arrêter dans son dessein et lui conserver la vie. « Il se précipita du sommet du mont Mérou (2), mais il tomba sur un rocher de cette montagne comme s'il fût tombé sur un amas de coton. Et comme il n'était point mort de cette chute, il entra dans un feu allumé au milieu de la grande forêt, le bienheureux! Mais quoiqu'il fût bien enflammé, ce feu, il ne consuma point le solitaire; tout aussitôt ce feu si resplendissant devint froid. Puis, apercevant l'océan, le grand solitaire, en proie à la douleur, s'attacha une pierre au cou; devenu plus pesant, il tomba donc au milieu des eaux, mais par le mouvement rapide des flots de l'océan il fut déposé sur un endroit solide, ce grand solitaire, et alors il s'en alla vers son ermitage désolé. Or, ayant vu l'ermitage que n'animait plus la présence de ses enfans, le solitaire en sortit aussitôt, poursuivi par le chagrin. Il aperçut une rivière remplie à la saison des pluies d'une eau nouvelle, et qui emportait des arbres de bien des espèces, nés sur ses rives, en grand nombre. Et de nouveau lui vint cette pensée : Que je me plonge dans cette onde! Ainsi pensait-il, tant il était accablé de douleur. Alors, avec des cordes, il se lia fortement, le

(1) Ce qui signifie sans doute qu'il lança contre les enfans de son rival une horde sauvage ou des barbares de la forêt qui les mirent à mort, et non un tigre, qui aurait eu quelque peine à dévorer cent personnes.

(2) Montagne sacrée qui forme le centre du monde, selon les Hindous, et au sommet de laquelle réside Brahma.

grand solitaire : dans l'eau de la rivière profonde, il se plongea, en proie à la douleur; mais la rivière, ayant coupé ses liens et mis à sec le solitaire, le rejeta dégagé des cordes qui l'attachaient. Dégagé de ses liens, le grand sage prononça ce mot : *Vipâça* (sans lien), et il appela de ce nom la rivière, le grand ascète (1) ! Il pensait de nouveau à son chagrin et ne restait en paix nulle part; il s'en alla donc à travers les montagnes, les rivières et les étangs. Et de nouveau, ayant aperçu une rivière, fille de l'Himalaya, terrible, et qui nourrit de redoutables alligators, il se jeta dans son courant. L'excellente rivière remarquant que ce brahmane avait l'éclat du feu, se sépara en cent rameaux; c'est pourquoi on la connaît sous le nom de Çatadrou, c'est-à-dire qui a cent branches (2). S'étant vu rejeté sur la rive une fois encore : Je ne puis pas mourir! dit-il, et il s'en retourna dans son ermitage. »

Comme la nature a bien reconnu son maître dans ce brahmane, et comme elle craint d'attirer sur elle les malédictions en l'aidant à s'ôter la vie! Il y a un grand fonds de mélancolie dans ces quinze strophes du *Mahâbhârata* que nous venons de traduire : la douleur ne fait donc pas mourir! Il en ressort aussi cette grande et profonde pensée, que l'homme n'a pas le droit de disposer de l'existence que Dieu lui a donnée. Après avoir erré longtemps à l'aventure, Vacichtha, le grand solitaire, s'approchait de son ermitage, le cœur navré. Tout à coup une voix frappe son oreille, une voix pareille à celle de son fils aîné, récitant sur le même ton et avec le même accent les prières du Véda. Le vieillard se trouble. — Qui donc me suit ainsi? demande-t-il avec surprise, et la veuve de ce fils tant pleuré, jadis dévoré par un tigre, lui apprend que c'est son petit-fils qui étudie dans la solitude les textes sacrés. « Ah! s'écrie alors le solitaire, j'ai donc une postérité, je ne veux plus mourir! » La tendresse paternelle, l'amour extraordinaire que les Hindous portent à leurs enfans se résume dans ces simples paroles qui sortent du cœur. Tout à coup le roi qui parcourait ces lieux déserts, en proie à la plus horrible folie (Saodâça le Maudit), parut auprès de l'ermitage. Chacun fuyait sa présence. Au moment où il s'élançait comme pour dévorer la bru et le petit-fils du sage Vacichtha, celui-ci marcha droit à sa rencontre et l'arrêta court rien qu'en prononçant le monosyllabe *Om* (3). Puis, l'ayant aspergé avec une eau rendue efficace par la

(1) Rivière du Pendjab, dans le Lahore, l'Hypasys des historiens d'Alexandre, aujourd'hui *Beyah*.

(2) Le Zaradrus des Grecs, le Héridrus de Pline, la Sutledge de nos jours, l'une des cinq rivières du Pendjab.

(3) Nom mystique de Dieu exprimant l'idée de la triade, ou de *trois en un*. Ce mot en sanscrit contient trois lettres, *a*, *u* (prononcé *ou*) et *m*.

vertu d'une formule magique, il délivra le prince de la malédiction qui pesait sur lui. « Alors, dit en terminant la légende, le roi illumina de sa splendeur la forêt, comme le soleil teint de ses rayons les nuages du crépuscule. »

Cette scène d'exorcisme, racontée avec simplicité et avec une foi parfaite, nous rejette en plein moyen âge. Saodâça, roi ensorcelé, prince changé en loup-garou, devenu la terreur du pays par suite d'un gros péché, s'arrête dompté par la voix d'un ermite qui le rappelle à son premier état en l'aspergeant d'eau sainte. C'est par ces côtés à la fois surnaturels et humains, par ce merveilleux où domine toujours l'idée religieuse, que la poésie indienne nous touche de plus près qu'aucune autre. L'Europe a longtemps pris goût à des récits de ce genre, et pour les lui faire oublier, il a fallu qu'une antiquité moins lointaine, plus parfaite dans ses productions littéraires, plus païenne aussi dans ses tendances, lui fût remise sous les yeux. Les poètes grecs ont parlé à des hommes qui avaient au suprême degré le sentiment du beau, à des intelligences d'élite, devenues délicates à force de culture. Les brahmanes, qui dogmatisaient toujours, adressaient leurs enseignemens à un peuple d'enfans condamné à rester en tutelle, avide d'entendre et de connaître, mais facile à séduire par le prestige des images et ne demandant jamais le mot de l'énigme. Les premiers aimaient à peindre la vie sous ses plus brillans aspects, à montrer l'homme luttant contre la destinée pour atteindre à la renommée et à la gloire, pour être appelé *grand* dans les siècles à venir. Les seconds, accablés par le sentiment des peines de l'existence, dominés par une nature trop forte, trop difficile à dompter, contractaient le dégoût des choses de ce monde : de là l'idée du renoncement, le besoin de se dépouiller par avance des biens qui doivent nous quitter un jour, sans prendre soin de la postérité. Il y a donc dans les enseignemens du brahmanisme de l'ennui mêlé à de l'irritation, un parti-pris de dédaigner et de mépriser ce qui est grand en apparence, d'abaisser les rois au profit des ascètes et des solitaires; il y a enfin ce fonds de mélancolie insurmontable que tous les rêveurs trouvent dans leur âme, et qui se trahit dans leurs discours. Et à l'appui de cette assertion, citons en passant des stances curieuses qui prouvent combien la vieillesse, si en honneur chez les Grecs, paraît aux sages de l'Inde peu digne d'envie et pleine de tristesse, même dans l'âge d'or!

« Quand fut terminé le terrible combat des dieux contre les titans, Indra (1) devint le roi suprême des trois mondes. — Le nuage verse partout la pluie, les grains excellens poussent en abondance, les créatures pleines de santé et très attentives à leurs devoirs pratiquent

(1) Indra est ici le *Jupiter tonnant*, le dieu de l'atmosphère.

soigneusement la justice. — Tous les hommes sont dans la joie, et solidement établis dans la pratique de leurs devoirs. Or, voyant toutes les créatures dans la joie, il fut rempli d'allégresse, lui aussi, le roi des dieux, et, monté sur son éléphant, il se met à considérer toutes ces créatures. — Il regarde les ermitages semés en divers lieux, les diverses rivières qui fécondent les pays, les villes qui s'accroissent, les villages et les pays semés d'habitans, — les rois habiles à protéger leurs sujets et voués à la justice, les puits, les fontaines publiques, les étangs, les lacs, les réservoirs, — fréquentés par de nombreux deux-fois-nés pieux et purs comme Brahma. S'abattant sur cette terre souriante, Indra arrive en un pays charmant, fortuné, tout ombragé d'une foule d'arbres, dans la région de l'est, gracieuse et voisine de l'océan. — Là est un ravissant ermitage où vivent en paix les gazelles et les brahmanes, et dans ce charmant ermitage le roi des dieux aperçoit un solitaire nommé Vaka (1). — Grande fut la joie de Vaka lorsqu'il aperçut le dieu, et il lui témoigne son respect en lui offrant de l'eau pour laver ses pieds et un siége pour s'asseoir, ainsi que des fruits et des racines. — Tranquillement assis, le dieu qui accorde les dons, le dieu des trois mondes, adressa cette question au solitaire : Tu as vécu déjà plus de cent mille ans, ô toi qui es pur! Dis-moi, brahmane, quel est le chagrin de ceux qui vivent longtemps? — Le solitaire répondit : Vivre avec ceux qui ne nous aiment pas et demeurer privé de ceux qui nous aiment, être en contact avec les méchans, voilà le chagrin de ceux qui vivent longtemps. — Perdre ici-bas ses fils, ses femmes, ses parens et ses amis, être à la merci des autres, cela n'est-il pas un chagrin plus cruel encore? — Non, je ne vois rien de plus navrant dans les trois mondes que l'homme privé de ses biens et devenu un objet de mépris pour les autres! Dans une bonne famille naissent des gens méprisables, la race des gens de bien se détruit, le mal pénètre et le bien s'éloigne : voilà ce que voient ceux qui vivent longtemps. Et toi-même, ô dieu, qui en es témoin, tu vois comment les mauvaises races qui s'augmentent se substituent aux bonnes races. Ceux qui sont nés dans une bonne famille s'affligent d'être à la suite et sous la dépendance des gens infimes et dépravés, et par les riches les pauvres sont méprisés; qu'y a-t-il de plus cruel? Et dans le monde on voit cet état de choses contraire à la justice s'étendre partout; les ignorans se montrent, et ceux-là s'affligent qui sont clairvoyans! Il apparaît tout plein de misère et de chagrin, ce monde des hommes où je suis (2) ! »

Le vieillard qui parle ainsi n'est pas précisément le *laudator tem-*

(1) Ce mot désigne aussi le petit héron blanc (*ardea nivea*), qui aime à se poser, dans l'attitude de la méditation, sur le bord des étangs sacrés.

(2) *Mahâbhârata*, vol. Ier, chant du *Vanaparva*, page 680.

poris acti du poète latin; il parle au nom de la caste brahmanique découragée et qui désespère de l'humanité. La perfectibilité humaine ne lui apparaît point comme un espoir consolant, comme un doux rêve. Le temps arrive où la race indienne, plus civilisée, cédant à l'amour du luxe, méprisera cette science de soi-même, cette richesse que le sage emporte avec lui, et d'autres richesses seront à tout prix recherchées par les hommes. Mais enfin quelle joie reste au vieillard qui survit à son siècle et n'attend plus rien de l'avenir? C'est Indra qui adresse cette question au solitaire, et celui-ci répond : « Celui qui, à la huitième ou à la douzième heure, fait cuire l'herbe sauvage en sa demeure, sans le secours de faux amis, ne goûte-t-il pas une grande joie? Là où les jours passent dans la joie sans qu'on les compte, on n'appelle pas cela un grand repas; il y a pourtant de la joie, ô Indra, à préparer dans sa cabane l'herbe des champs. Cueillis de ses propres mains et sans avoir recours à personne, le fruit, l'herbe des champs, cela est bon et ne sent point la misère, mangé dans sa propre maison. — Mais pour celui qui le prend chez autrui, et toujours sous le poids du mépris, le repas le mieux accommodé ne vaut rien; ainsi en ont jugé les sages. — Qu'il soit changé en un esprit impur, celui qui souhaite manger la nourriture d'autrui; malheur à lui, pour avoir mangé ce qu'un cœur dur lui accorde à regret! Mais l'excellent brahmane qui, après avoir offert de la nourriture à des hôtes et aux mânes des ancêtres, en mange les restes, ne goûte-t-il pas une grande joie? »

Je supprime la conclusion, qui est tout-à-fait inattendue, et sans aucune connexion avec ce qui précède, car elle proclame qu'il faut toujours donner au brahmane, à celui qui n'a besoin de rien! Cette misanthropie, cet amour de la pauvreté, un peu affecté, et qui sent son Diogène, cet ennui de la vie et ce dédain des hommes, qui auraient convenu à Héraclite et aussi à Jean-Jacques, ce n'est point dans un livre de morale que j'en trouve la glorification, mais bien dans une épopée héroïque. Doit-on s'étonner, après cela, que les Grecs, amis de la gloire, aient si rapidement pénétré au cœur de l'Inde? Alexandre s'inspirait d'Homère; Porus, s'il lisait quelque chose, ne pouvait étudier que des histoires qui toutes tendaient à rabaisser le héros pour élever bien haut le solitaire contemplatif. Veut-on savoir au juste ce que vaut, ce que pèse un roi dans la balance des brahmanes? Une légende puisée à la même source, — le *Mahâbhârata*, — nous l'apprendra sous la forme d'un apologue touchant et gracieux.

Agni, dieu du feu, et Indra, dieu de l'éther, désirant savoir ce que valait un certain roi nommé Civi, descendirent sur la terre. Le premier avait pris la forme d'une colombe, le second celle d'un fau-

con. La colombe, comme pour échapper aux serres de l'oiseau de proie, s'alla réfugier dans le giron du roi Civi, alors assis sur son trône. Le prêtre officiant qui se tenait auprès du prince dit à celui-ci : « C'est pour sauver sa vie et par crainte du faucon qu'elle est arrivée vers vous; elle demande à vivre, accordez-lui ce qu'elle veut, et faites qu'elle échappe, car la mort d'une colombe est un grand crime, ont dit les sages. » A son tour, la colombe apprend au roi qu'elle est un étudiant brahmane, versé dans la connaissance des saintes écritures, un novice chaste et sans péché qui est venu se jeter dans les bras du prince pour échapper aux poursuites de l'ennemi. « Ne me livre pas, n'abandonne pas au faucon le deux-fois-né caché sous l'apparence d'un oiseau timide. » Là-dessus, le faucon prit la parole : « Je suis dans mon droit, j'agis conformément à ma nature. Dans l'ordre des naissances et dans la classe des êtres, j'ai la priorité sur cette colombe. Puisqu'elle est entre tes mains, tu ne dois pas me faire obstacle. » Le roi éprouvait un grand embarras, car les deux oiseaux avaient parlé fort raisonnablement l'un et l'autre. Cependant il se mit à dire tout à coup : « Non, il ne pleut point en la saison des pluies, non, la semence confiée à la terre ne pousse pas en son temps, pour celui qui livre à son ennemi un être frappé de crainte et réfugié près de lui, et il n'obtiendra pas d'échapper à son tour à l'heure du danger. La créature née sous une forme chétive est toujours molestée, car ses parens ne suffisent pas à la protéger. Celui qui livre à son ennemi un être frappé de crainte et réfugié près de lui, non, il ne verra point son offrande agréée par les dieux! Il se nourrit de folie, et il tombera bien vite du monde des cieux, celui qui livre à son ennemi un être frappé de crainte et réfugié près de lui, car les dieux, et Indra le premier, le frapperont avec la foudre. De la chair de buffle cuite avec du riz, voilà ce que je vais te faire servir au lieu de la colombe. Dans le lieu qui te plaira, ô faucon, cette viande te sera portée par ceux qui l'auront préparée.

« — Non, réplique l'oiseau de proie, ce n'est point du buffle que je veux; je demande la chair de cette colombe, ni plus ni moins. Les dieux me l'ont livrée en pâture aujourd'hui. En l'absence de tout autre oiseau, livre-la-moi!

« — Ce sera la chair de buffle, et nulle autre, que mes gens vont t'apporter, reprit le roi. Ils verront comme je suis miséricordieux envers celui qui est en proie à la crainte, et ils te conduiront près de moi, de peur que tu ne fasses du mal à cette colombe. J'abandonnerais la vie plutôt que de livrer la colombe, car elle est inoffensive, je le sais bien, ô faucon! Et toi, n'agis pas selon tes instincts pervers, ô doux oiseau, car d'aucune façon je ne te livrerai la colombe! Mais afin que les êtres qui vivent de chair soient satisfaits de ma ma-

nière d'agir, et qu'ils me célèbrent par leurs louanges, afin que je puisse aussi te contenter, parle, dis-moi ce que tu veux, et je le ferai.

« — De ta cuisse droite, ô roi, enlève un morceau de chair égal en poids à la chair de la colombe, dit le faucon; de cette façon, celle-ci sera sauvée; les êtres qui vivent de proie célébreront tes louanges, et je serai satisfait. » — Le roi, ayant enlevé de sa cuisse droite un morceau de sa chair, le plaça dans une balance; mais la colombe pesait davantage. Il ôta un second morceau de sa chair, et la colombe pesait encore davantage; puis, ajoutant toujours, il finit par mettre son corps tout entier dans la balance, et la colombe pesait encore davantage. Ainsi le roi monta de sa personne sur le plateau, et il agit sans détour. Le faucon, qui était Indra, ayant vu ce qui se passait, s'écria : Il est sauvé!... et il se perdit dans l'espace (1). »

Parce qu'il est inoffensif, chaste et instruit dans la connaissance des textes sacrés, l'étudiant brahmane l'emporte sur le roi juste, fidèle à sa parole, voué à la protection des opprimés. Les dieux ont pris la peine de se métamorphoser en oiseaux et de descendre sur la terre pour faire éclater cette vérité dans tout son jour. Dans cet apologue, l'enseignement est direct, mais tempéré par la douceur et la simplicité du langage. Rarement le brahmanisme condescend à modérer l'âpreté de sa doctrine. On le voit d'ordinaire s'emparer hardiment des plus vieilles traditions qui se rapportent aux cataclysmes anciens ou aux grands phénomènes de la nature et les faire servir à sa cause. Ainsi les grands sages, les saints des premiers temps, aïeux des brahmanes répandus par toute l'Inde, ont commandé aux élémens, avalé la mer d'une seule gorgée, abaissé des montagnes, changé en bêtes les rois orgueilleux; ils ont fini par se loger dans les constellations, demeures privilégiées des grandes âmes, et que la Grèce, avec ses instincts de gloire, réservait à ses héros et à ses héroïnes. Or cette puissance surnaturelle dont ils étaient remplis, c'était par la méditation accompagnée des plus rudes austérités que les sages parvenaient à l'acquérir, c'était par cette foi qui transporte les montagnes, selon le mot de l'Écriture, mais avec cette différence qu'ils travaillaient à l'acquérir dans le dessein de se venger, de nuire à leurs semblables et de faire trembler les créatures devant eux.

IV.

L'existence des feux sous-marins, qui sortent du fond de l'océan, et celle des volcans, plus facile à constater, sont des phénomènes qui

(1) *Mahâbhârata*, chant du *Vanaparva*, page 683.

n'ont point échappé à l'observation des Hindous. La flamme qui couve sous la neige des monts et celle qui éclate tout à coup du sein des eaux leur ont paru exprimer à merveille le feu de la colère qui jaillit de l'âme du sage au cœur froid, aux passions calmées. Ils y ont vu aussi quelque chose qui ressemblait à la lutte des deux élémens opposés; mais, au lieu de chercher à expliquer le phénomène par des causes naturelles, ils l'ont pris pour texte de l'une de ces légendes terribles qui ont consacré pour toujours la puissance surnaturelle des brahmanes. Cette légende a pour héros un sage des temps fabuleux nommé Aorva (le feu sous-marin); je la cite en abrégeant.

Jadis vivait un roi nommé Kritavîrya, qui avait pour sacrificateurs des brahmanes de la race de Bhrigou, à qui il donnait de l'argent et des richesses en abondance. Le roi étant mort, ses parens héritèrent de ce qu'il possédait; mais ils apprirent qu'il y avait chez les descendans de Bhrigou beaucoup de richesses, et voilà toute cette famille royale qui va vers les brahmanes sacrificateurs pour leur réclamer ce qu'ils ont. Quelques-uns des fils de Bhrigou cachèrent dans la terre leur trésor; d'autres le confièrent à des brahmanes comme eux, craignant qu'il ne leur fût enlevé par les fils de rois; d'autres encore donnèrent quelque argent aux princes, selon qu'ils le demandaient, et comme pour montrer qu'il ne leur restait plus rien. Cependant, l'un des guerriers s'étant mis à fouiller le sol sans façon dans la demeure d'un de ces brahmanes, le trésor fut découvert, et les princes en colère tuèrent à coups de flèches ces excellens fils de Bhrigou qu'ils auraient dû protéger. Or, ceux-ci étant mis à mort, leurs femmes se réfugièrent dans une inaccessible montagne de l'Himalaya. L'une d'elles, tout effarée, cacha dans une de ses cuisses un enfant qu'elle portait en son sein. Avertis par l'une de ces femmes, les guerriers revinrent pour tuer cet embryon; mais à peine avaient-ils aperçu la *brahmanie* toute resplendissante de son propre éclat, que l'embryon brisa la cuisse de celle-ci et parut au jour, aveuglant les guerriers comme le soleil l'eût fait en plein midi. Alors, privés de la vue, ils errèrent dans les cavernes des montagnes; alors, en proie au trouble et ne voyant plus, ces rois, qui voulaient recouvrer la vue, implorèrent l'irréprochable veuve du brahmane. Et à cette bienheureuse ils dirent, ces rois qui perdaient l'esprit, ces rois éclipsés, abattus par le chagrin, pareils à des feux dont la flamme est éteinte: « Par ta faveur, ô bienheureuse! que la race des guerriers rouvre les yeux, et nous irons loin d'ici, tous ensemble, renonçant à nos œuvres perverses (1)!... »

Si le poète qui a recueilli cette légende avait pris soin de bien

(1) *Mahâbhârata.* — *Adiparva*, lect. 178, p. 247.

marquer le lieu où se trouvent cette montagne et ces cavernes, il ne serait pas impossible qu'on y découvrît la trace de quelque mine anciennement exploitée. Le mot *bhrigou* signifie *précipice*, et aussi le *sommet aplati d'une montagne*. Ce fœtus caché dans la cuisse de la brahmanie ressemble fort à un beau diamant que la fugitive emportait en fuyant la colère des rois. Ceux-ci pourraient bien être aussi quelques princes aventuriers et pillards qui, après avoir enlevé de grandes richesses accumulées par des brahmanes habiles dans l'art de découvrir les pierres précieuses, s'égarent dans les cavernes dont ils ne peuvent retrouver l'issue; mais ce que nous poursuivons nous-mêmes, ce n'est pas le mot de l'énigme, enfoui sous la poussière des siècles comme le trésor caché dans la demeure d'un descendant de Bhrigou, et qui excita la cupidité des fils de rois : contentons-nous de suivre l'idée brahmanique qui se montre au grand jour, et reprenons la légende.

« Ce n'est point moi qui vous ai volé vos yeux, répliqua la brahmanie; je ne suis point en colère : c'est cet enfant. Ce fils de Bhrigou s'irrite contre vous aujourd'hui... C'est lui en vérité qui, furieux de la mort de son père, veut vous tuer à son tour; c'est lui qui par son éclat divin vous a tous aveuglés. Adorez-le, adorez mon fils Aorva, et, satisfait de vos hommages, il vous délivrera de la cécité. — Et les rois lui dirent : Calme-toi (*prasîda*)! Et Aorva leur accorda la faveur de se calmer. De là vient qu'on l'a nommé dans les mondes *Prâsada* (calme et faveur). Son vrai nom était Aorva (feu sous-marin). » Quand les rois furent partis après avoir recouvré la vue, le jeune solitaire descendant de Bhrigou songea à détruire les mondes pour se venger. Le voilà qui se livre à des austérités terribles, par lesquelles il consume les mondes, et avec eux les dieux, les titans et les hommes, cherchant ainsi à réjouir ses ancêtres; mais les ancêtres du solitaire descendent vers lui et disent : « Nous avons vu la puissance de ton éclat terrible, ô Aorva, notre fils! Calme-le, restreins cette colère qui t'anime contre les mondes. Au temps où nous étions tous sans maîtres, occupés de cette pensée, nous autres, fils de Bhrigou, nous ne perdions pas de vue la destruction de ces guerriers qui pratiquent le meurtre. Lorsque par la suite des âges le malheur nous a atteints, c'est nous qui l'avons reçue, cette mort que nous voulions donner aux guerriers. Ce trésor que l'un d'eux a déterré dans la demeure d'un Bhrigou est devenu un gage d'inimitié entre nous et les guerriers : il n'a servi qu'à exciter leur colère; mais que nous importent les trésors, à nous qui ne cherchons que le ciel, puisque d'ailleurs nous avons le contrôle absolu sur tous ces biens, la puissance qui procure les richesses? La mort même ne peut pas tout nous prendre, et voilà le

conseil que nous te donnons : celui qui détruit les créatures émanées du créateur n'obtient pas les mondes célestes... Et ce que tu fais ne nous est pas agréable. Renonce à ce dessein criminel de détruire les mondes; ne cause pas la mort des guerriers, nos ennemis; renonce à cette colère qui ternit et efface l'éclat de tes austérités et ta propre splendeur. »

« — Et moi, je vous réponds, ô mes ancêtres, reprit Aorva, que le vœu fait par moi, dans ma colère, de détruire les mondes, ne peut rester sans effet. Cette promesse faite dans ma colère, je ne puis, je n'ose l'annuler. D'ailleurs cette fureur, même concentrée, brûlera les mondes comme le feu consume la forêt. Celui qui veut retenir les effets d'une colère légitime, ce mortel-là n'a plus la force d'en garantir la triple classe des êtres. Celui qui dompte les êtres indisciplinés peut cependant sauver ceux qui restent dociles. Donc que ma fureur, appliquée dans ses justes limites, se tourne seulement contre les rois qui veulent tout subjuguer!... Voyant que mes ancêtres n'avaient pu se délivrer du joug de ces rois, maîtres absolus et puissans, j'ai cru qu'il était bon de pratiquer ces rudes austérités; de là cette colère qui m'anime, car je suis le maître des mondes..... »

« — Ce feu né de la colère qui veut sortir de toi pour ruiner les mondes, répondirent les ancêtres, lâche-le dans les eaux, car les mondes reposent sur les eaux. Tous les sucs de la terre sont faits avec les eaux, et tout le monde est composé d'eau; qu'il réside, si tu y consens, au milieu de la grande mer, ce feu de ta colère, consumant les eaux, car les mondes sont faits d'eau. » — « Et ce feu de sa colère, Aorva le lâcha dans la demeure du dieu des eaux, et celui-ci l'appliqua au grand Océan. Changé en une grande tête de cheval, — ceux qui connaissent le Véda savent bien cela, — le dieu vomit de sa bouche ce feu, et boit les eaux au milieu du grand Océan. »

La vengeance du solitaire qui ne peut pardonner aux rois le meurtre de ses aïeux et maudit les guerriers avides de conquêtes, insatiables dans leur soif du pouvoir, cette flamme de la puissance brahmanique prête à tout consumer, voilà donc qu'elle change de forme tout à coup. Le terrible solitaire disparaît après avoir lâché le feu de sa colère, et il ne reste plus que la bouche d'un volcan dont les laves brûlantes menacent de détruire la terre entière. Si l'on veut, c'est la terre elle-même toute chaude encore au sortir des cataclysmes d'une époque lointaine et sans histoire. La mer, la grande mer s'avance, qui refroidit les continens, éteint les laves, et, pénétrant jusqu'au cœur de la terre, engloutit ces foyers incandescens; elle ne s'émeut point de ces feux sous-marins, de ces *chevaux aux bouches béantes* qui lancent çà et là par momens leurs jets de flammes.

Telle est au fond l'idée de cette légende, et si je m'y suis arrêté un peu longuement, c'est qu'elle m'a paru fournir un exemple remarquable de ces traditions cosmiques semées dans les poèmes épiques de l'Inde, sans motif apparent et comme des hors-d'œuvre. Ainsi jetés à travers le récit, ces épisodes rendent intraduisibles les grandes épopées qu'ils surchargent et embarrassent; ils arrêtent la marche de l'action principale et déroutent le lecteur, malgré l'intérêt qu'ils présentent à un autre point de vue. On ne peut dire pourtant qu'ils soient inutiles ou indignes d'être étudiés. Indépendamment des beautés du style et de la grandeur des images, ces récits ont le mérite de donner beaucoup à penser : ils s'élèvent fort au-dessus de la fable proprement dite par leurs qualités, et même par leurs défauts. Leur défaut le plus ordinaire, ce serait cette exubérance de fantaisie et d'imagination à laquelle obéissent les poètes indiens, et qui les porte à placer un drame, à faire agir des personnages à travers le temps et l'espace, sans aucun souci de la réalité, dès qu'un cadre se présente à leurs yeux. Ainsi la lutte des brahmanes contre les guerriers ne peut être d'aucune manière contemporaine de la lutte des deux élémens, l'eau et le feu; tout au plus en serait-elle l'image et comme la suite. Prenons-la sous la forme où elle se présente ici, et nous y trouverons une allusion à un fait historique. Le mystérieux personnage nommé Bhrigou, aïeul des brahmanes pillés et tués par les rois, passe pour avoir été le premier législateur des Indiens. Il enseigna aussi aux hommes le *véda de l'arc,* c'est-à-dire l'art de combattre selon la mode du temps. Cette science, les guerriers la pratiquèrent avec ardeur, avec une supériorité qui les rendit fiers, orgueilleux, et finalement plus forts que les brahmanes, fils de Bhrigou. Ceux-ci en vinrent à regretter le don fatal de la science des armes, que leur aïeul avait enseignée au monde, et qui était devenue l'héritage exclusif des rois. Ils s'en vengèrent par la malédiction lancée contre les guerriers, par des conspirations contre les princes rebelles à leurs enseignemens, par la poésie même, dont ils se firent une arme terrible, car ils surent s'en servir toujours pour exalter leur puissance aux dépens de celle de leurs rivaux.

Ainsi s'altéra et s'obscurcit dans l'Inde l'histoire des choses et celle des hommes. La fable, traitée avec un art admirable, fut comme un grand fleuve où l'on vit rouler confusément ce que les Aryens savaient touchant la création, les premiers âges du monde, et les faits les plus importans de leurs annales. L'action demeura subordonnée à la pensée; l'homme, le roi, le héros, s'absorbèrent dans l'humanité, à peine distincte de la collection des êtres organisés qui peuplent la terre, le ciel et les eaux, presque identifiée avec ce monde *mobile* et *immobile* qui est sorti de Brahma au jour de la création, et qui

doit rentrer en lui au jour de la destruction universelle. Le génie indien s'égara dans la rêverie; au lieu d'horizons réels, aux contours bien arrêtés, les descendans des Aryens n'eurent devant eux et derrière eux que des perspectives fuyantes, troublées par le mirage. Le brahmanisme, après avoir protégé contre la barbarie, qui la pressait de toutes parts à son arrivée sur ce sol de l'Inde, la jeune et vive nation confiée à ses soins, ne s'occupa plus que de l'établir dans des lois immuables et de se constituer lui-même dans son indépendance et dans son inviolabilité. Les regards tournés vers le passé, il tira de tout ce qu'il savait les élémens de sa propre histoire, — histoire fantastique, pleine de symboles, d'allusions obscures, de faits dénaturés ou présentés sous un faux jour. Le peuple ébloui regarda avec une admiration mêlée de terreur ces figures lumineuses des anciens sages que l'on faisait briller à ses yeux. Peu à peu la caste des brahmanes, qui allait en se multipliant, berça dans les doux rêves de son imagination tous les peuples soumis à la tradition védique; elle les engourdit dans un sommeil léthargique. La société indienne ne connut point ces élans, ces ardeurs subites, ces réveils soudains, qui font sortir les nations de leurs frontières et les portent à se mêler au moins pour un temps au reste du monde. Les brahmanes façonnèrent à leur image et selon leur convenance ce monde à part qui s'appelle l'Inde et qui occupe la plus belle partie de l'Asie. Pareille aux lianes qui envahissent l'un après l'autre tous les arbres d'une forêt tropicale, la caste des prêtres, qui était aussi celle des penseurs et des poètes, étendit partout ses rameaux, enveloppant à la fois les arbustes chétifs et les plus hauts palmiers, dominant les rois et les gens des basses classes. La forêt paraît verte encore, on la dirait pleine de sève; regardez de plus près : ce feuillage qui la couvre de son réseau, c'est celui de la liane, qui balance au vent du soir ses rameaux sans fruits, mais tout chargés de fleurs aux mille nuances dont le parfum pénétrant donne le vertige.

THÉODORE PAVIE.

L'ALLEMAGNE

PENDANT

LE CONGRÈS DE PARIS

LA PRUSSE, L'AUTRICHE ET LES ÉTATS SECONDAIRES.

Le traité de Paris inaugure une phase nouvelle pour les grandes puissances. Le péril qui menaçait l'indépendance commune a été écarté, et quoiqu'il reste à traiter plus d'une question de détail, quoiqu'il y ait encore bien des iniquités à faire disparaître et bien des complications à prévoir, il semble que d'ici à longtemps aucune guerre générale ne puisse venir entraver le pacifique développement de la civilisation. C'est une heure solennelle dans l'histoire politique de notre XIXe siècle. Quelle est à cet instant décisif la situation des principaux états du centre de l'Europe? Qu'ont-ils perdu ou gagné pendant la crise qui vient de finir? Tandis que les uns, mieux inspirés, rentrent aujourd'hui dans la carrière avec des ressources agrandies, quelle a été pour les autres la leçon des événemens? Et si ces derniers ne veulent pas déchoir du rang qu'ils occupaient, quelles fautes, quelles imprudences, quelles défaites morales, sont-ils tenus de réparer? Je voudrais fournir ma part à cette curieuse enquête. Je viens de parcourir l'Allemagne aux jours mêmes où les plénipotentiaires des grandes puissances, réunis à Paris, réglaient solennellement les conditions de la paix, et fixaient le droit nouveau de l'Europe. Le temps était bien choisi pour lire comme à livre ouvert les plus se-

crètes pensées des nations allemandes. A Vienne et à Berlin, à Munich et à Dresde, tous les yeux étaient tournés vers Paris. Au milieu de l'attente universelle, les préoccupations publiques se manifestaient sans détour. Condamnée, par la politique irrésolue de ses gouvernemens, à une neutralité qui la faisait déchoir, l'Allemagne ne dissimulait pas sa tristesse. Toutes les paroles en un tel moment avaient une signification plus expressive; regrets et sympathies, récriminations amères et douloureuses inquiétudes, tous les sentimens se produisaient en liberté. J'ai vu, au midi et au nord, l'élite intellectuelle de ce grand pays; je me suis entretenu avec la plupart des hommes qui reflètent ou qui dirigent l'opinion nationale. A Berlin, au milieu des humiliations et des douleurs d'un grand peuple; à Vienne, où quelques ministres éminens poursuivent sans fracas les réformes de 1848, et inspirent à l'esprit public, malgré de fâcheux symptômes de réaction, une sorte de joyeuse confiance dans l'avenir; à Dresde, à Leipzig, à Munich, où se déploient aujourd'hui, sous une administration paternelle, les meilleures forces littéraires du pays; à Augsbourg, où de laborieux publicistes, enfermés dans leur couvent comme des bénédictins, dépouillent chaque jour une correspondance venue des points les plus éloignés du globe, et font pénétrer en Allemagne, à travers mille difficultés, et sous des conditions qui leur pèsent, tout ce que les gouvernemens peuvent supporter de pensées libérales et de paroles bienfaisantes;—dans toutes ces villes, dans tous ces foyers de l'opinion, sans parler des autres cités secondaires, j'ai reçu des confidences, j'ai recueilli des symptômes, j'ai vu s'ouvrir à moi des âmes à qui la grandeur des circonstances arrachait leurs secrets.

Tous les états de l'Allemagne, on le sait trop, n'ont pas joué le même rôle dans la crise que vient de traverser la société européenne. La rivalité de la Prusse et de l'Autriche, qui se produit sans cesse au sein des affaires intérieures, a reparu alors sur un plus grand théâtre. Ce continuel antagonisme du midi et du nord trace une direction naturelle à notre étude. Malgré nos sympathies pour tous les nobles cœurs, pour tous les esprits élevés et généreux qui honorent la race germanique, du Rhin jusqu'au Danube et de la Baltique aux Alpes; malgré notre désir de ne froisser aucun patriotisme, de ne faire saigner aucune blessure, nous sommes bien obligé de comparer entre eux les différens états qui se disputent la prééminence en Allemagne. Un dédommagement de cette division funeste qui vient de réduire à l'immobilité une nation de quarante millions de citoyens, c'est que la vie intellectuelle et morale y circule dans le corps tout entier. Point de capitale qui absorbe tout, point de centralisation oppressive qui dessèche les extrémités : la suprématie au con-

traire est perpétuellement au concours, et il peut résulter de là une émulation salutaire; mais pour que ce dédommagement soit efficace, il ne faut pas craindre de proclamer, à de certains intervalles, les résultats de la lutte. Si un état qui conduisait naguère les esprits et inspirait au patriotisme une légitime confiance lutte péniblement aujourd'hui contre des influences pernicieuses, pourquoi ne pas constater ce que sa situation a de critique? S'il en est d'autres qui se relèvent, qui grandissent, qui déploient une activité inattendue, n'est-ce pas un devoir de mettre ces transformations en lumière? C'est ce devoir que je veux remplir. Je placerai en regard la Prusse, l'Autriche, le groupe des états secondaires, et si j'offense çà et là des vanités aveugles, je suis bien sûr de ne pas déplaire à ceux qui se préoccupent, non pas de l'est ou de l'ouest, du midi ou du nord, mais du génie même de la race germanique. Il est des choses qu'un publiciste allemand ne peut pas dire, parce qu'elles coûteraient trop à son cœur. L'Allemagne me saura gré de les avoir exprimées sans parti pris et sans passion.

I.

Il y a une quinzaine d'années environ, il était impossible à un observateur impartial de ne pas être frappé de la prééminence de la Prusse au sein de l'Allemagne. Si elle n'avait pas donné une force nouvelle aux principes et aux traditions qu'elle représente, du moins ne les reniait-elle pas. Elle était encore en possession de tous ses glorieux souvenirs. C'était toujours la Prusse du grand électeur et de Frédéric II; c'était cette fière dynastie de Brandebourg qui avait continué l'œuvre de Gustave-Adolphe, qui avait gagné sa couronne en se battant pour la liberté de conscience, et que Louis XIV avait été obligé de reconnaître en même temps qu'il reconnaissait Guillaume d'Orange comme le souverain d'un pays libre. Bien que la race des chefs résolus semblât éteinte avec Frédéric II, l'esprit de la Prusse n'avait pas disparu. Un roi vénérable, au milieu de ses indécisions et de ses faiblesses, avait montré en de graves circonstances une fermeté d'âme vraiment digne de son trône et de son peuple. Abattue à Iéna et à Auerstædt, la Prusse de Frédéric-Guillaume III n'avait pas désespéré; on l'avait vue, au contraire, faire appel aux forces de l'esprit, c'est-à-dire à son principe même, et se fier vaillamment aux ressources morales de la nation. L'université de Berlin, fondée en 1810, au lendemain des catastrophes qui pouvaient faire rayer de la carte le royaume de Frédéric II, attestait éloquemment cette foi dans les viriles destinées du pays. Aussi, d'un bout de

l'Allemagne à l'autre, quelle confiance dans la Prusse! comme tous les esprits libéraux étaient tournés vers elle! Que de pétitions même, pétitions ardentes et impérieuses, on lui adressait sans cesse au nom du peuple allemand! Tandis que l'Autriche, endormie dans l'insouciance et les plaisirs, ne représentait plus que le passé, la Prusse était chargée des intérêts du présent et des espérances de l'avenir. On lui demandait maintes choses impossibles : on exigeait qu'elle constituât l'unité allemande, et bien avant que le parlement de Francfort donnât à ce vœu des esprits sa consécration officielle, une sorte de consentement tacite et unanime décernait à la Prusse la couronne impériale. C'est surtout à l'avénement de Frédéric-Guillaume IV qu'on vit éclater ces exigences. Pendant les dernières années du vieux roi, la vénération qu'inspiraient son âge et ses malheurs avait été un frein pour les esprits; en face du nouveau souverain, ce mouvement national fit explosion de toutes parts. Chimères! dira-t-on. Oui, sans doute, ces pétitions de patriotisme, le plus grand nombre au moins, ne pouvaient raisonnablement aller à leur adresse; mais le sentiment qui les dictait, l'appellera-t-on aussi une chimère? C'était la reconnaissance la plus complète, la plus éclatante, de la suprématie acquise à la Prusse au sein de la famille germanique. Jamais roi n'est monté sur le trône au milieu d'un pareil cortége d'acclamations et d'espérances. L'héritier de Frédéric-Guillaume III parut accepter avec joie cette situation nouvelle, et malgré la défiance de quelques esprits chagrins ou clairvoyans, la brillante rhétorique du souverain enthousiasmait les cœurs. Qui ne se rappelle ces solennelles harangues de 1840? qui a oublié ces paroles enivrantes, ces promesses de gloire et de liberté? En 1848 encore, il lui suffisait de jeter au peuple quelques mots heureux pour triompher des passions. *Je serai le roi allemand!* disait-il en face des barricades de mars, et la ville insurgée rentrait dans l'ordre.

Combien tout est changé à l'heure qu'il est! A voir la Prusse d'aujourd'hui, on ne soupçonnerait guère ce qu'elle fut il y a seize ans. L'Allemagne semble éprouver à son égard une méfiance qui va parfois jusqu'à l'injustice, et la Prusse elle-même offre à l'observateur impartial bien des symptômes de découragement. On dirait que sa juste fierté l'abandonne, et que, dans sa lassitude, elle en est venue à douter de sa mission. Hâtons-nous d'ajouter que le mal n'est pas irréparable. La faute de quelques hommes n'est pas la faute de tout un peuple. Malgré les influences fatales qui pèsent sur ce pays, la Prusse contient trop de ressources, elle a derrière elle une histoire trop glorieuse, des traditions trop vivaces, elle est gouvernée par un souverain trop éclairé et trop loyal, pour qu'elle ne reprenne pas un jour le rang qui lui appartient en Allemagne. Je ne me résoudrais

pas facilement à constater l'éclipse de son génie, si je ne faisais mes réserves pour l'avenir. Le principe qui est le fondement même de la Prusse a beau être renié par un parti puissant, c'est un principe inaliénable. Les hommes passent, les générations disparaissent; le droit, abandonné un jour par ceux qui devaient le servir, reparaît tôt ou tard sous une forme nouvelle. L'esprit de la Prusse est nécessaire à l'Allemagne et à l'Europe. Cet esprit peut s'effacer quelque temps, il peut perdre courage et douter de lui-même; il ne périra pas.

D'où vient donc cette éclipse momentanée de la Prusse? Je suis de ceux qui jusqu'ici ont eu confiance dans les destinées politiques et morales de Berlin. Quand je commençai à étudier l'Allemagne, la Prusse m'apparut tout d'abord comme le foyer de cette vie intellectuelle, de ce travail libre et désintéressé qui attirait mes sympathies. Je partageais l'espérance commune. Je venais de voir d'éminens esprits, disgraciés ou mal à l'aise sur d'autres points du territoire, généreusement protégés par un roi capable de juger en maître les plus sévères comme les plus délicates productions du génie de l'homme; j'avais vu Jacob et Wilhelm Grimm, j'avais vu Schelling, Tieck, Cornelius, et bien d'autres encore, appelés à Berlin et mis à la haute place qui leur était due; je me rappelais l'amitié du souverain pour M. Alexandre de Humboldt, pour M. de Radowitz, et l'estime profonde qu'il témoignait à M. de Bunsen; qu'importait alors que d'autres amitiés moins rassurantes vinssent jeter quelque ombre sur ce tableau? Je croyais sincèrement que le gouvernement prussien avait un vif sentiment de l'esprit moderne; je le croyais, j'étais autorisé à le croire, et quelles que fussent les hésitations du monarque au moment d'accorder enfin à ses sujets cette constitution libérale appelée par tous les vœux, je ne cessais pas de regarder le pays de Frédéric-Guillaume IV comme la tête et le cœur de l'Allemagne. On me permettra bien aujourd'hui de raconter la chute de ces espérances. Je suis de ceux qui ont combattu avec le plus de persévérance et d'énergie les désordres de cette philosophie insensée qui usurpait le grand nom de Hegel pour propager l'athéisme et enflammer les convoitises brutales; maintenant que cette ténébreuse milice est en déroute, maintenant que le péril est ailleurs, j'ai bien le droit, ce me semble, de pousser un nouveau cri d'alarme. D'où vient donc, encore une fois, la triste situation de la Prusse? Je tâcherai de l'expliquer aussi clairement que possible. Écoutez une singulière histoire.

L'anarchie était vaincue. L'agitation de 1848 avait fait place à un ordre nouveau, et toutes les questions pendantes allaient être débattues à la tribune, au lieu d'être abandonnées au hasard. Deux hommes surtout avaient triomphé des insurrections, le général de Wrangel par la force des armes, le directeur de la police, M. de Hinc-

keldey, par une vigilance, une présence d'esprit, une intrépidité égales à la grandeur du péril. Or, une fois l'ordre rétabli dans la rue, on vit paraître tout un régiment assez étrangement composé, qui s'était tenu à l'écart au moment de la bataille. C'étaient ces seigneurs de la Poméranie qui avaient joué un rôle si fâcheux à la diète de 1847. On les appelle à Berlin les *Junker*, c'est-à-dire en français les *hobereaux*. Ce terme de dédain n'est que trop bien justifié; le parti des *hobereaux* ne brille ni par l'intelligence politique, ni même, assure-t-on, par le prestige de la fortune. Quand on n'a pas le sentiment du temps où l'on vit et qu'on ne rachète pas cette ignorance par l'éclat des glorieux souvenirs, quel office peut-on remplir au sein de l'état? Les *hobereaux* suppléèrent à l'esprit politique par la violence, au prestige personnel par la hardiesse des prétentions. Déclarer ouvertement la guerre au régime constitutionnel, insulter en toute occasion les principes qui sont la base même des sociétés modernes, rejeter l'égalité civile comme une victoire de l'esprit du mal, réclamer les priviléges féodaux, vouloir ramener l'état six cents ans en arrière, et par là renier avec une fureur insensée, non pas seulement le XIXe siècle, mais le XVIe, voilà en quelques mots l'intelligent programme de ce parti. Mais quoi! dira-t-on; de telles prétentions sont-elles dangereuses? Ne suffit-il pas, pour les écarter à jamais, d'apprendre aux seigneurs poméraniens les premiers élémens de l'histoire de leur pays? Ces brillans gentilshommes, figures imberbes ou têtes à barbe grise, ne paraissent pas savoir très exactement ce qu'était la Prusse avant la réforme; faites-leur dire par un écolier que la Prusse n'existait pas au moyen âge, et que sans la révolution religieuse, premier fondement des libertés modernes, elle ne serait rien encore aujourd'hui. — Prenez garde, la chose n'est pas aussi simple. Le roi de Prusse est un artiste, un archéologue, à la pensée brillante et à l'imagination mystique. Il aime le moyen âge comme l'aimait Novalis; il l'aime en savant et en illuminé. Restaurer des cathédrales, rien de mieux; mais s'il était possible de fonder, au sein même du protestantisme, des institutions politiques analogues à celles du moyen âge, cette espèce d'archéologie ne serait-elle pas bien préférable à l'autre? Tel est le rêve de Frédéric-Guillaume IV. Il voudrait que le protestantisme pût créer en Prusse ce que le catholicisme avait organisé dans l'Europe du XIIIe siècle; il y ajouterait même des amendemens, et l'œuvre féodale serait corrigée sur bien des points. Quel spectacle pour la pensée éblouie! quelle cathédrale merveilleuse! Les quatre ordres, paysans, bourgeois, noblesse, clergé, superposés l'un à l'autre, et au-dessus de l'édifice, le roi, médiateur entre le ciel et la terre! Les *hobereaux*, en flattant les poétiques fantaisies de Frédé-

ric-Guillaume, n'eurent pas de peine à s'assurer l'influence qu'ils convoitaient. Ils trouvèrent bientôt d'ailleurs de doctes et ingénieux publicistes qui se chargèrent de donner une apparence scientifique à leurs prétentions grossières. Un Juif converti, très grand ennemi des Juifs, mais parfaitement en mesure d'introduire l'esprit judaïque au sein de l'église protestante, devint le théologien du parti; j'ai nommé M. Stahl.

Parlerai-je de M. Stahl? J'ai dit ce que veulent les *hobereaux;* marquons rapidement l'attitude de leur plus ardent interprète, et tâchons d'expliquer comment un homme de cette valeur a pu accepter un pareil rôle. L'illustre chef du parti constitutionnel en Allemagne, l'historien Dahlmann, s'est écrié un jour dans un moment de dépit : Il n'est pas d'homme plus dangereux au monde qu'un jurisconsulte théologien... Cette sentence n'était qu'une boutade, mais on dirait que M. Stahl s'est chargé d'en démontrer l'exactitude. Jurisconsulte, il a faussé et perverti le sentiment religieux; théologien, il a défiguré la science du droit. Sous prétexte d'organiser ce qu'il appelle *l'état chrétien et germanique,* il a imaginé une philosophie sociale où il ne reste des traditions allemandes et des inspirations chrétiennes que l'enveloppe extérieure; allez au fond, c'est le judaïsme. Également hostile au catholicisme et à la philosophie, M. Stahl s'est emparé de la confession de Luther, et il en a fait une table d'airain où il a gravé l'inflexible loi des consciences. Pour soutenir ses doctrines, il lui a fallu bien des ressources d'esprit et de dialectique; M. Stahl a un esprit très souple, une dialectique consommée, et une ambition qui vaut à elle seule sa dialectique et son esprit. Voyez-le dans sa chaire de professeur, voyez-le surtout à la tribune de la seconde chambre, avec ses yeux petits et perçans, avec son pâle visage encadré de cheveux noirs. Il se joue au milieu des subtilités et des sophismes avec une merveilleuse prestesse. Protestant, il attaque la liberté de conscience; israélite, il déclame contre l'émancipation des Juifs, sans être jamais embarrassé de son rôle. Quelle aisance! comme il est maître de sa parole! L'élévation même, une certaine élévation religieuse et morale, est un élément de succès qui ne lui manque pas. Au reste, on doit le reconnaître à sa louange, la dialectique de M. Stahl, avec ses subtilités et ses finesses, ne suffirait pas aux *hobereaux;* il faut aux seigneurs poméraniens des champions qui disent les choses plus carrément. M. Stahl a des émules ou des disciples qui font très bien cette besogne-là. A la fin d'une excellente étude sur le comte Joseph de Maistre (1), M. Sainte-Beuve ajoute ces mots : « De Maistre me paraît de tous les écrivains

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet et 1er août 1843.

le moins fait pour le disciple servile et qui le prend à la lettre; il l'égare. Et, pour parler à sa manière, on ne craindrait pas de dire que le disciple qui s'attache aux termes mêmes de De Maistre et le suit au pied de la lettre est *bête*. La bête a l'inconvénient de ne venir jamais seule... » Les disciples de M. Stahl rédigent à Berlin la *Gazette de la Croix*.

Tandis que le parti des *hobereaux*, exploitant à sa façon une victoire qu'il n'avait pas remportée, gagnait chaque jour du terrain à force d'arrogance et d'audace, tandis qu'il prenait plaisir à irriter, à scandaliser la conscience publique par mille outrages à l'esprit moderne, le vrai vainqueur, l'homme qui avait le plus intrépidement lutté contre l'anarchie, M. de Hinckeldey, se donnait noblement un rôle nouveau en face d'une situation nouvelle. Cette victoire de l'ordre, obtenue par la force, devait être consolidée par des victoires morales. Ce n'était pas assez d'avoir dompté l'insurrection, il fallait ramener les cœurs, éclairer les esprits, effacer les vieilles haines, il fallait surtout décourager le socialisme en prenant l'initiative du bien et des améliorations fécondes. C'est la tâche que s'imposa le directeur général de la police. M. de Hinckeldey n'était pas un préfet de police ordinaire, il ne songeait pas seulement à réprimer le mal, mais à produire le bien. Son esprit organisateur, sa fertile et bienfaisante activité lui assuraient un rôle supérieur à ses fonctions. Bien qu'il n'eût pas rang de ministre, il avait su, en réalité, se créer à lui-même un ministère, le ministère de l'action et du progrès social.

La même transformation s'opérait dans la sphère des idées; ce contraste que je viens de signaler entre l'arrogance des *hobereaux* et les généreux efforts du directeur de la police éclatait plus visiblement encore entre les publicistes de la réaction féodale et les esprits distingués qui avaient le mieux servi la cause de l'ordre intellectuel et moral. M. de Bunsen avait été, à l'heure des crises de la science, en face du matérialisme et de l'impiété, l'un des plus dignes soutiens de la philosophie religieuse. Les corps-francs de l'athéisme une fois anéantis, M. de Bunsen ne voulut pas que ce triomphe profitât au parti des ténèbres. Il se hâta de prendre en main la cause sacrée de la liberté de conscience, car, voyant bien que le panthéisme était toujours là, qu'il infectait encore les intelligences et exerçait dans l'ombre ses séductions grossières, il avait compris qu'on ne réussirait à conjurer le péril que par un large et puissant développement de la vie chrétienne. Et comment ranimer la vie chrétienne? comment rendre à la pensée évangélique sa vertu et son efficace? La liberté seule le peut. Tel fut le système de M. de Bunsen. Ces Joseph de Maistre du protestantisme qui prêchaient si effrontément

l'intolérance lui apparurent comme les plus dangereux auxiliaires de l'athéisme, et tandis que M. Stahl s'efforçait de constituer en Prusse une église judaïque, l'ancien représentant du piétisme modéré, l'ancien confident du roi de Prusse et du général de Radowitz, M. de Bunsen en un mot, se confiait hardiment à l'église de l'avenir. Autour de lui se groupait l'élite du royaume; sans multiplier ici les noms propres, me sera-t-il permis de nommer au moins le frère du roi, Frédéric-Guillaume-Louis, prince de Prusse, et surtout la noble compagne de sa vie, la fille du grand-duc de Weimar Charles-Frédéric, la princesse Augusta?

C'est ainsi que ces deux directions se dessinaient chaque jour davantage. Jamais contraste ne fut plus expressif et plus complet. Ici, les prétentions du parti féodal en face de l'activité intelligente et féconde de M. de Hinckeldey; là, l'intolérance et le judaïsme de M. Stahl en face de la libérale piété de M. de Bunsen. Les deux partis ne pouvaient manquer de se rencontrer un jour; il fallait que l'un des deux abandonnât la place. La rupture entre les puissances occidentales et la Russie amena de nouveaux conflits et précipita les événemens. Le parti féodal et piétiste, le parti des *hobereaux* et de M. Stahl était nécessairement dévoué aux intérêts de la Russie; les *hobereaux* sont presque tous des Prussiens de la frontière russe qui enragent de ne pas être des boyards. Les hommes qui réclament le droit de haute et basse justice dans leurs domaines, les hommes qui déclament à la tribune des deux chambres contre le principe de l'égalité civile, pouvaient-ils hésiter entre la Russie et les puissances occidentales? Quant à M. Stahl, malgré son ardeur à défendre le protestantisme, j'ai dit qu'il était juif avant toute chose, et les circonstances le firent assez voir. Ce fervent apôtre des dogmes luthériens s'accommode parfaitement de la domination de l'esprit moscovite. Il fallait l'entendre glorifier la Russie comme la protectrice de l'ordre et de la religion en Europe. La Russie, par la réunion sur une seule tête du pouvoir politique et de la majesté religieuse, est la plus haute forme de l'autorité sur la terre; la Russie doit être le modèle de la Prusse. Surtout défions-nous de l'Angleterre et de la France! L'Angleterre est protestante, mais révolutionnaire; la France n'est ni protestante ni catholique, c'est la philosophie en pratique et en acte, c'est la révolution qui s'est faite homme. Voilà ce que M. Stahl répétait sur tous les tons à la tribune de la seconde chambre, et jamais on ne déploya plus d'esprit, plus de ressources, une dialectique plus résolue et plus subtile, pour défendre, quoi? l'abaissement du protestantisme prussien sous la main qui persécutait naguère les catholiques de Pologne et les luthériens de la Courlande. M. Stahl, dans cette discussion, a mis à nu le fond de sa pensée; il

a déclaré, sans le vouloir, qu'il tenait peu à la dignité de cette église dont il s'est fait le champion, et que l'exaltation piétiste n'est pour lui qu'un moyen de gouvernement et de police, *instrumentum regni*.

Que faisait le roi au milieu des partis qui divisaient son royaume? Son embarras devait être grand, car ces deux partis se composaient d'hommes qui se disaient également ses amis. D'un côté, c'était un des écrivains avec lesquels son esprit avait le plus de sympathies; c'était une âme élevée, une docte et pieuse intelligence, M. le chevalier de Bunsen, et auprès de lui des hommes tels que M. de Hinckeldey, sauveur de la monarchie prussienne en 1848, le vieux général de Bonin, illustré par ses brillans services dans la guerre de 1813, bien d'autres encore, moins connus sans doute, mais qui occupaient avec dévouement et honneur tous les degrés de l'administration civile. De l'autre côté, c'était ce parti féodal qui a, dit-on, un chef des plus turbulens sur les marches du trône, je veux dire le neveu même du roi, le fils de sa sœur Alexandrine, le prince Guillaume de Mecklembourg; c'étaient surtout les conseillers occultes, le comte Dohna, le général Léopold de Gerlach, et, à quelque distance, les représentans du parti à la tribune ou dans la presse, — M. Louis de Gerlach, frère aîné du général, et M. Stahl.

Je voudrais ne rien dire qui diminuât le respect dû à une personne souveraine; mais pourra-t-on jamais écrire l'histoire de la Prusse au XIXe siècle sans signaler la funeste indécision de Frédéric-Guillaume IV? Le roi hésitait donc entre ses plus dévoués serviteurs et cette réaction insensée qui rêvait le retour du XIIIe siècle. Livré à lui-même, éclairé par la nécessité, il serait peut-être parvenu à écarter les fantaisies de son imagination; l'homme d'état aurait peut-être triomphé de l'archéologue, et on l'eût vu se prononcer enfin pour le parti du droit commun et des réformes libérales : la guerre de Crimée, en excitant ses appréhensions et ses défiances, le rejeta violemment de l'autre côté. Frédéric-Guillaume ne comprit pas la politique de la France; bien qu'il désapprouvât au fond de l'âme les prétentions de son beau-frère le tsar Nicolas, bien qu'il eût essayé d'abord de faire entendre de sages représentations dans les conseils de Saint-Pétersbourg, il ne fut pas difficile de lui inspirer de vives alarmes sur l'alliance que lui offraient la France et l'Angleterre. Il se dit qu'il allait être exposé le premier aux coups de la Russie, que le tsar, pour se venger de ses défaites en Crimée, n'attendait que l'occasion de prendre une éclatante revanche à Berlin. A dater de ce moment, le parti féodal, qui est en même temps le parti moscovite, s'empara de l'imagination du roi; M. le comte Dohna, M. le général de Gerlach, M. Stahl étaient assurés de la victoire, et les fonctionnaires qui s'efforçaient de faire prévaloir une politique contraire

furent frappés sans pitié. M. de Manteuffel, l'homme des compromis par excellence, louvoyait de son mieux parmi les écueils; d'autres esprits furent plus francs et allèrent au-devant de la tempête. Le général de Bonin, ministre de la guerre, fut brusquement destitué; M. de Bunsen, ministre de Prusse auprès du cabinet de Saint-James, perdit aussi son ambassade; la princesse de Prusse quitta la cour et alla résider à Coblentz.

Si fâcheuse que fût l'impression produite par de tels symptômes, ces choses-là se passaient dans les régions d'en haut. Le peuple n'était pas initié à tous les secrets. Il entendait parler d'une *camarilla*, il savait que les noms du comte Dohna, du général de Gerlach, du professeur Stahl, représentaient la réaction; mais le but que cette réaction voulait atteindre, son programme, ses efforts, ses luttes de chaque jour, il les ignorait encore. L'incertitude ne dura pas longtemps. Le conflit, secrètement soulevé, à propos de la politique extérieure, entre le parti féodal et les membres les plus distingués du ministère et de la diplomatie, devait se prolonger bientôt sur un théâtre tout différent. La lutte, la grande lutte allait éclater enfin, avec des circonstances bien autrement dramatiques, et de façon à saisir la nation tout entière, entre les *hobereaux* et le directeur général de la police.

Je venais d'arriver à Berlin aux premiers jours du mois de mars, et je n'oublierai jamais l'espèce de stupeur dont la ville entière fut frappée, lorsqu'un matin ces simples mots furent imprimés en gros caractères par une feuille berlinoise (1) : « Le roi et le pays viennent de faire une grande perte. M. de Hinckeldey, directeur de la police générale du royaume, a été tué hier en duel. Nous nous réservons de donner de plus amples détails sur ce douloureux événement. L'adversaire de M. de Hinckeldey était M. de Rochow. » En un instant, la nouvelle parcourut la ville avec la rapidité de l'éclair, sombre éclair par malheur, et qui jetait subitement une lueur sinistre sur la situation de la Prusse. Les moindres détails de cette affaire sont connus aujourd'hui, toutes les personnes intéressées ont pris la parole l'une après l'autre; mais si l'on cherche dans ce tragique événement une indication sur l'état général de la Prusse, qu'importe le duel en lui-même? qu'importent les détails? à quoi bon les lettres de M. de Marwitz, de M. de Munchausen, de M. de Bulow, du prince de Hohenlohe, du frère de M. de Rochow? Que toutes les pièces du procès aient été analysées, commentées, discutées par la presse allemande comme par un accusateur public, c'est un point qui fait honneur à la haute moralité de l'esprit prussien; pour l'observateur qui cher-

(1) La *Gazette de Voss* du 11 mars 1856.

che à lire l'histoire générale d'une période dans les événemens particuliers, il y a un point plus grave encore : ce ne sont pas les incidens qu'il veut connaître, ce ne sont pas les causes immédiates du duel, mais la cause profonde, ancienne, inévitable, la cause dont la presse allemande ne disait rien et dont s'entretenait toute la Prusse. Qu'on ne s'attache pas ici à l'insignifiante personne de M. de Rochow, qu'on ne s'occupe ni des détails de l'enquête ni des prétextes de la lutte. Le duel de M. de Rochow et de M. de Hinckeldey, c'est le duel des *hobereaux* contre les fonctionnaires, de l'arbitraire contre la loi, du privilége contre le droit commun.

Aussi comment dépeindre la stupeur et l'indignation de la ville? Les *hobereaux* s'efforçaient en vain d'atténuer la gravité de l'événement; tout lui donnait un caractère public. L'exposition du corps de M. de Hinckeldey à l'hôtel de la police générale, cette longue et lugubre procession qui, pendant deux jours, ne cessa de défiler respectueusement devant le cadavre, l'immense concours de peuple qui se pressait aux funérailles, la présence du roi au milieu de la famille en larmes, la présence même des plus implacables ennemis de M. de Hinckeldey, venus là évidemment sur un ordre du souverain, tant de personnages illustres confondus avec la multitude dans une même affliction, M. Alexandre de Humboldt pleurant le fonctionnaire libéral et intègre, l'ouvrier pleurant l'homme redouté dont il avait senti le bras de fer en 1848, et qui, depuis le rétablissement de l'ordre, était devenu son soutien contre l'aristocratie : c'étaient là autant de contrastes qui ne laissaient de doute à personne sur la signification de cette dramatique aventure. La situation de la politique intérieure était subitement démasquée à tous les regards. Qu'on n'essaie plus de cacher l'évidence; laissez là les vains subterfuges, c'en est fait pour longtemps des hypocrisies de la *Gazette de la Croix*. La balle qui a percé le cœur de M. de Hinckeldey a déchiré tous les voiles.

La situation est tellement grave, la lutte éclatante des *hobereaux* et des fonctionnaires, l'antagonisme moins connu du ministère officiel et du ministère occulte est aujourd'hui pour l'Allemagne entière un fait si manifeste, que l'esprit public, bon gré, mal gré, y trouve l'explication des plus mystérieux incidens. Un jour à Potsdam, dans le palais même du roi, un paquet de dépêches adressées à un aide de camp de Frédéric-Guillaume IV, M. le général de Gerlach, est soustrait par des mains audacieuses. Ces dépêches venaient surtout de Saint-Pétersbourg; il y avait des lettres de M. le comte Munster, contenant des notes sur la situation de la cour de Russie depuis la mort du tsar Nicolas. On soupçonne d'abord quelque agent trop zélé de la légation française; mais cette ridicule accusation est écartée immédiatement, et toutes les conjectures, toutes les suppositions qui

se croisent, ne font qu'épaissir les ténèbres dont cette étrange affaire est enveloppée. Depuis la mort de M. de Hinckeldey, on veut absolument que le mystère ait disparu, et bon nombre de gens signalent dans ce bizarre imbroglio une preuve nouvelle des influences hostiles qui se surveillent et se combattent au sein même du pouvoir (1).

Le président du conseil des ministres ne devait pas sortir ébranlé de cette lutte. M. de Manteuffel rend d'incontestables services; un tel homme ne se remplace pas aisément. Il est accoutumé depuis longues années déjà à toutes les difficultés de sa situation; il s'en accommode, il s'y trouve à l'aise, et déploie de merveilleux efforts pour atténuer le mal que font ses adversaires. Si M. de Manteuffel quittait la présidence du conseil, quels cris de triomphe dans le camp des *hobereaux!* Le ministère, qui renferme déjà dans son sein plusieurs membres du parti piétiste, passerait inévitablement sous l'influence des hommes qui veulent rayer de la constitution ce simple article, principe et fondement de la société moderne : « Tous les Prussiens sont égaux devant la loi. » J'étais à Berlin lorsque M. Wagner, ancien rédacteur de la *Gazette de la Croix*, portait cette proposition à la tribune de la seconde chambre; j'ai entendu ce singulier homme d'état, j'ai entendu M. Louis de Gerlach et M. Stahl déclamer pendant deux jours contre cette satanique égalité, et je crois pouvoir dire que, sans la résistance de M. de Manteuffel, la proposition était à peu près assurée du triomphe. Malgré son mystique enthousiasme pour les magnificences du moyen âge, le petit-

(1) On comprendra sans peine les raisons de haute convenance qui nous défendent d'insister sur ce point. Les journaux allemands ont seuls pu discuter les accusations vraiment incroyables qu'on a prétendu faire peser sur quelques-uns des premiers personnages de l'état. Nous essayons de tracer un fragment de l'histoire politique de notre siècle; nous n'avons pas le goût des questions inquisitoriales et des personnalités irritantes. Comment ne pas signaler cependant l'étrange justification attribuée à M. Seiffart, vice-président de la cour des comptes? Il paraît que M. Seiffart, peu de temps après le vol des dépêches, et au moment où l'on soupçonnait si follement la légation française, avait été vaguement accusé d'avoir favorisé cette singulière opération diplomatique, en haine de la Russie et dans l'intérêt des puissances occidentales. M. Seiffart n'a pas cru pouvoir garder plus longtemps le silence, et, obligé de se défendre contre une accusation si grave, il a dit ce qu'il savait. Or M. Seiffart affirme qu'il savait tout, et ses *révélations* sont de telle nature que j'hésite même à y faire allusion. Consignées dans des mémoires secrets et mises au jour après la disparition des acteurs, elles auraient pu exercer la sagacité contentieuse des érudits; publiées aujourd'hui, personne n'ose y toucher. S'il est un pays au monde où le président du conseil des ministres se croie obligé de surveiller son souverain, de faire épier ses démarches et surprendre ses lettres; s'il est un pays où les conseillers secrets du monarque aient aussi leurs agens auprès des conseillers officiels, où l'espionnage enfin soit organisé dans tous les sens et amène des imbroglios à s'y perdre, ce n'est pas de la Prusse, ce n'est pas de la cour de Berlin qu'il est question; laissons ces choses dans le domaine qui leur est propre : ne confondons pas la comédie politique avec l'histoire.

neveu de Frédéric le Grand prétend bien ne pas se livrer sans réserve à cette réaction étourdie. « Nous marchons à un 93, » disait récemment le prince de Prusse. De telles paroles font réfléchir. La mort de M. de Hinckeldey a dû toucher aussi le noble cœur de Frédéric-Guillaume IV. De pareilles catastrophes ont une influence décisive, et en voyant disparaître l'un des meilleurs soutiens de son trône, en voyant ce deuil, cette indignation de tout un peuple, il est impossible que le roi ne se rattache pas aux hommes qui partageaient les convictions et suivaient la politique de M. de Hinckeldey. Les sentimens élevés d'une âme sincère et droite triompheront des fantaisies de l'intelligence. L'enquête ne produira rien, les accusations de M. Seiffart seront oubliées, M. de Manteuffel restera premier ministre.

Cependant, il faut bien le reconnaître, quelle que soit l'issue de l'affaire de Potsdam, il en reste et il en restera longtemps une impression des plus fâcheuses. Ajouté à tant d'autres, le scandale de ces accusations a jeté un découragement profond dans les esprits. J'ai entendu les hommes les plus graves, les serviteurs les plus dévoués de la monarchie prussienne, en exprimer leur confusion avec une tristesse navrante. A quel moment se déroulaient ces édifiantes aventures? Au moment même où le congrès se réunissait à Paris, où d'un côté la France et l'Angleterre, l'Autriche, le Piémont, la Turquie, de l'autre l'empire des tsars, discutant les conditions de la paix, ouvraient une carrière nouvelle à l'Europe et au monde. Toutes les grandes puissances, des puissances même du second ordre, prenaient part aux débats; la Prusse seule n'était pas là et n'avait pas le droit d'y être. Les bases de la paix une fois posées, le congrès a fait appel à la Prusse, car il fallait bien la signature de la Prusse pour que le traité du 30 mars 1856 fût l'annulation complète des traités de 1815; mais ce dédommagement arrivait trop tard, et la douleur publique ne fut pas consolée. Qu'importe que les diplomates prussiens aient assisté encore à d'importantes séances? qu'importe que M. de Manteuffel et M. le comte d'Hatzfeld aient pu faire entendre des paroles sages et utiles? On sentait bien à Berlin que, sans les hobereaux et les piétistes, le pays de Frédéric le Grand aurait joué un autre rôle dans ces grandes affaires qui tenaient le monde en suspens.

Encore une fois, l'humiliation nationale a été profondément sentie. C'est en vain qu'on s'efforce de tromper la douleur d'un grand peuple; c'est en vain que le président de la seconde chambre a osé faire honneur des résultats du congrès au gouvernement de Frédéric-Guillaume IV: cette maladresse insigne n'était propre qu'à irriter la blessure. Cette fière nation, dans sa loyauté et sa franchise, aime

mieux s'avouer à elle-même la diminution de son influence. Aussi voyez le résultat de cet abattement moral! On sait quel était autrefois le légitime orgueil de Berlin. Cette docte cité a toujours eu confiance en elle-même; elle était fière de son université et de ses écrivains illustres, elle était accoutumée depuis un demi-siècle à se considérer comme la capitale intellectuelle de l'Allemagne : aujourd'hui l'activité littéraire a presque disparu; sous la compression du piétisme, le vide s'est fait par toute la Prusse. Certes l'université est toujours honorée par des maîtres éminens, l'académie des sciences de Berlin est toujours un cénacle vénéré; mais cette littérature libre, indépendante, qui se nourrit, non pas d'érudition, mais de la vie même du siècle, qui exprime, non le passé, mais le présent et l'avenir, où est-elle encore? Je citerai deux ou trois noms, et rien de plus. Varnhagen d'Ense est triste et irrité; Adolphe Stahr tourne les yeux vers Paris; la littérature prussienne a émigré, le mouvement des esprits semble se porter ailleurs. Il est à Heidelberg avec M. de Bunsen, il est à Dresde au milieu d'une société brillante d'écrivains et d'artistes, il est à Leipzig, où deux Prussiens, deux écrivains de talent, M. Julien Schmidt et M. Gustave Freytag, rédigent le *Messager de la Frontière.*

Croit-on que les hommes politiques soient moins découragés que les écrivains? Sur le champ de bataille des luttes électorales, les libéraux constitutionnels ne protestent plus que par leur abstention, et le chef éloquent de ce parti, l'ancien défenseur des droits des souverains au parlement de Francfort, le noble comte de Vincke, a abandonné son siége à la seconde chambre. J'ai vu même, qui l'aurait cru il y a seize ans? j'ai vu des publicistes prussiens qui jetaient un regard d'envie sur l'Autriche. « C'en est fait, me disait-on, c'en est fait pour longtemps de la suprématie de la Prusse en Allemagne. Si nous sommes Allemands avant d'être Prussiens, si nous souhaitons par-dessus tout la prospérité de la grande patrie, nous devons nous attacher de préférence à l'état qui est le plus en mesure de servir la cause générale. Qu'on approuve ou non tous ses actes, l'Autriche a joué un rôle important dans la question d'Orient, et la paix va lui ouvrir une carrière immense. Placée entre les puissances de l'ouest et l'Europe orientale, c'est elle qui profitera surtout de la liberté du Danube. Son activité industrielle et commerciale, si agrandie déjà depuis la fondation de la société du *Lloyd*, prendra de nouveaux accroissemens sous l'impulsion du ministre qui dirige ses finances. C'est là que sont les ressources vivaces et les promesses de l'avenir. — Mais la vie intellectuelle? disais-je; mais l'esprit, les lettres, les sciences, la liberté, la philosophie? — Hélas! me répondait-on, l'Allemagne est lasse de la philosophie; elle a abusé

de l'abstraction, elle la redoute aujourd'hui comme une ennemie mortelle. L'Allemagne veut agir; les hommes qui l'aideront à atteindre ce but seront les chefs des générations qui se lèvent. Le commerce, l'industrie, c'est l'action; c'est du moins un moyen sûr d'éveiller chez nous l'esprit d'initiative, je dirais volontiers l'esprit anglo-saxon, cet esprit net, sensé, intrépidement pratique, dont notre chère Allemagne a tant besoin pour se régénérer. Abandonnons nos cabinets d'étude pour nous retremper au grand air. Un savant historien, Gervinus, ne nous a-t-il pas donné ce conseil sur tous les tons? C'est l'Autriche, encore une fois, qui ouvre le marché le plus vaste à l'esprit nouveau qui s'éveille. Attachons-nous à la monarchie autrichienne, c'est par elle que nous relèverons l'Allemagne. »

Certes, pour que de telles paroles soient prononcées à Berlin, il faut que l'humiliation du patriotisme prussien soit bien profonde. J'applaudis à ce besoin d'agir, j'approuve et j'aime cette généreuse ardeur; il est trop évident toutefois que l'activité matérielle n'est pas le seul remède aux défaillances de la pensée publique. Il est une autre forme d'action que celle de l'industrie et du commerce; l'esprit aussi a une vie qui lui est propre, et le marché de l'intelligence n'est pas moins riche que l'autre. En face de la philosophie du vide, qui énerve l'âme et l'endort, il y a la philosophie de la réalité, celle qui ne se sépare pas du monde, qui le voit et l'étudie tel qu'il est, et qui prépare les intelligences à des conquêtes utiles. Je ne puis croire que la Prusse oublie jamais ce qui fait sa mission dans le monde, et si elle s'abandonnait à ce point, les audacieuses prétentions de sa rivale la rappelleraient bientôt à elle-même. Une discussion théologique s'est ouverte, il y a déjà quelques mois, entre M. Stahl et M. de Bunsen; le moment n'est pas venu d'en parler, puisqu'on attend encore une réplique de M. de Bunsen et un ouvrage de M. l'archevêque de Breslau, qui doit intervenir dans la lutte au nom des intérêts catholiques; j'emprunterai seulement à ce solennel débat un détail bien significatif, et qui se rapporte à mon sujet. Un ancien diplomate autrichien a cru devoir se mêler à la controverse avec une brochure qui porte ce titre : *le Concordat autrichien et M. le chevalier de Bunsen.* Après force injures contre M. de Bunsen, le diplomate, ou soi-disant tel, entonne un hymne à la gloire du concordat, et prédit que son influence s'étendra bientôt sur l'Allemagne tout entière. « L'empereur a parlé, s'écrie-t-il, et lorsque l'empereur parle, les margraves le suivent! » Le margrave, vous le connaissez, c'est Frédéric-Guillaume IV. Cette parole doit être signalée et aux partis insensés qui ont conduit la Prusse où elle est, et aux esprits libéraux qui paraissent disposés à perdre toute confiance dans

les destinées de leur patrie. Personne, il y a seize ans, n'eût osé tenir un pareil langage. Cette proclamation de l'affaiblissement de la Prusse rappellera à tous quel est le fondement de ce royaume, c'est-à-dire son principe et son droit d'existence. Le gouvernement s'arrêtera sur une pente fatale, la domination des piétistes disparaîtra, les *hobereaux* rentreront dans les ténèbres d'où ils sortent, et à supposer même que cette crise dût se prolonger encore en expiation des délires de la démagogie, le parti sensé, libéral, en un mot l'immense majorité de la nation, ne désespérera plus de ses destinées. M. de Vincke reprendra son poste à la seconde chambre, les électeurs ne renonceront pas à leurs droits; orateurs et publicistes, dans la mesure de ce qui est permis, combattront le mal, défendront le bien, et tiendront haut et ferme jusqu'au dernier jour ce drapeau de la liberté de conscience sous lequel a grandi la Prusse.

II.

Si ce tableau de la Prusse attriste votre esprit, allez à Vienne : jamais contraste plus inattendu n'aura frappé vos regards. A Berlin, tout paraît languir sous de fâcheuses influences; tout semble s'éveiller dans la capitale des Habsbourg. Je ne prétends pas assurément justifier tous les actes du ministère impérial; on peut avoir des doutes sur bien des points de la politique générale, et certaines tendances trop manifestes doivent exciter de justes appréhensions : comment nier cependant l'espèce d'entrain avec lequel se poursuit d'heure en heure la transformation du peuple autrichien? De toutes les puissances de l'Allemagne, l'Autriche est la seule qui ait gagné à la révolution de 1848. C'est celle en effet qui avait le plus besoin de se renouveler de fond en comble : elle a compris dès le premier jour cette nécessité impérieuse, et elle s'est mise résolument à l'œuvre. Un esprit audacieux, le prince Félix de Schwarzenberg, sentant bien que la politique expectante de M. de Metternich ne pouvait plus conjurer tant de périls et résoudre tant de problèmes, a osé prendre l'initiative des réformes. C'était un homme à vastes projets. Une ambition toute patriotique éclairait son intelligence et donnait l'essor à son audace. Il lui arriva de dire un jour : « Il n'y a place en Europe que pour trois grands empires, la France, la Russie et l'Autriche. » C'était là sans doute un chimérique programme, mais du moins le prince de Schwarzenberg avait eu le mérite de concevoir pour son pays une existence glorieusement active. L'Autriche s'endormait; il lui a ordonné de marcher. Surtout il a donné l'exemple de l'action, il a laissé des traditions fécondes. Après l'impulsion efficace qu'il avait imprimée à tous les services, il n'était plus permis à ses suc-

cesseurs de revenir à ce système de temporisation éternelle pratiqué pendant trente-sept ans par l'indolente et spirituelle finesse du prince de Metternich.

L'ardeur du prince de Schwarzenberg était si impétueuse, qu'il ne reculait pas devant la violation du droit quand il s'agissait d'humilier l'orgueil de la Prusse. Au moment où je signale les services du prince de Schwarzenberg, je manquerais à mon devoir d'historien si je ne rappelais aussi avec quelle arrogance altière il brisait ce qui arrêtait sa marche. Les iniquités protégées par lui dans la Hesse électorale sont restées comme une tache sur sa mémoire. Un jour, au printemps de 1850, l'électeur de Hesse, décidé à décréter l'impôt lui-même sans le soumettre au vote de la chambre, cherche un ministre complaisant qui veuille bien signer ses ordonnances; il n'en trouve pas dans la Hesse, mais il fait venir de Prusse un homme prêt à tous les rôles, qui avait subi la prison à Berlin pour je ne sais quelle accusation. Le prince Frédéric-Guillaume Ier, électeur de Hesse, est le fils de ce Guillaume II qui avait livré l'administration de ses états aux caprices d'une courtisane, et qui, en 1831, fut chassé avec elle. A l'arrivée du nouveau ministre, M. Hassenpflug, vous devinez l'indignation de ce peuple loyal et fier; la résistance légale s'organise. La chambre refuse de voter un emprunt qu'on lui demande, et le ministre la dissout. Une nouvelle chambre refuse encore, elle est encore dissoute; M. Hassenpflug se passera de l'assentiment du pays. Alors le peuple tout entier continue le rôle de la chambre; l'administration, la magistrature, l'armée elle-même, refusent leur concours à l'audacieux ministre, et l'électeur, accompagné de son noble agent, est obligé de prendre la fuite devant cette pacifique insurrection. Certes, si jamais mouvement populaire fut légitime, c'est celui-là. Or c'était le moment où la Prusse, après avoir refusé l'empire d'Allemagne en 1849, essayait cependant de reprendre la première place en fondant une diète nouvelle, où son influence régnerait sans partage. Si la Prusse réussissait, l'Autriche était à peu près exclue de la confédération germanique. En face de cette diète nouvelle, qui prenait le titre d'*union restreinte*, le prince Félix de Schwarzenberg venait de relever précipitamment l'ancienne diète de Francfort, supprimée depuis 1848. Quel était désormais le vrai pouvoir central de l'Allemagne? Était-ce l'*union restreinte* ou la diète restaurée? La question était pendante. L'Autriche avait déjà détaché de l'*union restreinte* plusieurs des petits états; en détachant encore du faisceau prussien la Hesse électorale, elle déjouait les plans de son ennemie. Les Hessois invoquaient l'*union restreinte;* l'électeur fugitif fit appel à l'Autriche, et demanda que l'affaire fût portée devant la diète de Francfort. L'occasion était belle pour le

prince de Schwarzenberg; il la saisit avec l'impétuosité qui lui était propre, sans se demander de quel côté étaient le droit et la moralité. Il ne voyait dans tout cela qu'un moyen de relever l'Autriche et de faire reculer la Prusse. La diète de Francfort, présidée par un diplomate autrichien, ordonna à l'électeur de rentrer dans ses états; fidèle exécuteur des volontés de la diète, le prince de Schwarzenberg jette une armée dans la Hesse, y entraîne l'armée bavaroise, et terrifie le cabinet de Berlin, qui s'empresse d'abandonner les Hessois. La Prusse craignit même de paraître exclue à son tour des affaires intérieures de l'Allemagne, et, n'osant venir en aide à ce vaillant peuple de Hesse, elle s'associa misérablement à ceux qui lui ramenaient ses despotes.

Telles étaient les impérieuses allures du prince de Schwarzenberg. L'homme qui n'avait pas hésité à protéger une injustice flagrante et à s'attirer les imprécations de l'Allemagne ne devait pas être moins ardent à relever sur tous les points l'influence autrichienne. Il faut se rappeler cette saisissante histoire, si l'on veut connaître sous toutes ses faces l'inflexible hardiesse du successeur de M. de Metternich. Ce qu'il avait fait contre la Prusse en marchant sur le corps de la Hesse, il l'aurait fait deux ans plus tard contre la Russie elle-même. Le bien et le mal, l'iniquité et le droit, tout disparaissait à ses yeux devant la restauration de la monarchie des Habsbourg; *salus populi suprema lex*. Figurez-vous maintenant cette résolution impétueuse dans les circonstances où elle pourra légitimement s'exercer : quelle impulsion donnée aux services publics! quel accord établi entre toutes les forces du pays! Brillant gentilhomme, accoutumé jusque-là à une vie de luxe et de plaisir, c'est le prince de Schwarzenberg qui apprend à l'Autriche la vertu du travail. Les plus hauts dignitaires de l'état, l'empereur lui-même ont subi l'ascendant de cette activité infatigable. On sait que l'empereur François-Joseph préside régulièrement le conseil, qu'il surveille de près les travaux de ses ministres, et que, donnant l'exemple du zèle, il s'est réservé pour lui-même le département de la guerre. Le prince de Schwarzenberg a fondé une école; frappé d'une mort subite le 5 avril 1852, il s'en faut bien qu'il ait disparu tout entier; tous les conseillers de la monarchie autrichienne sont aujourd'hui encore animés de son esprit.

Il en est un surtout qui a fait prospérer son héritage, et qui, joignant à son activité, à son patriotisme, une moralité supérieure et des lumières spéciales, tient dans ses mains, à l'heure qu'il est, la fortune de l'empire. J'ai nommé M. le baron de Bruck, ministre des finances. M. de Bruck est un des esprits les plus élevés et les plus patriotiques de l'Allemagne. Je parlais tout à l'heure des hommes

qui, des différens points de la confédération germanique, tournent leurs regards vers l'Autriche et y voient un théâtre propice où l'Allemagne entière peut se relever : M. de Bruck est en quelque sorte le représentant de ce parti-là. M. de Bruck n'est pas Autrichien; il appartient à la Prusse, il est né dans cette province de Westphalie qui est fière aussi d'avoir donné le jour, il y a cent ans, à un autre grand citoyen, l'auteur des *Idées patriotiques*, celui qui a mérité le surnom de *Franklin allemand*, Justus Moeser. Il y a longtemps du reste que M. de Bruck a quitté son pays natal pour s'établir en Autriche. Ce n'était pas alors le baron de Bruck, c'était un pauvre apprenti, le fils d'un artisan qui gagnait son pain à la sueur de son front. Venu à Trieste pour y chercher de l'ouvrage, il s'éleva peu à peu; à force de patience, de travail, d'économie, et grâce à une intelligence supérieure, l'ouvrier devint négociant, et le négociant fut bientôt une puissance dans son pays d'adoption. C'est là que les événemens vinrent le trouver. Si j'ai cité auprès de son nom le nom du *Franklin allemand*, ne croyez pas que ce soit un rapprochement fortuit. M. de Bruck a aussi quelque chose de Franklin, le bon sens, la droiture, l'esprit pratique et un sérieux amour de sa patrie; ajoutez-y l'ardeur et l'enthousiasme. Dévoué aux intérêts de l'Autriche, il ne l'est pas moins à la prospérité et à la gloire de l'Allemagne. De 1848 à 1856, son rôle a été grandissant de jour en jour; personne n'était mieux préparé que lui à servir la politique nouvelle de l'Autriche, c'est-à-dire à transformer le pays par le travail. Chargé du département du commerce dans le ministère formé le 21 novembre 1848 sous la présidence du prince de Schwarzenberg, M. de Bruck fut un des plus vaillans auxiliaires du prince et signala son administration par des mesures fécondes. Au mois de juin 1853, quelques semaines après la fastueuse ambassade du prince Menchikof à Constantinople et sa rupture hautaine avec la Porte-Ottomane, l'Autriche, en vue de la crise qui se préparait, avait besoin d'être représentée auprès de la Turquie par un homme éminent. M. de Bruck fut choisi, et l'Europe sait avec quelle intelligence il a rempli sa mission. Tandis que lord Redcliffe, on peut le dire aujourd'hui, semblait prendre plaisir à intimider, à décourager le gouvernement d'Abdul-Medjid par la hauteur de ses allures, M. de Bruck, d'accord en cela avec les représentans de la France, s'appliquait en toute occasion à relever moralement la Turquie, persuadé que par cette politique il prêtait un appui plus efficace à la double cause de l'équilibre européen et du christianisme oriental. Depuis le 10 mars 1855, M. de Bruck a repris place dans le cabinet de Vienne; il y est chargé de l'administration des finances, et l'on peut affirmer qu'il inspire au pays tout entier une confiance sans réserve. Ses actes surtout

parlent pour lui. Avant 1848 et pendant les journées qui ont suivi la révolution, les finances de l'Autriche offraient un spectacle déplorable : la situation, sans être brillante, s'améliore de mois en mois, et ce qui est particulièrement digne de remarque, c'est la complète sécurité que le ministre a su communiquer aux esprits. On sent qu'on a affaire à un caractère intègre, à une intelligence active, résolue, pleine de ressources. Et quelle richesse qu'une telle sécurité au milieu de la carrière féconde que le traité du 30 mars vient d'ouvrir à l'Autriche!

L'Autriche, en effet, a été admirablement partagée, et c'est un singulier bonheur pour elle que ses intérêts particuliers se confondent si étroitement avec les intérêts de la civilisation et du monde. La liberté du Danube, la neutralisation de la Mer-Noire, les principes du nouveau droit maritime, tous ces grands résultats de la paix du 30 mars ont un double prix pour la monarchie des Habsbourg. Dans le temps même où la Mer-Noire et le Danube n'étaient pas encore affranchis, une immense activité commerciale s'était déployée dans ces riches contrées. Il avait suffi d'une paix de trente années pour créer de vastes ports, pour y attirer de toutes parts le commerce et la navigation : que sera-ce sous le régime nouveau consacré par l'Europe? Trieste surtout, légitime orgueil de l'Autriche, semble appelée à une prospérité merveilleuse, et l'on n'a qu'à interroger son passé pour conjecturer ce qu'elle doit être dans l'avenir. C'est par elle que la plus grande moitié des contrées danubiennes est mise en rapport avec l'Europe méridionale et les pays du Levant. Trieste, en 1750, ne possédait pas plus de six mille habitans; en 1810, elle en avait vingt-neuf mille, quarante-quatre mille en 1830, et près de quatre-vingt-dix mille au commencement de 1848. La société du Lloyd autrichien, qui a donné aux relations de l'Allemagne avec l'Orient une impulsion si énergique, a traversé des crises désastreuses après 1848. Pendant des mois entiers, la ville de Trieste a été en quelque sorte réduite à l'inaction. Isolée de Venise, qui lui rend de si précieux services, elle voyait ses opérations entravées par la guerre d'Italie, tandis que le port de Pesth, entrepôt si utile au commerce des principautés, était paralysé de son côté par les guerres de Hongrie. La société du Lloyd avait de grandes pertes à réparer; elle a repris sa position sous l'influence de M. de Bruck, et elle est en mesure de mettre largement à profit les conquêtes du traité de Paris. Ne sont-ce pas là de grands événemens? Voilà la route du Levant ouverte à l'Allemagne par l'initiative de l'Autriche, voilà l'Autriche rappelée à son vrai rôle, qui est de marcher vers l'Orient, d'y porter la culture et le commerce, d'y déployer ses forces pour neutraliser l'influence russe, et non pas de garder en Italie une po-

sition qui lui crée mille embarras, et qui, en soulevant contre elle des haines trop légitimes, fournit aussi un abri commode aux conspirations démagogiques.

Oui, ce sont là de grands faits; il faut se défier pourtant de l'aventureuse ardeur que peut exciter chez certains esprits cette renaissance matérielle de l'Autriche. On se préoccupe beaucoup à Vienne de l'état des finances. Dans les cercles et dans les salons, il n'est pas une conversation sérieuse où ne reparaisse à tout propos cette question inévitable. C'est le souci de la pensée publique, c'est le tourment des hommes d'état, et de telles inquiétudes expliquent trop bien les hésitations apparentes que l'Europe pendant ces dernières années s'est crue en droit de reprocher à la monarchie des Habsbourg. Or de hardis spéculateurs offrent aujourd'hui à ce pays des tentations bien séduisantes. M. de Schwarzenberg et M. de Bruck avaient commencé la restauration des finances autrichiennes par la réforme de l'impôt, et l'abolition des priviléges féodaux de la Hongrie inaugurait sagement cette politique. Ce système de réformes, qui peut s'étendre encore, assure des avantages infaillibles; il créera d'une manière lente, mais certaine, de précieuses ressources. Négligera-t-on une œuvre déjà si habilement conduite pour recueillir des bénéfices immédiats qui ne présenteraient pas les mêmes garanties de certitude et de durée? Il est incontestable que les grands établissemens de crédit, les grandes entreprises industrielles pourraient combler provisoirement, pour une grande part du moins, le déficit du budget; malgré des résultats si désirables, j'ai entendu les juges les plus expérimentés exprimer sur ce point de vives appréhensions. La fièvre d'activité qui a succédé en Autriche à un calme séculaire alarme de très bons esprits. Je consigne ici, en observateur impartial, des sentimens dont l'expression m'a frappé, et néanmoins, je le répète, ces inquiétudes dont je parle n'altéraient pas la confiance qu'inspire l'administration de M. de Bruck; elles révèlent seulement les difficultés de toute nature que le ministre est chargé de résoudre.

Quoi qu'il en soit, cette crainte d'une précipitation aventureuse est un symptôme qui atteste d'une façon significative le changement radical de ce pays; on n'aurait jamais cru, il y a huit ans, qu'il pût être nécessaire de lui conseiller la circonspection et la mesure. Est-ce assez pourtant de cette activité matérielle pour justifier la faveur que l'Autriche a reconquise en Allemagne? Voici un des points les plus curieux et certainement les plus inattendus de cette transformation que j'ai signalée. Avant 1848, il n'y avait pas, à proprement parler, de littérature autrichienne. Il y avait des poètes éminens, un Grillparzer, un Nicolas Lenau, un Anastasius Grün, un Maurice Hartmann; il y avait des savans illustres comme le baron de Hammer-Purgstall;

il y avait à l'académie des érudits de premier ordre, tels que M. Ferdinand Wolf et M. de Karajan; mais tous ces hommes, les poètes surtout, semblaient isolés et perdus au milieu d'une société indolente et affamée de plaisirs. Anastasius Grün ne se disait poète viennois que pour avoir le droit de parler à ses concitoyens et de protester contre la direction politique du pays; en réalité, par la grâce de l'imagination, par l'énergie et la franchise du langage, il appartenait, ainsi que Maurice Hartmann, au groupe des chanteurs souabes, tandis que Nicolas Lenau, par la sombre ardeur de sa pensée, se rattachait manifestement à la poésie du Nord. Quant à Grillparzer, osait-on jouer seulement ses drames, *l'Aïeule, Sapho, la Toison d'Or, Ottocar*, repris tout récemment avec un légitime succès? Encore une fois, ces poètes étaient isolés au milieu du matérialisme de l'Autriche. Nicolas Lenau devenait fou, Anastasius Grün se réfugiait comme un aigle blessé dans les montagnes du Tyrol, et le vieux Grillparzer, triste et taciturne, avait besoin de toute la noblesse de son âme pour ne pas tomber dans la misanthropie. Point de mouvement autour d'eux, point de public pour les entendre, la presse n'existait pas; voudrait-on donner ce titre à ces feuilles ridicules qui ne contenaient que les nouvelles du jour, l'arrivée ou le départ d'un archiduc, l'annonce d'un concert de Strauss, et d'insupportables bouffonneries tristement imitées de nos petits journaux? Aujourd'hui il y a une presse sérieuse, il y a des journaux qui parlent un langage élevé et qui trouvent des lecteurs; un public nouveau a fait son avénement. C'est merveille de voir comme ce public, si insouciant naguère, a été renouvelé par la révolution et façonné aux occupations viriles. Il ne s'enferme plus dans l'étroit horizon de la ville et des faubourgs, il sait que l'Allemagne existe, et il se préoccupe des destinées de l'Allemagne; il sait que l'Europe accomplit de grandes choses, et il a l'ambition de jouer un rôle en Europe. Autrefois les promenades du Prater, les courses dans les montagnes, la table, la danse, la musique enivrante et sensuelle, en un mot l'art de jouir, l'art de se divertir à toute heure, c'était l'unique affaire des Viennois. Comme les épreuves de 1848 ont métamorphosé le bon peuple du prince de Metternich! Je le dis très sérieusement : il a appris à lire et à écrire.

Voici un symptôme plus intéressant encore : ce n'est pas seulement le peuple qui se transforme par un progrès spontané du siècle; les hommes d'état eux-mêmes encouragent ce travail de l'opinion. Il y a deux ministres, — le ministre de l'intérieur, M. le baron de Bach, et le ministre de l'instruction publique, M. le comte Léo de Thun, — qui rivalisent d'ardeur pour susciter une littérature autrichienne. M. le baron de Bach et M. le comte de Thun ont plus d'une

faute à se faire pardonner. M. de Bach, grand démocrate autrefois, l'un des auteurs de la révolution de mars, avait été fidèle, dans les premières années de son ministère, à l'esprit libéral que représentait son nom. Depuis lors, gêné peut-être par les souvenirs de sa vie, il s'est rapproché peu à peu du parti opposé, et s'il y a eu des mesures regrettables à signaler, presque toujours c'est de lui qu'elles émanaient. M. le comte de Thun se reproche aussi sans doute, au fond de la conscience, d'avoir été jadis le chef enthousiaste des Tchèques de Bohême, et d'avoir si complétement oublié les intérêts de ses frères. Les hommes qui, avant d'arriver au pouvoir, ont été franchement et décidément libéraux sans courtiser jamais les passions populaires, sont bien autrement à l'aise pour accomplir le bien; telle est la situation de M. de Bruck en face de ses deux collègues. Je disais donc que M. de Bach et M. de Thun n'étaient pas et ne pouvaient pas être les hommes les plus libéraux du ministère; ils déploient cependant le plus grand zèle à protéger les travaux littéraires. Protéger, ce n'est pas assez dire; ils les sollicitent, ils les provoquent; ils veulent que Vienne, comme Leipzig et Berlin, devienne aussi une capitale dans le royaume des livres. Ce zèle est parfois singulier et de nature à faire sourire; le meilleur moyen de se recommander auprès de M. le comte de Thun, c'est de publier un ouvrage. L'ouvrage est-il bon, tant mieux; il est faible, vulgaire, insignifiant, n'importe : cela fait nombre. Ce nombre en effet va s'accroissant de jour en jour. M. le baron de Bach vient de faire dresser, par le bibliothécaire du ministère de l'intérieur, une statistique complète des livres parus en 1854 dans la monarchie autrichienne, et il annonce qu'un travail semblable sera publié régulièrement chaque année. Tous les états, toutes les nationalités de l'empire sont représentés dans ce vaste cadre; les Italiens y tiennent leur place à côté des Magyares, et les Tchèques en face des Allemands. Cette statistique, rédigée avec beaucoup de soin par M. Wurzbach, révèle la sollicitude littéraire et l'intention politique du ministre. Au lieu d'un simple catalogue, M. Wurzbach a donné une sorte de tableau comparé de la vie intellectuelle dans les états de l'empire. Cette sympathique attention accordée à des littératures si diverses, ce soin de les réunir, de les confronter, de les compléter l'une par l'autre, n'est-ce pas un excellent moyen de préparer, s'il est possible, l'unité de la monarchie autrichienne? On me demandera si ces encouragemens de M. de Bach et de M. le comte de Thun ont déjà produit des écrivains d'élite; non, certes, et je me défierais d'une réputation qui ne reposerait pas sur d'autres bases. Les gouvernemens ne sont pas chargés de susciter les hommes de génie, les ministres n'ont pas le secret qui fait naître les penseurs et les poètes; mais ils peuvent

éveiller le goût des choses élevées, ils peuvent tracer une voie, donner des exemples, entretenir le zèle de tous. C'est ainsi que M. de Bach et M. de Thun ont compris leur tâche, et leurs efforts, on peut l'espérer, ne resteront pas stériles.

Et le concordat? L'objection est sérieuse. Pour ma part, je n'ai pas manqué de l'adresser à ceux qui se félicitaient avec moi des progrès inespérés de l'esprit libéral en Autriche. Or la réponse qu'on me faisait est un symptôme de plus qui atteste la confiance de l'opinion. — Le concordat, me disaient les hommes les plus graves, ne sera jamais un obstacle au développement du siècle; c'est une affaire particulière entre l'état et l'église. Le traité que l'Autriche et le saint-siége ont conclu l'année dernière, s'il est interprété comme il doit l'être, ne produira que des résultats heureux; ne convient-il pas que l'église soit libre dans tout ce qui est du domaine de la foi? Si elle sort de son domaine, si elle aspire à une action temporelle, si elle prétend régler les intérêts d'ici-bas, gêner les religions rivales et tyranniser les consciences, elle rencontrera dans l'esprit de la société moderne une insurmontable barrière. Il y a plus, et c'étaient des libéraux très intelligens qui tenaient ce langage, le concordat est un bénéfice inespéré pour la société autrichienne. Avant les concessions de 1855, le gouvernement était disposé à céder en toutes choses aux exigences de l'église. Maintenant que des concessions exorbitantes ont été faites, maintenant que la politique envahissante de certains hommes exploite avec une sorte de triomphe cette condescendance de l'état, l'état est sur ses gardes. Il livrait tout hier; aujourd'hui le voilà défiant, et déjà il s'apprête à résister. — Un grand évêque, il y a deux siècles, proclamait sur ce point les vrais principes avec l'autorité du génie et de la foi : « Ces deux puissances d'un ordre si différent ne s'unissent pas, mais s'embarrassent mutuellement quand on les confond ensemble. » Cet embarras dont parle Bossuet a commencé à se faire sentir en Autriche; voilà le résultat inattendu dont se réjouissent les libéraux. Ils ont la ferme confiance que cette crise servira à marquer avec plus de précision les rapports de l'état et de l'église, à distinguer plus nettement le double domaine, à fixer enfin la sainte liberté de la religion catholique et la liberté toute différente acquise pour toujours aux sociétés modernes. Les hommes qui regrettent le plus vivement le concordat, ce sont, parmi les catholiques eux-mêmes, ceux que j'appellerai les politiques, je veux dire les esprits pratiques et sensés, depuis les conseillers supérieurs de l'état jusqu'aux plus humbles des fonctionnaires. Quelle faute! s'écrient-ils; quelle source de difficultés et de conflits! Je comprends cette plainte, car ce seront eux surtout qui auront à prévenir ou à terminer ces conflits, à se débattre

au milieu de ces difficultés incessantes. Quant à l'esprit public, je le répète, ces difficultés ne l'inquiètent pas. Une partie de la société autrichienne y est indifférente, l'autre s'en réjouit. Il y aurait sans doute bien des choses à dire sur cette manière de considérer la question. Le texte du concordat à la main, il serait facile de prouver que cette indifférence et cette joie ne sont pas complétement justifiées. Il faut signaler toutefois ces dispositions comme une preuve éclatante de la jeunesse et de l'intrépidité d'esprit qui se déclarent de plus en plus au sein de cette société en travail.

Cette confiance de l'esprit public, que l'on peut remarquer partout, est entretenue par le sentiment du rôle que l'Autriche a joué dans les affaires d'Orient. On a pu juger les choses autrement de ce côté-ci du Rhin; on a pu regretter que l'Autriche n'eût pas tenu plus complétement ses promesses du 2 décembre 1854; à Vienne, on est surtout frappé de la résolution avec laquelle l'empereur François-Joseph a rompu avec la Russie. « L'Autriche, disait le prince Schwarzenberg, étonnera le monde par son ingratitude. » Si l'on y regarde bien en effet, n'y a-t-il pas eu dans sa politique une étonnante audace? ne faut-il pas tenir compte de la position de l'Autriche en face des influences russes? Ce qui nous semble de sa part une coopération insuffisante, n'était-ce pas une démarche décisive? n'est-ce pas elle qui a occupé les principautés, qui a obligé une partie considérable de l'armée ennemie à rester en observation sur ses frontières? Ce traité du 2 décembre, qu'il ait produit ou non tout ce qu'on avait espéré, n'était-ce pas un blâme solennel de la politique russe et de l'empereur Nicolas? Enfin au dernier moment n'est-ce pas elle encore qui a fait entendre des paroles décisives et amené la conclusion de la paix? Tout cela n'est rien, disiez-vous, tant que l'Autriche n'aura pas tiré l'épée : demandez à Saint-Pétersbourg si l'on attache si peu d'importance à la conduite de M. de Buol; demandez à Vienne si, en présence de résultats pareils, on ne rend pas justice à l'habileté, à la sagesse de M. le baron de Bourqueney? L'Autriche, malgré toutes nos réserves sur telle ou telle circonstance de détail, a donc joué en définitive un rôle considérable dans la lutte où se débattaient les destinées du monde; elle le sait, elle s'en réjouit, et cette satisfaction, interdite à la Prusse, augmente encore son impatiente ardeur et sa foi dans l'avenir.

Telle est l'espèce de renaissance qu'il est impossible de ne pas signaler dans la société autrichienne. Sans doute un pays si affaissé naguère a encore bien des progrès à accomplir, ce ne sont là que des commencemens et des ébauches; mais si l'esprit public s'affermit dans la voie où il est entré, l'Autriche rendra de précieux services à l'Allemagne. Qu'elle marche donc et qu'elle déploie ses forces! Elle ne

raiera pas la Prusse de la carte d'Europe, elle n'effacera pas l'esprit, les principes, les traditions que représente la monarchie de Frédéric le Grand; au contraire elle ranimera la vie autour d'elle, et produira peut-être chez sa rivale une généreuse émulation.

III.

Si l'on ne jugeait les états secondaires de l'Allemagne que d'après leur conduite dans les affaires d'Orient, on serait obligé de leur faire entendre un langage sévère. Mettez à part le grand-duché de Bade, surtout le duché de Saxe-Cobourg-Gotha, qui n'ont pas dissimulé leurs sympathies pour les puissances occidentales : tous les autres gouvernemens faisaient des vœux pour nos ennemis. A Dresde et à Munich, à Stuttgart et à Hanovre, les cabinets étaient enveloppés par les influences russes au moins autant que le cabinet de Berlin, et ils n'essayaient même pas de résister comme M. de Manteuffel. On sait que la Bavière et la Saxe dominent ce groupe d'états inférieurs qui, en face de l'Autriche et de la Prusse, forment pour ainsi dire une troisième Allemagne. Deux ministres, M. le baron de Beust à Dresde et M. de Pfordten à Munich, avaient pris parti contre nous dès le commencement de la lutte, et entraînaient sans peine dans cette malheureuse voie les états de cinquième et de sixième ordre. On peut affirmer que sous l'action de ces deux hommes, et contrairement au vœu manifeste des populations, il y a eu pendant deux ou trois ans une sorte de petite Russie au milieu même de la race germanique.

M. le baron Frédéric-Ferdinand de Beust est un homme de quarante-sept ans, dans toute la force et l'audace de ses facultés brillantes. C'est un esprit d'élite, actif, résolu, sérieusement dévoué à son pays, mais qui ne se défie pas assez de son ardeur. Au milieu des crises qui agitèrent l'Allemagne pendant la dernière période du parlement de Francfort, lorsque la Prusse et l'Autriche, se disputant l'hégémonie, semblaient disposer à leur gré du groupe des états secondaires, M. de Beust, nommé par le roi de Saxe ministre des affaires étrangères le 24 février 1849, annonça hautement le projet de maintenir le fédéralisme contre les prétentions des Habsbourg et des Hohenzollern. C'était le temps où le ministre des affaires étrangères du royaume de Bavière, M. de Pfordten, parvenu à ce poste après de bien singulières péripéties, arborait le même drapeau à Munich. M. de Pfordten, démocrate avant 1848, avait joué un rôle dans la révolution; promptement converti à la monarchie constitutionnelle, il n'avait pas encore rompu avec les libéraux. Spirituel, plein de ressources, doué d'un rare talent de parole, M. de Pfordten

exerçait une influence incontestable; un tel homme devait servir utilement la politique saxonne, et M. de Beust ne négligea rien pour le gagner. Les négociations n'étaient pas difficiles. Les relations que la nature des choses établit entre la Bavière et la Saxe étaient comme personnifiées dans M. de Pfordten. Jurisconsulte savant, jadis *privat-docent* à Würzbourg, professeur de droit romain à l'université de Leipzig, M. de Pfordten avait trente-sept ans à peine, lorsque la révolution de 1848 le porta à une place supérieure dans le gouvernement de la Saxe. C'était au mois de mars; l'agitation allait croissant, et le roi était obligé de demander ses conseillers à la démocratie. Parmi les hommes que lui désignait le vœu général, M. de Pfordten brillait au premier rang; le jeune et ardent professeur de l'université de Leipzig, l'orateur véhément qui passionnait avec Robert Blum les sociétés populaires, fut chargé du ministère de l'instruction publique et des cultes. Nommé à ces fonctions le 16 mars, il les occupa pendant toute l'année 1848. J'ai dit que M. de Pfordten s'était converti sans peine à la monarchie constitutionnelle, mais tous ses collègues n'avaient pas suivi son exemple; au mois de février 1849, le ministère saxon, composé d'élémens trop disparates et ne se sentant plus en mesure de dominer le péril, fit accepter sa démission au roi Frédéric-Auguste. Deux mois après, le roi de Bavière, Maximilien II, profitant de la retraite de M. de Pfordten, le rappelait dans son pays natal et lui confiait le ministère des relations extérieures. C'est ainsi que l'ami de Robert Blum passa presque sans transition des conseils du roi de Saxe aux conseils du roi de Bavière. L'ancien ministre saxon ne se fit pas faute d'annoncer une politique virile et féconde, assez pareille à celle dont le prince de Schwarzenberg s'était fait le promoteur en Autriche. Il voulait relever la dynastie des Wittelsbach, il voulait imprimer un vigoureux élan à la Bavière, ranimer par l'exemple le groupe des petits états, en former un faisceau, et obliger la Prusse et l'Autriche à compter avec eux. Unis déjà par tant de liens, associés spontanément à une œuvre commune, M. de Beust et M. de Pfordten n'eurent pas de peine à s'entendre.

Cette politique, dont il n'y aurait qu'à louer la sagesse et l'audace, si les faits eussent toujours répondu aux paroles, obtint plus d'une fois de légitimes succès. Le Wurtemberg, le Hanovre, le grand-duché de Bade, les Saxes ducales, se rallièrent bientôt à ces chefs résolus; le groupe des états secondaires eut conscience de sa force. Pourquoi faut-il que cette force n'ait pas été toujours au service du droit? M. de Pfordten, qui avait annoncé si hautement l'intention de maintenir l'indépendance de la Bavière en face des deux grandes puissances de l'Allemagne, eut le tort de subir l'impérieuse volonté du prince de Schwarzenberg au moment où le ministre autrichien, em-

porté par sa colère contre la Prusse, consacrait dans la Hesse électorale l'odieuse iniquité dont j'ai parlé plus haut. Se faire dans une telle circonstance l'auxiliaire et l'instrument de l'Autriche, c'était donner un étrange démenti à son programme. L'influence de M. de Pfordten en reçut une grave atteinte. On se rappela ses origines démocratiques, on commença à se défier de ses promesses, et l'on pressentit déjà le rôle si fâcheux qu'il allait jouer dans la politique intérieure. Bientôt cependant, surtout après la mort du prince de Schwarzenberg, M. de Pfordten reprit une attitude plus libre vis-à-vis du cabinet de Vienne. Il revint à son programme et l'exécuta avec une certaine résolution. D'importans résultats furent obtenus, cela est incontestable. La Prusse et l'Autriche ne pouvaient plus faire entendre une voix impérieuse dans les délibérations de la diète; elles avaient en face d'elles une troisième Allemagne bien décidée à maintenir ses droits. Les conférences de Dresde en 1851, la coalition de Darmstadt en 1852, attestèrent hautement les résultats obtenus par l'énergique habileté des deux ministres saxon et bavarois. Or M. de Beust et M. de Pfordten venaient à peine de remporter cette victoire quand la guerre de Crimée éclata. Ce fut là l'écueil des deux ministres. Le parti russe, toujours prêt à exploiter les divisions de l'Allemagne, fit à Munich et à Dresde ce qu'il faisait en Grèce, en Bohême, en Hongrie, dans les principautés danubiennes, partout enfin où il y avait des antipathies nationales à mettre en jeu; il représentait le gouvernement de Saint-Pétersbourg comme l'appui naturel du faible contre le fort. — Votre soutien contre la Prusse et l'Autriche, disaient les diplomates russes à M. de Beust, c'est le tsar. — Déjà mécontent de l'Autriche, mécontent même de la Prusse, qui blâmait ses prétentions sans oser les combattre, l'empereur Nicolas multipliait les séductions auprès des cabinets de Dresde et de Munich. C'était lui qui serait le médiateur, c'était lui qui protégerait l'indépendance des états secondaires de l'Allemagne. Entraînés par leur politique antérieure et impatiens d'en consolider le succès, les deux ministres n'écoutèrent que trop facilement ces conseils. Les agens officiels de la Russie n'étaient pas d'ailleurs les seuls à leur faire entendre ce langage; la cour, les princes, l'aristocratie féodale et militaire, exerçaient sur eux une influence irrésistible. C'est ainsi qu'au moment où l'Autriche se séparait nettement de la Russie, au moment où la Prusse semblait s'unir à l'Autriche par le traité du 20 avril 1854, les états secondaires, représentés aux conférences de Bamberg, organisaient une neutralité armée, manifestement favorable à la Russie.

Ce fut là certes une grande faute de la part de M. de Beust et de M. de Pfordten. Heureusement tout n'est pas perdu. La leçon des événemens profitera aux cabinets de Dresde et de Munich. L'influence de la Russie a reçu un grave échec; les hommes d'état qui aiment

sérieusement leur patrie comprendront enfin que leur point d'appui n'est pas là. Le principal mobile de ce dévouement des états secondaires à la politique des tsars, c'était, nous l'avons vu, le désir de créer en Allemagne un groupe d'états indépendans qui n'eussent rien à redouter des envahissemens de la Prusse et de l'Autriche. Le but est excellent; mais fallait-il, pour l'atteindre, s'engager dans une voie toute semée de piéges et de périls? Il y a ici d'étranges contradictions. Vous voulez maintenir votre indépendance, et vous commencez par l'aliéner au profit d'une puissance étrangère. Vous êtes décidés à repousser les usurpations de l'Autriche et de la Prusse, et vous oubliez que le moindre changement dans la politique de ces deux monarchies peut vous livrer à elles sans résistance. Sans doute c'est l'intérêt de la Russie qu'il y ait des divisions en Allemagne, et que les états secondaires, à un moment donné, puissent soutenir la politique moscovite contre Vienne ou Berlin; mais supposez aussi une complication où la Russie ait besoin de fortifier la Prusse en Allemagne, aussitôt votre appui vous abandonne. Le vrai soutien des états secondaires, ce n'est pas la Russie, c'est l'esprit national. Le jour où le roi Louis, par la protection qu'il accordait aux arts, par les trésors dont il a décoré Munich, a fait d'une ville de troisième ordre une des capitales intellectuelles de la patrie allemande, il a soustrait pour longtemps la dynastie de Wittelsbach aux usurpations des dynasties rivales. Suivez cet exemple dans tout ce qu'il a de sérieux. Demandez aux progrès de vos peuples la garantie dont vous avez besoin. Profitez des fautes de vos rivaux, ou, inspirés par l'émulation, engagez avec eux ces luttes généreuses dans lesquelles il n'y a pas de vaincus. La Prusse semble abandonner sa mission; c'est le moment de relever chez vous l'esprit public, d'encourager les sciences et les lettres, de faire appel aux ressources du pays. L'Autriche déploie hardiment toutes ses forces; laisserez-vous sommeiller celles que vous possédez? Vous n'êtes pas réduits à susciter une littérature, vous avez sous la main des élémens précieux, vous avez une bonne part des richesses morales de l'Allemagne; c'est là qu'est votre salut.

Ces conseils si naturels, c'est la situation de la Bavière et de la Saxe qui me les suggère. Les blâmes que j'ai adressés à la politique extérieure de ces deux états me font un devoir de signaler avec la sympathie la plus franche tout ce que le spectacle de leur vie intérieure offre de satisfaisant à la pensée. Pendant que j'étais à Berlin, un homme très considérable, qui ne m'avait pas caché sa tristesse au sujet de la politique de la Prusse, me dit un jour avec un sentiment d'orgueil et de joie : « Vous serez content de Munich! » Je n'avais pas compris d'abord l'accent particulier qu'il avait mis dans ces paroles; ce souvenir me revint bientôt à l'esprit lorsque je visi-

tai la capitale de la Bavière. J'avais vu Munich il y a quinze ans : quelle différence entre la Bavière de Louis Ier et la Bavière de Maximilien II ! Sous le roi Louis, les arts étaient l'objet d'une protection enthousiaste, et cependant cette protection avait je ne sais quoi de suspect pour les esprits élevés, car les magnifiques œuvres de Cornelius et de Wilhelm Kaulbach n'empêchaient pas de voir clairement la pensée des hommes qui dirigeaient ou exploitaient cette renaissance des écoles germaniques. Cette pensée secrète, qui apparaissait surtout chez les artistes de second et de troisième ordre, c'était le retour au moyen âge, c'était la reproduction artificielle des formes et de l'esprit du XIIe siècle. Et comment n'eût-on pas éprouvé de graves défiances en voyant ce protecteur des arts abandonner aux ultramontains le gouvernement de ses états? C'était là sans doute le caprice d'une imagination fantasque plutôt qu'un parti pris et un système; il est certain toutefois que Munich, il y a quelques années, présentait un spectacle assez triste. La philosophie et la science y étaient mal à l'aise, et tandis que les ascétiques figures du moyen âge revivaient sur les murailles des églises, une faction intolérante réglait les destinées du pays. Aujourd'hui tout est changé, l'église est libre dans le domaine de la foi, la religion est entourée de respects et d'honneurs, mais les hommes qui faisaient du catholicisme l'enseigne et le programme d'un parti sont réduits à l'impuissance. Plusieurs des priviléges que s'étaient arrogés les ultramontains ont disparu depuis 1848, sans que la religion en ait éprouvé aucun dommage. Un roi sage, loyal, avide d'instruction et de lumières, a réuni à Munich des écrivains éminens, non par une sorte de luxe et d'étalage princier, mais pour profiter lui-même des richesses qu'il donne à son royaume. C'est toute une pléiade d'historiens, de philosophes, de savans et de jurisconsultes. Lorsqu'on voit de tels hommes rassemblés là de tous les points de l'Allemagne, lorsqu'on voit à Munich un chimiste comme Liebig, un historien comme Fallmerayer, un critique littéraire comme Adolphe de Schack, un philosophe comme Maurice Carrière, un jurisconsulte comme Bluntschli, il est impossible de regretter le temps où peintres et architectes représentaient presque seuls, et nous avons dit dans quel sens, la vie intellectuelle de la Bavière. Ce sont les poètes surtout que le roi de Bavière semble se plaire à grouper autour de lui. On parle en Allemagne de conférences intimes où Maximilien II, entouré de l'élite de ses sujets, écoute disserter les savans, les philosophes, les historiens, indique lui-même les matières à traiter, provoque la discussion, et se tient ainsi, sans prétention aucune, au courant des découvertes de la science et du mouvement des idées. Les savans et les historiens n'assistent pas à toutes ces réunions; les poètes y sont toujours, comme pour avertir que la Muse doit présider à la causerie

familière, que le savoir doit s'y défier du pédantisme, et que la liberté des allures ne doit faire oublier ni la dignité ni la grâce. L'Allemagne connaît les trois poètes du roi de Bavière : c'est M. Emmanuel Geibel, un des maîtres du langage et l'un des chanteurs les plus aimés depuis qu'Uhland se tait; M. Paul Heyse, tout jeune encore et célèbre déjà par quelques poèmes pleins d'originalité et de feu, comme aussi par ses doctes et brillantes études sur les littératures romanes; enfin M. Frédéric Bodenstedt, l'historien des peuples du Caucase, le traducteur de Pouchkine et de Lermontof, l'auteur des chansons si gracieuses, si originales, publiées sous le nom de *Mirza-Schaffy*, le poète qui a donné à la scène allemande le beau drame de *Démétrius*.

Un point important, c'est que tous ces hommes appartiennent à différens pays de l'Allemagne, et que le roi, avant de les appeler à lui, ne leur a pas demandé s'ils étaient protestans ou catholiques. Il ne leur a pas imposé non plus telle ou telle route à suivre; beaucoup d'entre eux sont professeurs à l'université, mais on en cite plus d'un qui reçoit un traitement de l'état sans contracter d'autre obligation que d'habiter Munich et d'y travailler à ses heures. Il en est même qui ont rang parmi les favoris de la fortune, et qui, n'ayant pas besoin des encouragemens du roi, viennent chaque année passer l'hiver à Munich pour répondre à son invitation expresse. Tel est ce gentilhomme du Mecklembourg, M. le baron de Schack, à la fois érudit et poète, le traducteur habile de Firdousi, l'homme qui connaît le mieux dans son histoire générale et dans ses détails intimes le théâtre de Torrès Naharro et de Gil Vicente, de Lope de Vega et de Calderon. On devine quelle variété d'élémens cette pléiade d'écrivains introduit à Munich, que d'idées, que de principes, quelle vie originale et libre, et combien on est loin de l'époque où les arts muets du dessin avaient seuls la parole. Or, sans que le roi y eût songé, il s'est trouvé que la plupart de ces hommes appartenaient à la religion protestante. Cela seul a fourni un texte d'accusations et de plaintes aux partisans de l'ancien roi. Les hommes qui regrettent le régime déchu, la fraction du clergé qui aspire à dominer l'état, en un mot tous ceux à qui les événemens du mois de mars 1848 ont enlevé l'influence et le pouvoir, vont répétant partout que Maximilien II veut protestantiser la Bavière. On prétend même que le roi Louis, désespéré aujourd'hui d'avoir abdiqué trop vite, ne garde pas sur ce point toute la réserve convenable. On affirme que sa vivacité fantasque lui donne souvent de singuliers conseils; on raconte qu'il est sorti plus d'une fois de son palais de Wittelsbach pour se mêler aux joyeuses assemblées du peuple et semer la défiance contre le roi son fils... Mais que vais-je dire? Laissons là ces propos de Munich. Je veux croire qu'il y a beaucoup d'exagéra-

tions dans de pareils récits. Ce qui est bien certain, c'est que le roi Maximilien II est aimé, respecté, et que, simple sans affectation, grave et studieux sans pédanterie, il a su exciter l'attention et conquérir les sympathies de l'Allemagne.

Je n'ignore pas qu'il y a çà et là des symptômes très fâcheux dans la politique extérieure de la Bavière. Quelques-unes des réformes accomplies en 1848 ont été supprimées. La loi qui établissait l'élection des députés sur des bases libérales a été attaquée par le ministère, et le nouveau projet ayant rencontré une vive opposition dans la chambre élective, la chambre a été dissoute le 24 mars 1855. Osons dire toute la vérité sur M. de Pfordten. J'ai indiqué déjà les fautes qu'il avait commises, en violant lui-même son programme dans l'affaire de la Hesse électorale. La direction qu'il a imprimée à la politique intérieure, comme président du conseil des ministres, a justifié malheureusement toutes les craintes qu'on avait conçues dès-lors. Homme de parole brillante, esprit rompu à tous les manéges de l'intrigue, M. de Pfordten s'est appliqué surtout à flatter ses adversaires, sans s'inquiéter s'il trahissait ses amis. On serait bien embarrassé de trouver un principe sérieux dans les actes de l'administration qu'il dirige. De belles paroles, des discours sonores, de merveilleuses promesses, trop souvent oubliées le lendemain, voilà le résumé de sa politique. Je sais bien que les partis sont tellement morcelés en Bavière, qu'il est difficile d'y trouver un point d'appui solide. Entre les catholiques et les protestans, les libéraux et les ultramontains, l'aristocratie et les parlementaires, aucun parti n'étant assez fort pour dominer les autres, il faudrait un ministre résolu qui montrât franchement son drapeau, et, par une activité féconde, neutralisât peu à peu les influences hostiles. On avait espéré que M. de Pfordten remplirait ce rôle. Il a mieux aimé courtiser tour à tour les libéraux, les ultramontains et l'aristocratie. C'est pour complaire à ce dernier parti qu'il fausse et annule en ce moment le régime constitutionnel. Si M. de Pfordten a fait preuve d'habileté au milieu de ces transformations perpétuelles, croit-il avoir bien servi sa renommée? Croit-il surtout s'être assuré une influence efficace et durable? Il a réussi, je l'avoue, à devenir un personnage nécessaire. Les ultramontains, qui savent bien que sous Maximilien II le pouvoir ne leur appartiendra jamais, soutiennent assez volontiers M. de Pfordten, dont le caractère maniable convient à leurs intrigues; le parti féodal n'est pas fâché non plus d'accomplir par ses mains certaines choses qu'il n'oserait faire ouvertement; le parti libéral le préfère encore aux ultramontains et aux partisans du privilége; le roi, qui craint les difficultés et les luttes, le laisse manœuvrer à sa guise à travers les partis. Il a donc l'appui de tout le monde, mais il est malheureusement trop certain qu'il n'a plus la confiance de personne.

Il n'est peut-être pas dans tous les rangs de la société de Munich un homme plus isolé que le président du conseil. Le souverain, son ami naguère, n'a plus avec lui que des rapports officiels; la noblesse se sert de lui, mais se garde bien de lui ouvrir ses salons; le monde littéraire d'où il est sorti, ce monde spirituel et brillant qui entoure Maximilien II, ne connaît pas M. de Pfordten. Ses amis avaient conçu pour lui une destinée bien différente. Avec des antécédens comme les siens, avec une jeunesse si studieuse, des triomphes si éclatans, un si merveilleux talent de parole, quel rôle il aurait pu jouer, s'il avait voulu être un ministre et non un homme d'affaires! C'est la manie de l'habileté qui l'a perdu. Plus simple, plus naïf, si l'on veut, et loyalement fidèle à son programme des premiers jours, il aurait dans sa main ce même pouvoir auquel il a sacrifié ses principes, et il en pourrait faire un usage bien autrement efficace. Qu'a-t-il produit en effet? Le contraire de ce qu'il avait annoncé si haut. Il a neutralisé les partis l'un par l'autre, il les a tous servis, tous trompés tour à tour; mais il n'a pas su, comme le prince de Schwarzenberg en Autriche, devenir le promoteur d'une rénovation nationale, et l'homme qui prendra un jour sa place retrouvera les esprits aussi divisés qu'au lendemain des crises de 1848. Ce successeur appartiendra-t-il au parti qui regrette le moyen âge? Cette conjecture est permise. Quand un homme tel que M. de Pfordten travaille pour la réaction féodale, il travaille à se rendre inutile. M. de Pfordten, avec toutes ses finesses d'avocat, n'a pas songé à ce dénoûment.

Voilà de tristes détails, il faut l'avouer, et toutefois la présence du souverain nous rassure. Le Berlinois qui me disait : Vous serez content de Munich! avait raison de parler ainsi. Les esprits sérieux qui déplorent la conduite de M. de Pfordten sont les premiers à honorer l'inspiration libérale et humaine de Maximilien II. Nous ferons comme eux, et tant que nous verrons sur le trône un souverain qu'animent les intentions les plus droites, entouré de l'élite intellectuelle du pays, nous ne désespérerons pas de la Bavière.

J'en dirai autant de la cour de Dresde. Si M. de Pfordten, malgré son origine démocratique, a pu céder à la pression des préjugés aristocratiques, personne ne s'étonnera que M. de Beust ait secondé aussi dans ces derniers temps le parti qui veut faire disparaître les plus légitimes conquêtes de 1848. M. de Beust a succédé le 24 février 1849 au ministère où siégeait M. de Pfordten; il a fait partie d'une administration résolue dès le premier jour à repousser le flot montant de la démocratie. Ce ministère a lutté avec ardeur, et après de dramatiques péripéties, aidé par la réaction générale de l'Europe, il a fini par triompher; on lui saurait gré aujourd'hui de ne pas confondre les factions anarchiques avec ce tiers-état libéral, honnête, laborieux, qui est la force de l'Allemagne, et dont l'avénement régu-

lier serait une garantie d'ordre public et de prospérité nationale. Comment ne pas se consoler toutefois? Une administration paternelle tâche de se faire pardonner les tendances rétrogrades que j'ai dû signaler. Le roi Jean, qui a succédé à son frère au mois de juillet 1854, représente sur le trône la science et la moralité germaniques. Le studieux écrivain qui a donné sous le nom de *Philaléthès* une si estimable traduction, un si intelligent commentaire de *la Divine Comédie*, est le digne souverain de cette Saxe de tout temps si hospitalière pour les poètes et les artistes. C'est de Dresde et de Leipzig que sont sortis depuis quelques années les meilleurs travaux littéraires de l'Allemagne. Lorsque j'aurai à peindre la situation intellectuelle de ce grand pays, je parlerai plus longuement des hommes qui sont l'honneur de Leipzig et de Dresde; citons au moins un esprit aussi élevé que pratique, M. Berthold Auerbach, qui, frayant une voie nouvelle à son talent, vient de se faire l'instituteur politique et moral de sa patrie dans un livre véritablement populaire que Franklin lui eût envié. Avec un roi si parfaitement initié aux travaux de l'intelligence, avec une population éclairée et libérale, il est impossible que l'action de tant d'écrivains éminens ne se fasse pas sentir jusque dans la politique. La Saxe aussi, comme la Bavière, comprendra qu'elle a fait fausse route en prêtant un appui si empressé au gouvernement des tsars. Un des hommes qui connaissent le mieux les affaires de l'Europe, M. de Seebach, gendre de M. de Nesselrode et ministre de Saxe à Paris, a effacé du moins certains souvenirs fâcheux en travaillant avec zèle au rétablissement de la paix. Ce n'est pas encore assez; j'oserai répéter au ministère saxon ce que je disais tout à l'heure aux hommes d'état de la Bavière : Votre point d'appui n'est pas à Saint-Pétersbourg, mais dans le cœur même de l'Allemagne. Ne retirez pas ce qui a été légitimement acquis en 1848. Les peuples germaniques avaient désiré ardemment l'unité de la patrie; dédommagez-les de leurs vains efforts en leur faisant apprécier les avantages d'une fédération qu'animent des rivalités fécondes. C'est ainsi que l'Autriche a compris sa tâche, et l'Autriche s'est renouvelée. Le concours est ouvert; servez l'esprit moderne, l'esprit moderne vous le rendra au centuple.

Les mêmes conseils s'adressent aux états qui ont encore assez d'importance pour aspirer à un certain rôle dans la confédération. Je parle surtout ici du royaume de Wurtemberg, du royaume de Hanovre et du grand-duché de Bade. Le traité de Paris leur assure une situation plus libre et leur permet de poursuivre leur développement intérieur. J'ai pu voir avec quel sentiment de joie la paix a été accueillie en Allemagne; cette paix du 30 mars 1856, qui est un bienfait pour le monde, ne devait-elle pas être deux fois plus précieuse encore au-delà du Rhin, puisqu'elle mettait fin, pour la nation alle-

mande, à une situation humiliante? Il est certain aussi qu'elle a dû réjouir le noble cœur du roi de Wurtemberg; le roi Guillaume Ier est un esprit élevé qui connaît son époque; il a tenu en maintes occasions un langage dont les peuples germaniques n'ont pas perdu le souvenir. Lorsque le prince Schwarzenberg, dans sa lutte contre la Prusse, se laissait entraîner jusqu'à dépasser le but, et menaçait l'indépendance des petits états, on se rappelle que le roi Guillaume Ier lui adressa une lettre éloquente et libérale, dont sa vieille expérience doublait l'autorité. Or la guerre qui vient de finir avait engagé le roi de Wurtemberg dans une position fausse; attaché à la Russie par des liens de famille, il avait écouté trop vite la voix imprudente de son cœur, tandis que les tendances de son esprit le rendaient plutôt sympathique à la cause de la civilisation et du droit. Quant aux souverains du Hanovre et du grand-duché de Bade, on savait d'avance qu'ils ne se plaindraient pas de voir l'influence russe ébranlée en Allemagne. Le roi de Hanovre George V a déjà eu plus d'une fois à lutter contre l'action envahissante du cabinet de Berlin; le grand-duché de Bade, après avoir été défendu contre la révolution par les armes de la Prusse, n'a pas tardé à sentir le poids de cette protection; l'échec de l'influence moscovite et par suite la défaite morale de la Prusse n'avaient donc rien qui pût affliger les cours de Hanovre et de Carlsruhe. On n'ignore pas d'ailleurs que si le roi de Hanovre, entraîné par la Bavière et la Saxe, avait paru d'abord hostile à notre cause, le grand-duché de Bade n'avait pas attendu la prise de Sébastopol pour tourner ses regards vers la France. Voilà donc le Wurtemberg, le Hanovre et Bade libres désormais dans leur action. N'en profiteront-ils pas pour effacer de fâcheux souvenirs? Est-ce une bonne inspiration de la part du roi de Hanovre que de laisser dominer dans ses états le parti de l'aristocratie féodale? Quelques-unes des lois qui régissent encore le Wurtemberg, ces lois odieuses qui établissent la peine du bâton pour certains délits de presse, ne seront-elles pas rayées d'une législation d'ailleurs libérale et humaine? L'esprit qui anime le traité du 30 mars est un esprit de conciliation et de sagesse. Tout n'a pas été dit assurément dans les séances du congrès; mais il a été donné de solennelles indications dont chaque état digne de ce nom est tenu de faire son profit. L'Allemagne a cruellement souffert pendant cette lutte où le sort du monde était réglé sans elle; sachez au moins la dédommager aujourd'hui, et relevez les trônes en relevant les nations!

J'ai parlé de la Prusse et de l'Autriche, de la Bavière et de la Saxe, du Wurtemberg, du Hanovre, du grand-duché de Bade; parlerai-je aussi des trente et un petits états, duchés, principautés, électorats, landgraviats, villes libres, au milieu desquels s'éparpillent les forces de l'Allemagne? Suivrai-je le rôle qu'ils ont joué,

soit dans le domaine restreint de leur activité particulière, soit sur le théâtre plus imposant de la diète de Francfort? Ce serait se perdre dans des complications sans nombre, ce serait surtout s'exposer à d'inutiles redites. La situation de ces petits états, c'est la situation même des trois Allemagnes que je viens de décrire; ceux-ci se sont attachés à la Prusse, ceux-là ont suivi le mouvement de l'Autriche; d'autres enfin, plus sagement inspirés ou moins gênés dans leurs allures, se sont groupés, pour toutes les questions extérieures, autour du nouveau centre politique constitué en Bavière et en Saxe. La grande affaire qui domine toutes les autres, c'est la lutte du parti aristocratique et de la bourgeoisie libérale. Dans les pays même où cette lutte semble finie, où l'esprit du tiers-état paraît étouffé par la violence, une sombre irritation gronde toujours au fond des cœurs. Je voulais éviter les détails, mais comment taire les indignités commises dans la Hesse électorale? comment refuser une parole de sympathie et d'encouragement à ce vaillant peuple hessois, si honnête, si loyal, et livré comme une proie à des hommes justement repoussés par l'opinion? J'ai déjà dit avec quelle passion, avec quelle furieuse ardeur à combattre les usurpations de la Prusse, le prince de Schwarzenberg avait sacrifié ici la cause du droit et de la morale à son inflexible politique; j'ai déjà montré M. de Pfordten violant ses propres principes d'indépendance nationale et se résignant à n'être que l'aveugle instrument des rancunes autrichiennes : il faut ajouter que cette déplorable affaire de la Hesse est pour l'Allemagne entière une blessure qui saigne toujours. Demandez à un Allemand quels ont été pendant ces dernières années les faits les plus graves, les circonstances les plus décisives, celles qui ont le plus agité l'opinion et qui l'agiteront encore : il vous citera aussitôt l'odieuse iniquité dont le peuple hessois est victime. Rien n'est changé en effet. M. Hassenpflug, puisqu'il faut le nommer, gouverne toujours ce malheureux pays. Opposons à ce douloureux spectacle des tableaux consolans. Dans les Saxes ducales, principalement dans le duché de Saxe-Cobourg-Gotha, des traditions généreuses, entretenues par le souverain lui-même, donnent une physionomie particulière à ce coin privilégié de l'Allemagne. Tout récemment encore, un écrivain d'origine prussienne, M. Gustave Freytag, ayant eu l'intention de peindre dans un émouvant récit la force et la moralité allemandes, dédia ce *roman du travail* au grand-duc de Saxe-Cobourg-Gotha. L'Allemagne a lu ce beau livre avec un empressement sympathique, et en voyant ce cordial hommage rendu à l'un de ses princes elle a été fière de penser qu'elle possédait encore tant de ressources précieuses. Ce prince si noblement glorifié par M. Freytag, ce prince qui conseillait à l'écrivain de peindre l'Allemagne honnête, laborieuse, morale, de

mettre en lumière toute les richesses qu'elle contient, de la relever enfin à ses propres yeux, c'est le même qui, dès le début de la guerre de Crimée, a manifesté hautement ses sympathies pour l'Europe libérale.

La paix mettra mieux en lumière les tendances et l'esprit de chacun des petits états; le bien et le mal seront visibles à tous les yeux. Il ne faut pas se le dissimuler, les esprits depuis 1848 ont profité des dures leçons de l'expérience; ils ne se paient plus de rêveries ni de chimères; ils se défient de la démagogie, mais ils n'en sont pas moins attachés aux principes de la société moderne. Ce progrès général n'a pas été assez remarqué; il existe cependant, et la conscience publique va reprendre sa légitime autorité. On a pu, dans la confusion de ces dernières années, s'abandonner sur certains points à une réaction inintelligente qui ramènerait les tempêtes; c'est le moment aujourd'hui de compter avec l'opinion et de rassurer l'esprit public. Telle sera pour les petits états de l'Allemagne une des conséquences inévitables de la paix du 30 mars.

Un autre symptôme à constater dans la situation des petits états, c'est un mouvement remarquable vers l'unité des sentimens et des principes. Les moindres incidens y font éclater dans la presse libérale des manifestations unanimes (1). Aussi le rôle d'une feuille politique qui saurait s'inspirer de ce mouvement pour le diriger et l'étendre serait-il considérable. Ne serait-il pas à désirer en effet que l'opinion générale eût en Allemagne un organe commun au pays tout entier? Dans la constitution du Wurtemberg, lorsque la session est finie et que les chambres se séparent, elles ont le droit de nommer une commission de six membres chargée de surveiller les actes

(1) On peut citer à ce propos l'accueil fait à un livre publié récemment à Dresde sous ce titre : *le Livre noir de Dresde, indicateur de la police politique de l'Allemagne, embrassant toute la période qui s'étend depuis le 1er janvier 1848 jusqu'en 1855; manuel pour tous les employés de la police allemande.* Ce livre donne une liste détaillée de tous les personnages que la police doit surveiller avec le plus de rigueur, et cette liste ne contient pas moins de six mille noms. Or dans cette armée de la démagogie savez-vous quels soldats on signale? Des poètes vénérés, des professeurs illustres, des conseillers d'état! C'est le noble poète Uhland, accusé d'être un mauvais citoyen; c'est M. de Hermann, conseiller d'état au service du roi de Bavière et qualifié d'anarchiste; c'est M. Sylvestre Jordan, ancien membre du centre droit au parlement de Francfort; c'est l'intègre historien Louis Hæusser; c'est M. Welcker, M. le comte de Vincke, les plus fermes défenseurs de l'ordre pendant les crises de 1848. On ne sait en vérité ce qu'il faut admirer le plus ici, ou la stupide violence des jugemens, ou la légèreté inouie de la rédaction. On a cru voir en Allemagne dans cette œuvre cynique l'inspiration du parti féodal, qui, encouragé par l'exemple des *hobereaux* de Berlin, redouble d'audace et de violence dans les petits états. Quelle que soit la valeur de cette supposition, il est certain que l'auteur du livre le destinait aux agens de la police, puisque pendant près d'une année cet incroyable manuel d'outrages et de mensonges était resté inconnu à la foule. Ce que nous voulions surtout constater, c'est l'indignation unanime que cette publication a soulevée dans le pays, et dont la presse libérale a été l'organe.

du gouvernement, et de les déférer, s'il y a lieu, au jugement de la diète; cette commission, en l'absence des chambres, est la gardienne du droit public. Or, en l'absence d'un parlement national, où sera la commission des peuples germaniques? A la place de l'impossible unité du nord et du midi, qui exprimera publiquement l'unité des principes? C'est le devoir de la presse; mais la presse en Allemagne n'a jamais eu qu'une influence locale. Les journaux qu'on lit le plus à Berlin ne sont guère répandus à Vienne ou à Munich. Chaque ville a ses journaux, et souvent des journaux animés d'un excellent esprit, rédigés avec un vrai talent; pourquoi faut-il qu'on ne les connaisse pas hors de la ville ou de la province? Que de bonnes inspirations perdues! que d'échanges interdits! Je me trompe : il y a un organe qui depuis deux tiers de siècle s'est efforcé d'être le lien de toutes ces feuilles éparses, il y a une tribune de publicistes d'où l'on a toujours eu l'ambition de parler à l'Allemagne et au monde. Le fondateur de ce journal était un libraire justement célèbre, M. Cotta. On comprend que je parle de la *Gazette universelle* (*Allgemeine Zeitung*), connue en France et en Europe sous le nom de *Gazette d'Augsbourg*. Par le lieu de sa publication et l'esprit qui l'anime, cette feuille appartient au tableau des états secondaires. Tous les esprits libéraux, et même les démocrates modérés, se rattachent à la *Gazette d'Augsbourg*, parce qu'elle seule aujourd'hui représente l'unité de la pensée allemande. Si la *Gazette d'Augsbourg* comprend et accomplit la tâche qui lui est dévolue par la conscience publique, elle deviendra, s'il est permis de le dire, une sorte d'institution nationale (1). Elle peut-être, intellectuellement du moins,

(1) La *Gazette universelle* a traversé sans doute des destinées bien diverses depuis 89. Établi d'abord à Tubingue sous ce titre naïf, *les Nouvelles les plus récentes du monde*, transporté ensuite à Stuttgart sous le titre qu'il porte aujourd'hui, installé enfin dans sa paisible solitude d'Augsbourg, le journal de M. Cotta a pris part à toutes les discussions qu'ont soulevées en Europe les grandes péripéties de notre âge. Quel journal oserait se flatter de n'avoir pas commis d'erreurs au milieu d'une période si bien remplie? Je crois pouvoir dire du moins que, pour tout ce qui concerne la politique intérieure de l'Allemagne, la *Gazette universelle* a toujours obéi à des inspirations généreuses, et si j'ai eu raison de signaler les progrès de l'esprit public depuis quelques années, c'est à elle surtout que profitera cette direction nouvelle. J'ai pu, en maintes rencontres, combattre sa politique, j'ai eu et je garde encore des doutes sur tel ou tel point de détail, sur les informations et les principes de tel ou tel correspondant; un journal qui publie chaque matin des lettres envoyées de tous les points du globe n'est-il pas exposé à de singulières contradictions? On doit reconnaître toutefois qu'une pensée élevée dirige la rédaction centrale. Les publicistes réunis à Augsbourg sont des hommes dévoués à leur pays. Le chef qui les préside, M. Gustave Kolb, est un esprit et un cœur d'élite qui a su inspirer à ses collaborateurs une confiance sans réserve. Les principes de M. Kolb, du moins pour toutes les affaires intérieures, peuvent se résumer ainsi : « Nous sommes libéraux, nous voulons le progrès de la liberté en Allemagne; c'est pourquoi nous nous défions avant tout de la démagogie. Les gens qui vocifèrent au nom de la liberté sont bien sûrs de n'être entendus qu'en bas; nous au contraire, nous voulons parler aux

ce centre politique qui fait défaut au pays; elle sera un point de ralliement pour bien des esprits divisés qui aspirent à une action commune. Son rôle est de surveiller les gouvernemens, de les éclairer par une discussion sage, par des conseils désintéressés, de donner un organe aux sentimens légitimes des peuples, et de neutraliser ainsi les tentatives secrètes de la démagogie. Pour arriver à ce résultat, il ne faut pas de compromis qui affaiblissent l'autorité du publiciste; il ne faut pas non pas qu'on puisse croire que des liens trop étroits enchaînent le journal à telle ou telle puissance. L'impartialité est ici le premier des devoirs. Est-ce une bonne inspiration, par exemple, de vouloir approuver indistinctement tous les actes de l'Autriche dans sa politique extérieure? Est-il prudent d'insister sur les affaires d'Italie et de jeter des défis au Piémont? La situation que nous venons de décrire prouve qu'il y a, sans sortir de l'Allemagne, des questions plus utiles à traiter. La *Gazette d'Augsbourg* a l'ambition de donner chaque matin un tableau résumé du monde entier; elle aura beau faire, ses correspondances extérieures, sauf de rares exceptions, seront toujours la partie la plus contestable de sa rédaction. Qu'elle s'attache donc, avant tout, à l'action qu'elle doit exercer sur l'Allemagne elle-même; qu'elle s'efforce de concilier les gouvernemens et les peuples, qu'elle propage l'esprit moderne, l'esprit de modération et de liberté! C'est ainsi que les publicistes d'Augsbourg accompliront d'une manière efficace le noble programme qu'ils ont adopté, et qu'ils prépareront par un enseignement sans fracas les transformations nécessaires de la patrie.

Que conclure de tout ce tableau? J'ai essayé de peindre l'Allemagne en face du traité de Paris, car c'est le dénoûment de la guerre, c'est le traité du 30 mars qui a éclairé la situation de ce pays, qui a mieux fait comprendre le fort et le faible de chacun des états germaniques. Or un fait principal a frappé nos regards. De 1848 à 1856, les progrès du parti féodal, les hésitations, les divergences trop visibles dans la politique extérieure des états germaniques, avaient tristement accusé l'action persistante de l'influence russe au-delà du Rhin. Aujourd'hui cette action fait place à un mouvement d'opinion

souverains, aux ministres, aux personnages éminens, à tous ceux qui règlent les destinées du pays. Que vous le vouliez ou non, les choses sont ainsi : pendant longtemps encore, c'est par en haut que seront accomplies les réformes. Républicains ou monarchistes, tenons donc compte de la réalité, acceptons l'Allemagne telle qu'elle est, et tâchons d'y propager les principes qui la régénéreront peu à peu. Il y a souvent dans nos colonnes tel article officiel qui n'a d'autre but que de couvrir l'article sérieux, l'article libéral et bienfaisant que liront trente souverains. Nous ne sommes pas pour la Prusse contre l'Autriche, pour l'Autriche contre les états secondaires; nous sommes dévoués à tous les intérêts germaniques... » Quand on voit de tels principes proclamés dans le plus important des journaux allemands, on peut bien oublier quelques dissentimens de détail.

qui, sous des aspects divers, — en Prusse, en Autriche et dans les états secondaires, — paraît devoir servir la cause des idées libérales aussi bien que celle des intérêts matériels. La politique extérieure et intérieure de l'Allemagne est donc appelée, par les vœux même des populations, dans une voie nouvelle. C'est aux gouvernemens de l'y introduire et de l'y diriger. Pour la politique extérieure, s'ils veulent suivre ce mouvement de l'opinion, leur premier devoir est de ne pas se séparer de l'Occident. Les traditions de l'Allemagne, l'intérêt du présent et de l'avenir lui marquent sa place dans cette société romano-germanique dont elle a été la souche à l'origine des nations modernes, et dont elle est toujours un membre si considérable. On ne lui demande pas de s'appuyer sur la France et l'Angleterre; on lui demande de rester elle-même et de reprendre une position qu'elle n'aurait jamais dû abandonner. La guerre d'Orient a montré quel rôle elle jouerait aujourd'hui, si elle était demeurée fidèle au rôle que lui assigne l'histoire. Sur ce point, l'accord semble facile entre les gouvernemens, car il est déjà établi dans les pensées des peuples. Pour la politique intérieure, les questions peuvent varier suivant qu'on se place en Prusse, en Autriche ou dans les états secondaires. En Prusse, c'est le parti féodal qu'il s'agit de combattre. En Autriche, c'est une activité un peu aventureuse qu'il faut discipliner. Dans les états secondaires, c'est une alliance plus étroite qu'il faut réaliser, et l'on y réussira surtout à l'aide d'un organe politique défenseur de tous les droits et gardien de l'unité. Mais si les questions varient, les intérêts sont les mêmes. Partout il est urgent de mettre un terme à la révolte de l'aristocratie contre le tiers-état, du privilége contre le droit commun, de l'esprit du moyen âge contre l'esprit moderne. Partout en effet où une aristocratie infatuée a paralysé le sentiment national, les peuples allemands ont vu les conséquences de cette politique funeste. L'exemple de la Prusse est un avertissement qui n'a pas besoin de commentaires. On peut donc, sans trop d'illusion, reprendre confiance dans l'avenir de ce pays. La carrière qui s'ouvre pour l'Allemagne ne saurait ressembler à la période qui vient de finir; plus de troubles anarchiques, plus de prétextes pour se rejeter violemment en arrière, et en même temps la Russie, dépouillée de son prestige, ne peut plus essayer sur les esprits son action subtile et dissolvante. Une situation calme, une atmosphère purifiée où chaque chose se montre sous son vrai jour, voilà ce que la paix apporte, et l'un des premiers symptômes de l'ère meilleure que nous entrevoyons, c'est le réveil, désormais certain, de la conscience populaire.

SAINT-RENÉ TAILLANDIER.

LES DEUX FEMMES

D'ISMAÏL-BEY

RÉCITS TURCO-ASIATIQUES

I.

Deux petites filles cueillant des fleurs dans un jardin par un beau soir d'été, n'est-ce pas là un thème d'idylle, un sujet gracieux, qui dispose l'âme à des impressions de paix et de douce gaieté? La scène malheureusement se passe dans un village d'Asie-Mineure. Le jardin n'est qu'un terrain enclos de murailles et de haies, obstrué de broussailles et de végétations parasites. Les deux petites filles, âgées de douze à treize ans, ont déjà perdu les grâces de l'enfance sans avoir encore gagné celles de la jeunesse. L'une des deux marche en avant de l'autre, et ses traits expriment une joie orgueilleuse, tandis que sa compagne fait une mine des plus maussades. Quant aux propos qu'elles échangent, ils ne sont rien moins que doux. Écoutons-les plutôt.

— Eh bien! Anifé, dit la première d'un ton de compassion dédaigneuse, la chose est décidée. Ce n'est pas ta mère qui sera la maîtresse ici. Cela doit bien te contrarier?

— Y penses-tu, Sarah? réplique Anifé indignée. Ne dirait-on pas, à t'entendre, que cette maison est la plus belle du monde? Ma mère est née à Constantinople, et elle n'est venue dans ce village que par amour pour notre père à toutes deux, Mustapha-Bey. Maintenant

qu'il est mort, elle ne consentirait certes pas à recommencer avec un autre la vie qu'elle a menée avec lui...

— Tu oublies, interrompt Sarah, que ta mère n'a rien négligé pour amener notre oncle Ismaïl à lui donner la préférence sur la mienne. Il est vrai qu'elle n'a pas réussi...

— Ha! ha! l'idée est trop drôle! Ma mère n'a rien négligé, dis-tu?.. Oui, mon oncle est vraiment un personnage bien séduisant, avec sa jambe qui boite et ses yeux qui louchent!... Ah! si ma mère avait voulu... J'étais là quand il lui faisait la cour. O Fatma, lui disait-il, comme vos yeux sont grands! comme vos cheveux sont blonds!... J'aime tant les cheveux blonds!... Si je ne me trompe, ta mère, Maleka, a les cheveux noirs... Mais tous ses complimens étaient peine perdue. Ma mère n'a pas oublié Mustapha-Bey, qui la préférait à toutes ses femmes. Maintenant qu'il n'est plus là pour la protéger, elle quittera de bon cœur cette vilaine maison et ce triste village. Nous irons à la ville, et nous nous amuserons bien.

— Oh! quant à la maison et au village, je sais mieux que toi ce qu'on peut en dire. Kadi-Keui n'est pas Stamboul, mais quand on commande quelque part, on n'y est jamais mal. C'est du moins ce qu'assure ma mère. Mustapha-Bey n'était pas non plus si épris de Fatma que tu le prétends. Je l'ai entendu bien souvent dire à ma mère : Ah! que cette pauvre Fatma est ennuyeuse avec ses airs langoureux!... Il n'a pas laissé d'ailleurs une veuve inconsolable, car on dit que Fatma tourne maintenant ses batteries vers un certain kadi qui pourrait être son père!... Il est vrai qu'elle aussi est âgée...

— Ma mère n'a pas plus de vingt ans!...

— Et toi, tu en as bientôt douze!... Elle t'a donc mise au monde à huit ans!... à l'âge où elle dansait dans la rue au son du tambourin et recevait un para pour chaque danse!

— Impertinente! ma mère est la fille d'un bey!

— D'un bey et...

— Te tairas-tu, méchante corneille!

— Je ne me tairai pas, mauvaise pie.

Ici on passa des injures aux voies de fait. Anifé donna un soufflet à Sarah, Sarah rendit un coup de poing à Anifé; puis toutes deux se mirent à crier : — Au secours, Anifé m'a battue!... — Au secours, Sarah m'assomme!... — Et les parens d'accourir; les deux mères rivales, entourées de leurs servantes, viennent séparer ces petits anges. On les ramène dans le harem, on s'enquiert du sujet de la querelle, et le résultat de cette petite crise d'intérieur est de redoubler l'animosité entre les deux mères comme entre les deux enfans.

Qu'étaient-ce que ces deux mères? Quelle était l'origine des haines et des colères si vives qui animaient jusqu'à leurs filles? — J'ai

hâte de l'expliquer, car j'entre ainsi dans mon récit, et le lecteur, qui pourrait fort bien ne pas s'intéresser aux deux embryons de mégères que j'ai mis sous ses yeux, ne leur refusera pas du moins sa curiosité, si derrière leurs querelles il aperçoit quelques aspects trop significatifs de la vie de famille telle qu'elle a été jusqu'ici sous la législation musulmane.

Le père des deux jeunes filles, ce Mustapha qui avait longtemps commandé en maître dans le harem de Kadi-Keui, était un riche et puissant seigneur, un *déré-bey* de l'Asie-Mineure, un de ces personnages qui renouvelaient sur le territoire turc, il y a environ trente ans et à notre insu, les luttes du moyen âge européen et féodal, armant leurs vassaux contre leur souverain, refusant à celui-ci le paiement du tribut et mettant sans cesse en question l'existence et l'intégrité du pouvoir central. Les troubles d'Anatolie restèrent ignorés de l'Europe, bien qu'ils eussent pu occuper son attention au même titre que la révolution grecque et les tentatives du pacha d'Égypte pour se créer un empire indépendant. Plusieurs années se succédèrent durant lesquelles l'Anatolie fut sillonnée de bandes insurrectionnelles. Les troupes impériales durent reconquérir pied à pied sur la révolte tous les points du territoire jadis occupé par les Osmanlis. Mustapha-Bey, le père d'Anifé et de Sara, avait eu sous ses ordres environ trente mille hommes d'infanterie et de cavalerie. Maître d'une artillerie formidable, il avait défendu plusieurs villes fortifiées qui le considéraient comme leur souverain légitime. Il s'était enrichi à ce métier, cela va sans dire, car il l'eût abandonné bien vite s'il n'y eût pas trouvé de gros bénéfices. Mustapha-Bey avait une écurie magnifiquement montée, et presque autant de femmes que de chevaux. Les mères d'Anifé et de Sarah, — la blonde Fatma et la brune Maleka, — figuraient au premier rang parmi celles-ci. A laquelle des deux donnait-il la préférence? Quoi qu'en aient dit les deux petites filles, je répondrais volontiers : A aucune, c'est-à-dire que l'une et l'autre tenaient à peu près la même place dans l'affection du maître. — Maleka avait bien quelques années de moins et quelques charmes de plus que Fatma; mais Fatma avait pour elle l'habitude, et le charme de ses traits, malgré la date un peu ancienne de son mariage, n'avait pas entièrement disparu.

Que manquait-il donc à Mustapha? Jeune, beau et satisfait dans son ambition, disposant de forces considérables, entouré de courtisans et de flatteurs, époux de deux femmes charmantes, maître d'un harem de choix et père de plusieurs beaux enfans, Mustapha pouvait se croire le personnage le plus heureux de toute l'Asie-Mineure, si son bonheur n'eût reposé sur une base des plus fragiles. Une armée un peu plus nombreuse que celle dont il avait si souvent triomphé,

un pacha meilleur capitaine que ceux dont il avait fait des esclaves, par conséquent une bataille perdue, la nécessité de se soumettre, un pardon perfide accepté, une tasse de café bue sans défiance, puis un spasme, une convulsion, la mort : c'était là une série d'éventualités que le déré-bey ne faisait pas entrer dans ses rêves d'avenir, et qui vinrent brusquement réduire en poussière l'édifice brillant de sa fortune. Du pauvre déré-bey, naguère si puissant, il ne resta rien, pas même un tombeau, car son cadavre devint la proie des poissons du Bosphore.

Mustapha mort, on eut aisément raison de sa famille. Tous ses biens furent confisqués, comme ayant été acquis par la violence; ses enfans et ses femmes furent condamnés à l'esclavage. Puis, quand la colère du monarque fut apaisée, quand les amis du bey eurent intercédé en faveur des veuves et des orphelins, quand il fut bien avéré que personne parmi les parens de Mustapha ne pouvait donner ombrage au souverain, on brisa les chaînes des femmes et des enfans, et on leur rendit une partie des biens qui avaient appartenu aux ancêtres du rebelle. Une année vit se succéder tous ces événemens, — la chute de Mustapha, la confiscation de ses biens et la condamnation de ses parens, puis leur mise en liberté et la restitution des biens héréditaires faite à la famille du bey, qui put reprendre alors le chemin de ses anciens domaines et se reconstituer sous la direction du frère aîné de Mustapha, Ismaïl-Bey.

Mustapha avait trois frères, Ismaïl, Hassan et Halil. Ismaïl, devenu chef de la famille, devait épouser, selon la loi et la coutume musulmane, une des femmes laissées veuves par son frère. S'il eût été plus riche, il les eût gardées toutes; mais Ismaïl n'était qu'un petit gentilhomme campagnard, d'humeur assez pacifique, et il ne pouvait prétendre à mener le même train de vie que l'aventureux Mustapha. Il eut donc à choisir entre Fatma et Maleka. La famille de Fatma était des plus considérables et des plus riches de la province; mais l'âge peu avancé des parens de la belle veuve faisait craindre au bey qu'il ne fallût attendre longtemps le moment où celle-ci deviendrait héritière. Maleka n'avait pas d'aussi belles espérances : une terre limitrophe à celle qui était échue à Ismaïl lui appartenait cependant en toute propriété; elle avait en outre d'assez beaux bijoux, et on parlait d'un certain sac, rempli de pièces d'or, qu'elle avait porté constamment cousu à sa chemise depuis la mort de Mustapha. Après d'assez longues hésitations, Ismaïl donna la pomme à Maleka. Il ne fut pas question entre les époux du sac mystérieux, mais quelques-uns des plus beaux bijoux de Maleka passèrent dans les mains d'Ismaïl, et une donation en règle, faite et signée en même temps que le contrat de mariage, rendit le bey propriétaire de la

terre possédée jusqu'alors par celle qui était devenue sa femme.

A défaut d'Ismaïl, Fatma eût pu épouser un des autres frères de Mustapha; mais celui qui venait après Ismaïl, Hassan, était presque idiot, et Fatma déclina l'honneur de lui appartenir. Quant à Halil, le plus jeune des quatre frères, il ne manquait ni d'intelligence, ni d'adresse; mais d'assez mauvais bruits couraient sur son compte. On parlait de jeunes filles qui avaient attiré son attention, et qui, enlevées brusquement à leurs familles, n'avaient jamais reparu dans le pays; on lui attribuait aussi certaines opérations pécuniaires que répudiait la stricte probité. Fatma prit donc sur elle, vis-à-vis de Halil comme vis-à-vis de Hassan, l'initiative du refus, ce qui la privait d'une pension que, dans le cas contraire, ses beaux-frères auraient été forcés de lui accorder. Les parens de Fatma étaient assez riches pour supporter les conséquences d'une telle démarche. La veuve de Mustapha allait d'ailleurs épouser un kadi qui était en même temps un gros propriétaire. C'est peu de semaines avant le départ de Fatma pour la ville habitée par ses parens et par le kadi qu'eut lieu la petite scène qui ouvre ce récit.

Fatma quitta sans trop de regret, — cette scène l'aura fait comprendre, — le village de Kadi-Keui, pour aller rejoindre sa famille et habiter le magnifique palais de son nouvel époux le kadi. De riches parures, de splendides bijoux, et, plus encore que tout cela, la haute position de son mari, firent aisément oublier à Fatma les blessures qu'avait reçues son amour-propre dans la maison d'où l'éloignait le refus d'Ismaïl-Bey. Toutefois le caractère faible et imprévoyant de ce dernier lui ménageait d'autres compensations, et le contraste entre les deux familles, gouvernées en réalité l'une par Fatma, l'autre par Maleka, allait se prononcer de plus en plus.

Quand on signe un contrat en Turquie, il faut toujours se préparer à découvrir, au bout d'un certain temps, qu'on n'a rien fait de ce qu'on a cru faire, tant il y entre de conditions multiples ou subtiles dont il suffit d'oublier une seule pour que le contrat soit nul. Or, comme il est rare qu'une omission de ce genre puisse être évitée, celle des deux parties qui désire reprendre sa liberté trouve toujours moyen de surprendre l'autre en défaut, et avec un peu d'argent elle entame une poursuite judiciaire qui lui donne nécessairement raison. Maleka avait fait donation à Ismaïl de tous ses biens paraphernaux, mais elle avait négligé de s'assurer le consentement par écrit de ses locataires et fermiers. Ismaïl-Bey, sans se préoccuper de l'oubli de cette précaution, avait disposé en maître des propriétés de Maleka, et, comme il était criblé de dettes, il avait jugé bon de les vendre en détail au profit de ses créanciers. Il n'avait rien négligé d'abord pour que ces transactions restassent secrètes, mais à la longue le

bruit s'en était répandu, et il arriva qu'un beau jour, les locataires et fermiers de Maleka s'en allèrent faire opposition devant le kadi contre la donation signée sans leur consentement et contre les ventes qui l'avaient suivie. Le kadi leur donna, comme de raison, gain de cause, et Ismaïl reçut l'ordre formel de ne plus agir en maître dans les domaines de sa femme. Bien plus, comme la législation turque admet des effets rétroactifs, les ventes déjà consommées par Ismaïl se trouvèrent nulles de fait comme de droit, et les créanciers du bey, n'ayant plus entre les mains que des titres sans valeur, recommencèrent à le poursuivre de plus belle. Dès-lors la paix fut gravement troublée entre Ismaïl et sa femme. Des conversations piquantes, on en vint à des querelles sérieuses. Ismaïl, après s'être emporté contre ses créanciers, contre les fermiers de sa femme, contre le kadi, ne craignit pas d'accuser Maleka d'avoir négligé, dans l'acte de donation, une formalité indispensable, ce qui autorisa celle-ci à répondre qu'elle n'eût jamais donné ses biens, si elle avait deviné l'usage qu'on en voulait faire. Une rupture semblait imminente, mais Ismaïl gardait encore quelque espoir de vaincre l'opposition de ses fermiers. Il résolut de patienter et de ne prendre aucun parti extrême avant d'avoir tenté de faire annuler le jugement rendu contre lui. Le premier résultat qu'il fallait obtenir était l'intervention de Fatma auprès de son époux le kadi. Ismaïl se promit de parler dans ce sens à Fatma, qu'il voyait quelquefois et qu'il avait intérêt à ménager, puisque, en sa qualité de tuteur d'Anifé, il aurait à lui rendre un jour des comptes de tutelle.

A l'époque même où le pauvre bey voyait ainsi la ruine et la discorde s'asseoir à son foyer domestique, la famille du kadi, installée dans la petite ville de Saframbolo, à une demi-journée du village habité par Ismaïl, jouissait d'une paix profonde. Quelles chances avait donc Ismaïl d'intéresser à sa triste destinée Fatma, l'épouse qu'il avait dédaignée, et la jeune Anifé, qui avait ressenti si vivement l'insulte faite à sa mère? En réalité, ces chances étaient moins défavorables qu'on n'eût pu le supposer. Ismaïl n'était rien moins que laid, quoiqu'il boitât légèrement et qu'il fût à peu près impossible de décider tout d'abord s'il regardait à droite, à gauche ou devant lui. Son regard, tout incertain qu'il était, avait une expression douce et pénétrante. Fatma avait gardé pour le bey des dispositions toutes bienveillantes. Chez Anifé cependant, la bienveillance était dominée par un sentiment de nature plus complexe, et qu'on ne peut bien définir qu'en rappelant au milieu de quelles scènes se passent les premières années d'une jeune fille turque. Anifé était née dans un harem; elle avait vécu jusqu'à l'âge de quatorze ans entourée d'une population féminine qui se préoccupait médiocre-

ment d'épargner les spectacles peu édifians à ses yeux et les libres discours à ses oreilles. De là chez elle un instinct précoce qui ne lui permit pas d'ignorer longtemps la nature du trouble qu'éveillait en elle la présence ou la pensée de son oncle. Sans pouvoir lui pardonner le dédain qu'il avait témoigné à sa mère, elle s'abandonnait volontiers à l'espoir de remplacer dans le cœur d'Ismaïl la maussade et hautaine Maleka. Elle confia cet espoir à sa mère, et la conférence qui eut lieu entre elles à ce sujet donnera une idée de ce que devient la coquetterie féminine, perfectionnée de bonne heure par l'éducation du harem.

— Ma mère, commença par dire Anifé, il y a longtemps que mon oncle n'est venu nous voir.

— Pas si longtemps, ma fille : il était ici il y a une quinzaine de jours environ.

— Oh ! non, ma mère. Il y a bien trois semaines qu'il n'est venu, et le temps me paraît bien long...

— Je ne savais pas que tu trouvasses tant de plaisir à voir Ismaïl-Bey.

— Comment t'expliquer ce que j'éprouve? Il me semble que je le déteste autant que par le passé, et cependant il m'est venu des idées singulières, des idées que je n'avais pas l'année dernière, et qui me préoccupent beaucoup. Ne trouves-tu pas que mon oncle Ismaïl a une belle figure? En vérité, je fais quelquefois des vœux pour qu'il devienne amoureux de moi. Cette vilaine Maleka, qu'il t'a préférée, serait au désespoir, et j'aurais ainsi double plaisir.

— Ce mariage avec Maleka, il n'eût tenu qu'à moi de l'empêcher, reprit la mère; mais quels sont tes projets, et que ferais-tu, si Ismaïl-Bey te demandait en mariage?

Anifé rougit et pâlit presqu'en même temps. — Ce que je ferais! répondit-elle en fixant sur sa mère des yeux où rayonnait une joie maligne. J'accepterais Ismaïl-Bey pour époux, et je lui ferais payer cher ses dédains d'autrefois.

Un moment de silence suivit cette réponse. Ce n'est pas que Fatma réfléchit en ce moment sur la convenance du choix fait par Anifé. Non, elle comparait seulement les *tchifliks*, les troupes de buffles ou de chèvres qui composaient l'avoir d'Ismaïl avec les biens considérables assurés à sa fille dans le présent comme dans l'avenir. — Ton oncle est assez embarrassé dans ses affaires, dit-elle enfin; son mariage avec Maleka ne l'a pas enrichi; il possède encore pourtant quelques terres, et s'il avait seulement un peu d'argent comptant, sa situation changerait bientôt. Cet argent, tu pourras le lui apporter, car ton père a eu soin de déposer chez un ami sûr des bijoux de grand prix qu'il t'a destinés, et qui, réalisés, feront une belle somme.

Une fois les biens d'Ismaïl libérés par cet argent, il jouirait de revenus considérables, et tu pourrais être heureuse avec lui, puisqu'il te plaît. Seulement il faut conduire les choses avec habileté.

— Écoute-moi bien, ma mère. Si j'épouse mon oncle, je ne veux pas me dessaisir d'un seul para. Je consens bien à payer ses dettes, mais je prendrai la place de ses créanciers. Je lui passerai un nœud autour du cou, et il faudra bien qu'il marche à ma fantaisie, qui ne sera pas toujours la sienne.

La mère sourit à ces paroles : l'idée lui paraissait originale. Était-elle morale? pouvait-elle même assurer le bonheur de sa fille? C'est à quoi, je le répète, elle ne pensait guère. — Mais comment m'y prendre, reprit Anifé, pour faire remarquer à mon oncle que je ne suis plus une enfant?

— Oh! pour cela, tu n'as qu'à lui plaire. Si tu lui plais, il aura bientôt ouvert les yeux.

— Lui plaire! je ne demande pas mieux, et je m'y essaie autant que je puis; mais il faut m'enseigner le moyen de réussir.

— Maleka n'est pas douce, il doit être fatigué de sa vivacité et de son esprit mordant. Ce que tu as de mieux à faire, c'est de paraître en tout l'opposé de ta rivale. Prends des dehors languissans et doucereux. Puis il est un moyen sûr de captiver non-seulement Ismaïl-Bey, mais tous les hommes, quels qu'ils soient; ce moyen, c'est la flatterie. Feins d'admirer ton oncle. Ismaïl boite, loue sa démarche élégante; il louche, vante les charmes de son regard; il est retors, loue sa franchise. Sois toujours de son avis, et tu le verras bientôt à tes pieds...

— Il m'en coûtera de lui faire des complimens, mais qu'importe? Je trouverai le courage de le louer en pensant à la revanche que je prendrai plus tard.

L'entretien se prolongea encore quelque temps. Nous en avons dit assez pour montrer quel horizon la noble Fatma venait d'ouvrir à sa fille, impatiente d'essayer sur le pauvre Ismaïl les leçons de ruse et de coquetterie si libéralement données par l'expérience maternelle.

L'heure de jouer le rôle dont Anifé avait si vite compris toutes les finesses fut hâtée par la situation difficile où se trouvait Ismaïl, qui crut devoir sans retard solliciter l'appui de Fatma auprès du kadi. S'étant fait annoncer à sa belle-sœur, Ismaïl fut aussitôt introduit dans l'enceinte sacrée : il trouva la maîtresse du logis seule, étendue sur son sofa, fumant un narguilé, et se livrant en apparence à toutes les douceurs du *farniente;* mais à peine avaient-ils échangé les formules ordinaires de la politesse musulmane, qu'un pas léger se fit entendre au dehors, et que la petite Anifé, parée avec toute la coquetterie d'un âge plus mûr, parut sur le seuil. Ses cheveux d'un blond doré tombaient en mille petites tresses sur son cou, sur ses

épaules et sur sa poitrine nue, et ses yeux bleus resplendissaient d'une douce flamme qui n'eût pas échappé au regard le plus distrait.

— Je ne m'étais pas trompée, dit Anifé avec un charmant sourire et d'une voix qui ressemblait au son d'un luth; j'ai reconnu de loin le pas de mon oncle. Je vous le disais bien, ma mère, que je ne me trompais pas. Vous ne vouliez pourtant pas me croire. Eh bien! qu'en dites-vous maintenant? Personne ne marche comme lui; les autres hommes ont le pas si lourd, si traînant; lui, il marche comme une jeune fille.

La mère secoua la tête et parut embarrassée. Ismaïl, qui avait quelques doutes sur la régularité de sa démarche, éprouva au contraire un vif sentiment de bien-être.

— Puisque vous aviez deviné ma présence, chère Anifé, dit-il à sa nièce en se redressant, je dois vous remercier d'être venue ici.

— Oh! j'y serais venue sans cela, reprit la petite rusée feignant de se raviser, et la joie de voir que son premier coup avait porté amena sur ses joues un incarnat parfaitement conforme à son rôle d'ingénue. Comment se porte ma sœur? ajouta-t-elle après un court silence. Chère sœur! nous nous voyons si rarement; mais, malgré notre séparation et les petites querelles que nous avons eues jadis ensemble, je l'aime toujours bien et je pense souvent à elle; je suis sûre qu'elle ne pense pas aussi souvent à moi. Hélas! c'est tout naturel, et je ne lui en veux pas : elle doit être si heureuse! Quand on est heureux, a-t-on le temps de songer aux autres?

— Vous voyez bien le contraire, repartit Ismaïl, puisque vous-même, qui êtes assurément aussi heureuse que Sarah, vous ne l'avez pas oubliée.

— Oh! moi, c'est différent; je n'habite plus Kadi-Keui... Et elle soupira.

— Ma fille a conservé un attachement extraordinaire pour le lieu de sa naissance, se hâta de dire la mère; rien ne lui semble comparable à la maison de son père.

— Anifé est née à Constantinople, remarqua Ismaïl.

— Cela est vrai; mais elle est venue si jeune à Kadi-Keui, qu'elle ne se souvient que du village.

— Vous ne m'avez pourtant pas dit comment se portait Sarah, reprit la petite d'un air de reproche; mais bah! ne dites rien, je sais ce qui en est comme si vous me parliez depuis une heure. Sarah se porte à merveille, tout va bien à Kadi-Keui, et mon oncle est content.

— Ah çà! dit la mère en secouant la tête, qu'est-ce que cela veut dire? Prendrais-tu par hasard des leçons de magie, ma fille? Hein? Comment sais-tu ce qui se passe dans la maison de ton oncle?

— Il n'y a pas grande magie là-dedans, répondit la petite; je n'ai qu'à regarder les yeux de mon oncle pour savoir si ce qui se passe

à la maison lui fait de la peine ou du plaisir, et quand j'y lis qu'il est content, je conclus, sans être sorcière, que tout va bien.

— Allons, allons, repartit Fatma, non sans témoigner quelque impatience, les enfans ne doivent pas regarder ainsi dans les yeux des hommes. Retire-toi dans le jardin, ou va chez ta grand'mère; nous devons causer d'affaires, ton oncle et moi, et nous n'avons pas besoin de toi.

Anifé prit un petit air boudeur et se retira lentement, non sans avoir jeté un doux regard d'adieu à son oncle.

— Pauvre petite! dit Ismaïl quand elle fut sortie; vous la traitez bien sévèrement, et elle ne le mérite pas, car elle est réellement fort gentille.

— Oui, répondit la mère, c'est une gentille enfant; mais depuis quelque temps elle me donne du souci. Elle, d'ordinaire si gaie et si joueuse, je la trouve changée; elle est triste par momens, son appétit n'est plus le même, et si elle était moins jeune et surtout moins innocente, je jurerais qu'elle a quelque chose en tête.

— Elle est bien jeune en effet, mais ce n'est plus tout à fait un enfant. Savez-vous que je la trouve fort grandie et singulièrement développée? Elle sera bientôt bonne à marier. Y songez-vous?

— Je commence à y songer en effet. Je la garderais volontiers auprès de moi quelques années encore; mais une mère ne doit pas songer à son propre agrément lorsqu'il s'agit du sort de son enfant, et mon avis a toujours été qu'il faut marier les jeunes filles de bonne heure, surtout lorsqu'elles deviennent mélancoliques et qu'elles perdent l'appétit.

— Et avez-vous quelqu'un en vue?

— J'ai jeté les yeux sur plusieurs partis sans m'arrêter à aucun. Oh! j'y regarderai à deux fois avant de confier à un étranger l'avoir de ma fille chérie. Savez-vous que ma petite Anifé sera un bon parti?

— Oui, elle sera riche un jour; mais ce jour est encore éloigné.

— Pas autant que vous semblez le croire. Sans doute mes parens et moi nous lui laisserons un grand héritage; mais elle est riche par elle-même. Si les biens de son père ont été confisqués, il en est que le gouvernement n'a pu atteindre. Mustapha avait de la prévoyance, et il a mis de côté de l'argent et des bijoux qui sont la propriété actuelle d'Anifé. Celui qui l'épousera touchera sur-le-champ une somme assez ronde.

— Vraiment! vous m'étonnez, ma sœur; je croyais... je n'ai jamais entendu parler de...

— Ah! sans doute; le secret a été bien gardé, et il l'est encore. Je ne me soucie point d'attirer autour de mon enfant une nuée de chercheurs de dots et de mangeurs d'argent.

— Oh! pour cela, vous avez parfaitement raison, et je vous conseille de persister dans votre conduite. Quel dommage si elle tombait en de mauvaises mains!

Fatma en avait dit assez pour le moment; elle porta la conversation sur les affaires d'Ismaïl, et essaya de découvrir le but de sa visite. Cela ne lui fut pas difficile, puisque Ismaïl était venu dans l'intention de lui parler sans détour. Il lui raconta donc ce qui s'était passé entre lui et ses fermiers, ou, pour mieux dire, les fermiers de sa femme. Bien entendu qu'il garda le silence sur les ventes qui avaient occasionné ce revirement dans ses rapports avec ces personnages. Il se permit en revanche quelques insinuations contre la loyauté de Maleka, qui lui avait offert jadis ses propriétés pour le décider à la choisir parmi ses belles-sœurs, et qui, ce but une fois atteint, s'était arrangée de façon à pouvoir revenir sur les témoignages de sa généreuse tendresse. Fatma parut révoltée de tant d'astuce et d'ingratitude. Elle se montra pleine d'intérêt et de sympathie pour son beau-frère; elle lui offrit sa médiation auprès du kadi, alors absent, et ajouta que si celui-ci envisageait l'affaire sous le même aspect qu'elle, il ne pouvait manquer de lui rendre justice. Ismaïl-Bey se retira enchanté, et l'absence du kadi s'étant prolongée au-delà de son attente, il se promit de revenir le lendemain, d'autant mieux qu'il n'était pas fâché de laisser à Fatma le temps de préparer favorablement son époux.

Pauvre Ismaïl! le soir du même jour, lorsque Fatma se trouva seule avec celui-ci, elle lui raconta la visite d'Ismaïl et ses motifs. Elle évita d'abord de donner son avis, se réservant de le faire, si cela devenait nécessaire, pour empêcher le triomphe de son beau-frère, et elle se félicita de sa prudence quand elle vit la tournure que prenaient les choses.

— Ma chère amie, lui dit le kadi, ton beau-frère a mille et mille fois tort, je suis fâché de te le dire. Si tu le voulais absolument, il ne me serait sans doute pas impossible de trouver un biais pour évincer les fermiers de leurs oppositions; mais ce serait un acte d'extrême injustice, un acte qui pourrait même me compromettre gravement, et je te serai infiniment reconnaissant de m'épargner à la fois un remords et des dangers.

— N'en parlons plus, répondit Fatma en soupirant; il ne sera jamais dit que j'abuse de tes bontés jusqu'à te pousser dans la mauvaise route par égard pour mes sentimens personnels. Fais ton devoir, noble kadi, et puisque mon beau-frère a tort, que sa faute retombe sur lui, et non sur toi, modèle de droiture et de probité!

Fatma obtint en échange de son héroïque abnégation force éloges d'abord, puis une écharpe d'Alep, un cachemire des Indes et une agrafe en diamans. De son côté, le kadi fit sonner bien haut son

désintéressement et son impartialité. La conséquence de cette résolution du kadi, c'est que la vie devint de plus en plus dure à Kadi-Keui. Les créanciers parlaient de mettre Ismaïl en prison. Le harem, théâtre des querelles journalières du bey et de sa femme, était devenu un véritable enfer domestique. Maleka, après avoir supporté d'abord assez vaillamment ces orages quotidiens, commençait à perdre patience. Heureusement une femme trouve toujours moyen de se tirer d'un mauvais pas. Maleka avait des parens à Constantinople. Quelle est la Turque ou le Turc qui n'entretient pas quelques rapports avec l'un des bienheureux habitans de la métropole? Elle persuada à Ismaïl-Bey qu'en allant trouver un certain cousin à elle, puissamment riche et fort versé dans la politique, elle en obtiendrait infailliblement des secours, peut-être même un emploi qui mettrait pour toujours le bey à l'abri des besoins et des poursuites. Ismaïl, de son côté, ayant quelques motifs de désirer l'absence de sa femme, se rendit sans trop de difficulté à ses instances. Un matin donc, la belle Maleka, suivie de sa fille, de deux servantes et d'autant de domestiques mâles, monta sur un mauvais cheval de louage, richement sellé et bridé avec les restes de la défroque équestre de son défunt époux. Elle dirigea son escorte du côté de l'occident, et au bout d'une semaine elle avait franchi les quatre-vingts lieues qui la séparaient de Constantinople.

Après le départ de Maleka, divers incidens qu'il était aisé de prévoir se succédèrent à Kadi-Keui : d'abord la perte définitive du procès d'Ismaïl, qui le replaça de nouveau dans la triste situation de débiteur insolvable où il se trouvait avant d'avoir épousé sa belle-sœur. Vinrent ensuite des négociations dont l'idée s'était offerte à Ismaïl le jour même où il avait entendu Fatma lui faire sur les bijoux de sa fille de si curieuses confidences. Un ami des deux familles se présenta chez Fatma; il lui annonça le départ de Maleka et fit entendre que ce départ n'était que le prélude d'une séparation définitive. — Pensez-vous, ajouta l'ami, qu'Ismaïl soit homme à rester longtemps garçon? — Fatma fit semblant de ne pas comprendre, et l'ami entama l'éloge d'Ismaïl, insistant tour à tour sur ses bonnes qualités et sur les belles propriétés dont un peu d'argent comptant lui assurerait la jouissance; puis, voyant Fatma affecter toujours la plus parfaite indifférence, il se décida à aborder la question sans plus de détours. — Venons au fait, dit-il, qu'y aurait-il d'extraordinaire à ce que votre fille épousât Ismaïl? — Rien d'extraordinaire, je l'avoue, répondit Fatma; mais je n'y avais jamais pensé, et cette idée me cause quelque surprise... Un nouvel éloge d'Ismaïl l'interrompit. Fatma l'écouta silencieusement, et le résultat de la conversation fut que la mère consulterait sa fille, que la réponse d'Anifé

lui dicterait sa propre conduite. L'ami dut se retirer sans avoir pu pénétrer les véritables intentions de Fatma, mais en définitive assez satisfait.

La réponse d'Anifé ne se fit pas attendre, et cette réponse était de nature à combler tous les vœux d'Ismaïl. Anifé l'acceptait pour époux, et ne mettait qu'une condition à son consentement : c'était que Maleka ne rentrerait jamais sous le toit conjugal; bien plus, une séparation formelle et judiciaire était impérieusement exigée. Ismaïl n'eut garde de faire d'objections : il se souvint que Maleka lui avait souvent déclaré sa résolution de ne pas se soumettre au partage que subissent d'ordinaire les personnes de son sexe en Turquie. — Puisque ni l'une ni l'autre ne veut souffrir de rivale, se dit-il, il n'est point à craindre qu'elles se rencontrent, ni que celle-ci vienne me troubler, lorsque je serai avec celle-là. — Quant à la séparation judiciaire, il promit de l'accomplir aussitôt que certains papiers indispensables seraient arrivés de Constantinople; mais il était décidé à renvoyer indéfiniment la cérémonie, car il lui en eût trop coûté de renoncer à tout droit sur les biens de Maleka.

Pendant les trois ou quatre semaines qui s'écoulèrent entre l'acceptation d'Ismaïl par la petite Anifé et la célébration de leur mariage, les fiancés se virent plusieurs fois, contrairement aux coutumes musulmanes. Ismaïl était l'oncle aussi bien que le futur d'Anifé, et l'oncle ne pouvait pas être exclu de la société de sa nièce. Les entrevues d'Ismaïl et d'Anifé furent employées par celle-ci à établir son pouvoir sur l'esprit du bey. Elle n'oublia aucun des conseils maternels, et elle réussit à se poser dans la pensée de son futur époux comme une jeune fille d'un esprit indépendant et quelque peu singulier, mais entièrement dominée par l'admiration qu'il lui inspirait. Anifé joua ce personnage dans la perfection. Elle était capable de passer des heures entières dans la muette contemplation de son futur, pendant que celui-ci se donnait l'air de ne pas apercevoir ces témoignages d'adoration. Puis, s'il se retournait subitement, et si, rencontrant au passage le regard fixe et éloquent d'Anifé, il s'écriait d'un air passablement fat : — Eh bien! qu'y a-t-il, ma petite Anifé? pourquoi me regardes-tu ainsi? — alors Anifé simulait un embarras charmant; elle baissait les yeux, rougissait comme une cerise, et quelques larmes coulaient le long de ses joues. Fatma admirait le savoir-faire de sa fille, et elle s'amusait de ses tours sans savoir qu'à son âge rien n'est beau que l'innocence; mais l'innocence dans un harem, qui songe à l'y chercher?

Les noces eurent lieu avec tout l'éclat convenable, et il ne fut bruit dans toute la province que des fêtes données à cette occasion. Le contrat fut signé par tous les notables de la ville de Saframbolo; mais ce contrat ne satisfit Ismaïl qu'en partie. Les richesses de la

fiancée furent énumérées avec détail, on n'omit de mentionner ni l'argent dont avait parlé la mère, ni les bijoux réservés à la petite; mais la propriété desdits objets fut réservée à la promise. Celle-ci parut ne rien entendre à ces sortes de transactions. La mère déclara à plusieurs reprises qu'elle n'avait jamais pu faire entendre à sa fille ce que c'était que le droit de propriété; elle persistait à considérer ce qui était à elle comme appartenant à son mari, et c'était précisément pour contrebalancer cette abnégation excessive que les parens avaient mis tant de soins à séparer les intérêts des conjoints. Ismaïl trouvait ces précautions superflues et déplacées, mais il n'osa pas exprimer trop ouvertement sa manière de voir à ce sujet, et il se consola en réfléchissant qu'une fois marié à l'héritière, il n'aurait plus affaire qu'à un enfant ne voyant que par ses yeux, ne jugeant que par ses lumières, et n'ayant d'autre volonté que la sienne.

II.

La famille du kadi avait remporté une victoire complète. Ismaïl était l'époux d'Anifé, et la chaîne qui l'unissait à sa femme attestait chez ceux qui l'avaient forgée une habileté supérieure. Qu'allait faire Maleka? Quand elle reçut la nouvelle du mariage d'Ismaïl, elle n'eut qu'une pensée, — reprendre son empire sur le bey d'abord, puis et surtout se venger de Fatma et de sa fille. Son plan de campagne fut bientôt tracé.

Peu de jours après son mariage avec Anifé, Ismaïl reçut une lettre de Maleka. Une déclaration de rupture, motivée par ce second mariage, conclu malgré sa résolution bien connue de ne souffrir aucun partage des droits d'épouse, — un avis relatif aux démarches commencées en faveur du bey, qu'elle avait habilement conduites, mais qui ne pouvaient réussir qu'à la condition d'être bien continuées, — tels étaient les deux points essentiels de la lettre, qui produisit un grand effet sur l'esprit du faible Ismaïl. La réponse du bey fut conçue dans les termes les plus caressans : la promesse d'épouser Anifé lui avait été arrachée par les poursuites de ses créanciers; il souffrait de vivre en quelque sorte sous la dépendance d'une enfant, lui qui était habitué à placer sa confiance dans une femme intelligente et dans une amie sûre. Quant à ses affaires de Constantinople, il préférait s'en rapporter aveuglément à la générosité de Maleka, et il ne perdait pas l'espoir de rentrer, grâce à sa bienveillante intercession, dans la plus complète indépendance.

Maleka ne répondit pas; connaissant les dispositions d'Ismaïl, elle n'avait plus à parler, elle voulut agir. Un ami, sur lequel la femme délaissée du bey exerçait une grande influence, partit presque aussitôt de Constantinople pour Kadi-Keui, avec la mission de se procu-

rer quelques papiers dont Maleka avait besoin pour vendre la plus belle de ses propriétés. Cet ami était fort peu scrupuleux en fait de morale et très habile à bien servir les mauvaises causes. Outre sa mission officielle, il en avait une secrète qu'il est inutile de préciser, car on va le voir à l'œuvre.

Selim-Effendi (c'était son nom) se présenta un matin chez Ismaïl de la part de Maleka. Il fut aussitôt accablé de questions. — Que fait Maleka? que dit-elle de moi? Est-elle encore bien courroucée?...

— Maleka se porte à merveille, répondit Selim, et elle est si belle que ma foi un pacha de ma connaissance serait bien tenté de la prendre pour femme. — Cette réponse habilement calculée détermina tout de suite chez Ismaïl un mouvement de jalousie qu'il ne sut point dissimuler.

— Le pacha l'a-t-il vue? demanda-t-il.

— Il l'a vue, répondit Selim; vous savez que Maleka n'aime point à garder son voile : elle prétend que cette mode ne sied qu'aux vieilles femmes. Quand elle se considérait comme votre épouse, elle y mettait un peu plus de façons; mais maintenant que vous lui avez rendu sa liberté, elle en fait usage.

Ismaïl s'emporta; il prétendit que son second mariage ne nuisait en rien au premier. Selim lui donna raison, tout en regrettant que sa femme ne partageât pas sa manière de voir sur ce point délicat. Il finit par engager le bey à laisser Maleka se conduire comme elle l'entendrait, et l'on se mit à parler d'affaires. — Maleka, dit Selim, voyait tout lui réussir. Elle était au moment de conclure un marché magnifique avec un riche étranger, un Franc, un chrétien catholique qui désirait s'établir en Asie et y fonder une colonie agricole. On lui avait parlé des terres de Maleka; celle-ci en avait demandé un prix fort élevé, vingt mille piastres, et l'étranger n'avait pas fait la moindre objection. Il avait été convenu que la moitié de la somme serait payée lors de la signature du contrat, et l'autre moitié lors de la prise de possession par l'acquéreur. Il ne s'agissait plus maintenant que de se procurer les documens nécessaires à la transmission des droits de propriété, le consentement par écrit d'Ismaïl et des tenans, fermiers, etc. Ismaïl songea bien à oublier dans le consentement qu'on lui demandait quelque formalité qui pût invalider à l'avenir les droits de l'étranger; mais il avait affaire à forte partie, et Selim-Effendi lui déclara que la vente devait être parfaitement régulière, ou ne pas avoir lieu du tout.

Ceci convenu, Selim-Effendi questionna Ismaïl sur sa nouvelle épouse.

— Il court d'étranges bruits sur votre mariage, lui dit-il en souriant, et si ces bruits sont fondés, Maleka devrait vous plaindre plutôt que vous condamner.

— Et que dit-on? s'écria Ismaïl.

— Oh! des choses absurdes sans doute; mais enfin l'on prétend que votre épouse s'est emparée de vous par des moyens peu orthodoxes, indignes d'une bonne musulmane.

— Que signifie cela? dit Ismaïl interdit. Que voulez-vous dire par des moyens peu orthodoxes?

— Je veux dire que le diable s'en est mêlé, et que votre femme est tant soit peu sorcière. On affirme, par exemple, qu'elle est singulièrement laide, que vous-même l'avez trouvée telle pendant plusieurs années, et qu'au moyen de certains philtres, charmes et enchantemens, elle vous a si bien ensorcelé, que vous avez fini par la trouver charmante. Aujourd'hui même chacun parle de la laideur de votre femme et de votre fatal aveuglement. En vérité, je ne fais que vous répéter en ami fidèle et dévoué ce que j'ai entendu sur votre compte, puisque moi-même je n'ai pas aperçu votre Anifé, et je suis, pour ma part, assez disposé à croire que si vous la trouvez jolie, elle doit l'être en effet.

Ismaïl écoutait Selim bouche béante. Il se souvenait que la beauté d'Anifé ne l'avait frappé qu'un certain jour, et qu'il avait eu quelque peine à s'expliquer le changement soudain survenu dans sa personne. Il se peut que s'il fût entré en possession de l'argent et des bijoux réservés à sa femme par contrat de mariage, il n'eût pas hésité à proclamer sa beauté de bon aloi; il se peut encore que si Maleka n'eût pas été sur le point de toucher vingt mille piastres, il eût repoussé avec colère et dédain les perfides insinuations de Selim-Effendi; mais le déboire éprouvé par Ismaïl, le mécontentement qu'il avait ressenti depuis le mariage chaque fois qu'il avait essayé d'obtenir d'Anifé la remise de ses bijoux, la brillante auréole au milieu de laquelle Maleka apparaissait à son imagination, — tout enfin semblait en ce moment conspirer contre la fille de Fatma.

— Et de qui tenez-vous tout cela? demanda Ismaïl après un long silence.

— De tout le monde, répondit Selim. Et si j'étais aussi superstitieux que vos voisins, je dirais que c'est l'art diabolique de votre femme qui empêche la vérité de pénétrer jusqu'à vous.

— Cela est étrange en effet, reprit Ismaïl. Comment faire? comment vérifier la chose? Selim-Effendi, vous êtes mon ami, n'est-ce pas?

— Pouvez-vous en douter?

— Écoutez-moi, Selim; vous êtes franc et vous êtes brave; voyez ma femme, et dites-moi ce qui en est.

— Je le veux bien; disposez de moi comme vous l'entendrez. Voyons, comment nous y prendrons-nous?

— D'abord je vous présenterai à elle comme mon ami d'enfance,

un peu mon parent, un frère d'adoption, devant qui elle n'a pas besoin de se voiler.

— Très bien, je feindrai même pour elle une admiration sans bornes, mais promettez-moi de ne pas être jaloux.

— Non, non, soyez tranquille; ayez l'air amoureux, si vous le pouvez et si vous le jugez utile à l'accomplissement de nos projets.

— Il n'est rien que je ne fasse pour vous tirer de l'abîme où je vous vois plongé.

— Ah! oui, un abîme! un affreux abîme!

Et le sensible Ismaïl, qui songeait d'un côté aux richesses d'Anifé et de l'autre aux vingt mille piastres près de tomber dans la poche de Maleka, fut au moment de verser des larmes.

La présentation eut lieu le jour même. Anifé, qui connaissait les rapports de Selim-Effendi et de Maleka, et qui n'eût pas été fâchée d'enlever cet adorateur à sa rivale, fut charmante pour Selim. Contrairement à ses habitudes de réserve excessive, elle ne s'occupa guère de son voile, qu'elle laissa flotter sur ses épaules, mettant à découvert un minois moins régulier que celui de Maleka, mais plus frais, et qui, au total, n'avait pas besoin de sorcellerie pour plaire. Selim en fit l'aveu à Ismaïl, et déclara que si Anifé possédait légitimement ce visage-là, il n'y avait pas à lui reprocher de machinations.

— C'est là qu'est la question, observa judicieusement Ismaïl, et on eût pu penser qu'il n'abandonnait pas sans regrets l'hypothèse de Selim-Effendi.

Ce vœu secret en dit assez sur le bonheur domestique dont jouissait Ismaïl-Bey. Nous connaissons déjà quelque chose du caractère d'Anifé, et nous savons à quel instinct elle obéissait quand elle se prétendait fascinée par son mari. Ce que nous n'avons pas dit, c'est que la petite ressentait véritablement la passion qu'elle avait d'abord simulée. Oui, Anifé était éprise d'Ismaïl. Ce n'était pas un amour pur, constant, dévoué, tel qu'il peut résulter de la conformité des caractères, de l'estime et de la confiance mutuelle entre deux êtres destinés à descendre ensemble le courant de la vie. C'était une fantaisie, un entêtement, une espèce de défi jeté au sort, car Anifé sentait bien qu'elle n'était pas aimée, et elle eût donné tout le sang de son corps pour acquérir la conviction contraire, ne fût-ce que pour une minute. Cet amour acharné et nullement payé de retour aigrissait le caractère d'Anifé. Jamais elle n'avait aimé ni la contrariété ni la contradiction; mais, depuis son mariage, l'une et l'autre lui étaient devenues insupportables. Elle émettait les pensées et les opinions les plus étranges, et sitôt qu'on y trouvait à redire, elle les soutenait et les défendait avec une ardeur qui eût fait d'elle en d'autres circonstances une véritable martyre de sa foi. Les servantes ne

savaient plus comment la satisfaire : elle leur donnait cent ordres contradictoires, et si l'une d'elles essayait de se justifier ou seulement de s'excuser, c'était par des accès de rage, des torrens d'injures et quelquefois des coups qu'elle lui répondait.

Quelques-unes de ces servantes étaient d'anciennes esclaves attachées à la maison du bey, et les deux plus jeunes et plus alertes avaient passé quelques années au service de Maleka. Selim-Effendi eut avec l'une d'elles un entretien, et, le lendemain même de cette conférence mystérieuse, la servante se présenta à Ismaïl pour lui demander son congé.

— Et pourquoi veux-tu nous quitter? dit le bey.

— Je désirerais que votre seigneurie me permît de ne pas m'expliquer là-dessus.

— Je t'ordonne au contraire de ne me rien cacher. Anifé t'a querellée?

— Oh! effendi, elle ne fait que cela du matin au soir, et je ne quitterais pas votre maison pour un pareil motif; mais il y a des choses qu'une bonne musulmane ne peut voir sans mettre son âme en péril, et je désire m'en aller sans en dire davantage.

Ismaïl fit quelques pas en arrière, comme s'il eût vu un serpent se dresser sous ses pieds. Surmontant bientôt cette faiblesse indigne d'un Osmanli, il se rapprocha de la servante, et lui dit : Voyons, Lia, de quoi s'agit-il? Parle-moi franchement. Qu'as-tu vu dans Anifé qui éveille tes scrupules religieux?

— Ah! si votre seigneurie savait! Votre seigneurie a-t-elle remarqué *Elmas?*

— Quoi! le chat d'Angora?

— Le chat... d'Angora!... Oh! effendi!

— Qu'y a-t-il? Ne serait-ce pas réellement un chat d'Angora?

— J'ignore ce qu'il est et ce qu'il n'est pas; mais si votre seigneurie entendait comme moi *Anifé-Kanum* (1) parler au prétendu chat!... Tous les soirs elle s'enferme une heure avec lui. Avant-hier, me trouvant dans la chambre d'à côté, je l'entendis qui causait d'une voix toute douce, oh! bien différente de sa voix ordinaire... — Bel Elmas, disait-elle, mon gentil seigneur, pourquoi ne me regardez-vous pas aujourd'hui? Aurait-on le malheur de vous déplaire? Que faut-il que je fasse pour obtenir mon pardon?... Et figurez-vous mon effroi, noble seigneur, lorsque j'entendis... ah! mais j'entendis aussi distinctement que je m'entends moi-même en cet instant une petite voix flûtée, pas de beaucoup plus grosse que celle d'un véritable chat, dire : Anifé, je ne suis pas content de vous, parce que... Et là-

(1) *Kanum* est le titre que l'on donne généralement aux femmes des beys et des nobles. *Anifé-Kanum* se traduirait « madame Anifé. »

dessus je me sauvai à toutes jambes, croyant avoir le diable à mes trousses. N'y a-t-il pas là de quoi mourir cent fois de frayeur, noble effendi? Oh! depuis ce jour-là, je ne peux plus le voir, ce prétendu chat, sans trembler comme une feuille, et de plus je crains qu'il ne se doute de quelque chose, car il me regarde avec des yeux qui lancent à des étincelles... Oh! laissez-moi partir, noble effendi, je vous en conjure.

— Ceci est grave, très grave même, répondit Ismaïl, qui n'était guère plus rassuré que la servante; mais si je suis entouré de démons et de maléfices, j'ai plus que jamais besoin de serviteurs fidèles. Que deviendrais-je, si elle remplissait ma maison de sorciers et de sorcières déguisées? Non, non, Lia, il faut rester et m'aider à déjouer ses trames affreuses... Et n'as-tu pas observé autre chose?

La servante ne demandait pas mieux que de voir se prolonger l'interrogatoire. Munie des instructions de Selim, elle répondit en conséquence. Son but était de faire naître dans l'esprit du bey des doutes sur la jeunesse et la beauté d'Anifé. Elle assura gravement à Ismaïl que sa maîtresse s'enfermait chaque matin dans un cabinet où elle se faisait servir à déjeûner un poulet cru, et que le sang tout chaud de l'animal servait à ses ablutions. Elle ajouta qu'avant d'avoir fait sa toilette, Anifé ressemblait à une femme de soixante ans, et qu'il lui suffisait de quelques soins donnés secrètement à sa personne pour paraître fraîche et resplendissante. Le fait est que la toilette d'Anifé, sans rien emprunter à la magie, était cependant dirigée par la science des cosmétiques, que la jeune femme avait apprise d'une vieille Juive, jadis au service de sa mère. La Juive, pour donner plus d'autorité à ses recettes, les formulait en termes cabalistiques; là se bornait toute sa sorcellerie. Quoi qu'il en soit, Ismaïl écouta très sérieusement les bavardages de la servante, obtint d'elle la promesse de rester à son service, et la congédia, pleinement convaincu de la nature diabolique de sa jeune épouse.

Pendant qu'Ismaïl délibérait s'il ne quitterait pas tout de suite Anifé pour aller rejoindre Maleka et ses vingt mille piastres, le rusé Selim ne perdait pas son temps. Autorisé à faire la cour à la femme d'Ismaïl, il trouvait le jeu amusant et n'était pas fâché de le faire durer. Dans ses nombreux entretiens avec Anifé, il parvint aisément à lui faire entendre qu'il connaissait tous ses griefs contre son mari, qu'il la plaignait de toute son âme, qu'Ismaïl lui paraissait plus fou encore que criminel, et qu'elle possédait en lui, Selim-Effendi, un ami dévoué prêt à lui rendre justice. Anifé ne pouvait rester complétement insensible à ces protestations de dévouement. Écoutant avec délices les flatteries que lui prodiguait l'effendi, elle oubliait sans trop de peine que cet admirateur passionné n'était pas son mari. — Tout va bien, disait Selim à Ismaïl; je suis certain que

l'occasion va s'offrir à moi de surprendre un matin ta femme avant l'heure où elle a transformé son visage. — Ismaïl s'inquiétait bien un peu des conversations prolongées de son ami et d'Anifé; mais Sélim paraissait prendre si bien à cœur les intérêts du bey, que celui-ci n'avait garde de laisser voir le moindre soupçon, et qu'il allait même jusqu'à le supplier de persévérer.

Un jour enfin, Selim-Effendi entra, sombre et recueilli, dans le salon du bey : — Ismaïl, lui dit-il d'un ton solennel, as-tu du courage?

— En doutes-tu? répondit Ismaïl, déjà pâle.

— Dès le début de cette triste affaire, je t'ai trouvé ferme et résolu, mais tu pouvais conserver au fond du cœur l'espoir de ne pas être appelé à accomplir le plus pénible des sacrifices. Moi-même je répugnais à ajouter pleinement foi à d'aussi affreuses accusations, et je me flattais toujours que tout s'éclaircirait à ta satisfaction et à la mienne aussi. Aujourd'hui, hélas! tout espoir m'abandonne. Comment supporteras-tu?...

— Je supporterai tout, s'écria Ismaïl; mais parle, de grâce!

— J'ai vu ta femme.

— Tu l'as vue! C'est-à-dire que tu l'as vue sous son véritable aspect; eh bien?

— Eh bien! mon ami, ceux qui affirment que ta femme est naturellement laide, bossue, qu'elle n'a ni un cheveu sur la tête, ni une dent dans la bouche, qu'elle est jaune, ridée (on va même à la prétendre borgne et à soutenir qu'elle est centenaire), ceux-là exagèrent grandement. Ta femme peut tout au plus être considérée comme laide; pour jeune, elle l'est certainement; ses traits sont insignifians plutôt qu'irréguliers; son teint est terne, mais ce que je puis t'annoncer avec certitude, c'est qu'elle ne ressemble guère à la fraîche et splendide Anifé que j'ai vue à tes côtés, et que toi-même tu vois tous les jours.

— En voilà bien assez! repartit Ismaïl; mais comment as-tu réussi à la surprendre?

— Tu m'avais dit qu'en sortant du bain, elle avait coutume de s'enfermer dans son laboratoire, où tu supposais qu'elle recompose sa beauté. Je me suis placé dans une chambre bien éclairée qu'elle devait traverser pour arriver à son cabinet. Quand elle parut, je m'approchai d'elle, et, feignant d'avoir quelque chose d'important à lui communiquer, je la forçai de m'entendre. Elle tenait son voile soigneusement baissé; mais, comme elle ne m'avait pas accoutumé à tant de réserve, je lui en fis des reproches en plaisantant, puis j'écartai un côté de son voile, et ce que j'ai vu me suffit.

— Et que dit-elle?

— Elle parut d'abord inquiète et irritée, mais je dissimulai si bien ma surprise, je gardai si imperturbablement mon sang-froid, qu'elle

demeura convaincue que je n'avais rien vu; je continuai à la quereller sur son entêtement à me cacher ses traits, et j'allai même jusqu'à feindre de croire qu'elle se fardait, et qu'en faisant fondre les couleurs étendues sur ses joues, la chaleur de son bain nuisait à sa beauté. J'ajoutai que c'était un effet assez commun, et qu'il fallait une dose de coquetterie plus qu'ordinaire pour s'obstiner ainsi à le cacher. — Oui, oui, c'est cela, dit-elle, enchantée de ma supposition; la vapeur du bain me rend aussi rouge qu'une écrevisse, et je n'aime pas à me montrer ainsi. — Allons, répondis-je, je veux bien vous pardonner cet excès de défiance, mais j'espère que vous ne me traiterez pas toujours avec cette rigueur et que vous douterez moins de l'admiration que vous m'inspirez. Là-dessus, je lui permis de s'échapper, et me voici. Maintenant que vas-tu faire?

— Partir à l'instant même pour Constantinople, me jeter aux pieds de Maleka et en obtenir mon pardon. Tu m'accompagneras, tu m'aideras à plaider ma cause, car tu as vu dès le premier jour combien il me tardait de me réunir à la véritable compagne de mes jours.

— Mon cher Ismaïl, je ne t'accompagnerai pas, et je resterai ici, au moins pour quelque temps. J'ai quelques affaires que je ne suis pas parvenu à arranger à ma satisfaction, et d'ailleurs si je partais avec toi, la famille d'Anifé en conclurait que c'est moi qui t'enlève à ta nouvelle épouse. On connaît mon amitié pour Maleka, et on me prendrait pour son émissaire, on m'accuserait d'être venu troubler le bonheur de ton ménage. Je resterai donc quelque temps, je déclamerai contre ton départ, contre l'abandon dans lequel tu laisses ta jeune femme, et je te tiendrai au courant de tout ce qui se machinera contre toi, car, tu dois t'y attendre, Anifé et ses parens ne négligeront rien pour tirer vengeance de l'affront que tu leur prépares. Je te serai beaucoup plus utile ici qu'à Constantinople, où tu trouveras dans le cœur même de Maleka le plus puissant des auxiliaires.

Ismaïl ne fut qu'à demi satisfait de ces excuses, mais il cacha ses soupçons d'autant mieux que Selim-Effendi était un rival tout aussi redoutable à Constantinople qu'en province, et Ismaïl ne l'ignorait pas. Le jour même, le bey quitta le village sous prétexte de se rendre à Saframbolo, chez un de ses amis qui l'avait invité à une partie de chasse; mais à une heure de Kadi-Keui il tourna bride et prit la route de Constantinople, où il arriva aussi promptement que sa maigre monture le lui permit.

III.

Pendant deux jours, Anifé attendit son mari sans se douter de rien; mais dans la matinée du troisième un de ses parens qui reve-

nait d'une petite ville située à une journée de Kadi-Keui, sur la route de Constantinople, raconta à un domestique comment il avait rencontré son maître à l'entrée de la ville, et comment celui-ci lui avait dit qu'il se rendait à la capitale. Le domestique étonné s'empressa de communiquer la nouvelle à une des servantes d'Anifé, et ce fut ainsi qu'Anifé elle-même connut sa destinée.

Le premier choc lui causa une attaque de nerfs. Anifé était réellement violente et passionnée. Malgré ses fréquentes disputes avec son mari, jamais l'idée d'une séparation ne s'était présentée à son esprit, et ce n'était pas seulement une séparation qui la frappait à cette heure : c'était un abandon complet, prémédité, accompli; c'était un malheur affreux et une injure sanglante. La pauvre petite en fut véritablement malade, d'autant plus que son état de grossesse assez avancé rendait son système nerveux plus irritable et moins ferme qu'en toute autre circonstance. Sa mère, son père d'adoption et toute sa famille accoururent auprès d'elle et lui donnèrent des soins empressés.

Selim-Effendi, qui habitait la maison même d'Ismaïl, dut se contenter d'abord d'apprendre par la bouche des servantes les nouvelles alarmantes qui couraient sur la santé de leur jeune maîtresse. Au bout de quelques jours pourtant, il fut introduit auprès de Fatma, qui espérait apprendre de lui quelque chose touchant son ancien beau-frère, devenu son gendre. Elle n'apprit cependant que ce que Selim jugea opportun de lui faire savoir. — Ismaïl était complétement enchaîné aux pieds de Maleka, et ceux qui comme lui, Selim, avaient été témoins de cette fascination extraordinaire exercée par une femme déjà d'un certain âge sur un jeune homme tel qu'Ismaïl ne pouvaient se défendre de penser qu'il y avait là quelque chose de surnaturel. Dès sa première entrevue avec Ismaïl, il avait été frappé de l'enthousiasme avec lequel il lui parlait de Maleka, des regrets qu'il n'essayait même pas de dissimuler, et il avait compris avec douleur que la chaîne n'était pas rompue. Selim-Effendi croyait bien que Maleka avait rallumé le feu mal éteint dans le cœur d'Ismaïl par quelque artifice cabalistique. Dès-lors les regrets d'Ismaïl étaient devenus insupportables, et il avait fini par y céder.

Anifé avait parlé dans ses heures de fièvre et de délire; le nom de Selim-Effendi s'était trouvé souvent sur ses lèvres comme celui d'un ami qui l'avait plus d'une fois engagée à se tenir en garde contre la perfidie de son mari. Aussi Fatma désirait-elle s'assurer par elle-même du degré de confiance que cet avis méritait. D'abord Selim ne lui plut guère; c'est ce que l'effendi comprit sans peine. Il avait l'habitude d'arrêter son regard sur les yeux de la personne avec laquelle il causait, de manière à lire jusque dans ses plus secrètes pensées, et ce regard interrogateur restait impénétrable. Selim, s'étant bien

vite rendu compte de l'impression défavorable qu'il produisait, eut recours, pour la contrebalancer, au moyen le plus sûr d'inspirer la confiance, à la flatterie. Ismaïl était aussi téméraire que maladroit, dit-il, pour s'être mis en hostilité avec une famille aussi puissante que celle d'Anifé, avec des parens aussi tendres et avec des personnes assez habiles pour le réduire au désespoir. Il craignait beaucoup pour lui depuis qu'il le voyait en train de s'attirer l'inimitié du kadi et de son épouse. Sans doute leur générosité tempérerait les effets de leur indignation; mais un mot de leur bouche suffisait pour le perdre, et auraient-ils l'héroïsme de ne pas prononcer ce mot? Il continua quelque temps sur ce ton, affirmant que l'épouse délaissée n'était pas tout à fait à plaindre, tant qu'il lui resterait l'appui et l'affection d'une mère telle que la sienne, — et mille autres choses qui effacèrent complétement les préventions conçues d'abord par Fatma. Celle-ci se retira après une conversation qui dura plus d'une heure, convaincue que sa fille possédait en Selim un ami précieux, et se promettant de ne rien décider sans l'avoir préalablement consulté.

La maladie et la réclusion d'Anifé prirent fin quelques jours après cet entretien, et Selim fut de nouveau admis auprès de la jeune femme. Il la trouva fort changée, amaigrie, abattue, pâle, mais toujours assez jolie pour qu'il ne jugeât pas nécessaire de rejoindre Ismaïl. Il s'établit donc auprès d'Anifé en qualité de consolateur; seulement, comme il redoutait la colère jalouse de Maleka, il lui écrivit qu'il restait auprès de sa rivale pour exécuter les ordres qu'elle lui transmettrait à son égard. Il lui parla de la grossesse d'Anifé, et parut craindre que la naissance d'un fils ne ramenât le volage Ismaïl auprès de sa seconde moitié. Maleka prit feu à cette nouvelle; elle-même n'avait pas eu d'enfant de son second mariage, et la stérilité est considérée en Orient comme une chose honteuse, une faute impardonnable. La pensée que sa rivale pouvait avoir sur elle un si grand avantage la mit en fureur, et elle écrivit à Selim de commencer la guerre et de la poursuivre par tous les moyens. Elle lui donnait en même temps l'adresse d'une vieille Grecque, remplissant dans la ville de Saframbolo les fonctions de sage-femme, et pratiquant sous ce titre la plus affreuse industrie, celle de hâter la naissance et la mort des enfans qu'on avait intérêt à faire disparaître. « Il est possible, disait Maleka, que les chagrins dont Anifé a été atteinte dans ces derniers temps amènent une fausse couche, ce qui serait maintenant l'événement le plus heureux que vous pussiez m'annoncer; mais si ma mauvaise étoile triomphe de ces agitations en dépit de la santé délicate d'Anifé, il faudra recourir aux grands moyens. Je ne suis pas tout à fait la dupe des prétextes que vous me donnez sur votre séjour prolongé auprès d'Anifé, et je sais

fort bien à quoi m'en tenir là-dessus; mais je ne vous en ferai pas de reproches, si vous me servez fidèlement dans cette circonstance. Si au contraire vous me sacrifiez à vos nouvelles amours, si j'apprends qu'Anifé est mère d'un enfant vivant, je ne vous le pardonnerai de ma vie, et vous savez que je suis aussi implacable dans ma haine que constante dans mon amitié. »

Selim ne fut pas aussi mécontent de cette lettre qu'on aurait pu le penser. Sa plus grande inquiétude était que Maleka ne découvrît son goût pour Anifé, et qu'elle ne lui en voulût mortellement. La glace était rompue, l'abîme franchi; Maleka savait tout, et elle se montrait disposée à l'indulgence, pourvu qu'il lui rendît un léger service qui n'éveillait dans sa conscience obscurcie aucun scrupule. Selim alla donc, ainsi que le lui ordonnait Maleka, trouver la Grecque, et il eut avec elle un entretien mystérieux qui se termina par un infâme marché. Seulement la vieille mégère le pria de songer aux inconvéniens que pouvait avoir pour elle, et qui plus est pour lui, la mort violente d'un petit-fils de kadi, dans le cas où le fait serait ébruité. On pouvait, sans s'exposer au même danger, faire disparaître l'enfant en lui laissant la vie, puisqu'en supposant que la chose fût découverte, il serait aisé de reproduire l'enfant, et de jurer qu'on l'avait enlevé conformément à des ordres émanés du père. Selim se rendit à ses argumens, car lui-même ne se souciait pas de pousser la chose plus loin que cela n'était absolument nécessaire, et il n'était pas fâché d'ailleurs de garder entre ses mains une menace vivante à opposer à Maleka, dans le cas où celle-ci s'aviserait plus tard de lui faire expier sa fantaisie pour Anifé. — Je lui ferai croire que l'enfant est mort; mais si jamais elle se tourne contre moi, je l'informerai que je puis en opérer la résurrection, et ce sera un frein avec lequel je l'empêcherai de se cabrer.

La vieille Grecque devait être appelée auprès d'Anifé au moment critique, car c'était elle-même qui avait reçu dans ses bras la petite Anifé lors de son entrée dans cette vie de douleurs. Il fut convenu qu'elle se procurerait pour l'occasion le cadavre d'un enfant mort-né. Profitant du moment où l'on s'empresserait autour de la jeune mère épuisée, elle donnerait le nouveau-né à sa suivante, qui l'emporterait en cachette, puis lui substituerait le petit cadavre. L'enfant serait transféré dans un village éloigné et mis en nourrice auprès d'une pauvre femme que la vieille Grecque se chargeait de prendre à gages, et qui ne serait connue que d'elle et de Selim. La Grecque reçut dès-lors une somme assez ronde, et Selim lui en promit une plus considérable encore lorsque l'affaire serait terminée; puis ils se quittèrent en se promettant de ne plus se revoir avant le moment fatal, et de paraître toujours complétement étrangers l'un à l'autre.

Cependant Selim ne quittait presque plus Anifé, et cette assiduité

affaiblissait considérablement l'intérêt que l'on avait porté d'abord à la pauvre délaissée. Ce n'est pas que la morale soit bien sévère en Asie, et que l'on considère comme un grand crime chez une femme mariée, surtout si son mari l'a quittée, d'avoir des yeux et un cœur pour un étranger; mais on plaisantait et on riait en voyant toujours Selim à côté d'Anifé, et quand on rit, on n'est guère disposé à s'apitoyer.

Le temps des couches étant arrivé, Anifé quitta Kadi-Keui pour passer ce moment critique dans la maison de sa mère à Saframbolo. La Grecque fut appelée; elle soigna la malade, reçut entre ses bras un charmant petit garçon qu'elle glissa dans une de ses manches, en même temps qu'elle tirait de l'autre un petit cadavre déjà raide; bref, elle exécuta fidèlement la scène convenue à l'avance avec Selim. L'artifice eût été facilement découvert par des yeux plus clairvoyans que ne l'étaient ceux des parens d'Anifé; mais le kadi et les autres membres de la famille n'en savaient pas long sur ces matières non plus que sur beaucoup d'autres. On se récria, on leva les yeux et les mains au ciel, on pleura, on se désola; personne pourtant ne se désola d'aussi bon cœur que la pauvre Anifé, qui avait cru voir dans cet enfant un moyen de ramener le volage Ismaïl. — Tout me manque donc à la fois, s'écria la pauvre femme; je n'aurai donc jamais personne qui m'aime et que je puisse aimer! Tout à l'heure je souriais à mes tortures. Ah! qu'elles me semblent affreuses maintenant que je sais qu'elles ne me rapporteront rien!

Et elle sanglotait, elle tombait en faiblesse, elle était si mal, que ses parens oublièrent bientôt l'enfant mort pour ne s'occuper que d'elle, ce dont la vieille Grecque fut très satisfaite, car elle sentait bien que son imposture ne pouvait supporter l'examen. Aussi s'adressa-t-elle à l'aïeule du kadi, tombée en enfance, pour lui demander si elle ne jugeait pas convenable qu'elle emportât le pauvre petit, afin d'enlever à la mère ce triste spectacle. L'idiote, qui n'avait rien compris, fit pourtant un signe de tête qui pouvait passer pour un consentement auprès de ceux-là du moins qui ignoraient son état de paralysie et le perpétuel branlement de tête qui en était le résultat. Satisfaite de ce consentement tacite, la Grecque gagnait déjà la porte lorsque Anifé, revenant à elle, s'écria qu'elle voulait voir ce qui lui restait de son enfant, et elle prononça ces mots d'un ton si décidé, que ses parens, peu accoutumés d'ailleurs à lui résister, n'osèrent s'opposer à sa volonté. On fit signe à la Grecque de rester et de s'approcher du lit. La vieille, voyant que la famille ne se prêtait pas sans regret au désir d'Anifé, crut pouvoir hasarder une objection. — Taisez-vous et donnez-moi mon enfant, s'écria Anifé, devenue rouge de colère; avez-vous peur qu'on ne vous accuse de l'avoir tué? — Ces mots glacèrent la vieille, qui s'approcha du

lit de la malade et lui présenta en tremblant son petit mort. Anifé s'en empara comme d'un trésor, et le tint à deux mains devant elle. Chose étrange! on s'attendait à la voir dévorer de caresses ces restes inanimés, et maintenant qu'elle les tenait dans ses bras, on ne lisait plus sur ses traits qu'un dégoût insurmontable et une terreur presque surnaturelle.

— Est-ce donc là mon enfant? dit-elle enfin. Est-ce là l'enfant qui tout à l'heure se débattait dans mon sein, qui déchirait mes entrailles, et que j'appelais de tous mes vœux? — Et s'adressant directement au petit cadavre : — Est-ce bien toi, dit-elle encore, qui m'as tant fait souffrir, et que j'aimais tant? Est-ce toi dont les moindres mouvemens me causaient naguère des douleurs inouies et une exquise volupté?

Et elle remuait l'un après l'autre les membres raides de l'enfant, elle lui touchait les joues et la poitrine avec autant d'indifférence que si elle eût tenu une poupée d'Allemagne.—Raide! disait-elle; froid!... Et c'est là mon enfant? reprit-elle en se tournant vers la vieille. — Et comme celle-ci ne trouvait rien à répondre, elle adressa la même question à sa mère et aux divers membres de sa famille réunis autour d'elle. — Pouvez-vous me jurer que c'est là mon enfant? L'avez-vous vu avant qu'il mourût? l'avez-vous vu mourir?

Pour la première fois depuis le commencement de cette scène, une ombre de doute traversa l'esprit de tous les assistans. Fatma avait aperçu le petit lorsque la vieille s'en était emparée, et il lui avait semblé bien portant. Personne n'avait assisté à sa mort. Pas une voix ne s'éleva dans ce moment pour répondre à la singulière question d'Anifé. On n'avait aucun motif de soupçonner la sage-femme. La vieille sorcière n'en comprit pas moins qu'elle ne devait pas laisser sans réponse les paroles d'Anifé. — Je ne m'offense pas de ces doutes, dit-elle d'un air doucereux et patelin : je compatis aux douleurs d'une mère, et je comprends qu'elle s'efforce de leur donner le change; mais ma réputation est assez bien établie, grâce à Dieu, et rien dans tout le cours de ma longue vie n'a donné prise à de pareilles accusations. Je voudrais de tout mon cœur partager les doutes de la noble Anifé; tout ce que je puis dire en vérité (le cœur me saigne de détruire en elle cette illusion qui endort ses regrets), tout ce que je puis dire, c'est que cet enfant est bien celui que j'ai reçu au sortir de son sein.

Les assistans s'entre-regardaient, ne sachant que répondre; mais la jeune mère paraissait n'avoir rien entendu des discours de la vieille. Elle poursuivait son muet examen du cadavre, et secouait la tête sans mot dire. Tout à coup l'exaltation qui l'avait soutenue jusque-là sembla s'éteindre brusquement. Ses joues devinrent d'une pâleur livide, ses traits se décomposèrent; le petit mort roula sur le plan-

cher, et Anifé tomba à la renverse sur ses oreillers, en proie à d'affreuses convulsions. Sa mère et un parent s'empressèrent autour d'elle, et la vieille Grecque profita de ce moment de confusion générale pour s'esquiver avec son fardeau. On ne s'occupa plus d'elle, et on ne s'aperçut de sa disparition qu'une heure après l'évanouissement d'Anifé. On envoya aussitôt chez la sage-femme, et on la trouva vaquant paisiblement à ses affaires, tandis que les restes du pauvre enfant étaient enfermés dans un petit coffre en sapin qui s'était trouvé, on ne sait comment, prêt pour la circonstance. Les serviteurs du kadi voulaient le remporter au logis en attendant que l'heure des funérailles fût venue; mais la vieille s'y opposa, déclarant que la vie de la jeune mère serait compromise, si on lui remetttait sous les yeux ce désolant spectacle. — Lorsque tout sera prêt pour l'enterrement, ajouta-t-elle, on viendra chercher le coffre, que je livrerai de grand cœur; jusque-là il ne faut pas songer à le rapporter à la maison du kadi. — Les domestiques, qui ignoraient les soupçons de leur maîtresse, n'osèrent insister, et s'en retournèrent rendre compte à celle-ci du résultat de leur expédition. On craignait de nouvelles démonstrations de fureur de la part d'Anifé; mais on eût dit que la jeune femme avait pris à tâche ce jour-là de ne rien faire de ce qu'on attendait d'elle, et au lieu d'éclater en reproches, elle écouta tranquillement le récit de ses gens, sans manifester d'autre désir que celui d'être laissée seule avec son père d'adoption, le kadi. On s'empressa d'aller quérir le juge, qui vint aussitôt, et chacun se retira dans une pièce voisine.

Restée seule avec son père adoptif, Anifé lui raconta avec détail tout ce qui s'était passé, et ajouta : — Mon père, j'ai la certitude que mon enfant est vivant, ou tout au moins que le cadavre exhibé par cette femme n'est pas celui de mon enfant. Celui-ci vit, ou bien on l'a tué, et c'est dans la crainte que nous ne puissions découvrir sur lui des traces de mort violente qu'on m'a présenté ce faux cadavre. Vous êtes juge, vous connaissez les lois et les moyens d'en assurer l'exécution; veuillez suivre cette affaire, découvrir les coupables, les punir, sauver et me rendre mon enfant!

L'affaire était des plus graves, et le kadi fut d'abord tenté de mettre les soupçons d'Anifé sur le compte de ses regrets maternels. Quel intérêt avait cette vieille à faire disparaître le petit-fils d'un kadi? Mais Anifé le pria de réfléchir à la haine que la première épouse d'Ismaïl nourrissait contre elle, à l'envie que devait lui causer la naissance d'un fils de sa rivale, tandis qu'elle n'avait jamais rendu père leur époux commun. Bref elle parla si tranquillement et si bien, elle appuya son hypothèse de tant et de si bonnes raisons, que le kadi finit par partager sa conviction et par prendre tout à fait à cœur la découverte de cette affreuse intrigue. Il promit de s'en

occuper sur-le-champ et de ne rien négliger pour éclaircir ce chaos ténébreux.

La première chose que fit le bon kadi, ce fut de s'envelopper d'un manteau couleur de muraille et de s'en aller *incognito* chez la vieille Grecque. Celle-ci faillit s'évanouir en reconnaissant son illustre visiteur, et si la chose eût été possible, elle se serait enfoncée sous terre pour se dérober à l'examen qu'elle prévoyait; mais de tels souhaits ne pouvaient la mener loin. Recouvrant donc par un violent effort son empire sur elle-même, elle attendit de pied ferme l'orage qu'elle ne pouvait éviter. Le kadi ne la fit pas languir longtemps, et il entra tout de suite en matière : — Ma fille m'a fait part de ses soupçons, lui dit-il d'une voix sévère, et je ne les crois pas dépourvus de fondemens. Je viens donc en premier lieu examiner les restes de celui que vous prétendez être mon petit-fils. — Et en disant ces mots, le kadi désignait du doigt le coffre qui était posé dans un coin reculé de l'appartement. — Ouvrez ce coffre, ajouta-t-il.

— Eh quoi! seigneur, dit la vieille, votre excellence veut-elle souiller son regard flamboyant de la vue des restes immondes...

— Ouvrez ce coffre, reprit le kadi en élevant quelque peu la voix; votre hésitation témoigne contre vous, je vous en préviens.

Forcée dans ses retranchemens et n'osant insister davantage, la vieille obéit et présenta au vieux juge le petit cadavre. Le kadi prit l'enfant, l'examina attentivement, et, fixant ses yeux sur la vieille tremblante, il s'écria d'une voix formidable : — Cet enfant est mort depuis plus de vingt-quatre heures!...

Cela était parfaitement vrai, mais le kadi n'en savait rien, et il parlait ainsi au hasard pour effrayer la vieille. Malheureusement celle-ci savait que personne dans la ville n'était de force à se prononcer sciemment sur un point aussi délicat de médecine légale, et elle ne perdit pas courage : — Votre excellence est plus savante que moi, répondit-elle avec humilité, et je ne serais pas assez téméraire pour m'opposer à son opinion; ce que je suis prête à affirmer par serment, c'est que l'enfant que vous voyez est sorti ce matin des entrailles de votre fille, et que je l'ai reçu à son arrivée dans ce monde. Il se peut qu'il fût déjà mort et que je ne m'en sois aperçue que quelques instans plus tard.

Le kadi savait bien que l'enfant d'Anifé était né vivant, car elle le lui avait affirmé de la manière la plus positive; mais la vieille avait offert d'affirmer sous serment que l'enfant mort était celui d'Anifé, et ce fut là ce qui le frappa principalement dans le discours de la sage-femme, car les Turcs attachent une grande importance au serment, et ils assurent que le plus criminel d'entre eux n'oserait se parjurer, fût-ce même pour sauver sa vie. Cela est si vrai, qu'on

vide la plupart des causes portées devant les tribunaux turcs en déférant tour à tour le serment à l'accusateur et à l'accusé. Le bon kadi ne songeait pas qu'il avait à faire à une Grecque et non à une musulmane. Il crut toucher à la solution du mystère en s'écriant : — Eh bien ! *jure !* — Je jure, dit aussitôt la vieille. — Non, non, pas ainsi, mets la main sur ce livre, reprit le kadi en tirant de sa poche un petit volume qui contenait le Koran, et répète mot à mot la formule de serment que je vais te dicter. — Si la vieille eût juré, tout était dit, et le kadi n'eût pas poussé l'enquête plus loin : elle hésita, non pas qu'elle reculât devant un faux serment, mais seulement parce qu'elle craignait de se compromettre en portant une main profane sur le livre sacré des musulmans. Elle eût préféré jurer sur l'Évangile. Ce moment d'hésitation donna au kadi le temps de se raviser. — Malheureuse ! s'écria-t-il, tu allais répéter les mots divins du Koran, et tu n'es qu'une chrétienne ! — Et il se hâta de replacer le Koran dans sa poche, comme s'il eût craint d'en ternir la pureté en l'exposant plus longtemps aux yeux d'une infidèle. — Tu ne peux pas jurer, dit-il, lorsqu'il eut mis son livre à l'abri de toute souillure, et il faut que je parvienne à la découverte de la vérité par d'autres moyens...

Le kadi procéda ensuite à un long interrogatoire dont la vieille Grecque se tira tant bien que mal. Elle ne parvint pas à détruire les soupçons du juge, mais elle évita de rien dire qui pût les changer en certitude. Elle protesta à plusieurs reprises qu'elle était innocente de tout meurtre, et elle fit cette protestation avec un tel accent de vérité, que le juge, appréciateur exercé des accens divers avec lesquels un accusé proteste de son innocence, demeura convaincu que son petit-fils n'avait pas été assassiné, et partant qu'il vivait encore. Cette pensée lui inspira des ménagemens, car si le petit vivait, il était au pouvoir de la vieille, et il devenait dès-lors dangereux de la pousser à bout. Désespérant de lui arracher des aveux plus complets : — Femme, lui dit-il, tu es trop rusée pour laisser échapper ton secret, mais tu ne l'es pas assez pour me donner à croire que tu n'en a pas un. Deux choses sont possibles, et je ne négligerai rien pour découvrir laquelle est la véritable : tu as caché mon petit-fils, ou tu l'as tué. Dans le premier cas, ton traitement à venir dépendra de celui que tu lui auras fait subir. S'il a été traité avec les égards dus à sa naissance, ton crime, quoique énorme, te sera pardonné ; moi, qui suis musulman, je m'y engage par serment sur ce livre sacré. (Et il mit la main sur le Koran qui était dans sa poche.) Si au contraire mon petit-fils a péri, tu mourras de la mort des sorcières, c'est-à-dire que tu seras empalée toute vivante. Maintenant je te laisse réfléchir au sort qui t'est réservé : ta vie pour celle de mon enfant !

Et le kadi se retira. Ainsi admonestée, la vieille se promit d'avoir soin du petit bonhomme comme de la prunelle de ses yeux. Elle n'avait rien avoué, et il se pouvait encore que le kadi ne découvrît rien et que l'affaire en demeurât là. En tout cas, aussi longtemps que le petit allait bien, elle-même ne courait aucun danger, et elle se règlerait à l'avenir sur le prix que Maleka mettrait au service qu'elle venait de lui rendre.

Rentré chez lui, le kadi s'empressa de communiquer à Anifé le résultat de sa démarche. Ce résultat était consolant pour la pauvre mère, car sa plus grande crainte était que la vieille ne parvînt à convaincre le kadi de son innocence, et loin de là, le kadi avait considéré les discours ambigus de la Grecque comme des aveux implicites. Il ne conservait plus le moindre doute sur l'existence de l'enfant, et il était décidé à se livrer aux recherches les plus actives. Ce fut sous l'influence de ces agitations perpétuelles et cuisantes que la pauvre Anifé entra en convalescence.

La lutte engagée entre les deux femmes d'Ismaïl changeait de caractère à la suite de l'odieux complot dont Selim et la vieille Grecque avaient été les instrumens. Désormais ce n'était plus un époux, c'était le père de son enfant qu'Anifé avait à reconquérir dans Ismaïl, et cela sans interrompre les démarches qui devaient lui rendre cet enfant lui-même. Si le bey se montrait indigne de son nouveau rôle, la fille adoptive du kadi ne laisserait échapper aucune occasion de satisfaire son juste ressentiment. Ismaïl cependant ne pouvait se rapprocher d'Anifé sans encourir la colère non moins redoutable de Maleka. Il était donc essentiel d'intimider celle-ci, et c'était à son confident, c'était à Selim-Effendi qu'il fallait faire entendre de sévères paroles. Selim n'avait pas été admis à voir Anifé depuis ses relevailles. Depuis qu'Anifé était mère, un instinct supérieur s'était éveillé en elle. Elle ne jugeait plus personne que par le degré et le genre d'intérêt qu'on portait à son enfant. Elle consacrait de longues heures à réfléchir sur le passé, et elle en venait à regarder l'arrivée de Selim comme la cause de tous ses malheurs. Le départ d'Ismaïl, quoi qu'en dît Selim, n'avait-il pas été provoqué par celui-ci? Et pourquoi Selim, l'adorateur avéré de Maleka, restait-il en Asie? Des propos tenus par une servante de la vieille Grecque sur des visites mystérieuses faites par Selim à sa maîtresse venaient confirmer encore la fâcheuse opinion qu'elle avait conçue du caractère et du rôle de l'ami prétendu d'Ismaïl. Elle résolut de le voir, de l'interroger, et Selim fut admis à lui présenter ses hommages.

L'effendi, trouvant Anifé embellie, commença par lui débiter force complimens. Comme Anifé ne lui répondait pas, il se plut à lui faire entrevoir dans l'avenir des jours meilleurs qui effaceraient la trace des douleurs présentes. Anifé l'écouta toujours sans l'interrompre.

Selim était à bout d'éloquence, et le morne silence qui accueillait ses beaux discours commençait à lui peser, quand Anifé se décida enfin à parler.

— Savez-vous, Selim, dit-elle très froidement, que j'ai souvent pensé que mon enfant n'était pas mort en naissant?

Selim recula, pâlit, et un moment sa présence d'esprit parut l'abandonner.

— Que voulez-vous dire, Anifé? balbutia-t-il.

— Eh bien! oui, répondit la jeune femme avec le même calme, je suis presque certaine d'avoir été la victime d'un affreux complot. Mon fils est vivant. L'a-t-on assassiné? l'a-t-on fait disparaître? C'est ce que je saurai. La sage-femme a été évidemment soudoyée par des ennemis perfides que la justice ne peut manquer de découvrir.

— Mais ne se pourrait-il pas, objecta Selim, que cette femme eût tout simplement caché votre enfant dans la pensée d'obtenir une riche récompense en vous le rendant un jour?

Anifé sourit d'un étrange sourire, car elle voyait que ses paroles avaient frappé juste. Elle répondit que si son enfant vivait encore, si on le lui rendait, elle accepterait une pareille explication, bien qu'elle ne la trouvât guère satisfaisante; mais il fallait se hâter, car le kadi pouvait faire d'un moment à l'autre quelque grave découverte qui ne lui permettrait plus d'assoupir l'affaire. Selim ayant alors prononcé le nom de Maleka, la jeune femme avoua que, sans soupçonner personne, elle ne voyait qu'elle qui pût trouver une amère satisfaction à la priver de son enfant. — Et que diriez-vous, reprit vivement Selim, si j'écrivais à Maleka où en sont les choses? Malheureusement nous n'aurons pas de réponse avant dix jours, et d'ici-là...

— D'ici-là, répondit Anifé, qui l'avait compris, d'ici-là nous ne ferons rien, si aucun indice ne vient confirmer mes soupçons sur la mort de mon enfant.

Ces paroles terminèrent l'entretien. Selim quitta la maison du kadi dans une agitation extrême, et Maleka reçut de lui, quelques jours après l'interrogatoire si habilement conduit par Anifé, une longue lettre, qui, loin de l'intimider, l'affermit dans ses projets de vengeance. Heureusement Anifé allait trouver contre son implacable ennemie un auxiliaire inattendu dans un jeune parent, dont le rôle, au milieu de toutes ces intrigues domestiques, avait été celui d'un observateur passif, et qui, en regard de la vieille dépravation musulmane, personnifiée par Ismaïl et Selim, représentait assez fidèlement une civilisation nouvelle et meilleure. C'est autour de ce personnage que viendront se grouper les derniers événemens de mon récit.

CHRISTINE TRIVULCE DE BELGIOJOSO.

(*La 2e partie au prochain n°.*)

LE ROMAN POPULAIRE

ET

LE ROLE DU ROMANESQUE

EN AMÉRIQUE

I. *Ruth Hall*, by Fanny Fern, 1 vol. in-12. — II. *Rose Clark*, by Fanny Fern; 1 vol. in-12. London, Routledge 1856.

Il y a toujours dans tout siècle et dans tout pays deux littératures parfaitement distinctes, et qui fleurissent indépendantes l'une de l'autre. Il y a d'abord une littérature élevée, poétique ou profonde, qui exprime le degré d'idéal auquel l'âme humaine est arrivée, le degré de délicatesse auquel les sentimens du cœur sont parvenus, les tourmens et les susceptibilités qu'une culture supérieure inflige à la conscience, le beau rêve dans lequel se complaît l'imagination, les joies et les extases de l'intelligence s'étudiant à pénétrer l'énigme de l'univers. Il y a ensuite une littérature trouble, mélangée, complexe, pleine d'impurs alliages, — une littérature qui exprime l'idéal inférieur de l'époque, le rêve des imaginations vulgaires, les désirs grossiers du cœur, la poésie des appétits terrestres, l'ivresse des sensualités, les préjugés meurtriers des foules, les nudités cyniques des mœurs, en un mot la réalité crue, éclairée seulement çà et là de certains rayonnemens aux reflets blafards et tristes comme les lumières qu'engendre la putréfaction, ou qu'allument les procédés scientifiques modernes. L'une est la littérature sérieuse, celle qui survit au temps et au pays où elle a pris naissance; la se-

conde est la littérature qu'on peut appeler populaire, celle qui est condamnée à mourir avec les générations qui s'en sont nourries, et qui n'est plus ensuite exhumée de sa poussière que par la curiosité des chercheurs et les nécessités de la science historique.

Ces deux littératures si tranchées ont un seul point de contact: elles représentent toutes deux l'idéal du temps, l'une son idéal noble et moral, l'autre son idéal vulgaire et charnel. Ces deux sortes d'idéal existent en même temps, car il s'en faut de beaucoup que le corps suive les impulsions de l'âme, et que la vie marche du pas rapide des idées. L'utilité de ces deux littératures est donc différente, comme l'idéal qu'elles expriment.

La littérature supérieure appartient avant tout au critique et au philosophe. Dans l'ensemble immense d'œuvres et de noms propres qu'offre chaque siècle ou chaque pays, le critique en choisit quelques-uns et condamne les autres sans pitié. Est-ce justice? Oui, certes, si l'on a égard au point de vue qu'il adopte et au but que lui commande son art. Il choisit les noms qui résument le progrès humain à telle ou telle époque, et qui permettent de mesurer l'élévation de la pensée. Il choisit les livres qui ont opéré une révolution, introduit une loi morale inconnue auparavant, fait triompher une vérité, ajouté à la somme des connaissances humaines, engendré quelque chose d'incontestable et sur lequel il n'y ait plus à revenir. Il désigne les poèmes et les œuvres d'art qui ont exprimé telle ou telle pensée avec une perfection qui ne peut être dépassée. En un mot, il va immédiatement au grand et à l'élevé, parce que là seulement il est à l'aise pour appliquer ses méthodes esthétiques et expliquer les conditions éternelles du vrai et du beau. Les règles philosophiques de l'expression de la vérité et de la beauté, il est aisé de les démontrer au moyen d'un Platon, d'un Sophocle ou d'un Shakspeare; mais allez donc les expliquer au moyen du drame, du roman, ou de l'utopie qui a eu cours à tel ou tel moment de l'histoire! Les dédains du philosophe ou du critique pour la littérature secondaire et populaire sont donc parfaitement fondés, et s'il veut tracer l'histoire de l'âme humaine, c'est un devoir pour lui de ne descendre jamais de ces sommets élevés, sous peine de se perdre dans la confusion des détails et l'incohérence des faits.

Mais l'historien des mœurs et des vicissitudes humaines n'est pas soumis aux mêmes conditions que l'historien de la pensée, nous dirions volontiers de l'*idéal* (ce mot exprimant mieux la différence que nous voulons établir), et c'est à lui surtout que cette littérature est utile. La littérature populaire regagne donc en importance historique ce qu'elle perd en importance scientifique, et son importance historique est très grande, car elle seule peut nous faire

juger, en parfaite connaissance de cause, de ce qu'on peut appeler la *situation morale* de telle ou telle époque. On se tromperait fort en effet, si l'on croyait pouvoir juger de la situation morale d'une époque par son esprit, c'est-à-dire par ses ambitions, ses rêves et ses idées. Il y a presque toujours au contraire une contradiction très marquée entre la situation morale d'un siècle et son esprit; l'idéal d'une époque est presque toujours ou supérieur ou inférieur à l'état des mœurs. Il arrive très souvent chez les peuples qu'une grande santé morale coexiste avec des préjugés grossiers et des théories très exclusives et très étroites, — cela s'est vu en Angleterre à différentes reprises, — et qu'une grande l'élévation d'intelligence s'unit à des mœurs très relâchées, — cela s'est vu souvent en France, et notamment au XVIIIe siècle. Si l'on veut juger de l'esprit d'un siècle, la littérature supérieure et élevée a seule de l'importance; mais, si l'on veut juger de son état moral, la littérature secondaire et populaire est pleine de curieuses révélations et de tableaux qui sont de véritables documens.

Pour avoir une juste idée d'une époque, il faut donc se poser cette question : quels livres lisait la grande masse des hommes alors existans? — Ainsi, pour citer un exemple, celui qui voudrait prendre une idée du XVIIIe siècle d'après la littérature sérieuse et philosophique ne comprendrait rien aux accusations qui ont été portées contre ce temps. S'il n'avait jamais lu que Montesquieu, Voltaire ou Jean-Jacques, il pourrait bien accorder que l'époque où ont vécu ces trois hommes a été plus orageuse, plus active, plus agitée que toutes les époques précédentes; mais il nierait que leurs œuvres révèlent une corruption plus grande que celle des générations antérieures. Ce jugement serait aussi faux dans ce qu'il affirmerait que dans ce qu'il nierait. L'époque qui produisit ces livres où l'esprit humain se montra si inquiet, si agité, si révolutionnaire, est une époque de calme plat et de lente dissolution. Jamais la société ne vécut d'une vie plus paisible et plus heureuse; jamais générations ne savourèrent aussi tranquillement l'existence et ne s'abandonnèrent aussi nonchalamment aux joies sensuelles. Tandis que l'esprit humain, par ses représentans les plus illustres, laisse échapper ses pressentimens, ses espérances, tantôt avec le ton de la sibylle comme chez Jean-Jacques, tantôt avec les emportemens nerveux de Voltaire, l'ensemble de la société continue à s'enfoncer tranquillement dans un marais sans écho. La peinture de ce marais, vous ne la trouverez point chez les illustres représentans du XVIIIe siècle; mais si vous êtes hardi et aventureux, si vous ne reculez pas devant les boues fétides et les impasses immondes, ouvrez d'une main courageuse les livres qui firent le divertissement des multitudes, des belles dames et

des mousquetaires, des bourgeoises et des abbés, des filles d'opéra et des traitans. L'*Esprit des Lois* et l'*Essai sur les Mœurs*, l'*Encyclopédie* et l'*Histoire naturelle* ne vous apprendront rien de bien important sur la manière de vivre des contemporains; mais Duclos, Crébillon fils, Casanova, Choderlos de Laclos, Louvet, Rétif de La Bretonne, le chevalier de Nerciat, et tous ces livres infâmes, boue de l'esprit humain, à demi pamphlets politiques, à demi traités de mauvaise vie, vous donneront le secret de cette société. Alors peut-être vous cesserez d'être étonné des reproches de corruption qu'on a jetés au XVIIIe siècle, car vous aurez respiré l'âme même de cette corruption; vous aurez écouté les confidences de ce qui s'appelait alors la société française. Mièvreries et cailletages, noires médisances, méchancetés d'enfant pervers, chinoiseries, goût du petit et du bizarre, sensualités compliquées et savantes, intérieurs étroits où se mêlent des senteurs d'ambre et des senteurs de pharmacie, scélératesses galantes, libertinages effrénés exécutés avec accompagnement de sanglots vertueux, cascades de larmes sentimentales, harems du quartier de l'Opéra, *liaisons* dangereuses et attachemens équivoques, luxe raffiné, premiers miracles du dieu Argent et des traitans ses serviteurs, paille sèche, bois mort, — tout le XVIIIe siècle se retrouve dans ces livres condamnés, qu'on ne lit guère et qu'on ne réimprime plus. Du *Sopha* aux *Liaisons dangereuses*, on peut suivre, grâce à eux, les progrès de cette corruption qui devient de jour en jour plus intense, — d'abord simplement frivole et libertine, puis sèche et âprement sensuelle, enfin scélérate, machiavélique et profonde.

Nous pourrions multiplier les exemples. Celui du XVIIIe siècle nous suffira, car il est le plus frappant, le plus accusé peut-être de tous ceux que l'histoire pourrait nous offrir. Si, de ces observations sur la littérature du passé, nous descendions à la littérature contemporaine, si nous voulions caractériser par exemple la situation morale de l'Angleterre ou de l'Amérique, notre assertion se trouverait pleinement justifiée. Ce n'est pas à la littérature élevée et sérieuse qu'il faudrait nous adresser de préférence, c'est à cette féconde littérature de nouvelles, de romans, de récits, à ces livres écrits pour les multitudes, *for the million*. Il y a en Amérique une littérature très sérieuse et très élevée, celle de l'école du Massachusetts et de tous les esprits distingués qui s'y rattachent et qui partagent les mêmes opinions. Cette littérature nous fait parfaitement saisir l'esprit de l'Amérique, son *idéal*, car l'Amérique a aussi un idéal, qui se dégage péniblement et lentement, il est vrai, qui n'est encore pour ainsi dire qu'à l'état de vapeur colorée, planant au-dessus de cette société comme une belle apparition plutôt que comme une constel-

lation fixe et brillante sur laquelle les hommes puissent à chaque instant lever les yeux pour réchauffer leur foi et ranimer leur courage. Néanmoins cet idéal existe, et on le sent qui, sans forme nette et distincte, passe comme un souffle rafraîchissant ou frémit comme une virile inquiétude dans les pages des écrivains de l'Amérique. Composé d'espérance et de foi, de naïveté confiante et de courageuse expérience, il fait penser à la fois aux fraîcheurs des prairies primitives et à la robuste énergie des colons qui les traversent; il exprime parfois admirablement l'état de l'Amérique, — une société jeune formée d'hommes d'un esprit mûr. Foi religieuse et rationalisme porté dans la religion, radicalisme unitaire et attachement sincère et fervent à l'esprit chrétien, confiance dans un avenir puissant pour l'Amérique et dans une heureuse destinée pour l'espèce humaine, tous ces élans et toutes ces espérances souvent contradictoires se rencontrent chez les écrivains supérieurs de l'Amérique. Le contraste est frappant quand on passe de la lecture d'un Channing ou d'un Théodore Parker à quelque écrivain secondaire. Les mêmes contradictions n'existent plus, l'auteur n'exprime plus que l'une ou l'autre de ces espérances; dès lors l'idéal de l'Amérique s'évanouit, et la réalité de son état moral apparaît immédiatement. Tantôt par exemple l'écrivain est animé d'un souffle religieux assez ardent, mais il n'exprime que des idées de secte, et quelquefois, hélas! des préjugés; il manque de compréhension, il nous offre plutôt des sentimens presbytériens ou méthodistes que des sentimens chrétiens. C'est bien là le christianisme propre à l'Amérique, disons-nous après avoir fermé le livre; mais ce n'est pas le christianisme que cherche l'Amérique. D'autres fois l'écrivain, plus patriote que philosophe, exprime plutôt des vœux en faveur de l'avenir de l'Amérique que des vœux en faveur de l'avenir de l'humanité, et alors ce sentiment national se rétrécit; il devient un sentiment égoïste, dur, despotique. Oui, c'est bien là, disons-nous encore, l'orgueil et l'ambition de l'Amérique; c'est bien son but politique, *américain*, mais ce n'est pas son but moral et humain. A chaque groupe d'écrivains son rôle par conséquent : — aux uns l'expression des plus hautes tendances de leur pays, de ses vœux les plus désintéressés, de son esprit en un mot; — aux autres l'expression de ses tendances immédiates, actuelles, de ses vœux intéressés, de sa situation morale présente.

Si donc vous voulez connaître l'état religieux de l'Amérique, fiez-vous moins au docteur Channing et à Théodore Parker qu'à tel ou tel livre secondaire de théologie, ou à tel roman de sectaire. Les idées des premiers sont des désirs et des espérances; mais ouvrez les romans plus ou moins célèbres des dernières années, ceux de Mme Stowe, de miss Warner (mistress Wetherell), de miss Cumming.

Là vous trouverez l'esprit religieux américain au point où il est arrivé aujourd'hui : vieil esprit biblique et habitude des livres saints, qui teignent de leurs couleurs la vie et les actions de l'homme; formalisme de sectaire, dogmatisme puritain, n'ayant retenu de sa tradition qu'une gravité austère, et de son intolérance qu'une sorte de compression domestique; piété sans sourires, résignation froide et un peu hautaine, charité raisonnée et sans effusion. Si vous cherchez dans la poésie l'expression des instincts américains, ne vous adressez pas à Longfellow, qui vous fera entendre les échos des forêts primitives, et vous donnera, sous le nom de *Psaume de la Vie*, l'expression d'un *go ahead* idéal, plus noble que le *go ahead* actuel de l'Amérique, mais moins réel; adressez vous à M. Lowell ou à M. Whittier, deux poètes très réalistes qui vous raconteront les misères de l'esclavage, le tumulte démocratique, l'activité affairée des citoyens, les clameurs de Faneuil-Hall ou de Tammany-Hall. Enfin, si vous voulez contempler l'esprit très varié, très bigarré de cette société, examiner ses masques et ses physionomies, vous donner le spectacle de ses vices et de ses vertus, n'ouvrez pas les contes et les romans de M. Hawthorne, analyste subtil, psychologue ingénieux, qui raffine sur la réalité, et choisit avec son talent d'artiste parmi les matériaux que lui offre l'observation. Lisez plutôt les œuvres de M. Cornelius Mathews, où abondent les scènes de la vie politique, de la rue, de la taverne et du bateau à vapeur; lisez, si vous pouvez, les romans de M. Sylvanus Cobb, mauvais écrivain, mais romancier populaire; lisez enfin les romans de Mme Fanny Fern, où sont vivement, énergiquement même parfois, accusés les côtés les moins délicats et les plus grossiers de la société des États-Unis, et qui contiennent la peinture la plus brutale que je connaisse de l'égoïsme propre aux races mercantiles, aux classes de condition inférieure et d'éducation incomplète.

Ce ne sont pas seulement certains détails de mœurs que nous révèlent ces romans, ce sont aussi, sous plus d'un rapport, les dispositions intellectuelles, la tournure d'esprit du peuple américain. Ainsi le caractère principal de ces romans, comme d'ailleurs de presque toutes les inventions américaines, c'est de n'avoir rien de romanesque. Vainement ils font appel aux sentimens les plus excessifs, vainement ils remuent toutes les machines mélodramatiques, vainement ils mettent en scène des héroïnes mélancoliques, malheureuses et persécutées : ils ne parviennent pas à atteindre le moins du monde à ce que, faute d'un autre mot, nous appellerons l'attrait du faux, — ce qui est le charme principal du romanesque. Tous ceux qui ont lu *Claire d'Albe* et *Amélie Mansfield* par exemple, ou même des livres d'un ordre supérieur et inférieur à ces derniers, les gracieux

récits de miss Burney ou les pittoresques et ennuyeux *Mystères d'Udolphe*, comprendront ce que nous entendons par l'attrait du faux. Le romanesque en effet consiste non pas, comme la poésie, à transfigurer la réalité et à l'entourer de lumière, mais à créer des combinaisons impossibles où des sentimens exagérés puissent se donner libre carrière. Le romanesque ne provient d'aucun sentiment élevé, et il n'a aucune noble source; il est en guerre avec la logique, il n'a pour ainsi dire pas de confiance dans la sagesse de Dieu; le jeu des lois naturelles du monde lui déplaît, il ne trouve pas la création encore assez admirable. Il a des exigences bizarres de jolie femme capricieuse, de malsaines illusions d'adolescent, des exagérations passionnées de vieux dandy, un prétentieux jargon tout pétri d'invariables formules sentimentales. Ne trouvant pas que la création de Dieu soit assez belle, il ne trouve pas non plus que le destin soit assez dur : il entasse sur une seule tête des malheurs qui, dans la réalité, suffiraient à cent personnes. Il exagère démesurément la faculté de souffrir; ses réservoirs de larmes sont inépuisables. Le romanesque a réellement quelque chose d'athée et de matérialiste : d'athée, parce que, ainsi que nous l'avons dit, il n'est pas satisfait de l'œuvre de Dieu, et n'a aucune résignation à la sage action des lois du monde; — de matérialiste, parce qu'il indique presque toujours un amour exagéré de la vie, une recherche des émotions les plus rares, de celles qui embellissent le mieux l'existence. Ces émotions que les lois de la matière et de l'esprit nous recommandent de n'approcher qu'avec respect, et de ne rechercher que d'une manière légitime, sous peine de rendre condamnables les plus beaux sentimens de la vie, le romanesque les appelle et les poursuit avec avidité. Il est donc la poésie de tous les esprits sans noblesse, — la poésie des multitudes moyennes, des multitudes placées entre les masses populaires et les classes élevées de la société. C'est la poésie de ceux dont les rêves ne dépassent pas les bornes du bonheur terrestre, c'est la poésie de ceux à qui la médiocrité de leur fortune défend certaines aventures ou certains plaisirs, la poésie de ceux à qui une éducation incomplète a donné une vue incorrecte des choses, de ceux qui ont trop cherché à vivre, qui ont trop vécu, ou qui n'ont pas vécu. Malgré cette fausseté qui lui est inhérente, le romanesque, quand il est naïf et quand il se rencontre chez des êtres naturellement honnêtes, est quelquefois plein de charme; il est gracieux quand il a sa raison d'être, par exemple dans la première jeunesse, à l'époque où l'âme est sans expérience, et dans les existences solitaires, dont il décore la nudité de couleurs et de tableaux mensongers. Dans d'autres conditions, il cesse d'être inoffensif, et il devient extrêmement dangereux.

Mais, dangereux ou non, cet esprit existe et existera aussi long-

temps qu'existeront des classes intermédiaires entre le peuple et les hautes sphères de la société. Le romanesque n'a pas son origine dans la nature, il a son origine dans la société : c'est une surexcitation de l'imagination occasionnée par le spectacle des mouvemens de la vie sociale, du contraste des conditions, des contrastes entre la beauté et la fortune, entre le génie et le malheur; mais il provient surtout de deux choses que Dieu n'a pas créées, et que la société seule a pu enfanter, d'un tourment d'imagination, d'un besoin d'échapper à sa condition, et enfin d'une situation équivoque dans laquelle se trouvent un moment toutes les classes qui montent, — je veux dire cette situation où l'esprit est déjà trop raffiné pour retomber à la brutalité populaire, trop soumis aux conventions pour retrouver la naïveté naturelle, et pas encore assez élevé pour étendre son regard au-dessus du spectacle de la société. L'esprit romanesque n'a non plus en vue que la société, les avantages sociaux, les aventures qui peuvent sortir de combinaisons sociales. Son horizon se borne là. La littérature écrite pour ces classes moyennes dont nous avons parlé est par conséquent tenue d'être romanesque, et généralement elle s'acquitte convenablement de cette exigence. Le roman lu par une bourgeoise de petite condition, par un employé, par un boutiquier, ne peut sortir d'un certain cercle de peintures ou de rêveries. Tout livre qui veut être populaire doit donc contenir une certaine dose de romanesque, et le roman même, alors qu'il s'adresse à d'autres lecteurs que des lecteurs vulgaires, est tenu, jusqu'à un certain point, de s'astreindre à cette nécessité. Les maîtres connaissaient cette loi et s'y sont conformés : c'est pour plaire à cette classe de lecteurs que Cervantes et Lesage ont entremêlé d'interminables et fades histoires de sentiment leurs pages ironiques; c'est pour satisfaire à ce besoin d'émotion banale que Richardson a fait répandre des flots de larmes à ses Pamélas et à ses Clarisses. Chez eux toutefois, le romanesque n'est encore qu'un hors-d'œuvre; la peinture de la réalité, l'expression de la pensée personnelle de l'auteur tiennent la première place. Il est facile de voir que cette classe sociale, pour laquelle l'idéal se présente sous la forme d'une illusion mensongère, est encore peu nombreuse; mais à mesure que le temps marche et que cette classe prend plus d'extension, la sentimentalité et le romanesque prennent aussi une plus grande importance : ils teignent de leurs couleurs artificielles les productions les plus remarquables de l'esprit, *la Nouvelle Héloïse, Werther, Paul et Virginie;* ils s'insinuent dans le drame et la poésie, formes littéraires qui semblaient leur être interdites.

Dans la littérature populaire américaine, le romanesque tient au contraire fort peu de place : il y est gauche, guindé, mal à l'aise. Au

fond, le véritable intérêt romanesque de cette littérature consiste dans l'exagération d'un des sentimens les plus honorables du cœur humain, dans l'exagération du sentiment de la vie de famille et du bonheur domestique. Les enfans sont plus beaux encore qu'il n'est dans la nature des enfans de l'être; leurs petites manières sont plus naïves aussi, leurs jolis traits sont plus angéliques; la mère a trop de tendresse, le petit *cottage* est trop enveloppé de soleil. Dans les deux romans qui nous occuperont spécialement, il y a bien quelques histoires de filles séduites ou de douleurs inconsolables, mais en somme c'est le romanesque de la vie de famille qui domine; tous les sentimens qui y sont exprimés tournent dans le cercle étroit du foyer. En dehors de cette sphère morale, l'auteur a beau faire, la société qu'il a sous les yeux ne lui fournit aucune peinture aimable, aucune aventure, ni aucun personnage d'un intérêt romanesque. La réalité la plus crue et la plus vulgaire s'y étale; mœurs, caractères, personnages, tout y a un aspect plébéien; rien n'y parle à l'imagination. Comment donc s'expliquer ce phénomène? se dit-on après avoir achevé la lecture de ces livres, comme de tous les livres américains en général qui veulent tracer des peintures de la vie. Est-ce donc que les jeunes miss américaines ne désirent rien de mieux que ce qu'elles trouvent dans leurs romans? Ce public de femmes et de jeunes gens n'a-t-il donc pas des rêves à imposer aux écrivains qui se chargent de l'amuser? Les rêves qui d'ordinaire tourmentent tous ceux qui sont assis derrière un comptoir ou dans une maison de banque n'existeraient-ils donc pas aux États-Unis, et la pratique Amérique nous offrirait-elle la seule exception à cette loi des sociétés, car l'empire du romanesque sur certaines classes est une loi des sociétés, un phénomène qui se présente infailliblement aussitôt qu'il existe des groupes nombreux dont la vie se compose de beaucoup de travail et d'un peu de loisir? Or beaucoup de travail et un peu de loisir, c'est là justement la condition à laquelle est soumise la vie américaine. D'ailleurs le romanesque ne domine-t-il pas partout où il y a des marchands fatigués du travail de la journée, et qui demandent à la lecture ce que la vie ne leur donne pas, des jeunes gens pauvres qui gagnent leur existence autrement que par un métier manuel, des jeunes filles à marier dont la richesse ou la pauvreté contrarie les inclinations du cœur? Ces jeunes gens, ces marchands, ouvrent-ils un livre pour entendre parler encore de la réalité dans laquelle ils vivent? Il y a là au premier abord une sorte de mystère très facile à pénétrer.

Faut-il faire honneur de l'absence de cet élément littéraire à la pureté des mœurs domestiques, ou bien à l'esprit pratique et calculateur du pays, à cette chasse à l'argent qui dissipe tous les soucis de

l'imagination, et apaise si bien et si vite toutes les inquiétudes du cœur? Sans doute on doit tenir compte de ces deux causes : cependant il ne faudrait pas en exagérer l'action. Ce n'est pas le désir d'émotions qui manque aux Américains; il n'y a pas au monde de peuple qui demande davantage à s'inoculer la fièvre. Ils ont une inclination très marquée, qui est proche parente de l'esprit romanesque : je veux dire l'amour du luxe et de l'éclat. Partout où vous voyez ce goût se prononcer avec exagération, soyez sûr que les maladies de l'imagination ne sont pas loin. La prodigalité outrée, signe infaillible de la recherche des émotions fiévreuses, s'allie très bien chez les Américains à un travail excessif. Ce n'est donc pas le désir d'émotions qui leur manque, c'est l'occasion, et très heureusement pour eux, elle leur manquera encore longtemps. Je m'explique.

L'esprit romanesque, ainsi que nous l'avons dit, n'est point naturel à l'homme, et il a son origine dans la société; il naît des impressions que les contrastes de la société produisent si aisément sur les âmes des classes intermédiaires. Ce sont ces contrastes qui n'existent pas dans la société américaine. Les États-Unis sont une société de classes moyennes, divisées en catégories très peu tranchées, et dont les deux plus larges sont les riches et les pauvres. Ce monde de bourgeois et de commerçans n'en rencontre aucun autre qui lui serve de correctif; pas de monde aristocratique, pas de monde artistique. Si les conditions qui donnent naissance à l'esprit romanesque existent en Amérique, en revanche les conditions qui entretiennent, qui sollicitent et enflamment cet esprit, — la curiosité, l'éblouissement, la fascination, — n'existent pas. Ainsi, pour prendre des exemples, quand, dans l'*Egmont* de Goethe, Claire badine avec la toison d'or de son amant, nous comprenons tout de suite l'influence qui l'a fait succomber à la séduction : c'est l'impression produite par la condition du comte. Si, au lieu d'aimer Egmont, elle avait aimé tout simplement le brave garçon qu'elle repousse, elle aurait pu être très touchante, très poétique même; mais elle aurait cessé d'être romanesque, et se serait trouvée dans la position où se trouve forcément toute héroïne américaine. Entrons en effet dans une maison américaine, dans la maison d'un riche marchand, si vous voulez. Au premier étage, il y a une jeune fille que vous pouvez doter à volonté des charmes les plus angéliques, et en bas, derrière un comptoir, est assis un jeune homme dont l'âme est au premier étage que nous venons de quitter. La jeune fille aura beau être riche, le jeune homme aura beau être pauvre; leur amour ne sera jamais romanesque, et restera le sentiment le plus naturel du monde. Quand Charles Moor se sépare de sa famille et se fait brigand par désespoir et par besoin, il est romanesque; mais un Américain qui va cher-

cher fortune dans les prairies de l'ouest ou les mines californiennes, quand bien même il appellerait à son aide toutes les ressources du *go ahead*, quand bien même il serait le plus grand vaurien de l'Union, qu'il aurait tué quelques sauvages et pris part à des milliers de rixes de tavernes, — cet Américain ne sera jamais un héros de roman. Pauvres ou riches, gens à la mode ou gens non *fashionables* appartiennent tous à la même condition; il n'y a pas entre eux d'autre différence que celle qui existe entre deux habits d'étoffes diverses et de même coupe.

Il y a encore une autre raison, et c'est peut-être la plus considérable. Si vous voulez connaître l'importance du romanesque dans une société, demandez d'abord à quel degré de raffinement le vice est arrivé dans cette société. La vertu, comme toutes les belles choses, est poétique et non romanesque; mais le vice est romanesque. Seulement il a besoin, pour atteindre à sa perfection, d'une éducation très lente, d'un travail de perfectionnement très opiniâtre, qui sont impossibles dans les sociétés encore près de leur origine. Quand il s'est ainsi bien perfectionné, qu'il a perdu sa brutalité, qu'il n'a plus ses allures sanglantes et criminelles, il devient un objet d'admiration et d'envie. On crée des mots nouveaux pour baptiser les différentes formes sous lesquelles il se présente, car le vice, en se perfectionnant, devient un merveilleux Protée. Quand une fois il a troublé le jugement des sociétés au point qu'elles n'osent plus le condamner, il crée les illusions les plus singulières et machine les catastrophes les plus inattendues. Très peu d'âmes sont exemptes de ses atteintes. On voit les hommes les plus braves devenir lâches devant la plus indigne passion; on voit des familles illustres ruinées pour un désir ou une fantaisie bizarre, et des hommes d'honneur qui souscrivent aux plus étranges compromis. Ce romanesque est, à proprement parler, le nôtre, celui de la société française contemporaine, comme le romanesque qui naît du contraste des classes était celui de l'ancien régime. Les Américains, heureusement pour eux, ne sont en situation d'avoir aucun des deux, et c'est là ce qui explique pourquoi le romanesque de l'une et l'autre espèce est absent de leurs livres, et pourquoi, lorsqu'il s'y rencontre, il y fait si mauvaise figure.

Tous ceux qui ont lu un roman de mœurs américain ont pu remarquer ce trait, assez curieux pour mériter d'être relevé et noté. Tant qu'ils reposent sur la vie ordinaire et qu'ils se contentent de reproduire les scènes familières, ces récits sont pleins d'intérêt; mais quand l'auteur lance sa barque sur la mer du sentiment et de l'aventure, il chavire et se noie infailliblement. Pleins de grâce et même de raffinement lorsqu'ils expriment les affections de la vie de

famille, les romanciers américains sont gauches et maladroits lorsqu'ils essaient d'exprimer d'autres passions. Leurs personnages sont condamnés à être vrais et simples, et si par malheur ils ont une autre prétention, quelque défaut de tact et de mesure se charge bien vite de dénoncer le héros qui s'est échappé de la vie ordinaire, de la réalité, pour se faufiler dans les domaines interdits du mensonge aimable. Cet empire de la réalité sur l'imagination américaine, cette impuissance d'échapper à la vie ordinaire, à la vie de ménage et de comptoir, même dans la fiction, accusent une situation toute particulière, une complète égalité, des nuances sociales peu tranchées, des mœurs laborieuses et encore pures, et indiquent une société très démocratique, très plébéienne, qui n'a pas encore réussi à donner du charme à ce qui ne devrait jamais en avoir, si les lois morales étaient pratiquées. Ce que nous appelons le monde n'y apparaît pas encore sous une forme originale et avec une corruption *sui generis*, et quoique la société américaine fasse grand fracas de ce qu'elle appelle la vie *fashionable*, tout son essor d'imagination se borne à des mobiliers somptueux, à des courses en voitures, à des promenades aux petites villes à la mode, à des *routs*, genre de réunion qui rappelle les habitudes du *meeting* et de la place publique, et qui éloigne autant que possible l'idée de plaisir, de société élégante et romanesque. Ce n'est donc pas ce charme qui provient à demi des dérèglemens de l'imagination qu'il faut demander aux romans américains, et si nous nous sommes longuement étendu sur ce sujet, c'est qu'il est est très caractéristique de l'état moral de l'Amérique.

Ce n'est certes pas la bonne volonté cependant qui fait défaut à ses romanciers : ils accumulent les incidens, les surprises, les catastrophes, et ils ne réussissent pas à émouvoir. Ce dandy, que l'auteur nous présente comme un type de séduction, laisse percer sans y prendre garde le fils du marchand; nous savons que ce somptueux propriétaire est un fermier qui a prospéré; ce couple élégant qui fait les délices de Saratoga ou de Niagara, ce sont deux riches tapissiers dont on pourrait donner l'adresse. Tous ces personnages vivent ou ont vécu de leur travail, et si par malheur ils poussaient trop loin leurs prétentions, ils courraient risque de devenir des caricatures. C'est ce qui arrive aux personnages de Mlle Fanny Fern. Voici deux femmes qui cherchent à être à la mode dans telle petite ville de l'Union, mistress Howe et mistress Flynn si vous voulez, et qui déchirent leur prochain à belles dents. Toutes deux n'ont pas de cœur, mais elles n'ont pas l'esprit qu'il faut pour acquérir le droit de n'avoir pas de cœur : esprit très difficile à former et très rare. Mistress Howe est très riche, mais ses voisins se rappellent encore sa boutique de lingère, alors qu'elle s'appelait miss Dolly, et qu'elle

n'était pas devenue l'épouse d'un marchand de chaussures dont elle a conquis le cœur. Quant à mistress Flynn, malgré ses dentelles, ses fourrures et ses mouchoirs aux broderies extravagantes, sa richesse est d'origine toute récente et très vulgaire; tel de ses cousins est domestique, tel autre est colporteur. Partout se sentent les tâtonnemens d'une société en train de se former, ainsi que les vulgarités d'une vie laborieuse et plébéienne. L'auteur décrit de la manière la plus romanesque un couple de beaux vieillards, et lorsqu'il vous fait part du motif de leur bonheur, vous tombez sur une histoire peu séduisante d'ivrogne converti par les soins vigilans de sa femme. Plus loin, il raconte l'histoire d'une femme persécutée par son mari, vieux thème de tant de récits larmoyans, et qui a fait mouiller tant de mouchoirs; mais ce mari est en vérité un triste persécuteur : il fouille les poches, ouvre les tiroirs, décachète les lettres, rit lorsque sa femme s'écorche le pied ou se coupe le doigt, et il lui tend des piéges que le plus mal élevé des Iagos de mélodrame rougirait d'employer. Oh! que les Américains sont plus sympathiques, lorsqu'au lieu de se présenter sous ces formes factices et déplaisantes, lorsqu'au lieu d'être des contrefaçons maladroites de la vie mondaine, ils se présentent tels qu'ils sont, franchement plébéiens, fermiers et marchands, et que la tête haute ils parlent leur langage biblique et examinent leurs livres de comptes, assis dans un intérieur comfortable, tout brillant d'ordre et de belle tenue!

La réalité que décrit Mme Fern est infiniment plus intéressante que ses tentatives d'invention. Elle n'a, dirait-on, observé qu'un seul côté de la société américaine; mais celui-là, elle le décrit avec une colère toute particulière. Les égoïstes, voilà ses héros, des égoïstes d'un ordre particulier, méticuleux, grippe-sous, hargneux, méchans par sottise et absence d'éducation. L'égoïsme qu'elle met en scène, c'est l'égoïsme propre aux petits parvenus, aux gens qui sont placés sur la limite de deux conditions, qui hier vivaient de leur travail, qui ne sont plus des pauvres, qui ne sont pas encore des riches, ou qui ne savent pas l'être. Ils sont trop près de la pauvreté pour ne pas la redouter, et ils se livrent à des excès de lésinerie repoussante; ils comptent les croûtes de pain qui auraient pu être épargnées, mettent sous clé une allumette, et hochent la tête en signe de mauvais présage, lorsque la bru achète un nouvel objet de toilette, ou que le gendre se passe une fantaisie de luxe innocent. D'un autre côté, leur richesse est trop récente pour qu'ils ne la savourent pas jusqu'à la lie, si l'on peut ainsi parler; enfans, parens, amis, ils écartent avec soin tout ce qui pourrait troubler leur repos. Cette classe, naturellement très nombreuse en Amérique comme dans toute société en voie de formation, a cependant, toute repoussante

qu'elle soit, sa raison d'être : elle marque une transition, le passage d'un état social à un autre; c'est la chrysalide qui ne garde plus trace de sa forme première, et qui ne laisse rien deviner de la forme future qu'elle doit revêtir. Dans cette transition d'une classe à l'autre, les vertus qui sont propres à chacune s'effacent. Il ne reste plus rien de la bonhomie populaire. L'esprit d'ordre qui a élevé cette première assise de la fortune devient, son œuvre une fois faite, un esprit d'avarice et de sordide économie. Le désir d'une meilleure condition, qui avait stimulé le travail, fait place à une grossière satisfaction sensuelle. Enfin les hommes qui se trouvent dans cette situation équivoque n'ont en aucune façon le sentiment de l'œuvre qu'ils ont accomplie, et ne comprennent pas qu'on veuille faire autrement qu'eux. Volontiers ils feraient rouler à chaque génération le même rocher de Sisyphe.

Ruth Ellett, devenue mistress Hall, est une des victimes de cet égoïsme. Le père et la mère de son mari, tout fiers d'avoir gagné leur fortune à la sueur de leur front, ont toutes les exigences bizarres des parvenus. La première qualité qu'ils demandent à leur bru, c'est de pouvoir économiser un domestique. Pourquoi pas? Ils se sont bien servis eux-mêmes pendant toute leur vie. « Les jeunes gens aujourd'hui semblent penser que l'argent doit tomber à flots; c'est une erreur : sou par sou, nous avons gagné notre fortune; c'est ainsi qu'il vous faudra faire. Savez-vous repasser, Ruth? savez-vous faire le pain, j'entends le pain à l'ancienne mode, et non pas vos pains fashionables d'aujourd'hui? » Ruth, qui s'est mariée en sortant de pension, ne sait rien faire de tout cela. Sa belle-mère se chargera de lui enseigner les convenances. Par exemple, pourquoi Ruth a-t-elle les cheveux bouclés? Cela vraiment est trop frivole; il faut les lisser. La vieille dame ne comprend pas pourquoi on va à la promenade sous prétexte de prendre l'air. « Il n'y a rien comme un balai et un plumeau pour faire circuler le sang. Essayez-en, Ruth. » Qu'on ne lui parle pas de prendre une nouvelle servante, sous prétexte que les soins à donner aux enfans emploient une partie de la journée. « Ces servantes mangent comme des boas constrictors, et elles vous dépensent du savon et de l'huile à profusion : c'est matière à considération. Henri n'aurait jamais pensé à cela, si vous ne lui aviez pas mis dans la tête un tas d'idées folles! Vous devriez avoir le bon sens de l'arrêter, lorsqu'il vous propose de telles extravagances; mais il y a des gens qui n'ont pas de bon sens. » Cette honnête dame et son époux, petit médecin de campagne, qui a ramassé, ainsi qu'il s'en vante, leur aisance sou par sou, résument à peu près en eux tous les vices de l'égoïsme des petits parvenus. Taquins, importuns, médisans par bêtise, ils sont plus dangereux que ne le serait

un ennemi acharné. Ils ont en outre les vices mesquins qu'engendrent les habitudes puritaines et la vie de famille trop resserrée, lorsque l'éducation n'a pas été complète et que la vie a été difficile et maussade; ils ne comprennent aucun mouvement naturel, aucune action naïve. Ruth a l'habitude d'aller, dans les champs qui entourent sa maison de campagne, cueillir des fleurs sauvages, des herbes et de la verdure; elle y va sans honte et la tête nue! Dernièrement le ministre est venu pendant qu'elle était sortie; au bout d'une demi-heure, elle est rentrée, son tablier plein de fleurs, son bonnet mal attaché autour du cou. Tant mieux! pensa le beau-père; une fois dans sa vie elle sera forcée de rougir. Eh bien! non; en apercevant le ministre, elle est partie d'un grand éclat de rire, s'est fait un éventail d'une large branche d'arbre, et s'est assise avec une aisance impudente. Cette sottise d'esprit de ce couple incroyable n'épargne pas même le bonheur ou la douleur de ses enfans. Si Henri est affectueux envers sa femme, les beaux-pères hochent la tête et soupirent tristement. Le croup enlève-t-il leur petite fille, ils en sont presque réjouis. « Dieu envoie les afflictions nécessaires, disent-ils; c'est la mère qui est la cause de la mort de son enfant, elle s'obstinait à le soigner elle-même. » Le mari meurt; les visiteurs plaignent le sort de la veuve : les deux époux s'aimaient beaucoup, paraissait-il. Les deux vieillards se jettent un regard d'intelligence : « — Tout ce qui brille n'est pas or; il y a bien des douleurs qui ne sont connues que de Dieu; mon opinion est que notre fils est mort à propos et qu'il avait assez des épreuves de la vie. » Ces deux personnages sont très bien observés, et ils se rencontrent dans tous les pays du monde; mais aux vices qui les caractérisent partout, ils unissent ici les vices propres à l'Amérique, de petites hypocrisies, de petites duretés, de petites callosités du cœur, qui ne peuvent être engendrées que par une éducation spéciale, et qui sont comme les infirmités contractées à la suite d'une vie trop étroite et d'habitudes puritaines non corrigées par l'éducation.

La famille de Ruth ne vaut guère mieux que la famille de son mari : l'égoïsme est son vice dominant, mais il a une autre cause. Ce n'est plus l'égoïsme bavard, tracassier, importun, des époux Hall; c'est l'égoïsme silencieux et froid qui vient de la sécheresse complète du cœur et des fatuités de la vie élégante. Les époux Hall peuvent bien laisser leur bru mourir de faim, mais ils auraient recueilli au moins leur fils sous leur toit, tandis que M. Ellett et son fils se détournent de Ruth aussitôt qu'elle est frappée par le malheur. M. Ellett n'a pas trop de son avoir pour vivre; comment pourrait-il venir en aide à sa fille? Hyacinthe, son frère, est un homme à la mode, un dandy; il vient de se marier à une femme riche et élégante; il n'oserait con-

tinuer à regarder Ruth comme sa sœur. Qu'elle travaille, mais qu'elle choisisse son genre de travail, qu'elle ne le fasse pas rougir! Rien n'est curieux comme la conversation de M. Ellett et des époux Hall après la mort du mari de Ruth; chacun d'eux se renvoie le soin de veiller sur la mère et sur ses deux enfans. « Ruth est votre fille, dit M. Hall. — Henri était votre fils, répond M. Ellett. — Le monde parlera mal de nous cependant si nous ne venons pas en aide à Ruth, il parle déjà; hier deux membres influens de l'église causaient de cette affaire entre eux. Nous sommes tous deux membres d'une église qui, ainsi que vous le savez, se mêle, très impertinemment du reste à mon sens, des affaires de famille. Aimeriez-vous à être réprimandé publiquement? » Bref, le vieux docteur l'emporte en générosité sur M. Ellett. Il consent à donner une petite pension, si M. Ellett veut de son côté faire le même sacrifice.

Ces deux honorables familles s'accordent donc à recommander à Ruth la ressource du travail. Ruth cherche en vain de l'emploi; elle ne rencontre qu'humiliations. Ces personnes qui ont connu de meilleurs jours, fait observer une dame à laquelle Ruth s'est adressée, sont des ouvrières médiocres et qu'il faut payer très cher. On n'ose jamais marchander sur les prix; il vaut mieux ne pas les employer. Un jour, deux anciennes amies de Ruth s'arrêtent en hésitant à la porte du pauvre *boarding-house* où elle loge; lui rendront-elles visite, oui ou non? Mais quelle odeur de choux s'échappe de cette maison! décidément elles n'entreront pas. Cependant la plus sensible des deux a un scrupule, et s'éloigne avec un léger regret. « Aussi pourquoi ses parens ne viennent-ils pas à son aide, au moins jusqu'à ce qu'elle puisse suffire à ses besoins? Son dernier enfant est encore au maillot. — Cela, c'est leur affaire, répond sentencieusement la seconde dame; Hyacinthe vient de se marier à une femme riche, et il ne peut descendre de son rang au point d'avoir maintenant des relations avec Ruth. Vous ne pouvez le blâmer. » Les deux époux Hall ne cessent pas leurs vexations, et, selon leur habitude, n'épargnent pas même le malheur. Ils font réclamer à Ruth les hardes de son mari, et Ruth se sépare de tous ses derniers souvenirs de bonheur. Repoussée par toute cette société sans entrailles, qui n'a de pitié que pour les heureux, et dont le *moi*, le *nombre un* (*number one*), pour parler l'argot de l'égoïsme américain, est le dieu, Ruth essaie de se faire recevoir maîtresse d'école. Elle a des parens et des connaissances parmi les membres du comité d'instruction primaire, il ne leur en coûtera pas un dollar. Ce sont eux précisément qui votent contre elle; ils oseraient s'intéresser à une personne malheureuse de leur famille, quel excès d'audace! Cependant, comme malgré tout il faut vivre, la malheureuse femme tend la main à son

père, qui de temps à autre y jette un dollar en grognant. Un jour, Ruth envoie sa petite fille chercher la modique, mais précieuse aumône. — Eh bien! c'est encore vous! dit le grand-père en fronçant le sourcil; vous venez encore chercher de l'argent : croyez-vous donc que grand-père soit fait d'argent? On doit le gagner, l'argent; ne le savez-vous pas? J'ai travaillé dur pour gagner le mien. Qu'avez-vous fait pour gagner celui-là? — Rien, monsieur, répondit Katy les yeux baissés en tordant le coin de son tablier et en faisant tous ses efforts pour s'empêcher de pleurer. — Pourquoi votre mère ne travaille-t-elle pas et ne gagne-t-elle pas quelque chose? — Elle ne trouve pas d'ouvrage; elle cherche cependant beaucoup, grand-papa. — Eh bien! dites-lui de continuer à chercher, et vous, il faut vous dépêcher de devenir grande pour gagner quelque chose aussi. L'argent ne pousse pas sur les arbres et sur les buissons, vous devez le savoir. Pourquoi votre mère n'est-elle pas venue elle-même? — Elle est malade. — Il me semble qu'elle est toujours malade... Bien, voilà un dollar, dit le grand-père en regardant la pièce avec affection avant de s'en séparer. Si vous y allez de ce train, vous me prendrez tout mon argent. Croyez-vous que ce soit bien de me prendre tout mon argent? Rappelez-vous que vous et votre mère vous devez gagner quelque chose, entendez-vous...? » Toutes les scènes où cet égoïsme mesquin de la bourgeoisie parvenue est décrit ont un cachet de réalité tout particulier, et respirent un parfum de vieux cuivre vert-de-grisé; aucune des bassesses du cœur n'est omise; c'est un daguerréotype d'une exactitude impitoyable et repoussante que nos réalistes contemporains pourraient envier.

Un autre type fort curieux d'égoïste, c'est la tante Dolly du roman de *Rose Clark*. Dans cette société américaine, les contrastes, ainsi que nous l'avons dit, n'abondent guère; mais il en est deux qui ne peuvent manquer de s'y rencontrer, le contraste du riche et du pauvre, et le contraste naturel de l'âme naturellement bien douée et de l'âme vulgaire. La tante Dolly est une âme vulgaire, et elle a pour ceux qui ne lui ressemblent pas la haine la plus profonde. Ce contraste, qui est très peu apparent dans les sociétés compliquées où l'éducation et l'habitude du monde ont marqué de leur empreinte uniforme tous les caractères, frappe à première vue dans les familles populaires, où la liberté de la nature n'est contrariée en rien. La tante Dolly, personne acariâtre, âpre au gain, avare, n'avait jamais aimé sa sœur, personne recueillie, pieuse, et avide de connaissances intellectuelles. Après la mort de sa sœur, elle se hâta de placer sa nièce à l'hôpital des orphelins, jusqu'à ce qu'elle fût assez grande pour se suffire à elle-même. Les gens parlaient parce qu'elle ne prenait pas soin de la petite fille. Est-ce que cela la regardait? Il y

a des personnes qui meurent toujours au moment où elles sont nécessaires. Pourquoi sa sœur s'est-elle avisée de mourir à contre-temps? Si elle avait bien voulu vivre encore un an ou deux, la petite fille aurait été assez grande pour travailler et pour gagner son pain et son beurre. Dolly sait le prix de l'argent, il lui a coûté dur à gagner. Quand la petite Rose fut devenue grande, la tante Dolly alla la réclamer à l'asile des orphelins. Sa beauté lui déplut tout d'abord, ainsi que sa douceur. — Juste comme sa mère, elle ne sera bonne à rien. — Installée avec cette affabilité dans la maison de sa tante, Rose y remplit de son mieux les fonctions de domestique, et ne recueille pour sa peine que des injures et des coups. Elle ne gagne pas ce qu'elle mange, elle est trop souvent malade; elle manifeste le désir d'aller à l'école : c'est tout le portrait de sa mère. Quand les voisins l'admirent en passant et complimentent Rose sur sa beauté, Dolly fait passer Rose sur le derrière de la maison, et la tient confinée jusqu'à ce que le souvenir de cette admiration ait eu le temps de s'effacer. Le ministre de la paroisse, M. Clifton, qui a été frappé de sa beauté et de sa bonne tenue à l'église, vient la réclamer pour son école gratuite, et l'invite à venir jouer avec ses enfans; mais tante Dolly n'a garde de lâcher sa proie. Si elle allait à l'école, qui paierait son pain et son beurre? Elle deviendrait fière et se mettrait dans la tête toute sorte d'idées et de prétentions; d'ailleurs elle gagnerait tous les cœurs par son affabilité, et c'est ce que la bonne tante ne peut souffrir à aucun prix. Entourée de tant de tendresse, la jeune fille devient la proie du premier séducteur qui se présente, et alors la tante Dolly, devenue enfin la riche Mme Howe, ayant pour la première fois un motif sérieux de plainte, n'a garde de laisser échapper une si belle occasion de mal faire. Elle relègue Rose et son enfant au grenier, les sépare du reste de sa famille comme des membres gangrenés, tire hermétiquement les rideaux pour empêcher les regards curieux des voisins de pénétrer le mystère. Malheureusement ce caractère de la tante Dolly, qui pendant la première partie du roman est très bien dessiné et d'après nature, devient, dans la seconde partie, une caricature ridicule et monstrueuse. Sa méchanceté et sa tyrannie, qui proviennent simplement de sa grossièreté naturelle, son avarice et son égoïsme, qui sont les vices des mercenaires, ne s'accordent pas avec les prétentions que lui prête l'auteur.

Mistress Markham, la directrice de l'asile des orphelins, où Rose a été élevée, mérite aussi une mention honorable. Il n'y a pas de mère plus tendre, de personne aussi sensible que mistress Markham, lorsqu'elle se trouve en présence du comité de direction, ou qu'elle prend congé des enfans qu'on vient réclamer. En public, elle a toujours le mouchoir à la main; dans l'exercice de ses fonctions, c'est un

tyran. — Timmins, apportez-moi des ciseaux, afin que je coupe cette chevelure. C'est étonnant comme ces enfans de mendians ont de beaux cheveux ! — C'est par ces mots affables qu'elle salua l'arrivée de Rose. Maltraités, mal nourris, les enfans confiés à ses soins devenaient chétifs et malingres, ce qui fournissait invariablement aux membres du comité l'occasion de faire à chacune de leurs visites cette remarque physiologique, que les enfans des classes pauvres tenaient de l'inconduite de leurs parens une faible constitution. Mistress Markham avait fait son profit de cette remarque, et toutes les fois qu'un enfant tombait malade, elle ne s'inquiétait point de le guérir, parce que, selon l'observation du comité, ces enfans ont en eux le germe de toutes les maladies. Cette mistress Markham est une digne sœur de certains héros et héroïnes de Charles Dickens.

Lorsque Mme Fern se contente de poursuivre ce vice de l'égoïsme et de la dureté, sa plume est excellente; mais lorsqu'elle renonce à peindre crûment et brutalement, lorsqu'elle veut raffiner, faire appel aux beaux sentimens et aux inventions *distinguées*, prétention fréquente chez elle, elle tombe dans les exagérations les plus risibles et dans le romanesque le plus ennuyeux. Les beaux amoureux, les rencontres imprévues, les héroïnes désabusées, les consolateurs à la bouche pleine d'homélies pieuses, encombrent fort inutilement ces récits, et y alternent assez malencontreusement avec les autres personnages, qui sont les vrais héros de Mme Fern. Rien n'est plus faux que le monde imaginaire auquel elle veut nous intéresser; en revanche, il est vrai, le monde réel qu'elle veut nous faire haïr frappe d'autant plus qu'il est entouré de mensonges moins séduisans. Il est très facile, en lisant ces romans, de distinguer les pages qui relèvent de l'observation de l'auteur et celles qui relèvent de son imagination. Le romanesque décidément va mal aux Américains, et ils feront bien d'y renoncer.

Néanmoins cette invasion du romanesque dans la littérature américaine est un symptôme qu'il est bon de noter en passant, et qui est tout à fait récent. Le roman de mœurs, le roman qui s'attache à peindre la vie sédentaire, domestique, est de très fraîche date en Amérique, et ce n'est que dans ces dernières années qu'il a fait son apparition. Jusque-là, les écrivains cherchaient ailleurs que dans la vie ordinaire des sources d'inspiration, ils s'inspiraient des légendes nationales ou des traditions indiennes, ils s'attachaient à suivre les pas du colon à travers les forêts primitives et racontaient la vie d'aventures des pionniers ou des chasseurs trafiquans de fourrures; ils s'amusaient curieusement, et avec un plaisir de *dilettante*, à ciseler quelque conte du moyen âge, quelque ingénieuse fable mauresque ou anglaise, ou bien ils se plaçaient hardiment en dehors de la réalité; ils

créaient un monde à part, qui n'avait rien de commun avec le monde dans le quel ils vivaient, un monde de cas de conscience, comme M. Hawthorne, ou un monde de formules mathématiques, de ballons et de cornues chimiques, comme M. Poë. Et ils agissaient sagement, si l'on veut se placer à un point de vue exclusivement littéraire; mais à un autre point de vue l'extension croissante du roman de mœurs et de la littérature populaire explique les changemens qui sont en train de s'opérer dans la grande république aussi bien et mieux que le recensement officiel. La population s'est augmentée dans des proportions extraordinaires, la vie des villes a pris une importance qu'elle n'avait pas autrefois; les fils des fermiers ont déserté le champ de leurs pères, et sont devenus des bourgeois et des marchands; il y a plus de jeunes filles oisives et de demi-désœuvrés qu'autrefois. Tout ce monde de la caisse et du ballot veut être amusé, voilà tout, et il n'a pas besoin pour l'être d'inventions très délicates; les plus vulgaires, pourvu qu'elles soient extravagantes, lui suffiront... De là les efforts des auteurs américains pour introduire le romanesque dans leurs compositions. Ces tentatives indiquent, non pas que la vie américaine offre des ressources romanesques, mais que certaines classes de la population se sont démesurément accrues. C'est un fait beaucoup plus historique que littéraire que dénoncent cette foule de romans, — *Ruth Hall, Rose Clark, le Veilleur de Nuit, Splendeur et Misère,* — qui se succèdent depuis quelques années. Les populations urbaines augmentent et prennent le pas sur les populations rustiques, et ces populations demandent leur littérature, qui est toujours d'un ordre peu élevé et d'un goût équivoque. Quant au romanesque, dont cette littérature ne peut se passer, il est encore inoffensif et maussade; il n'atteindra le charme littéraire qui lui est propre que lorsqu'un certain nombre de générations auront demandé à la vie les émotions banales qu'elles demandent aux pages imprimées, lorsqu'une certaine corruption sera née, lorsque cette innombrable classe moyenne américaine, aujourd'hui dominante et sans contre-poids, aura autour d'elle des contrastes et des différences. Heureusement pour l'Amérique, cet état moral se fera attendre longtemps.

ÉMILE MONTÉGUT.

DES EAUX MINÉRALES

ET

DE LA CHALEUR CENTRALE DE LA TERRE

Guide pratique du Médecin et du Malade aux Eaux minérales et aux Bains de Mer, par le docteur Constantin James.

Passer six mois de l'année à la campagne, quatre mois à Paris et deux mois en voyage, voilà le souhait d'une vie heureuse. Quand on observe jusqu'à quel point la société parisienne met en pratique ce qu'elle a reconnu désirable en spéculation, on voit que les familles qui sont allées aux champs chercher le grand air et la santé pendant la saison chaude ne rentrent guère avant le milieu de janvier pour reprendre le joug social et les avantages qui y sont attachés, car, l'homme étant de sa nature un animal éminemment sociable, la fréquentation des salons et de tous les lieux de réunion est pour lui un besoin et un bonheur. Vers le milieu de mai, on commence à parler de départ, de voyages, de visites aux eaux minérales, de séjour dans ses terres. Les fonctionnaires retenus à Paris se procurent des habitations d'été dans le voisinage pour eux et pour leurs familles. S'ils peuvent avoir quelques semaines de libres, ils courent aux eaux et aux bains de mer fréquentés par la foule des baigneurs de bonne société; ils y retrouvent à la fois et les salons de Paris et les charmes de la mer et des montagnes. Ils remplissent à peu près le même cadre annuel que les heureux qui ont à la fois l'aisance et l'indépendance absolue. On peut regarder cette distribution du temps comme un type indiqué par l'hygiène autant que par les agrémens qui en sont l'accessoire. A la vérité, on reproche à ce titre aux Français d'être trop sédentaires, de ne pas voyager assez, même dans leur propre pays, et surtout depuis que le transport rapide sur

les voies ferrées a réduit à peu d'heures le parcours des plus grandes distances du territoire, en même temps qu'il a diminué dans une notable proportion et la fatigue du chemin et les dépenses de comfortable nécessaires. C'est à l'attrait des eaux minérales, des plages maritimes commodes pour les bains, que sont dus à peu près tous les voyages qu'entreprennent les familles des grandes villes françaises, lorsqu'elles consentent à sortir de leur villégiature et de leur vie de château.

D'année en année cependant, on voit s'établir de plus en plus la conviction que pour former l'esprit des jeunes gens des deux sexes rien n'est plus utile que des excursions un peu étendues telles que le parcours des sites qui bordent le Rhin, une visite aux vallées et aux montagnes de la Suisse, avec le Rhône depuis le lac de Genève jusqu'à son embouchure. On peut encore explorer le littoral de Marseille et celui de la côte maritime de France jusqu'à Perpignan et à l'Espagne, aborder sur plusieurs points des Pyrénées et de tout le littoral de l'Atlantique, qui baigne la France occidentale. Les paysages des Vosges, riches d'une si grande variété d'arbres et de sites gracieux, seraient, étant mieux connus, des promenades qui ne le céderaient en rien aux excursions les plus pittoresques, surtout à une époque où le goût des arts du dessin a fait de si nobles progrès dans toutes les classes de la société et a contribué à faire mieux apprécier les beautés de la nature. Je ne dis rien des montagnes d'Auvergne, chantées en vers par Fénelon, et de la chaîne centrale de la France, qui offre au touriste comme au naturaliste un résumé de tout ce que l'amateur le plus exigeant peut souhaiter ou même imaginer de plus varié et de plus grandiose.

Sans doute, me dira-t-on, l'époque de l'année est bien choisie pour parler de voyages de santé, de bains, d'eaux minérales, d'établissemens thermaux, au moment même où chacun fait ses plans de *saison d'eaux* pour les mois de juillet, d'août et de septembre, lesquels possèdent exclusivement le privilége des voyages commandés soit par l'hygiène qui prévient les maladies, soit par la thérapeutique qui y porte remède; mais, encore une fois, qu'y a-t-il de scientifique dans une excursion aux sources minérales des Pyrénées, du Mont-Dor, des bords du Rhin, de l'Allemagne, de la Suisse et de la Savoie, ou enfin à ce vaste dépôt d'eaux vraiment minérales qu'on appelle l'Océan, et qui occupe les trois quarts de la surface du globe terrestre?

Tout au contraire est scientifique, et, comme diraient les Anglais, *hautement scientifique* (*highly scientific*), dans la nature, l'origine, la composition, la situation géographique, enfin le mode d'action des eaux minérales. J'ai déjà montré dans la *Revue* comment la physique et la chimie de l'intérieur de notre terre se trouvent liées à ces sources *miraculeuses*, suivant l'expression de Delille (1). Tandis que le minéralogiste va chercher dans le sein de la terre les riches trésors des mines de métaux et de combusti-

(1) Dans le tableau un peu prétentieux que Delille trace de l'animation qui règne aux eaux, se trouvent ces deux vers, curieux comme exemple de tautologie :

> Plus la foule est nombreuse, et plus elle est active;
> *L'un vient et l'autre part, l'un part et l'autre arrive.*
>
> (*Les Trois règnes*, livre I.)

bles, la nature, par un mécanisme naturel et non moins admirable, fait sortir des mêmes localités, avec les eaux thermales, de vraies mines de santé, non moins précieuses que celles dont le produit s'évalue par millions tant pour les produits immédiats que pour les auxiliaires fournis à la puissance industrielle.

Si je parle de la chaleur centrale du globe à propos des eaux thermales, je m'attends qu'on va crier à la redite. Je prie cependant le lecteur de considérer qu'il n'en est point des notions de la science comme des créations de la poésie et de l'imagination. On a pu noter toutes les répétitions d'images et de vers entiers qu'Homère a laissé échapper dans ses vastes compositions. Chaque auteur a, pour ainsi dire, des mots, des expressions qu'il emploie de préférence, et qu'on a désignés sous le nom de mots ou d'idées parasites. Je n'ignore pas que La Bruyère regarde comme le signe d'un esprit vieillissant ces redites des mêmes idées et des mêmes anecdotes devant les mêmes personnes; mais quand il s'agit des causes assignées par la science, il est impossible de ne pas invoquer plusieurs fois les mêmes principes de la physique du globe. Objectera-t-on à un mathématicien qu'il a tort de se servir fréquemment de l'indispensable théorème relatif au carré de l'hypoténuse, parce que ce principe géométrique a été trouvé par Pythagore cinq ou six siècles avant notre ère?

Avant d'arriver toutefois aux questions de physique soulevées par les eaux minérales, j'ai à dire un mot des questions d'hygiène, à propos d'un livre qui passe en revue toutes les circonstances où les eaux diverses peuvent être utiles à la santé, et toutes les maladies que chacune est appelée à guérir ou à prévenir. L'influence du voyage, du site, de l'air de la contrée, de la société même, est prise en considération par l'auteur, qui, en vrai *spécialiste*, n'a épargné aucuns frais de voyages, d'observations, de consultations locales, de tableaux statistiques, pour connaître ce qu'on doit attendre des sources minérales de la France, de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Savoie et de l'Italie, en même temps qu'il a étudié les effets des bains de mer et de l'atmosphère maritime (1). Les ingrédiens chimiques de chaque source, sa chaleur plus ou moins grande, son emploi comme bains ou comme boisson, le traitement auxiliaire qui doit rendre efficace l'action des eaux sur l'organisme, la préparation au voyage, puis, au retour, la suite à donner au traitement local pour confirmer les résultats obtenus, tout est examiné avec les lumières propres à un observateur qui a vu lui-même, et avec les notions obtenues soigneusement des médecins de chaque localité et des auteurs qui ont traité le sujet en général. On connaît le vieux proverbe latin : *Cave ab homine unius libri* (ne vous compromettez pas avec un homme qui ne lit qu'un seul livre); on pourrait louer de même le docteur qui *n'écrit qu'un seul livre*. Dans la science comme dans l'industrie, la

(1) Après les considérations générales sur la nature et l'emploi des eaux, on trouve dans l'ouvrage de M. Constantin James la liste complète des eaux de France et des pays voisins, avec des descriptions topographiques et des gravures pittoresques qui donnent une idée ou un souvenir des localités médicales. Il y a là un travail considérable et profond; il n'y manque pas même l'indication des voies qui conduisent à chaque source minérale. Les meilleures analyses chimiques sont citées dans ces utiles monographies.

perfection n'appartient qu'aux *spécialistes*. Je regrette que ce mot soit un néologisme, mais il exprime si bien une pensée vraie, qu'il ne périra pas. Buffon a dit que le génie n'était que la patience. Cela est vrai en ce sens qu'on n'a la patience pour un travail parfait que quand on a le génie qui donne cette perfection.

L'antiquité la plus reculée a connu les bains d'eaux minérales, et même les bains médicinaux. Plusieurs auteurs grecs, et notamment Paléphate, expliquent les succès de Médée, si habile à rajeunir les vieillards, par l'emploi de bains doués d'une grande vertu médicale. Ils regardent cette princesse comme l'inventeur des bains artificiels, que les Grecs et surtout les Romains avaient fait entrer dans leur régime de vie, et qui n'ont pris rang que depuis bien peu d'années dans l'hygiène de l'Europe occidentale. On peut dire des Romains qu'ils recherchaient avec passion toutes les eaux minérales, et il n'est presque aucune source un peu efficace près de laquelle ils n'aient laissé les ruines de quelque construction attestant l'usage qu'ils en faisaient en bains, en breuvages, en étuves. Dans tous leurs établissemens militaires, même de second ordre, le théâtre et les thermes étaient indispensables, et par l'usage des bains ils semblent avoir bravé le climat de l'Afrique et celui de l'Égypte aussi bien que les climats du Nord. Aujourd'hui beaucoup de médecins célèbres regardent l'hygiène des thermes comme devant entrer dans le régime des soldats, quand ils occupent pour plusieurs années des pays dont le climat diffère beaucoup de celui de leur pays natal. On a, par exemple, proposé ce régime pour remédier à la consommation immense de soldats que fait l'Angleterre dans les nombreuses stations qu'elle occupe militairement sur la terre entière.

L'action occulte des eaux minérales est un des points traités dans le livre qui nous occupe. Riche d'observations propres, l'auteur sait quand on peut savoir, il sait douter dans les cas incomplétement observés; enfin il avoue son ignorance, ou plutôt celle de tout le monde, quand la science n'a point encore rendu ses oracles. Ainsi la classification des eaux minérales, d'après leurs ingrédiens chimiques, semble très naturelle et très facile. Les eaux sulfureuses, les eaux ferrugineuses, les eaux alcalines ou salines, les eaux acides ou gazeuses, voilà quelque chose de clair et d'aisé à retenir. Eh bien! l'expérience a prouvé que les maladies qui trouvent dans telle source une guérison ou un préservatif ne sont pas toujours en rapport avec la nature chimique de l'eau de cette source. Il faut donc énumérer chaque maladie et écrire à côté le nom de toutes les sources qui se sont trouvées salutaires pour ce genre d'affection morbide. Le tableau dressé par M. Constantin James des maladies et des eaux qui sont spécifiques pour chaque cas est une véritable consultation préalable offerte au malade et soumise à l'appréciation du médecin.

Tous ceux qui, même de loin, ont suivi les progrès de la physiologie, que l'on pourrait définir la science de la vie, savent combien est délicate la partie de la médecine qui a trait à l'emploi de tel ou tel remède, et combien on risque de contrarier la nature en croyant l'aider. On cite l'exemple d'un célèbre chimiste qui, ayant voulu traiter son estomac comme un vrai laboratoire, faillit compromettre son existence. S'il avait une aigreur d'estomac, vite il avalait des substances alcalines. Si au contraire il présumait

que cet organe fût trop alcalin, il faisait usage de boissons acides. De même l'humide était combattu par le sec et le sec par l'humide. L'asthénie présumée l'était par des toniques, et un état d'excitation par des calmans appropriés. Or, si l'on admet avec tous les physiologistes que la nature organique tend vers un état de santé et obvie naturellement aux petits dérangemens qui peuvent survenir, il est évident qu'en s'opposant continuellement à ce que veut faire la nature, on l'empêche de mettre en usage ses moyens habituels de guérison ou de conservation, et que l'on crée un état fort périlleux pour l'organisme, réduit à l'impuissance. C'est ainsi par exemple que, dans certains cas où la fièvre est un moyen de guérison employé par la nature, on tue le malade en combattant cette fièvre salutaire. Les médecins, on le voit, — et M. Constantin James le professe hautement, — ne sauraient apporter trop de prudence dans les conseils qu'ils donnent relativement à l'usage des eaux. On doit les louer surtout quand ils savent dire ce qu'ils ne faut pas faire : conseiller ce qui doit être fait quand il est nécessaire d'agir est certainement bien plus aisé. Tous les logiciens savent combien les notions négatives sont plus pénibles à acquérir que les notions positives. Rien de plus simple que de prouver un fait, mais prouver qu'un fait n'a pas eu lieu est bien autrement difficile.

Une carte indiquant pour la France et les pays adjacens toutes les stations médicales est jointe à l'ouvrage sur les eaux minérales; elle aurait pu devenir, avec de légères modifications, une importante carte géologique, indiquant dans quelles localités l'eau pénètre pour se réchauffer jusqu'à une grande profondeur dans les entrailles de la terre au travers de couches disloquées par les catastrophes primitives du monde, et aussi quelle est la nature des terrains traversés par les eaux d'après les substances qu'elles dissolvent dans les parties profondes du sol. Il eût été bon d'avoir sur cette carte une indication particulière qui distinguât les sources froides des sources chaudes ou thermales; mais c'est ce que le lecteur peut noter facilement lui-même avec un crayon ou une encre de couleur. C'est principalement dans le voisinage des anciens volcans éteints que se rencontrent les eaux thermales. On peut tirer de la haute température de ces eaux la preuve que l'état actuel du globe est fort récent, car, s'il était ancien, il est évident que ces sources auraient fini par refroidir leurs bassins et les lits par lesquels elles s'écoulent : elles n'auraient plus ces degrés étonnans de chaleur qui se rapprochent de ce que l'eau peut atteindre de plus élevé en température.

C'est une opinion assez répandue que l'efficacité des sources minérales est due principalement à la salubrité du site, aux distractions d'un voyage et d'un séjour agréables, où la santé est *contagieuse* comme ailleurs la maladie. L'auteur du *Guide aux Eaux minérales* sait faire la juste part de ces influences salutaires au physique comme au moral. Volney, dans la préface de son célèbre *Voyage en Orient*, a très bien indiqué combien il est favorable à l'homme social, agité par tant de passions naturelles et artificielles, de s'assurer un temps de repos, d'oubli momentané, qui puisse endormir ou même cicatriser les plaies de l'âme. Je trouve dans ma mémoire, *sans certificat d'origine*, cette pensée bien vraie, que pour les malheureux, naturellement un peu misanthropes, les voyages sont une *distraction dans la solitude*. Ajoutons que pour les bons esprits il y a non-seulement dis-

traction à attendre des voyages, mais bien encore instruction réelle. D'après La Fontaine,

Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu.

Une fois cette part faite à ce qui n'est pas l'action thérapeutique de la source minérale que l'on va chercher, il est aisé de prouver jusqu'à l'évidence que les eaux minérales ont une efficacité bien réelle attestée par les animaux eux-mêmes, pour lesquels on ne peut pas invoquer l'influence de l'imagination. Près de plusieurs sources minérales, et notamment au Mont-Dor, j'ai pu observer combien les bestiaux de toute espèce sont avides de ces eaux. A la gare de Saint-Ouen, près de Paris, les eaux sulfureuses des puits artésiens sont de même fort du goût des bœufs et des chevaux en dépit des beaux vers de Virgile sur les *fontaines pures* où s'abreuvent, suivant lui, ces animaux avec délices :

Pocula sunt fontes liquidi.

Mais j'ai déjà prévenu les lecteurs de la *Revue* que la science positive avait un compte à régler avec les faiseurs de couleur locale.

J'arrive maintenant à la théorie physique et chimique des eaux minérales, chaudes ou froides, et de celles de la mer. Il est évident que ces dernières sont le résultat du lessivage des terres par les eaux de l'Océan et que les pluies qui coulent à la surface et sous le sol des continens continuent à porter à la mer le reste des sels solubles contenus dans les terrains que lavent ces eaux courantes. La salure des grands océans est à peu près uniforme, mais dans les mers limitées cette salure peut être plus ou moins grande, suivant la quantité des eaux fluviales que reçoit le bassin de chaque mer et l'évaporation qui enlève l'excédant de ce qui forme le régime définitif de ce bassin. Ainsi la Baltique et la Mer-Noire sont moins salées que l'Océan, et la Méditerranée l'est davantage. Le degré de salure de cette mer doit augmenter continuellement, car elle reçoit des eaux de tous côtés sans en verser dans aucun autre bassin. Par la même raison, la Mer-Noire, qui ne reçoit que de l'eau douce et qui épanche son trop plein par le Bosphore, va continuellement en diminuant de salure. Si l'on prend le nombre 28 millièmes pour la salure de l'Océan, on aura le nombre 30 pour la Méditerranée et seulement le nombre 14 pour la Mer-Noire. Cette mer est donc déjà à demi dessalée. Le lac ou mer de Baïkal dans la Tartarie l'est complétement, et offre des eaux aussi pures que celles des grands lacs du Canada; mais de plus nous avons dans le lac Baïkal la preuve qu'il était salé autrefois par les phoques, les esturgeons, les éponges qui vivent dans ses eaux, et qui se sont, chose merveilleuse, pliés peu à peu à un changement de régime aussi violent que le passage de l'eau salée à l'eau douce (1). Par contre, les petites mers ou lacs méditerranéens, comme la Mer-Morte, le lac d'Ourmiah, le

(1) Par une incroyable distraction, Mme Somerville appelle la mer de Baïkal un lac salé, *salt lake;* c'est de l'eau pure comme de l'eau distillée et filtrée. Je pense qu'avant peu nous verrons les phoques d'eau douce du Baïkal se jouer dans les lacs du bois de Boulogne. Le phoque est un animal intelligent, gai, très éducable et à demi amphibie. Homère et Virgile lui ont consacré plusieurs vers.

lac Elton, qui sont le résidu de vastes nappes d'eaux salées évaporées presque à siccité, sont horriblement salés. La Mer-Morte l'est non-seulement par le sel ordinaire de l'Océan, mais bien encore par d'autres substances salines, plus corrosives que le sel marin. On s'explique la grande concentration des eaux de cette mer par cette circonstance que son bassin est de plus de 400 mètres au-dessous des eaux de la Méditerranée, et que, pour se réduire au niveau actuel, il a fallu que l'évaporation lui enlevât une couche fort épaisse d'eau de mer, laquelle, en abandonnant tous les sels qu'elle contenait, a laissé pour résidu une mer ou plutôt un fond de mer qui est un vrai mélange chimique très concentré. En un mot, l'eau n'y est qu'accessoire, et souvent même le fond est tapissé de plaques salines. Le lac Elton est encore un peu plus salé que la Mer-Morte, mais le sel en est pur et employable aux besoins de l'homme. L'exploitation de ce bassin constitue une source de richesse pour la Russie : plus de la moitié du sel qui se consomme dans ce vaste empire provient du lac Elton, et il est versé dans le commerce par la navigation remontante du Volga. Au reste, en comparant l'eau de mer et la quantité de sel qu'elle contient avec ce qu'en contiennent plusieurs sources minérales, de celles qu'on désigne sous le nom de sources salées, on en conclut que les eaux de l'Océan sont très fortement minérales. Aussi agissent-elles énergiquement sur l'organisation de plusieurs malades, soit à chaud, soit à froid, comme bains, mais jamais en breuvage.

La seconde classe d'eaux minérales, ce sont les eaux froides qui rapportent du sein de la terre une grande variété de substances chimiques, quoique jusqu'à présent du moins aucun des corps nouveaux trouvés par la chimie moderne n'ait eu pour origine l'analyse des eaux minérales. L'iode et le brome, qui ont été reconnus dans certaines sources, avaient déjà été découverts dans l'eau de mer par MM. Courtois et Balard. C'est du reste une voie ouverte encore aux analystes de précision que l'étude des produits singuliers de certaines sources minérales, tels par exemple que l'acide crénique, la barégine et la sulfuraire. J'ai reconnu aussi de singuliers dépôts dans les eaux des Pyrénées-Orientales. Toute la chimie des substances solubles que renferme le sein de la terre est évidemment dans les eaux froides ou thermales qui nous en ramènent pour ainsi dire des échantillons. Jusqu'ici cette chimie, aussi bien que la chimie de l'atmosphère, des eaux et des continens antédiluviens, a peu appelé l'attention des corps savans et des travailleurs isolés. C'est là pourtant un beau sujet de spéculations et de recherches expérimentales. Qu'on se figure ce que devait être l'atmosphère de la terre dans les temps primitifs, où sa chaleur ne permettait pas aux eaux de reposer sur sa surface, et où mille substances métalliques, carbonifères, azotées, hydrogénées, étaient à l'état volatil constant. Que de points curieux à éclaircir, et combien doivent se tranquilliser les esprits inquiets qui nous engageraient naïvement avec Pline à laisser, par pure charité, quelque chose à faire à la postérité !

Un autre titre des eaux thermales à l'attention des physiciens, celui qui est le plus curieux à constater, c'est qu'on y peut voir des témoins irrécusables de la chaleur centrale de notre planète. Tout le monde sait maintenant que pour chaque profondeur de 30 mètres on trouve la terre plus chaude

d'un degré centigrade, en sorte que vers 3 kilomètres de profondeur on aurait plus que de l'eau bouillante. Déjà vers 550 mètres le puits artésien de Grenelle a ramené des eaux tièdes, et juste au degré prévu par les sondages thermométriques de M. Walferdin; il n'y a donc point à s'étonner que dans les terrains fort accidentés, où les couches rocheuses du sol sont très disloquées et présentent des cavités profondes aux eaux souterraines, celles-ci, en s'infiltrant à de grandes profondeurs, rencontrent des cavités à parois naturellement très chaudes, qui, étant remplies jusqu'au bord supérieur, reçoivent des ruisseaux d'eau froide qui tombent au fond en faisant déborder l'eau chaude, beaucoup plus légère. Il est donc assez probable que les substances chimiques rapportées par les eaux thermales viennent d'une profondeur plus grande que celles qui remontent avec les eaux froides. Depuis que j'ai indiqué aux lecteurs de la *Revue* les profondeurs de la terre comme une véritable source ou usine de chaleur, j'ai appris que l'idée d'exploiter thermométriquement l'intérieur de la terre s'était déjà présentée à deux industriels étrangers l'un à l'autre, et je leur restitue bien volontiers leur initiative d'inventeurs, à la condition cependant qu'ils ne me forceront pas à prendre des actions dans leur future société. Sérieusement parlant, c'est encore par les puits artésiens seuls que l'on peut extraire économiquement la chaleur souterraine avec l'eau comme auxiliaire, laquelle a par elle-même une grande valeur. C'était la pensée inflexible d'Arago, qui, dans le conseil municipal de Paris, s'écriait à chaque profondeur de cent mètres atteinte sans obtenir de l'eau : « Tant mieux! nous en aurons de plus chaude! » — « Ce que j'admire le plus dans votre beau puits foré de Grenelle, me disait lord Brougham, ce n'est pas l'art du sondeur qui a été vraiment merveilleux, mais bien la persévérance par laquelle on est arrivé à un si étonnant résultat. » Maintenant la merveille de ce puits est oubliée, et la société, ingrate et distraite, tend de nouveau la main à la science en lui disant : Encore!

Les eaux des puits artésiens très profonds sont thermales, c'est-à-dire chaudes, mais elles ne sont pas pour cela minérales, c'est-à-dire chargées de substances chimiques. L'eau du puits de Grenelle, qui nous arrive après un filtrage souterrain que M. Walferdin a reconnu être de plus de cent vingt kilomètres, est surtout remarquablement pure. Il est inconcevable que les Parisiens s'obstinent à boire les eaux plâtrées de leur banlieue, tandis qu'ils ont dans les eaux du puits de Grenelle une eau d'une exquise pureté. Au reste on n'a pas plus utilisé cette eau pour sa chaleur que pour sa qualité, et les rues du quartier de l'Observatoire sont lavées par cette précieuse eau thermale, tandis que les eaux séléniteuses d'Arcueil et du canal de l'Ourcq servent à la boisson d'une notable partie de la capitale. Je reviendrai un jour sur les travaux de M. Belgrand, relatifs aux eaux du bassin de la Seine.

Je terminerai par une considération relative à la conservation de l'eau à la surface de la terre. Il est évident que la chaleur interne de la terre s'oppose à toute déperdition des sources par voie souterraine, car dès que l'eau arrive à trois ou quatre kilomètres de profondeur, elle y trouve un sol incandescent qui la renvoie bien vite en haut après l'avoir réduite à l'état de vapeur. Et qu'on ne croie pas que la force de la vapeur soit insuffisante pour

opérer cette ascension : elle brise souvent des vases dont la résistance est bien supérieure au poids des colonnes d'eau qui atteindraient la profondeur où la terre est brûlante.

Je n'ai point trouvé dans l'ouvrage si complet de M. Constantin James la mention de certaines eaux minérales qui viennent sourdre à la côte, au bassin d'Arcachon, près de La Teste, et qui sont devenues légèrement sapides en passant sur des débris de sapins fossiles. Les anciens, qui mettaient des pommes de pin dans leur vin au moment de la fermentation, auraient trouvé sans doute ces eaux minérales de leur goût, et tout le monde sait qu'une grande partie de la qualité des eaux-de-vie de Cognac est due à la substance résineuse qu'elles empruntent aux futailles qui les contiennent. Dans plusieurs cas, au reste, je pense que des eaux minérales artificielles, chargées d'électuaires à la dose convenable, seraient très salubres, et surtout dans les pays chauds.

La conclusion de ces remarques, c'est qu'on doit considérer le livre de M. Constantin James comme une mise en communauté de toutes les notions médicales que l'auteur a recueillies sur l'action des eaux minérales de toute sorte, et qu'il n'a point voulu se réserver en propriété exclusive, puisque son livre est adressé aux médecins comme aux malades. J'ai entendu citer l'envie comme une passion *de première qualité* chez les médecins, *invidia medici*, comme on citerait une peste d'Égypte ou une fièvre jaune des Florides. L'auteur du *Guide aux eaux minérales* paraît au-dessus de semblables préoccupations. Il fait part sans réserve de tout ce qu'il sait à ses confrères. La santé a été justement définie un bien dont on ne connaît la valeur que quand on ne le possède plus : nous croyons que tous les hommes prévoyans accueilleront avec plaisir des travaux qui ont pour but la conservation tout autant que le rétablissement de la santé, puisque c'est en même temps comme préservatif, ou techniquement comme prophylactique, que l'action des eaux s'exerce utilement. Quant aux attentions qu'on devrait avoir et qu'on n'a guère pour la conservation de la santé, que l'on me permette de citer ce trait d'un de mes amis qui l'an dernier échappa à la mort au moyen d'un voyage aux eaux d'Allemagne. C'est un optimiste quand même. Il verrait crouler le système du monde, qu'il crierait : Bravo! Je le félicitais d'avoir échappé à une mort presque certaine, et je lui conseillais d'oublier ce malheur heureusement évité. Il me répondit : « Que parlez-vous de malheur et d'oubli? Je suis au contraire enchanté d'avoir été dangereusement malade. Tous les matins je me félicite de me voir bien portant, et je connais maintenant tout le prix de la santé. » C'était vraiment très philosophique, mais il joignait à sa philosophie les conseils d'un excellent médecin, ce qui était très prudent. De même que les meilleures lois sont celles qui préviennent le crime et non celles qui le punissent, de même le meilleur régime est celui qui préserve de la maladie, et non pas celui qui en opère tardivement la guérison. Avis au lecteur!

BABINET, de l'Institut.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin 1856.

Dans cette éclipse de grandes affaires qui a succédé tout à coup aux fortes émotions des derniers temps, le regard cherche les points où se manifeste encore quelque symptôme politique dans la vie générale de l'Europe : il trouve des difficultés inévitables en Orient, des situations peut-être mal apaisées en Italie, une certaine attitude d'expectative partout; à travers ces indécisions qui sont en quelque sorte l'héritage de la guerre, il aperçoit surtout une question, celle des différends entre l'Angleterre et les États-Unis, qui aurait pu donner naissance à un nouveau conflit, qui semble entrer aujourd'hui dans une voie de conciliation, et qui intéresse toutes les relations de l'ancien continent et de l'Amérique. C'est là, peut-on dire, le résumé de la situation actuelle. L'Orient ressentira longtemps sans doute le contre-coup de l'ébranlement qui lui a été communiqué par la dernière lutte; il le ressentira non-seulement parce qu'il a été le théâtre de la guerre ou tout au moins le lieu de passage d'armées immenses, mais encore parce que les réformes intérieures dont la paix doit être le point de départ ne peuvent s'accomplir que lentement, laborieusement, au prix d'efforts obstinés. Toutes les passions, tous les fanatismes sont en présence; ils se heurteront plus d'une fois avant que ces réformes soient une réalité et que l'Orient se renouvelle. Ce n'est point cependant un motif pour ajouter à la vérité des faits, ou pour dénaturer les incidens de cette crise que traverse l'empire ottoman. Qu'un officier tunisien tue brutalement un matelot grec, que la population musulmane, ainsi que cela est arrivé à Naplouse, s'ameute contre un missionnaire anglais qui paraît lui-même avoir pris trop aisément les façons turques, que des faits semblables se produisent de divers côtés, cela peut prouver qu'un ordre régulier ne se substitue pas instantanément à un arbitraire, à des haines, à des violences séculaires. Le gouvernement turc y met de la bonne volonté, il n'est pas toujours maître chez lui : c'est

aux puissances qui l'ont secouru contre les agressions extérieures de le seconder dans cette réformation d'un empire, de garantir aux populations chrétiennes la liberté de cette carrière qui leur est ouverte.

Un point plus curieux aujourd'hui dans les affaires d'Orient, c'est la conduite que semble suivre la Russie depuis que la paix est rétablie. La Russie se hâte peut-être un peu trop de revenir à d'anciennes habitudes. Elle paraît avoir fait sauter les fortifications de Kars avant de se retirer, ce qui ne serait dans tous les cas qu'un droit extrême de la guerre, et ce qui n'est même pas un droit ici d'après le dernier traité de paix. Elle détruit également, dit-on, les forteresses d'Ismaïl et de Reni ; la partie de la Bessarabie qu'elle doit abandonner est dépeuplée et dévastée par elle. Il n'est point jusqu'aux Tartares de la Crimée, en faveur desquels une amnistie avait été stipulée, qui ne soient déportés avec fort peu de ménagemens dans les provinces russes de l'intérieur. Le cabinet de Saint-Pétersbourg a envoyé la chancellerie de son ambassade à Constantinople avant même d'avoir notifié officiellement l'avénement au trône du nouveau tsar, et c'est un procédé que le sultan aurait considéré comme blessant. Jusqu'ici, il est vrai, les empereurs ottomans n'avaient point l'habitude de notifier leur propre avénement, et on en usait de même à leur égard. En est-il absolument ainsi au lendemain du jour où a été signé un traité qui place la Turquie au rang des puissances européennes, qui l'assimile aux autres états? L'attitude de la Russie vis-à-vis de la Turquie se ressent donc visiblement de la dernière guerre, et ce ressentiment peut être encore une maladresse ; il est du moins de nature à montrer la nécessité d'une alliance persévérante de la France et de l'Angleterre en Orient pour maintenir leur œuvre intacte, pour assurer l'efficacité des garanties qu'elles ont conquises en faveur de l'indépendance de l'empire ottoman, aussi bien que pour seconder et stimuler la politique réformatrice qu'elles ont acquis le droit de conseiller au sultan. L'avenir de l'Orient est là.

Quant à l'Italie, qu'en faut-il penser aujourd'hui? L'Italie est malheureusement le pays qu'il est le plus facile de représenter sous les couleurs les plus opposées. Aux yeux des uns, la péninsule tout entière est prête à s'enflammer, il y a tous les élémens d'une vaste conflagration; aux yeux des autres, les populations sont paisibles et indifférentes, et le seul tort de l'Europe a été d'offrir par ses discussions un nouvel aliment aux passions révolutionnaires. Non, il n'est point exact que l'Europe ait mal considéré son devoir en s'occupant de la péninsule, et il est infiniment probable d'un autre côté qu'après un premier instant d'illusion et de surexcitation l'Italie sentira elle-même qu'une explosion nouvelle dans les circonstances actuelles ne ferait qu'aggraver les conditions de son existence. Qu'on prenne un exemple. Il y a un petit état qui a été particulièrement éprouvé depuis quelque temps : c'est le duché de Parme. Des crimes odieux ont été commis contre des personnes attachées au gouvernement; ils ont amené ce qu'ils devaient amener, l'occupation autrichienne, qui s'est presque entièrement substituée aux pouvoirs locaux. Aujourd'hui cependant la régente paraît trouver elle-même trop dure cette tutelle impériale, et une sorte de conflit administratif s'est, dit-on, élevé entre l'autorité souveraine du duché et les généraux autrichiens. Quel est le meilleur moyen de faire taire les scrupules de la régente

et de prolonger l'occupation autrichienne à Parme? C'est évidemment quelque crime nouveau ou quelque tentative révolutionnaire. Comment au contraire faire cesser cette occupation, si ce n'est par la paix intérieure? M. d'Azeglio disait, il y a dix ans, qu'il fallait conduire la révolution de l'Italie les mains dans les poches. Il ne faut pas prendre sans doute au pied de la lettre une expression familière. Cela veut dire du moins que la révolution de l'Italie ne peut s'accomplir que pacifiquement, par le travail des esprits et des mœurs, par cette force des choses qui fait qu'un peuple qui s'est en quelque sorte mûri lui-même obtient nécessairement la réalisation de ses vœux légitimes. C'est à ce point de vue que le Piémont peut exercer une influence utile au-delà des Alpes. Le Piémont est exposé sans doute à bien des tentations. Depuis quelque temps notamment, un homme qui a joué un rôle particulier dans les dernières révolutions, M. Manin, a entrepris de donner des conseils à l'Italie et au royaume piémontais; il multiplie les lettres. Avec un sentiment qui l'honore, bien qu'il juge prudent de rejeter toute la faute sur les jésuites, il mettait récemment ses compatriotes en garde contre ce qu'il nommait la théorie du poignard. Une vue assez pratique des choses lui révèle également que le levier de tout ce qui peut s'accomplir en Italie est à Turin. Aussi s'efforce-t-il de grouper le parti national autour de la maison de Savoie. Seulement il demande à la maison de Savoie de chasser l'Autriche, de disperser tous les autres princes de la péninsule, de faire, en un mot, l'Italie indépendante et une. Petite entreprise, comme on voit! Le Piémont a une perspective plus sûre devant lui, c'est de rester un état régulier et conservateur, au lieu de se jeter dans des aventures où il perdrait son autorité et son prestige. Telle est la vérité. Pour le Piémont, il n'y a qu'un moyen en ce moment de conserver la position qu'il a prise en Europe et de réserver l'avenir : c'est la paix, dût-il risquer de s'entendre appeler encore « le Caïn qui est aux sources du Pô. »

Ces divers traits indiqués dans la situation générale de l'Europe, il reste la vraie, la sérieuse question du moment, la querelle si étrangement survenue entre l'Angleterre et les États-Unis. Cette querelle n'est point finie, mais elle vient de prendre une face nouvelle; elle est transportée du terrain étroit et brûlant où elle s'agitait sur un terrain de discussions et de négociations où semble disparaître tout ce qu'il y avait d'inconciliable dans ce différend au premier abord. Dans cette lutte diplomatique, il faut bien le dire, les États-Unis sont tenaces, l'Angleterre est modérée et conciliante; le cabinet de Washington reste immobile dans ses prétentions, tandis que le gouvernement de la Grande-Bretagne s'avance vers lui. Il n'est point inutile de préciser les termes de ce débat au point où il en est venu. Deux questions, on le sait, étaient mêlées dans cette querelle, celle des enrôlemens et celle du traité relatif à l'Amérique centrale. Les États-Unis réclamaient avec hauteur une satisfaction pour la violation de leur neutralité, ils faisaient peser la responsabilité de cette violation sur le représentant britannique à Washington, M. Crampton, et en même temps ils contestaient le droit de l'Angleterre sur diverses possessions de l'Amérique centrale. L'Angleterre répondait par toute sorte d'explications et de regrets au sujet de la violation de la neutralité américaine, mais en refusant de rappeler M. Crampton, et elle

proposait de déférer à un arbitrage les difficultés relatives à l'Amérique centrale. De ces deux questions, l'une a été brusquée par les États-Unis, et par le fait elle se trouve vidée aujourd'hui. Le cabinet de Washington a accepté les explications du gouvernement anglais sur tout ce qui se rattache au recrutement, en faisant de l'expulsion de M. Crampton une affaire simplement personnelle. L'Angleterre de son côté, ainsi que le constate une dépêche de lord Clarendon, a accepté la solution en se résignant à voir revenir à Londres le ministre qu'elle n'avait pas voulu rappeler. Au lieu de répondre à l'expulsion de M. Crampton par l'expulsion du ministre américain à Londres, elle s'est arrêtée dans cette voie de représailles diplomatiques qui eût conduit peut-être inévitablement à la guerre. Le différend ne subsiste donc désormais qu'en ce qui a rapport à l'Amérique centrale, et ici encore, qu'on remarque bien ce point précis du débat, l'Angleterre avait offert l'arbitrage d'une grande puissance comme moyen de fixer le sens réel du traité de 1850. Ce n'est point là absolument ce qu'a accepté le cabinet de Washington. A ses yeux, le sens de la convention Clayton-Bulwer n'est point douteux; la question est tout entière, non dans l'interprétation d'un article de traité, mais dans une vérification de titres et de limites géographiques. Il s'agit de savoir quelles sont les bornes légitimes de Balize du côté du Honduras, si les îles de la Baie, revendiquées par l'Angleterre, n'appartiennent pas plutôt à cette dernière république, quelle est la partie de la côte occupée par les Indiens-Mosquitos, placés sous la protection anglaise. Pour éclaircir ces points, il suffit d'une entente directe, et le ministre américain à Londres, M. Dallas, est autorisé en effet à négocier, ou, si la négociation n'aboutit pas, le cabinet de Washington propose de soumettre la difficulté non à un gouvernement étranger, mais à quelques hommes de science de l'Europe et de l'Amérique. En un mot, ce seraient des géographes ou des jurisconsultes qui prononceraient, non des arbitres diplomatiques. Si le gouvernement anglais n'accepte point entièrement la question ainsi posée, il entre du moins dans la négociation qui lui est offerte, et tout indique qu'il évitera une rupture, fût-ce au prix de concessions nouvelles. On peut donc dire que jusqu'ici, dans ce singulier conflit diplomatique, c'est l'Angleterre qui a multiplié les témoignages de modération et les concessions, c'est l'Union américaine qui marche avec une fixité opiniâtre à son but, sans dévier et sans céder le terrain.

Au fond, cet incident, dépouillé de ce qu'il a de particulier et d'actuel, peint l'esprit que les Etats-Unis portent depuis longtemps dans leurs relations avec l'ancien monde, et c'est là ce qui en fait la gravité au point de vue européen. Il y a eu des momens sans doute où l'Angleterre aurait mieux fait de ne point soutenir jusqu'au bout des agens qu'elle devait laisser expulser, il est tel de ses droits sur les possessions qu'elle revendique dont l'authenticité peut n'être point absolument incontestable; mais, qu'on le remarque bien, le système de conduite des États-Unis procède moins d'un sentiment du droit et de la légalité que d'un besoin impérieux d'imposer leurs vues, de faire acte d'autorité et de force; et comme les anciens gouvernemens ont singulièrement répugné jusqu'ici à engager une lutte ouverte, l'orgueil *yankee* s'en est accru : il est devenu une véritable politique assez

menaçante, une politique qui nourrit la vague pensée d'étendre son action jusqu'à l'Europe, et qui prétend couvrir l'Amérique contre toute intervention européenne. Cette idée de la prédominance américaine est le rêve enflammé de ces imperturbables enfans de l'Union, elle se retrouve dans toutes les manifestations, dans tous les actes, dans toutes les doctrines qui règnent, comme dans les partis qui se forment. Quelle est la signification de la fameuse théorie de Monroë? Elle tend, comme on sait, à exclure l'Europe du Nouveau-Monde, à réserver l'Amérique pour les Américains, en sous-entendant que les *Yankees* sont les seuls vrais Américains. Quel est le but de ce parti des *know-nothing* qui naissait l'année dernière? C'est de faire prévaloir l'élément natif à l'exclusion de tous les autres. C'est une même idée qui prend toutes les formes, qui tend à do miner la politique intérieure et la politique extérieure. L'Europe jusqu'à ces dernières années n'a pas paru s'émouvoir de ce singulier travail qui s'opérait au sein de l'Union, et pendant ce temps le peuple américain étendait partout son action, prenant ou marchandant les provinces à sa portée, convoitant et menaçant les possessions européennes. Chose étrange! quel est le moment où les États-Unis réclament contre quelques droits exercés par l'Angleterre dans l'Amérique centrale? C'est justement l'heure où un aventurier américain cherche à s'emparer de ce pays, où le gouvernement de Walker est reconnu par le cabinet de Washington. Le général Pierce conteste les droits de protection de l'Angleterre, lorsqu'il y a peu de temps un de ses agens proposait au Mexique un traité de protectorat qui faisait disparaître cette malheureuse république et la livrait à la domination *yankee*. Cette politique d'envahissement est tout le programme du parti démocratique, qui vient de se réunir récemment dans une convention à Cincinnati, et qui a choisi M. Buchanan, l'ancien ministre à Londres, comme son candidat à la présidence dans les prochaines élections. M. Buchanan, on peut s'en souvenir, était un des diplomates qui se réunirent à Ostende, il y a deux ans, et qui déclarèrent que si l'Espagne ne consentait pas à vendre Cuba, les États-Unis seraient autorisés par toutes les lois divines et humaines à s'en emparer, parce que Cuba leur était nécessaire. Et quelle est cependant cette société américaine? A proprement parler, ce n'est point encore une société, quelle que soit sa puissance, quels que soient ses élémens de richesse. Bien des incidens récens révèlent d'étranges mœurs. Le Kansas est aujourd'hui livré à la guerre civile. Les territoires de Nebraska et de Kansas ont été laissés libres, par un bill du congrès, d'admettre ou de repousser l'esclavage. Maintenant il s'agit de savoir quel parti dominera dans les contrées nouvelles, et la lutte se poursuit entre les abolitionistes et les partisans de l'esclavage. La force tranchera la difficulté. C'est du reste le privilége de cette question de l'esclavage de créer un péril incessant pour l'Union et de donner lieu aux plus étranges scènes. Récemment un sénateur de la Caroline du sud, M. Brooks, désespérant sans doute de convaincre par d'autres raisons un de ses collègues abolitionistes du Massachusetts, le colonel Sumner, lui a asséné, au sein même du sénat, un coup de canne qui l'a dangereusement blessé. Le colonel Sumner a failli succomber, des *meetings* abolitionistes ont été tenus pour demander justice contre cet acte sauvage. M. Brooks n'en est pas

moins devenu le héros des états du sud, et les habitans de la Caroline lui ont voté une canne d'honneur, comme emblème de l'éloquence qu'il faut employer à l'égard des abolitionistes. Ce sont là les rudesses d'une démocratie puissante sans doute, mais qui doit pourtant avoir ses limites, et qui ne saurait faire fléchir devant elle ni l'intérêt ni la fierté de l'Europe.

La France est étrangère à ce conflit diplomatique, qui s'est engagé récemment entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Elle est restée spectatrice, bien qu'elle ne soit pas entièrement désintéressée dans une telle affaire, pas plus qu'aucune des premières puissances européennes. Retirée d'une grande lutte, affranchie de toute complication extérieure, la France se replie aujourd'hui dans la vie intérieure, et son esprit y pourrait à coup sûr trouver encore bien des alimens. Par une circonstance particulière, les travaux législatifs semblent avoir pris dans ces derniers jours un redoublement d'activité, en même temps qu'ils s'étendent à une multitude d'affaires et d'intérêts. Tarifs de douanes, chemins de fer, drainage, sociétés en commandite, toutes ces questions se succèdent et ne sont point encore épuisées. Il paraît même douteux que le corps législatif puisse achever son œuvre, si un peu plus de temps ne lui est pas accordé. Parmi les projets qui ont été présentés par le gouvernement, quelques-uns sont entièrement acceptés, d'autres sont soumis à des révisions ou à des modifications; il en est même sur lesquels le corps législatif et le conseil d'état n'ont pas pu se mettre complétement d'accord. Trois projets surtout sont de nature à frapper l'attention, parce qu'ils touchent à des intérêts considérables. Le premier est celui qui a trait aux tarifs de douanes, et qui tend à la suppression des dernières prohibitions encore existantes. L'acte proposé par le gouvernement n'avait rien d'extraordinaire; il réalisait dans une mesure fort prudente un progrès naturel. Il faisait disparaître, il est vrai, les prohibitions restées jusqu'à ce jour inscrites dans les codes douaniers français; mais, en supprimant ce régime d'exclusion, il le remplaçait par un régime largement et efficacement protecteur. Il n'est pas moins vrai cependant que les industries jusque-là garanties par la prohibition se sont vivement émues. Un peu plus occupées d'elles-mêmes peut-être que de l'intérêt des consommateurs, elles ont réclamé le maintien du régime actuel. Dans la mesure proposée, elles ont vu sans doute moins ce qu'on allait faire aujourd'hui que la perspective d'une réduction graduelle des nouveaux tarifs, et elles ont pris l'alarme, si bien que le gouvernement a cru devoir les rassurer encore en élevant les droits qu'il avait d'abord proposés. Que le gouvernement prenne en considération les intérêts de l'industrie nationale, qu'il couvre cette industrie d'une protection suffisante; il accomplit un devoir. Malgré tout cependant, il y a dans les sociétés modernes des lois que les industriels eux-mêmes ne sauraient méconnaître, et ces lois ne conduisent pas au maintien indéfini des prohibitions commerciales; elles conduisent plutôt à la liberté, — liberté modérée et graduelle sans doute, mais qui ne tend pas moins à abaisser les barrières entre les peuples, à faciliter les communications. L'essentiel dans ces matières est de ne point sacrifier des intérêts réels et véritablement nationaux à des théories entièrement chimériques. Un autre projet présenté par le gouvernement détermine les conditions auxquelles est assujettie la concession de ce

qu'on nomme le réseau des chemins de fer pyrénéens, c'est-à-dire d'un ensemble de lignes qui vont de Toulouse à Bayonne, d'Agen à Tarbes, en reliant divers points latéraux. Les contrées pyrénéennes en étaient encore à attendre ces grandes voies de communication qui enlacent aujourd'hui presque toutes les parties de la France; aussi n'est-il point douteux que le réseau des chemins de fer méridionaux ne soit accepté et voté par le corps législatif. Enfin l'organisation nouvelle imposée aux sociétés industrielles par le projet récemment présenté est aussi une de ces questions qui ont le privilége de saisir les esprits, moins par ce qu'elles ont de spécial et de technique que par les rapports qu'elles ont avec toutes les conditions de la vie morale contemporaine. Pourquoi a-t-on attaché quelque intérêt à cette loi sur les sociétés en commandite? Parce qu'on a senti qu'elle touchait à une plaie vive, à cette ardeur du jeu qui semble envahir tous les rangs, à cette fureur malsaine de spéculation qui touche à tout pour tout corrompre. Cet esprit d'industrie équivoque règne depuis longtemps. On dirait aujourd'hui qu'une répulsion universelle commence à s'élever contre lui, et c'est encore une vertu dans une société que de ressentir cette lassitude, d'aspirer à de plus pures et de plus saines satisfactions.

Le monde contemporain, à mesure qu'il marche, laisse apparaître certaines lois qui dominent et règlent le mouvement immense de notre siècle. Ces lois se perdent souvent, pour ainsi dire, dans le détail des choses; elles disparaissent par momens dans la confusion ou la petitesse des faits. L'esprit les ressaisit de temps à autre, et les voit inscrites en traits lumineux dans les événemens qui prennent une sorte d'unité mystérieuse. Cette unité est moins un fait matériel qu'un fait moral; elle naît moins de cette merveilleuse facilité de communications et de relations d'intérêt multipliées chaque jour entre les peuples que de la secrète identité des problèmes qui s'agitent à la fois dans la conscience de tous les hommes. Partout, sous des formes diverses, le travail est le même; les efforts, les luttes, les obstacles, les dangers ont une similitude singulière. Il n'est point d'événement peut-être qui ait plus contribué que la révolution française à développer cette unité, cette solidarité politique et morale des peuples. Il est aisé de se créer ou d'accepter des idées générales et vagues sur cette formidable crise qui a éclaté à la fin du siècle passé et qui dure encore; les idées générales et les théories courent le monde. Il est plus difficile de scruter un tel événement dans ses causes, dans sa réalité, dans ce qu'il a eu de particulièrement français avant de devenir un fait universel par son retentissement et par son influence. M. de Tocqueville, dans un livre récent et éminent qu'il appelle *l'Ancien régime et la Révolution*, va droit à ce grand sujet. Il n'a écrit ni une histoire, ni une philosophie nouvelle de la révolution; avec ce procédé pénétrant et condensateur de l'esprit qui a su si fortement ressaisir les lois et le caractère de la démocratie américaine, il analyse en quelque sorte tous les élémens de l'ancienne vie de la France, tirant de la poussière les choses oubliées, observant les conditions diverses des hommes et des classes, montrant le jeu secret et la débilitation graduelle des institutions, et il a écrit un livre aussi neuf que substantiel sur un des événemens qui ont le plus occupé les intelligences. Le tableau que trace M. de Tocqueville est saisis-

sant. Une noblesse qui a perdu tous les caractères d'une véritable aristocratie pour rester une caste fastueuse et inactive, une bourgeoisie morcelée et déclassée en même temps qu'ambitieuse, un peuple dont la condition s'est améliorée par le bien-être et par la disparition de beaucoup de charges féodales, mais qui est d'autant plus porté à sentir le poids de ce qui reste, une classe de philosophes qui, faute d'être initiés à la réalité des choses, se livrent à de vaines et périlleuses chimères, — tels sont quelques-uns des faits qui se présentent au premier abord dans le cours du XVIIIe siècle. Observez surtout ces deux particularités, les souffrances réelles, mais souvent aveugles, du peuple et l'imperturbable assurance d'esprits exaltés prétendant tout réformer par la vertu de leurs projets chimériques : ces deux faits, en se rencontrant, vont donner un de ses caractères à la révolution française.

Comment s'est opérée cette décomposition graduelle de ce qu'on nomme l'ancien régime? Il y a une cause que M. de Tocqueville fait ressortir, et qui n'est point douteuse : c'est qu'il est un moment où la vie politique s'arrête en France. Les libertés provinciales et municipales disparaissent. La noblesse garde ses priviléges onéreux, en cessant de participer aux affaires et d'être la protectrice du peuple. La bourgeoisie se détourne de son rôle actif et indépendant pour se jeter dans les offices royaux, et aspire, elle aussi, aux priviléges. Le peuple est tenu à l'écart de tout. Il y a mieux, les classes finissent par n'avoir plus aucun rapport, elles ne se touchent, pour ainsi dire, que par leurs côtés douloureux, et ne se retrouvent nulle part pour traiter en commun de leurs affaires. Il y a encore des hommes et des castes, il n'y a plus d'institutions. Le pouvoir royal seul agrandit ses prérogatives à mesure que le ressort moral de son autorité s'affaiblit, et lorsque la vie politique renaît, elle ne trouve plus de canaux, si l'on peut ainsi parler : elle se précipite; il ne reste plus en présence qu'une multitude immense et un instrument d'action merveilleusement préparé pour le pouvoir révolutionnaire, qui va s'en servir en le fortifiant encore et en le rendant plus redoutable. Lorsqu'on parle de ces grands faits, la fusion des classes et l'unité française, il ne faut point se méprendre. M. de Tocqueville étudie la formation de ces faits avec doute, comme d'autres les ont étudiés et les ont vus grandir avec enthousiasme. Ce n'est pas, si nous saisissons la pensée de l'auteur, que M. de Tocqueville regrette l'aristocratie en elle-même; il regrette que cette égalisation des classes conduise à une subordination commune, et il explique comment il en est ainsi. Il est évident en effet qu'un état où il n'y a aucune force collective, où il ne se trouve en présence qu'un pouvoir formidablement concentré et une multitude nivelée, il est évident que cet état ne conduit qu'à des alternatives de licence effrénée et de subordination; il ne conduit pas à la liberté. Et cependant la liberté est dans l'âme de la France, tous les pouvoirs l'ont constaté. Désirs étranges et contradictoires, qui prouvent combien la révolution est peu connue encore, quoiqu'on pense la si bien connaître!

Les faits ne seraient rien, si on les séparait absolument d'un certain ordre général qui suit son cours, si on n'y voyait qu'une série d'accidens étrangers aux lois supérieures qui régissent le monde. Ils reprennent tout leur sens, au contraire, à la lumière de ces lois et des idées pour lesquelles les

hommes s'agitent; ils deviennent les élémens de ce drame de la civilisation où chacun a son rôle, où chaque pays a ses affaires pratiques de tous les jours. La Hollande est-elle aujourd'hui à la veille d'une crise politique? Il y a du moins à La Haye toutes les apparences d'assez graves difficultés intérieures. Le ministre des affaires étrangères, M. van Hall, a récemment donné sa démission, comme on sait. La retraite du principal ministre néerlandais, tout imprévue qu'elle fût, était le résultat des dissidences qui existaient au sein du cabinet. Il y avait deux élémens assez distincts en effet : l'un, libéral modéré, représenté par M. van Hall et M. Donker Curtius; l'autre, inclinant vers le parti dit anti-révolutionnaire ou ultra-protestant et représenté par le ministre des finances, M. Vrolik, et le général Forstner Dambenoy, ministre de la guerre. Ces dissidences, si elles expliquaient la démission de M. van Hall, devaient inévitablement amener la retraite de quelques autres de ses collègues, et c'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. M. Donker Curtius, ministre de la justice; M. van Reenen, ministre de l'intérieur; M. Moissaers, ministre du culte catholique; le contre-amiral Smit van den Broecke, ministre de la marine, ont successivement déclaré l'intention de quitter le pouvoir, et de démission en démission le cabinet de La Haye en est venu à ne plus compter que deux membres. Seulement ici s'élevait une question des plus sérieuses : dans quel sens allait se recomposer le ministère? Cette question était d'autant plus sérieuse, disons-nous, que les élections qui viennent d'avoir lieu, sans avoir un caractère très prononcé, ont été cependant en général favorables au libéralisme. L'opinion publique n'a point laissé de se préoccuper de cet incident, et elle a été encore plus émue par la formation d'un nouveau cabinet dont les membres sont notoirement attachés au parti ultra-protestant. Les nouveaux ministres sont M. Gevers van Endegeest, président de la deuxième chambre, aux affaires étrangères; M. Simons, directeur de l'académie des ingénieurs civils de Delft, à l'intérieur; M. van der Bruggen, président du tribunal de Nimègue, à la justice. Les autres ministres ne sont point encore nommés. L'avénement de ce cabinet, au moment où l'opinion semblait se prononcer dans un sens opposé aux idées qu'il représente, a jeté le trouble dans les esprits, et ces diverses circonstances ont donné un intérêt de plus aux élections qui restaient à faire, n'ayant pu être terminées dans un premier scrutin, faute d'une majorité suffisante. Jamais, depuis l'introduction du nouveau système électoral, on n'avait vu une telle émotion et un tel empressement des électeurs à aller déposer leur vote. A La Haye notamment, la lutte a été chaude et décisive; elle s'est dénouée par la défaite du chef le plus éminent du parti ultra-protestant, M. Groen van Prinsterer. C'est son concurrent, libéral modéré, M. Gevers Deynoot, qui a été élu et qui a obtenu même une majorité plus forte que n'aurait pu le faire présumer le premier scrutin. A Dordrecht et à Bois-le-Duc, deux candidats libéraux, MM. van der Poel et de Poorter, ont été réélus. En un mot, ces secondes élections ont ressemblé un peu à une protestation contre le nouveau cabinet.

Maintenant que va faire le ministère? Convoquera-t-il immédiatement la chambre qui vient d'être nommée, ou attendra-t-il quelques mois avant de tenter la fortune parlementaire? S'il convoque la chambre, il se trouvera

inévitablement en face d'une opposition compacte; s'il ajourne sa réunion, il laisse en suspens plusieurs lois utiles et pressantes. Autre question : si, en réunissant la chambre, le ministère éprouve un échec, ce qui est probable, usera-t-il de ce moyen suprême d'une dissolution au lendemain d'une élection? Dans ce cas, le résultat ne serait guère douteux, le scrutin ne ferait que fortifier l'opposition libérale, tant l'opinion publique est prononcée. Ce n'est pas que les esprits modérés soient animés d'un sentiment d'hostilité systématique et personnelle : ils reconnaissent dans les nouveaux ministres des hommes intègres, des spécialités méritantes; mais ils voient aussi en eux des hommes qui comprennent peu leur temps, et qui seraient capables de réveiller toutes les passions religieuses par une politique d'intolérance. Les ennemis plus ardens du nouveau cabinet l'accusent de vouloir porter atteinte au régime constitutionnel. Il faut ajouter que les hommes récemment entrés au pouvoir n'ont manifesté aucun dessein de cette nature, bien que ce soit là le vœu secret des membres exaltés du parti ultra-protestant. La grande raison de l'impopularité du ministère qui vient de se former, c'est que le bon sens hollandais répugne à ces brusques reviremens de politique qui n'ont d'autre effet que de réveiller d'anciens préjugés, de vieilles animosités, et il les accepte encore moins dans un moment où la paix générale semble appeler toutes les nations à développer leurs intérêts et leur fortune.

L'Espagne ne cesse point malheureusement d'être un théâtre livré à ces agitations des partis, à ces luttes passionnées, qui, à mesure qu'elles se prolongent, altèrent toutes les conditions d'une vie politique régulière. Ce n'est pas que les passions révolutionnaires aient une force réelle au-delà des Pyrénées; elles ne sont actives et toujours menaçantes que parce que les pouvoirs publics sont indécis et flottent entre toutes les directions. Le désordre d'en bas, si l'on nous passe ce terme, répond à l'incertitude d'en haut. Le gouvernement et les cortès ne se réveillent que quand l'émeute est flagrante, comme cela est arrivé si souvent depuis deux ans à Madrid, à Barcelone, à Saragosse, à Badajoz, à Valence, comme cela arrive en ce moment à Valladolid. Dès que l'émeute de la rue se tait, les cortès reviennent à leurs luttes intérieures, à leur travail de décomposition, et comme il n'y a point dans l'assemblée de Madrid une majorité suffisante pour appuyer ou pour imposer au besoin une politique, la situation de l'Espagne est chaque jour à la merci d'une surprise, de quelque coalition secrètement ourdie pour dissoudre le ministère, en jetant principalement la division entre ses deux chefs, Espartero et O'Donnell. Cette dissolution du ministère espagnol, du seul cabinet aujourd'hui possible au-delà des Pyrénées, c'est le parti exalté, composé de la fraction démocratique et de ce qu'on nomme les progressistes *purs*, qui la poursuit obstinément, et il saisit toutes les occasions de renouveler la lutte. Depuis un mois environ, il n'y a eu rien moins que trois ou quatre propositions de censure dirigées contre le gouvernement ou contre quelqu'un de ses membres. La première proposition a été présentée à l'occasion d'une mesure adoptée par le capitaine-général de la Catalogne, lequel a pris la liberté fort grande de dissoudre des espèces de clubs formés à Barcelone et dans quelques autres villes sous le nom de comités progressistes.

C'est contre le général O'Donnell que le vote de censure était dirigé. Le ministère n'en était point ébranlé, mais il n'obtenait qu'une assez faible majorité. Ce n'était point assez de cette tentative. Une seconde proposition a été soumise au congrès. Il s'agissait ici de l'application d'une loi du 2 août de l'année dernière, qui alloue des récompenses et des grades aux officiers progressistes qui sont censés avoir souffert dans la période décennale du gouvernement modéré. Le général O'Donnell était accusé de n'avoir point obéi aux prescriptions de cette loi. Or sait-on ce qui est résulté de la discussion? C'est que, pour assurer l'exécution de cette étrange mesure, le ministre de la guerre a nommé 58 brigadiers, 12 colonels, 17 lieutenans-colonels, 142 commandans, 238 capitaines, 212 lieutenans; c'est un total de 795 grades ou emplois distribués à des officiers progressistes indépendamment de tout titre acquis par des services réels! Cette fois, il faut bien le dire, le général O'Donnell a été sauvé aux dépens de la bonne administration, et il n'est plus resté au scrutin qu'une imperceptible minorité. Enfin, il y a peu de jours, c'est le ministre de l'intérieur, M. Escosura, qui a eu à se défendre contre une proposition semblable à l'occasion de travaux exécutés sur une des places de Madrid, à la Porte du Soleil. M. Escosura a été sauvé du naufrage par un brillant discours qu'il a prononcé et par une poignée de mains que le président du conseil est venu lui donner après sa harangue.

Ce n'est point sans motif que le nom du maréchal Espartero revient ici. La seule raison en effet de toutes ces propositions, de tous ces votes de censure dirigés contre le général O'Donnell ou quelques autres ministres, c'est l'espoir qu'a le parti exalté d'attirer vers lui le duc de la Victoire. Espartero est évidemment étranger à ces combinaisons des partis, il a même assez vertement désavoué, dans une circonstance récente, quelques-uns de ses amis dont la défection avait rendu douteuse la majorité favorable au cabinet à l'occasion des affaires de la Catalogne; mais son attitude d'indécision laisse place à toutes les conjectures et à toutes les espérances. Au moment où on le croit décidément rattaché à une politique, un acte, une parole vient tout à coup rouvrir quelque perspective imprévue qui enflamme les partis. Cela tient à une particularité de la nature du duc de la Victoire. La réalité est que le maréchal Espartero n'a point malheureusement de politique: il en a fait tout récemment l'aveu dans la *Gazette officielle*, en déclarant qu'il n'avait point d'autre mission que d'exécuter la volonté du pays, manifestée par les cortès, quelle que fût cette volonté; mais si les cortès n'ont point de pensée, si elles ne sont qu'un assemblage flottant de partis qui se balancent sans pouvoir former une majorité assurée, si, sans considération pour les besoins de l'Espagne, cette assemblée constituante prolonge un état exceptionnel qui dure depuis deux ans déjà, que fera le gouvernement? Il restera ce qu'il est, un pouvoir incertain, et pendant ce temps les émeutes se succéderont dans le pays. L'échauffourée de Valladolid vient jeter un jour nouveau sur cette situation. Le prétexte a été une disette qui n'existe pas. Au fond, c'est un soulèvement des plus basses passions; la propriété n'a pas même été respectée. Dans cette lutte, qui n'a point manqué de gravité, le gouverneur civil a été blessé. Un certain nombre d'émeutiers ont été pris, et

quelques-uns ont été fusillés. La répression a donc été complète et prompte, suivant l'habitude espagnole. Il reste à savoir si, dans cette situation nouvelle, où le premier besoin est le rétablissement de l'ordre moral et politique, le cabinet de Madrid assumera la responsabilité d'une direction qu'il cherche inutilement ailleurs.

S'il est un pays malheureux depuis quelques années, c'est assurément la Grèce. La Grèce n'a eu aucun rôle direct dans les événemens qui se sont déroulés, et cependant son histoire est un épisode inséparable de ces événemens, un épisode qui semble survivre à la lutte elle-même. Est-ce la guerre allumée en Orient qui a eu pour triste résultat de provoquer cette sorte de décomposition où est tombé le royaume hellénique? n'a-t-elle fait au contraire que mettre plus sensiblement à nu cette situation indéfinissable d'un peuple qui cache des désordres navrans et invétérés sous d'immortels souvenirs? On ne saurait le dire. Ce n'est pas même contre l'esprit de faction et d'anarchie politique que la Grèce est réduite à se débattre, c'est tout simplement contre le brigandage, qui démoralise ses populations, infeste ses provinces, et va se montrer tête levée jusqu'aux portes d'Athènes, sans paraître redouter beaucoup la répression. La Grèce est un pays auquel l'Europe s'intéresse volontiers et obstinément, parce que dans ce coin de terre l'esprit de l'Occident retrouve tout un passé. C'est donc avec grande joie qu'on reçoit la bonne nouvelle toutes les fois qu'il est bien convenu périodiquement que le brigandage n'existe plus. S'il y avait quelques brigands, c'étaient, à n'en point douter, des brigands turcs de la Thessalie et de la Macédoine, qui passaient la frontière et venaient ternir la renommée des Hellènes. Il en était ainsi récemment. Le ministre de l'intérieur du roi Othon se félicitait lui-même publiquement de cette remarquable amélioration; mais voici qu'il y a peu de jours le brigandage s'est montré de nouveau plus vivant que jamais : il a reparu à deux pas d'Athènes, tout près de la garnison anglo-française qui occupe encore le Pirée, et cette fois il n'y a point eu seulement des victimes grecques, le sang de nos soldats a coulé. Les brigands, commandés par un chef fameux du nom de Davelis, se sont jetés sur quelques voitures qui se rendaient au Pirée; ils ont commencé par les dévaliser naturellement, et ils ont pris la route de la montagne, emmenant avec eux deux prisonniers. Au moment où ils s'enfuyaient, une patrouille de soldats français est survenue; quelques coups de feu ont été échangés dans la nuit; deux de nos soldats ont perdu la vie dans la lutte, et les brigands ont disparu avec leurs otages, pour lesquels ils réclament une assez forte rançon. Ces malheureux sont le fils du recteur de l'université d'Athènes, M. Olympios, et un négociant d'Hydra, M. Giourdis. Le lendemain, huit cents hommes de la garnison d'Athènes, munis d'artillerie, étaient envoyés du côté de Daphné, tandis que sur un autre point les brigands pillaient un village, faisaient de nouvelles victimes et s'enfuyaient encore avec leur butin.

Voilà les faits, et il est à craindre qu'ils ne soient le commencement d'une recrudescence de ce terrible fléau. Le gouvernement hellénique tient beaucoup à laisser croire que le brigandage a disparu, et cela est bien concevable. Aussi le journal officiel d'Athènes s'empressait-il, il y a peu de jours, de reproduire une lettre d'un voyageur anglais, M. Smith O'Brien, qui a par-

couru récemment la Grèce pour reconnaître par lui-même la situation du pays, et qui a délivré au retour une attestation de la parfaite sécurité avec laquelle il a visité les provinces. M. Smith O'Brien, voulant même faire l'expérience complète, avait tenu à n'être suivi d'aucune escorte. Seulement, s'il y avait quelque vérité dans une divulgation indiscrète, le ministre de l'intérieur, voulant de son côté épargner au voyageur anglais les mauvaises rencontres et les mauvaises impressions, aurait donné l'ordre à tous les préfets de faire bien garder les endroits dangereux à l'insu de ce bienveillant touriste, de telle sorte que le témoignage de M. Smith O'Brien serait aussi naïf que peu concluant, comme les événemens viennent de le démontrer. Au surplus, il est si difficile de se trouver en face de la vérité, que le gouvernement grec lui-même est réduit à se défendre contre les plus singuliers et les plus coupables subterfuges. C'est ainsi que récemment le ministre de l'intérieur avait à démentir une circulaire qui avait été adressée en son nom aux nomarques du royaume, et où on lui faisait tenir le plus étrange langage sur les puissances occidentales et sur les chefs des troupes d'occupation. Que conclure de ces faits, si ce n'est que la désorganisation est dans le pays, et qu'elle n'est point étrangère à l'administration elle-même? La réalité de la situation de la Grèce, c'est la possibilité d'actes audacieux de brigandage accomplis aux portes d'Athènes, c'est l'insaisissable puissance de ces malfaiteurs, qui semblent jusqu'ici assurés de l'impunité dans le royaume hellénique. Le roi Othon voyage en ce moment dans l'Occident. Nulle part à coup sûr il ne rencontrera une pensée hostile contre son trône, et moins encore contre son pays; mais partout il trouvera, sans nul doute, une juste préoccupation de ces désordres, un désir fort naturel de voir cesser une situation qui paralyse la Grèce en la déconsidérant aux yeux de l'Europe. Lorsque le congrès de Paris terminait ses travaux il y a quelque temps, la Grèce fut un des pays dont l'état critique appela le plus vivement l'attention des plénipotentiaires. La France et l'Angleterre n'étaient pas mues seulement par un sentiment général et vague d'intérêt : elles exerçaient un droit comme cours protectrices. Malheureusement les circonstances n'ont point changé, et les mêmes raisons de s'occuper du royaume hellénique existent encore. Il est évident qu'un pays où des bandes de brigands peuvent exercer leur honnête industrie jusque sous l'œil du gouvernement, jusqu'aux portes d'une ville où ils ont peut-être des complices secrets, il est évident que ce pays n'est point dans des conditions normales, et il est à craindre que le besoin de se faire illusion et de faire illusion à l'Europe ne soit un des caractères de cette maladie, dont la Grèce ne se relève pas, parce qu'elle ne s'en rend pas compte. Il est bien clair que les institutions qui existent à Athènes n'ont point une efficacité sérieuse, que les finances grecques restent ce qu'elles ont été jusqu'ici, que le développement du royaume hellénique n'est nullement en rapport avec ce qu'on pourrait attendre; mais au moins devrait-on songer à garantir ce premier bienfait, qui est la sécurité matérielle.

CH. DE MAZADE.

Lorsque récemment nous rendions hommage au mérite et aux travaux de sir William Hamilton, nous étions loin de penser qu'il allait être enlevé si

rapidement à l'Écosse et à l'Europe savante. Le monde philosophique ne pouvait guère en ce moment faire une plus grande perte : c'était un esprit éminent par la pénétration et la vigueur ; il unissait, chose rare, l'originalité à l'érudition. Nous craignons qu'il ne laisse rien d'achevé, pas même son édition de Dugald Stewart, qui doit avoir dix volumes, pas même son édition de Reid, dont le volume unique a paru en 1846, avec un appendice de sept dissertations; mais la première section de la septième n'est pas finie et doit être suivie d'une ou plusieurs autres sections. Nous espérons que tous les fragmens qui pourront être recueillis seront publiés.

Hamilton laisse une place importante à remplir à l'université d'Édimbourg. Deux chaires y sont consacrées à la philosophie. L'une, la chaire de philosophie morale, celle de Ferguson et de Stewart, de Brown et de Wilson, est occupée par M. Macdougal; l'autre, créée en 1836, est celle de logique et de métaphysique, si tristement vacante aujourd'hui. L'une et l'autre ont pour patron le conseil municipal d'Édimbourg, c'est-à-dire que ce conseil, qui les a fondées, en nomme les titulaires. En ce moment, il s'ouvre un concours de candidatures qui, selon les usages britanniques, se produisent publiquement, et les titres des prétendans sont aussi publiquement discutés. Parmi eux se présente M. Ferrier, auteur des *Institutes de Métaphysique*, dont nous avons entretenu nos lecteurs. C'est le gendre et l'éditeur de Wilson, et il doit avoir ses partisans; ce n'est pas cependant parmi ceux de la philosophie écossaise, dont il s'est déclaré l'adversaire.

Tout le monde croit (et tout le monde n'a pas tort) que ce que nous connaissons des choses est conforme à la réalité. Il y a, en d'autres termes, de grands rapports entre l'être et le connaître. Les sceptiques seuls nient cela, prétendant qu'il n'y a point de rapports nécessaires entre l'être et le paraître. Les Écossais depuis Reid ont en général pris parti pour la vérité de nos connaissances, c'est-à-dire qu'ils soutiennent que les objets sont en soi et absolument quelque chose qui nous est connu dans la mesure de nos facultés; mais ces facultés elles-mêmes ont leurs formes, leurs lois : elles connaissent suivant ce qu'elles sont, et s'il y a des rapports entre l'être et le connaître, il n'y a pas identité. C'est cependant cette identité que d'autres philosophes ont prétendu établir. Comme les choses ne sont pour nous que ce que nous en savons, on a soutenu qu'elles n'étaient qu'en tant qu'elles étaient connues, et que l'intelligence constituait l'existence même des objets en la reconnaissant. Cette confusion entre la *veritas essendi* et la *veritas cognoscendi* des scolastiques a été plus d'une fois opérée par ces derniers, mais surtout elle est devenue après Kant le thème favori des écoles allemandes.

Or de cette tendance au spinozisme métaphysique, il est difficile d'absoudre entièrement M. Ferrier. L'idée fondamentale de son livre est celle de Fichte, et Fichte a engendré Hegel et Schelling. Quoique M. Ferrier se défende des conséquences auxquelles se sont hardiment portés les deux penseurs allemands, rien ne saurait être plus opposé que son système à la philosophie écossaise, qui se fait gloire d'être une philosophie de sens commun. C'est ce qu'a établi très clairement le révérend John Cairns dans une brochure intitulée : *Examen de la Théorie de la Connaissance et de l'Être, du*

professeur Ferrier. Ce très remarquable écrit, composé dans l'esprit de Hamilton, et qui rappelle pour la force et la justesse les formes de sa critique, a pour but principal d'éloigner de l'enseignement universitaire d'Édimbourg une doctrine qui y ferait révolution, et dont l'adoption semblerait indiquer que l'Écosse abandonne la philosophie qui porte son nom.

C'est ce qui n'arriverait pas, si le choix du conseil municipal d'Édimbourg se portait sur un autre candidat, M. Fraser, déjà professeur de logique et de métaphysique au nouveau collége de cette ville. M. Fraser était l'un des disciples préférés de sir William Hamilton. Dans ses leçons et dans ses écrits, il soutient sa doctrine, il reproduit son esprit; il continue l'école de Reid et de Stewart, en appropriant leurs principes et leur méthode aux nouveaux besoins de la science. Il s'efforce de faire pénétrer la philosophie du sens commun dans les difficultés et les profondeurs de la métaphysique, et de passer, comme ses maîtres, par l'observation, pour arriver, ce qu'ils n'ont point fait, à la démonstration. M. Fraser est d'ailleurs connu dans les lettres comme directeur du *North British Review*, recueil très estimé, et qui rivalise avec la *Revue d'Édimbourg*. Il y a publié d'excellens articles qui viennent d'être rassemblés sous le titre d'*Essays in philosophy*. La théorie de la perception, celle de la causalité, y sont reprises à nouveau dans l'esprit de Reid et de Hamilton, mais avec d'heureux efforts pour ajouter à l'exactitude des idées et à la précision des termes. De nouvelles recherches sur l'infini, un jugement sur Leibnitz, sur la métaphysique de l'école de saint Augustin, prouvent que M. Fraser n'est étranger à aucune question, à aucun système, et qu'il sait habilement les exposer et les juger. Enfin il a discuté également avec convenance et modération, mais avec beaucoup de soin et de solidité, la théorie de M. Ferrier, et il a soutenu en bon Écossais, contre les prétentions de la philosophie déductive, les principes et les procédés de la doctrine psychologique. Il marche dans une voie où l'on est sûr au moins de ne pas s'égarer, et jamais la philosophie qu'il enseigne n'aboutira, comme d'autres systèmes plus prétentieux, au divorce de la science et de la raison. Nous ne pouvons nous étendre ici sur ces graves sujets, encore moins pouvons-nous nous permettre de peser les titres des concurrens à l'un desquels l'université d'Édimbourg ouvrira ses portes; mais nous faisons des vœux pour que la chaire de Hamilton reste la chaire de la philosophie de Hamilton.

CHARLES DE RÉMUSAT.

V. DE MARS.

l'esprit de
de sa cri-
iversitaire
ption sec-
son nom.
al d'Édim-
de logique
ait l'un des
ses écrits,
le de Reid
nouveaux
ie du sens
que, et de
qu'ils n'est
les lettres
et qui rive-
s qui vise-
éorie de la
l'esprit de
'exactitude
ur l'infini,
int Augus-
aucun sys-
il a discuté
de soin et
sais, contre
procédés de
r au moins
ira, comme
e la raison.
moins pou-
m desquels
s des vœux
e Hamilton.
RÉMUSAT.

MARS.